

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca



L'économie sociale au Québec

Portrait statistique 2016

Pour tout renseignement concernant
l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2019
ISBN : 978-2-550-83890-6 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-83891-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Avril 2019

AVANT-PROPOS

L'économie sociale puise ses origines dans une longue tradition au Québec, ce dont témoigne, notamment, le mouvement coopératif. Elle se compose également des mutuelles ainsi que d'une myriade d'organismes à but non lucratif qui, tout en exerçant une activité économique, ont une mission sociale et contribuent au bien-être de la collectivité.

Malgré le rôle important joué par l'économie sociale au Québec, les renseignements statistiques disponibles sur ses activités sont demeurés partiels ou incomplets. En somme, il n'y avait pas jusqu'à ce jour de portrait statistique global décrivant la contribution de ces activités à la société québécoise.

L'Institut de la statistique du Québec est fier de livrer aujourd'hui le premier portrait statistique complet de l'économie sociale au Québec et dans ses régions. En raison de son caractère inédit, ce portrait posait un véritable défi méthodologique et il représente l'accomplissement d'un long parcours.

En effet, l'Institut a contribué activement, dès 2010, à la réflexion du gouvernement quant à la façon dont la portée de l'économie sociale devait être mesurée. Divers travaux, appuyés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et par d'autres ministères, ont mené dans un premier temps à l'élaboration du *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, publié en 2011 par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal.

Les conditions permettant de planifier la réalisation d'un portrait statistique complet ont été réunies dans la foulée de l'adoption de la Loi sur l'économie sociale (RLRQ, chapitre E-1.1.1) en 2013 et du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020. À la suite du dévoilement de ce plan d'action et après la réalisation d'une étude de faisabilité, l'Institut a reçu le mandat de dresser un portrait basé sur les résultats d'une enquête statistique menée auprès des entreprises d'économie sociale.

Nous remercions tous ceux ayant contribué à la réussite de ce projet qui a bénéficié du soutien indéfectible du ministère de l'Économie et de l'Innovation et de la collaboration des associations et des regroupements sectoriels. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux personnes qui, au sein des entreprises, ont consacré de leur précieux temps pour répondre à l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Par la richesse de l'information qu'il contient, le portrait statistique élaboré sur la base de cette enquête va servir à alimenter les réflexions de ceux qui œuvrent au dynamisme de l'économie sociale au Québec.

Le directeur général,



Daniel Florea

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par :

Sylvie Marceau et Christine Routhier

Avec la collaboration de :

Chantal Caouette
Caroline Leduc
Joëlle Poulin
Steeve Tremblay
Jimmy Baulne
Éric Gagnon
Sophie Brehain
Marc-André Gauthier

Assistance technique :

Mélanie Courtemanche, traitement de la collecte
L'équipe des interviewers de l'ISQ
Annie Renaud, adjointe administrative

Révision et édition :

Sarah Bélanger, révision linguistique
Marie-Eve Cantin et Emilie Coulombe, mise en page

Direction des statistiques de la société
du savoir et Observatoire de la culture
et des communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Financement du projet :

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des statistiques de la société du savoir et
Observatoire de la culture et des communications du Québec

Institut de la statistique du Québec

Téléphone : 418 691-2414

ou

1 800 463-4090

(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Adresse courriel : observatoire@stat.gouv.qc.ca

Cette publication est consultable sur le site de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *L'économie sociale au Québec. Portrait statistique 2016*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 225 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie-sociale/portrait-economie-sociale-2016.pdf>].

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données, les totaux apparaissant dans les tableaux et figures ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

L'absence d'astérisque dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision (c'est-à-dire un coefficient de variation inférieur ou égal à 15 %). Les estimations dont la précision est plus faible sont toujours accompagnées d'une ou de deux astérisques.

Signes conventionnels

%	Pourcentage	X	Donnée confidentielle
n	Nombre	-	Néant ou zéro
\$	Dollars	–	Donnée infime
K	milliers	*	Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence
M	millions	**	Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
G	milliards		
...	N'ayant pas lieu de figurer		
..	Donnée non disponible		

Sigles et acronymes

ACEF	Association coopérative d'économie familiale	CQCM	Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
AMF	Autorité des marchés financiers	MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
APE	Association personnifiée	OBNL	Organisme à but non lucratif
BDRE	Banque de données du registre des entreprises (de Statistique Canada)	PIB	Produit intérieur brut
CAE	Code d'activité économique	REQ	Registre des entreprises du Québec
CPE	Centre de la petite enfance	SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
CV	Coefficient de variation	ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ISQ	Institut de la statistique du Québec		

REMERCIEMENTS

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) remercie le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) qui a soutenu le projet de portrait statistique de l'économie sociale et qui a mis en place plusieurs des conditions nécessaires à sa réalisation. Des remerciements particuliers sont adressés à M^{mes} Laurence Cliche, Valérie Horth et Marie-Paule Robichaud Villettaz et à MM. Daniel Lepage et Michel Jean de la Direction de l'entrepreneuriat collectif du ministère, pour leur grand engagement dans la réussite du projet. Merci aussi à M^{mes} Marie-Josée Ouellet et Karine Latulippe qui, par leur travail, ont contribué à la concrétisation du projet.

L'ISQ remercie également les nombreuses personnes consultées aux différentes étapes du projet. Parmi ces personnes, mentionnons celles représentant les regroupements actifs dans le domaine de l'économie sociale au Québec, soit le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les Pôles régionaux d'économie sociale, la Coopérative de développement régional du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Soulignons aussi l'apport très précieux des chercheurs universitaires consultés par l'ISQ : M^{mes} Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal), Marguerite Mendell (Université Concordia) et Martine Vézina (HEC Montréal) et MM. Claude-André Guillotte (Université de Sherbrooke) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal).

Enfin, le portrait statistique de l'économie sociale n'aurait pu voir le jour sans la participation des milliers de coopératives, d'organismes à but non lucratif et de mutuelles qui ont bien voulu consacrer temps et efforts pour répondre au questionnaire de l'étude. L'Institut de la statistique du Québec les remercie très chaleureusement.

TABLE DES MATIÈRES

11	Faits saillants
13	Introduction
13	Objectifs de l'étude
14	Approche méthodologique
17	1 L'économie sociale au Québec
17	1.1 Entreprises couvertes par le portrait statistique
20	1.2 Des coopératives, des organismes à but non lucratif et des mutuelles
22	1.3 Une économie diversifiée
27	2 La finalité sociale et le volet associatif
27	2.1 La finalité sociale
37	2.2 Les membres ou adhérents
49	2.3 La gouvernance
57	3 L'activité économique
57	3.1 Les secteurs d'activité économique
64	3.2 Les revenus et les actifs
74	3.3 Les filiales
76	3.4 Les marchés
84	3.5 Les ressources humaines
109	4 L'économie sociale dans les secteurs d'activité économique
133	5 L'économie sociale dans les régions du Québec
138	5.1 Le Bas-Saint-Laurent
141	5.2 Le Saguenay–Lac-Saint-Jean
144	5.3 La Capitale-Nationale
147	5.4 La Mauricie
150	5.5 L'Estrie
153	5.6 Montréal

156	5.7	L'Outaouais
159	5.8	L'Abitibi-Témiscamingue
162	5.9	La Côte-Nord et le Nord-du-Québec
165	5.10	La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
168	5.11	La Chaudière-Appalaches
171	5.12	Laval
174	5.13	Lanaudière
177	5.14	Les Laurentides
180	5.15	La Montérégie
183	5.16	Le Centre-du-Québec
187	6	Les enjeux de développement
197		Bibliographie
199		Annexe A – Méthodologie
199	A.1	Méthode pour circonscrire l'univers de l'économie sociale
207	A.2	Population visée par l'enquête
208	A.3	Base de sondage
211	A.4	Échantillon
214	A.5	Collecte des données auprès des entreprises
216	A.6	Pondération
218	A.7	Méthode d'estimation et test d'association
218	A.8	Qualité des résultats
222	A.9	Confidentialité
223		Annexe B – Description des domaines de finalité sociale
225		Annexe C – Description des secteurs d'activité économique

FAITS SAILLANTS

Les entreprises d'économie sociale sont des organisations qui allient rentabilité économique, mission sociale et réponse aux besoins d'une collectivité de membres ou d'utilisateurs, tout en étant gouvernées démocratiquement.

L'Institut de la statistique du Québec a réalisé, avec l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation, le premier portrait statistique de l'économie sociale québécoise. Les résultats proviennent d'une enquête menée auprès de milliers d'entreprises, et ils permettent d'estimer statistiquement¹ les données clés.

L'économie sociale au Québec en 2016

- En 2016, le Québec compte 11 200 entreprises d'économie sociale.
- Les revenus de l'ensemble de ces entreprises (et de leurs filiales) sont de 47,8 G\$.
- Les entreprises d'économie sociale (et leurs filiales) emploient 220 000 salariés au Québec.
- 88 % des entreprises d'économie sociale ont un revenu annuel inférieur à 2 M\$.
- 12 % des entreprises ont un revenu annuel de 2 M\$ ou plus; ces entreprises génèrent ensemble 92 % des revenus de l'économie sociale et emploient 64 % des salariés.
- Les coopératives financières génèrent 41 % des revenus de l'économie sociale, les coopératives non financières, 38 %, les OBNL d'économie sociale, 18 % et les mutuelles d'assurance, 3 %.

Le profil des entreprises

- Les trois quarts des entreprises d'économie sociale sont des OBNL² (soit 8 400). Les autres sont des coopératives non financières (2 410), des coopératives financières (320) et des mutuelles d'assurance (environ 30).
- Le Québec compte quelques grandes entreprises d'économie sociale, mais la plupart des entreprises sont petites :
 - 65 % des entreprises ont moins de 10 employés salariés au Québec ;
 - seulement 2 % des entreprises ont 100 employés salariés ou plus au Québec.
- Une proportion relativement importante d'entreprises d'économie sociale existent depuis plus de 30 ans (39 %), alors que 15 % ont moins de 10 ans et 46 % ont entre 10 et 30 ans.

L'activité marchande

- Sur les 47,8 G\$ de revenus de l'économie sociale, 90 % proviennent du chiffre d'affaires des entreprises (c'est-à-dire de la vente de biens ou de services et des cotisations des membres).
- Ancrées dans leur milieu, les trois quarts des entreprises d'économie sociale servent une clientèle qui est située essentiellement dans la même région administrative que celle dans laquelle elles se trouvent.

1. Les proportions, nombres et montants présentés sont des estimations statistiques. Ils doivent être interprétés comme une approximation des valeurs réelles.

2. OBNL : organisme à but non lucratif.

Les membres

- 71 % des entreprises d'économie sociale ont des membres ou des adhérents (en dehors de ceux qui composent leur conseil d'administration).
- Les entreprises d'économie sociale du Québec ont 13 millions de membres ou d'adhérents³, dont 5 % sont des organisations.
- La moitié des 13 millions de membres et d'adhérents sont rattachés aux coopératives financières et aux mutuelles, 33 % à des OBNL d'économie sociale et 18 % aux coopératives non financières.

Les ressources humaines

- Parmi les salariés de l'économie sociale, 62 % travaillent à temps plein, 23 % à temps partiel et 15 % sont des salariés saisonniers⁴.
- Dans l'ensemble de l'économie sociale, les deux tiers des salariés sont des femmes (66 %).
- 36 % des salariés de l'économie sociale sont âgés de 35 ans ou moins.
- La moitié des entreprises d'économie sociale ont recours à des bénévoles⁵ pour certaines de leurs activités. En 2016, 269 000 bénévoles⁶ ont œuvré dans une entreprise d'économie sociale.

Les principaux secteurs d'activité économique

- Les trois quarts des entreprises d'économie sociale sont actives dans l'un des cinq secteurs économiques suivants :
 - enseignement, services de garde et assistance sociale 2 510 entreprises
 - organisations civiques et sociales 2 180 entreprises
 - habitation et location 1 550 entreprises
 - arts, culture et médias 1 120 entreprises
 - loisirs et tourisme 1 120 entreprises

La mission sociale

- Indépendamment du secteur économique dans lequel elles évoluent, les entreprises poursuivent une mission sociale (ou « finalité sociale »). Pour les deux tiers des entreprises, cette mission s'inscrit dans l'un ou l'autre des cinq domaines suivants :

• éducation, formation et services de garde	1 790 entreprises
• habitation	1 650 entreprises
• santé et conditions de vie	1 520 entreprises
• loisirs et tourisme	1 340 entreprises
• arts, culture et médias	1 140 entreprises

L'économie sociale dans les régions du Québec

- Les 11 200 entreprises d'économie sociale sont disséminées dans toutes les régions administratives du Québec.
 - Montréal 2 780 entreprises
 - Montérégie 1 370 entreprises
 - Capitale-Nationale 1 220 entreprises
 - Saguenay–Lac-Saint-Jean 670 entreprises
 - Chaudière-Appalaches 650 entreprises
 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 350 entreprises
 - Estrie 580 entreprises
 - Bas-Saint-Laurent 560 entreprises
 - Lanaudière 460 entreprises
 - Laurentides 440 entreprises
 - Mauricie 430 entreprises
 - Outaouais 380 entreprises
 - Centre-du-Québec 380 entreprises
 - Abitibi-Témiscamingue 330 entreprises
 - Côte-Nord et Nord-du-Québec 300 entreprises
 - Laval 270 entreprises

3. Dans les 13 millions de membres ou d'adhérents, un même individu ou une même organisation est compté(e) plusieurs fois s'il ou si elle est membre ou adhérent(e) de plusieurs entreprises d'économie sociale.

4. La répartition selon le statut d'emploi des salariés s'applique à mars 2017.

5. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

6. Dans les 269 000 bénévoles, un même individu est compté plusieurs fois s'il a fait du bénévolat dans plusieurs entreprises d'économie sociale.

INTRODUCTION

Comme il est expliqué dans une étude de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale¹, l'expression « économie sociale » est utilisée depuis le milieu des années 1990² au Québec, mais l'économie sociale est une réalité dont l'origine est beaucoup plus ancienne. En effet, les mutuelles, les coopératives et les associations font partie du paysage économique du Québec depuis la fin du 18^e siècle (c'est le cas, par exemple, des sociétés de secours mutuel) et le début du 19^e siècle (c'est le cas des coopératives agricoles et des caisses populaires).

Les entreprises d'économie sociale sont des organisations qui sont issues de la mobilisation et de la volonté entrepreneuriale de personnes qui se sont regroupées pour produire ou vendre des biens et services, tout en répondant à des besoins sociaux ou collectifs comme la création d'emplois, le maintien de services de proximité, l'intégration socioprofessionnelle ou la préservation de la vie culturelle locale. Ces entreprises se caractérisent par le fait que leurs activités marchandes ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un levier dans la réalisation de leur mission sociale, c'est-à-dire une mission qui « n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité »³. On trouve les entreprises d'économie sociale dans une grande diversité de secteurs d'activité et elles jouent souvent un rôle important dans la mise en place de services aux individus (par exemple, les centres de la petite enfance ou les services d'aide à domicile), de services de proximité (par exemple, des quincailleries ou postes d'essence), et de services dans les domaines de la culture, des loisirs, du tourisme, etc.⁴

Sur le plan statistique, le monde de l'économie sociale au Québec avait surtout été, jusqu'à présent, étudié de manière fragmentaire, au moyen d'analyses faites à des fins bien précises ou ne visant que certains secteurs d'activité ou certaines régions en particulier. De plus, ces études

diverses ayant été produites selon des méthodologies différentes, leurs résultats respectifs pouvaient difficilement être mis en rapport les uns avec les autres. Dans ce contexte, les organisations qui interviennent auprès des entreprises d'économie sociale ou qui évoluent dans ce domaine ont signifié avoir besoin de statistiques qui cernent l'univers de l'économie sociale québécoise de manière exhaustive et fiable.

Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, mis en place à la suite de l'adoption de la Loi sur l'économie sociale en 2013, souligne que les pouvoirs publics et la société civile doivent disposer de renseignements permettant d'éclairer la prise de décision, et que le manque de statistiques est un frein à la valorisation et au développement des entreprises d'économie sociale. Parmi les mesures que le Plan d'action met de l'avant, on note donc la réalisation d'un portrait statistique sur l'économie sociale québécoise, dans le but d'améliorer les connaissances et d'évaluer la contribution de ces entreprises à l'économie québécoise.

Dresser le premier portrait statistique exhaustif de l'économie sociale au Québec était un projet ambitieux. Il a été réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) grâce au soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Ce portrait est basé sur les résultats d'une enquête réalisée en 2018 auprès de milliers de coopératives, de mutuelles et d'organismes à but non lucratif ayant des activités entrepreneuriales et marchandes.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le *Portrait statistique 2016* vise à mesurer la contribution de l'économie sociale à la société québécoise. Son objectif central est de mettre à la disposition des intervenants de

-
1. Marie J. BOUCHARD (sous la direction de) (2008), *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal, p. 15.
 2. Mentionnons notamment que c'est à l'occasion du Sommet sur l'économie et l'emploi du Québec, tenu à l'automne 1996, qu'a été adopté le Plan d'action d'économie sociale.
 3. *Loi sur l'économie sociale* (RLRQ, chapitre E-1.1.1).
 4. MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (2015), *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020. L'économie sociale. Des valeurs qui nous enrichissent*, p. 9.

l'économie sociale, des instances gouvernementales, des chercheurs et du grand public des statistiques relatives aux principaux indicateurs économiques liés à la dimension entrepreneuriale des organisations, ainsi que des indicateurs spécifiques à leur volet social.

Sur le plan économique, les principaux objectifs sont de déterminer le nombre d'entreprises qui composent l'univers de l'économie sociale au Québec, les revenus globaux, le chiffre d'affaires, le nombre d'emplois et la rémunération, à la fois dans l'ensemble du Québec, dans les différentes régions et dans les différents secteurs de l'économie (commerce de détail, transport, finance, agroalimentaire et foresterie, etc.).

Le portrait statistique vise aussi à mieux cerner la dimension associative de ces entreprises et les finalités sociales qu'elles poursuivent en répondant à des besoins en matière d'habitation, de santé, d'éducation, de développement durable, d'employabilité, de culture, etc. La publication présente donc de nombreuses statistiques relatives au nombre d'entreprises actives dans les divers domaines de mission sociale, à leur recours au bénévolat, à leur gouvernance, à leurs membres et à leur clientèle.

Enfin, le projet de l'ISQ et du MEI devait aussi permettre de baliser de manière concrète, et à la lumière de la loi adoptée en 2013, le périmètre de ce qui constitue l'économie sociale québécoise. Le but était de rendre disponible un cadre de référence dont l'utilité dépasserait les strictes fins du *Portrait statistique 2016*. Ainsi, on trouve en annexe de la publication une section intitulée « Méthode pour circonscrire l'univers de l'économie sociale ».

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les résultats présentés dans *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016* viennent des données collectées lors de *l'Enquête statistique auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* menée par l'ISQ d'octobre 2017 à juin 2018.

Une méthode d'enquête particulière a dû être élaborée par l'ISQ aux fins du portrait : cette méthode est exposée en détail à l'annexe A. Elle inclut notamment la consti-

tution d'une très vaste liste d'entreprises susceptibles d'appartenir à l'économie sociale et une procédure de filtrage visant à vérifier que les entreprises sollicitées pour participer à l'enquête remplissaient bel et bien les critères d'appartenance à l'économie sociale. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon composé de plusieurs milliers d'entreprises du Québec, sélectionnées de manière à refléter la population visée.

Les données obtenues de la part des entreprises ayant rempli le questionnaire de l'enquête ont fait l'objet de traitements statistiques permettant de faire en sorte que les estimations présentées dans le portrait couvrent l'ensemble des entreprises d'économie sociale du Québec. Ces résultats se déclinent notamment par régions administratives et par secteurs d'activité économique.

Critères d'appartenance à l'économie sociale

Bien que certaines études statistiques aient déjà été réalisées au sujet de l'économie sociale au Québec par le passé⁵, le projet de l'ISQ et du MEI est la première étude d'envergure à voir le jour depuis l'adoption de la Loi sur l'économie sociale, laquelle comprend une définition de l'économie sociale basée sur un certain nombre de principes. Dans ce contexte, le projet de portrait statistique ne pouvait être entrepris sans que soit d'abord menée une réflexion pour traduire de manière objective le concept d'entreprise d'économie sociale et délimiter clairement le périmètre de la population à étudier. Cette réflexion s'est inspirée du *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale*, élaboré en 2011 par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale en collaboration avec l'ISQ et le MEI, mais la volonté de circonscrire l'univers de l'économie sociale en respectant les principes énoncés dans la Loi a mené à des interrogations ne pouvant être résolues par le *Cadre*, celui-ci étant antérieur à l'adoption de la Loi.

Pour pouvoir reconnaître précisément quelles entreprises devaient être incluses dans le portrait et lesquelles devaient en être exclues, il était nécessaire que les principes d'appartenance à l'économie sociale énoncés dans la Loi soient transposés sous forme de critères opérationnels, c'est-à-dire des critères basés sur des éléments objectifs, aisément vérifiables au sujet de chaque entreprise.

5. Mentionnons notamment le *Portrait statistique des entreprises d'économie sociale*, publié par le ministère des Finances, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Chantier de l'économie sociale en 2002 ainsi que le *Portrait statistique de l'économie sociale dans la région de Montréal*, publié en 2008 par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal.

Afin de déterminer quels seraient ces critères, l'ISQ a exploré diverses bases de données administratives portant sur les entreprises du Québec, à la recherche de renseignements pouvant servir à faciliter l'identification des entreprises répondant aux principes mentionnés dans la Loi. L'ISQ a aussi mené des consultations auprès d'experts de l'économie sociale : chercheurs universitaires⁶, et représentants du MEI et de la Table des partenaires en économie sociale⁷. Finalement, l'ISQ est parvenu à concevoir, avec l'aide de ces experts, une série de questions « filtres » qui pouvaient être posées aux entreprises sondées pour vérifier si elles répondaient ou non à des critères correspondant aux principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale. Les critères opérationnels sont présentés dans la partie A1 intitulée « Méthode pour circonscrire l'univers de l'économie sociale ». Le périmètre de la population étudiée est exposé dans la partie 1.1 (« Entreprises couvertes par le portrait statistique »).

Repérage des entreprises à sonder

Pour réaliser le portrait statistique de l'économie sociale, l'ISQ a dû mener une importante réflexion méthodologique, car la méthode à préconiser ne pouvait être calquée sur celle de projets aux visées similaires. Une des principales difficultés du projet venait du fait qu'il est difficile d'identifier et de repérer les entreprises d'économie sociale dans le but de les dénombrer ou de les questionner dans le cadre d'une enquête statistique. Certaines d'entre elles font partie d'associations, ou bénéficient de programmes gouvernementaux et sont donc repérables sur des listes administratives. Néanmoins, plusieurs organisations ou entreprises qui ne se réclament pas de l'économie sociale ou ne considèrent pas en faire partie répondent tout de même pleinement aux principes de l'économie sociale. Ces dernières devaient être incluses dans le portrait statistique, mais il fallait trouver une méthode pour les repérer. C'est pour cette raison que l'ISQ a élaboré une méthode de recherche *ad hoc*, qui est expliquée à l'annexe A (voir notamment la figure A1).

Estimations statistiques

Les nombres et montants présentés dans le *Portrait statistique 2016* résultent d'un traitement statistique réalisé à partir des données collectées lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Ces nombres et montants sont des estimations et doivent être compris comme une approximation des valeurs réelles. Les différentes estimations contenues dans ce document comportent une marge d'erreur qui est variable. Lorsque les estimations sont de faible précision, elles sont accompagnées d'une ou de deux astérisques dans les tableaux.

Note sur les autres sources de données sur les coopératives et mutuelles

Le MEI diffuse chaque année sur son site Web des compilations de données sur les coopératives⁸. Ces compilations sont réalisées à partir des renseignements contenus dans les rapports annuels que les coopératives à charte québécoise ont l'obligation de transmettre au MEI en vertu de la Loi sur les coopératives. Il est à noter que les résultats sur les coopératives présentés dans le *Portrait statistique 2016* peuvent être différents de ceux qu'on retrouve dans les compilations du MEI relativement à l'année 2016. Diverses raisons expliquent ces différences :

- Les données du MEI portent sur les coopératives ayant été constituées en vertu d'une loi du Québec (coopératives à charte québécoise), alors que les statistiques présentées dans le *Portrait* portent sur toutes les coopératives actives au Québec, ce qui inclut des coopératives à charte québécoise, des coopératives à charte d'une autre province canadienne et des coopératives à charte fédérale.
- Pour être incluse dans la population couverte par le *Portrait*, une coopérative devait avoir été active au cours de la période de référence de l'enquête statistique, c'est-à-dire qu'elle devait avoir eu un exercice financier

6. L'ISQ a mis sur pied pour le projet un comité de chercheurs universitaires composé des personnes suivantes : M^{mes} Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal), Marguerite Mendell (Université Concordia) et Martine Vézina (HEC Montréal) et MM. Claude-André Guillotte (Université de Sherbrooke) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal).

7. La Table des partenaires en économie sociale a été créée par le gouvernement du Québec pour conseiller le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière d'économie sociale. Elle regroupe les organismes suivants : le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les Pôles régionaux d'économie sociale, les Coopératives de développement régional, la Fédération québécoise des municipalités, et l'Union des municipalités du Québec.

8. Voir www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/cooperatives/page/etudes-et-analyses-15469 (Consulté le 19 février 2019).

s'étant terminé entre avril 2016 et mars 2017. Il se peut que des coopératives temporairement inactives n'aient pas été incluses dans le *Portrait*, mais fassent partie des données produites par le MEI relativement à l'année 2016.

En ce qui concerne plus particulièrement le nombre d'emplois, les statistiques sur les coopératives et sur les mutuelles qu'on retrouve dans le *Portrait* diffèrent des données publiées par le MEI et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), en raison des éléments suivants :

- Les données du MEI et du CQCM portent sur l'ensemble des employés des coopératives et mutuelles, peu importe qu'ils travaillent au Québec ou hors Québec, alors que les statistiques présentées dans le *Portrait* ne portent que sur des salariés travaillant au Québec.
- Les données du MEI et du CQCM portent sur tous les emplois dans une coopérative ou une mutuelle au cours d'une année donnée, alors que les statistiques présentées dans le *Portrait* sont basées sur le nombre d'emplois salariés que l'on comptait dans les coopératives et mutuelles au moment de leur dernière période de paye du mois de mars 2017 (ou, pour celles qui n'avaient pas eu de période de paye en mars 2017, sur le nombre d'emplois salariés qu'on y comptait lors de la dernière période de paye de l'exercice financier en fonction duquel elles ont répondu à l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, soit, généralement, l'exercice 2016 ou 2016-2017).

1

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC

Le Québec compte environ 11 200 entreprises d'économie sociale actives dans toutes sortes de secteurs : agroalimentaire, santé, commerce de détail, finance, loisirs, médias, petite enfance, habitation, etc. Comme toutes les entreprises, celles de l'économie sociale offrent des biens ou des services pour répondre à des besoins. Elles créent des emplois, investissent dans leurs infrastructures et doivent être rentables pour assurer leur pérennité, financer leur développement et réinvestir dans leurs activités. Néanmoins, les entreprises d'économie sociale se distinguent des autres entreprises par leur raison d'être et leur fonctionnement. Elles sont des entreprises à gouvernance démocratique qui allient rentabilité économique, mission sociale et réponse aux besoins d'une collectivité de membres ou d'usagers. Leur vocation entrepreneuriale doit s'accorder avec un fonctionnement qui respecte un certain nombre de principes bien établis.

Au Québec, les entreprises d'économie sociale sont encadrées par la Loi sur l'économie sociale¹. Cette loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en 2013 afin de reconnaître la contribution de cette forme d'entrepreneuriat « au développement, à l'occupation et à la vitalité socioéconomique du Québec et de ses territoires »².

1.1 ENTREPRISES COUVERTES PAR LE PORTRAIT STATISTIQUE

Selon la Loi, une entreprise d'économie sociale est une entreprise dont les activités consistent en la vente ou l'échange de biens ou de services, et qui est exploitée par une coopérative, une mutuelle ou une association dotée de la personnalité juridique, conformément aux six principes suivants :

- la satisfaction des besoins des membres ou de la collectivité ;
- l'indépendance vis-à-vis des organismes publics ;
- la gouvernance démocratique ;
- l'aspiration à la viabilité économique ;
- la distribution interdite ou limitée des surplus ;
- le maintien de l'actif dans l'économie sociale en cas de dissolution.

La Loi indique également que ces entreprises ont des activités économiques à finalité sociale, c'est-à-dire une finalité « qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité » et qui « s'apprécie notamment en fonction de la contribution de l'entreprise à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité ».

La figure 1.1 présente sous forme de schéma cette définition de l'entreprise d'économie sociale. Le portrait statistique porte sur toutes les entreprises du Québec qui correspondent à cette définition.

1. En ce qui concerne les coopératives en particulier, elles sont aussi encadrées par la Loi sur les coopératives.

2. *Loi sur l'économie sociale* (RLRQ, chapitre E-1.1.1).

Figure 1.1
Définition de l'entreprise d'économie sociale

Une entreprise d'économie sociale est :



L'exploitation de cette entreprise respecte les principes suivants :



Définitions des types d'entreprises¹

Une **coopérative** est une « personne morale regroupant des personnes qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue d'y répondre, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative. Il s'agit d'une personne morale distincte de ses membres. La responsabilité des membres est limitée à la valeur des parts qu'ils ont souscrites. »²

Une **mutuelle** ou « société mutuelle d'assurance » est une société d'assurance « qui ne compte pas d'actionnaires et dont la direction relève d'un conseil d'administration élu dans la plupart des cas par les titulaires de polices avec participation ».³

Une **association dotée de la personnalité juridique** ou « association personnifiée » est une personne morale sans but lucratif distincte de ses membres qui « regroupe des individus qui poursuivent, entre autres, un but à caractère national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif, sans intention de procurer des profits à ses membres ».⁴ Pour simplifier le vocabulaire, le terme plus courant d'« organisme à but non lucratif » (OBNL) sera utilisé dans la présente publication pour désigner ce type d'entreprise.

1. En conformité avec le vocabulaire des agences statistiques et de la Loi sur l'économie sociale, c'est le terme « entreprise » qui est utilisé dans la présente publication pour parler des entités de l'économie sociale, même si ce terme n'est pas en usage dans tous les milieux de l'économie sociale. Le terme « entreprise » est employé ici dans un sens qui est équivalent à celui d'« organisation ».

2. REGISTRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC, *Glossaire*, [En ligne]. [www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/glossaire/].

3. THÉSAURUS DE L'ACTIVITÉ GOUVERNEMENTALE, *Société mutuelle d'assurance*, [En ligne]. [www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=11854].

4. REGISTRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC, *Glossaire*, [En ligne]. [www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/glossaire/].

La population faisant l'objet du *Portrait statistique 2016* est constituée :

- de toutes les coopératives (financières ou non financières) établies au Québec, peu importe qu'elles soient à charte québécoise, à charte d'une autre province canadienne ou à charte fédérale ;
- de toutes les sociétés mutuelles d'assurance établies au Québec ;
- des OBNL établis au Québec qui répondent aux critères découlant des principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale¹ ;
- d'une vingtaine d'organisations qui ne répondent pas à ces critères, mais qui sont traditionnellement considérées comme faisant partie de l'économie sociale au Québec².

Les compagnies, sociétés par actions ou associations qui sont des **filiales** de ces coopératives, mutuelles et OBNL ne sont pas incluses dans le nombre d'entreprises d'économie sociale dont fait état le portrait statistique. Néanmoins, les revenus de ces filiales (qui peuvent être basées au Québec ou ailleurs), leur nombre de salariés au Québec, leur actif et leur passif sont inclus dans les valeurs globales de l'économie sociale québécoise qui sont présentées dans le *Portrait statistique 2016*.

1. Au Québec, les coopératives et les mutuelles sont, en vertu de leurs obligations légales, nécessairement exploitées en conformité avec les principes de l'économie sociale. Les OBNL, par contre, ne répondent pas tous aux critères de l'économie sociale. Seulement certains d'entre eux sont des entreprises d'économie sociale.
2. Il s'agit essentiellement de fonds de travailleurs et d'associations et organismes de représentation du secteur coopératif et de l'économie sociale (par exemple, les Pôles régionaux d'économie sociale).

Sont **exclus** du *Portrait* certains types d'OBNL qui, historiquement ou par consensus, sont considérés comme ne faisant pas partie de l'économie sociale au Québec, même si certains de ces OBNL pourraient remplir les critères énoncés dans la Loi sur l'économie sociale. Il s'agit des types suivants :

- regroupements professionnels ;
- regroupements patronaux ;
- organisations politiques ;
- organismes religieux ;
- organisations syndicales ;
- administrations publiques ;
- organismes du secteur parapublic (hôpitaux, commissions scolaires, cégeps, universités, etc.) ;
- chambres de commerce ;
- équipes sportives professionnelles ou de haut niveau ;
- fondations et fiducies.

Critères d'inclusion

Pour les fins du portrait statistique, les différents éléments de la définition présentée à la figure 1.1 ont été transposés sous forme de critères objectifs vérifiables auprès de chaque entreprise. Ces critères, ainsi que l'ensemble de la méthode utilisée par l'ISQ pour circonscrire l'univers de l'économie sociale, sont présentés à la section A1.

Il est à noter que la méthode utilisée pour déterminer quelles entreprises inclure dans le portrait statistique ne repose pas seulement sur la définition présentée dans

la Loi sur l'économie sociale. Elle repose aussi sur les principes énoncés dans le *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale* élaboré par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale avec la collaboration de l'ISQ et du MEI. Publié en 2011 (donc avant l'adoption de la Loi sur l'économie sociale), ce cadre a pour objectif de « guider la collecte de données et la production de statistiques cohérentes et comparables sur l'économie sociale québécoise »³. Le *Cadre* a été un outil de référence fondamental pour la réalisation du *Portrait statistique 2016*.

3. Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO et Martin ST-DENIS (2011), *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal, p. xvii. (Collection Recherche).

Année de référence

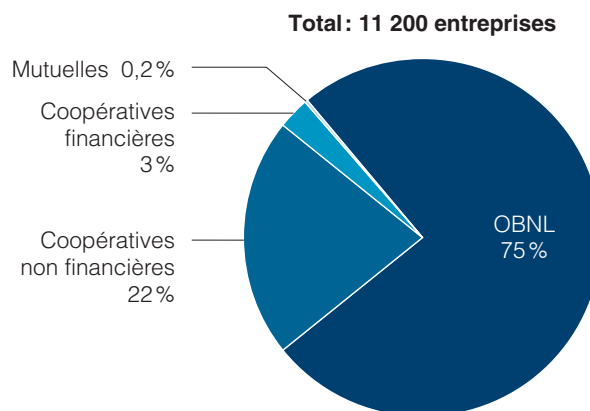
Le portrait statistique porte sur un grand bassin d'entreprises qui n'ont pas toutes des exercices financiers ayant les mêmes dates de début et de fin. Les données que les entreprises ont fournies à l'ISQ lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* (enquête qui est à la base du portrait statistique) portent sur un exercice financier de 12 mois⁴ pouvant s'être terminé quelque part entre avril 2016 et mars 2017. C'est donc dire que certaines entreprises ont fourni des données relatives à un exercice financier s'étalant sur 2015 et 2016 (comprenant un maximum de 9 mois en 2015), d'autres entreprises, des données relatives à un exercice financier 2016, et d'autres, enfin, des données concernant un exercice financier s'étalant sur 2016 et 2017 (comprenant un maximum de 3 mois en 2017). On dit que le portrait statistique porte sur 2016 parce que les différents calendriers financiers des entreprises couvrent principalement cette année-là.

1.2 DES COOPÉRATIVES, DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ET DES MUTUELLES

En 2016, le Québec compte environ 11 200 entreprises d'économie sociale. Ces entreprises génèrent 220 000 emplois salariés⁵ au Québec et ont des revenus totaux de 47,8 G\$⁶.

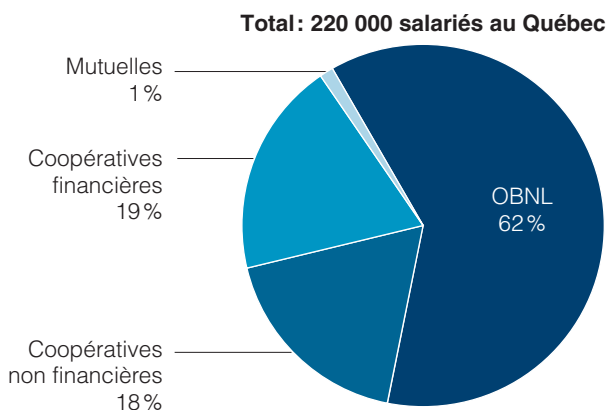
L'économie sociale se distingue d'autres formes d'économie par la finalité sociale que poursuivent les entreprises et, aussi, par le caractère associatif de ces dernières. En effet, elles sont issues de la volonté entrepreneuriale de personnes qui se sont regroupées en raison de besoins collectifs à satisfaire, et leur fonctionnement repose donc non seulement sur des employés et des clients, mais aussi sur des membres ou adhérents⁷. La participation de ces derniers se manifeste notamment à travers une gouvernance qui est démocratique.

Figure 1.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le type d'entreprise, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 1.3
Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le type d'entreprise, Québec, 2016

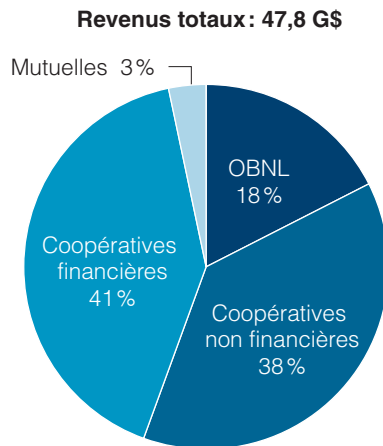


1. Il s'agit des salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

4. Pour les quelques entreprises ayant un exercice financier plus court ou plus long que 12 mois, des calculs ont été réalisés afin que les valeurs déclarées soient reportées sur une base 12 mois.
5. Sont inclus les emplois salariés dans les filiales des entreprises d'économie sociale.
6. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.
7. Les adhérents peuvent être, par exemple, des usagers qui n'ont pas le statut de membre.

Figure 1.4
Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale
selon le type d'entreprise, Québec, 2016



1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.
Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Le *Portrait statistique 2016* révèle que les entreprises d'économie sociale du Québec comptent, ensemble, environ 13,4 millions de membres ou d'adhérents⁸, dont 12,8 millions sont des individus et 626 000, des organisations. On peut en déduire qu'une part importante des Québécois ont un lien avec une ou des entreprises d'économie sociale.

Les organismes à but non lucratif (OBNL)

Parmi les 11 200 entreprises d'économie sociale, environ 8 400 (soit 75 %) sont des organismes à but non lucratif (OBNL)⁹. Ces OBNL génèrent plus de 135 000 emplois salariés, soit 62 % des emplois salariés de l'économie sociale québécoise. Les OBNL d'économie sociale comptent, ensemble, environ 4,5 millions de membres ou d'adhérents. Leurs revenus atteignent 8,4 G\$ (soit 17 % des revenus de l'économie sociale québécoise) et leurs actifs totalisent 11,4 G\$.

Tableau 1.1
Portrait global des entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières		Mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises	8 402	75,3	2 409	21,6	318	2,9	28	0,2	11 157	100,0
Salariés au Québec ¹	135 284	61,5	39 741	18,1	42 249	19,2	2 708	1,2	219 982	100,0
Membres ou adhérents ²	4 480 046*	33,4	2 407 735	18,0	5 566 075	41,5	950 852	7,1	13 404 708	100,0
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Actifs totaux ³	11 413	3,4	12 076	3,6	305 839	91,4	5 421	1,6	334 749	100,0
Revenus totaux ⁴	8 358	17,5	18 192	38,1	19 652	41,1	1 581	3,3	47 783	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Sont inclus les salariés au Québec des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Les membres (ou adhérents) peuvent être des individus ou des organisations.

3. Sont inclus les actifs des filiales des entreprises d'économie sociale.

4. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

8. Dans les 13,4 millions de membres ou d'adhérents, un même individu ou une même organisation est compté(e) plusieurs fois s'il ou si elle est membre ou adhérent(e) de plusieurs entreprises d'économie sociale.

9. Ces 8 400 OBNL d'économie sociale ne constituent qu'une fraction des OBNL du Québec : selon le Registre des entreprises du Québec, il y a 90 000 associations personnifiées (c.-à-d. des OBNL) au Québec.

Les coopératives et les mutuelles

On distingue deux grands types de coopératives : les coopératives financières et les coopératives non financières. On compte environ 2 410 coopératives non financières actives. Elles ont à leur emploi environ 39 700 salariés travaillant au Québec (18 % des salariés de l'économie sociale québécoise) et représentent 2,4 millions de membres ou d'adhérents.

Les coopératives financières sont beaucoup moins nombreuses (environ 320), mais génèrent plus d'emplois salariés, soit environ 42 200. En fait, la taille relativement réduite de l'effectif des coopératives non financières s'explique en partie par le fait qu'un grand nombre d'entre elles sont des coopératives d'habitation, lesquelles s'appuient essentiellement sur des bénévoles plutôt que sur des salariés.

Parmi les quatre types d'entreprises d'économie sociale, les coopératives financières constituent le groupe générant le plus de revenus, soit environ 19,7 G\$ (41 % des revenus de l'économie sociale québécoise). Les coopératives non financières suivent de près avec 18,2 G\$ de revenus (38 %). En ce qui concerne la trentaine de mutuelles qui existent au Québec, leurs revenus totalisent 1,6 G\$ (3 %).

Les coopératives financières détiennent ensemble des actifs s'élevant à 305,8 G\$; les coopératives non financières, des actifs de 12,1 G\$; et les mutuelles, des actifs de 5,4 G\$. En fait, les coopératives financières constituent une des pierres angulaires du secteur financier au Québec, et aussi de l'économie sociale : avec plus de 5,6 millions de membres ou d'adhérents¹⁰, elles ont trouvé faveur auprès d'une partie importante de la population québécoise.

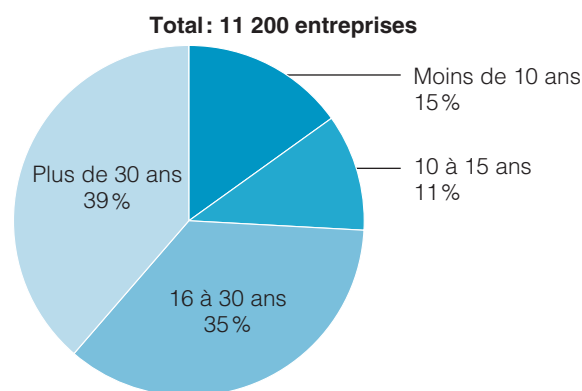
1.3 UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

L'économie sociale québécoise est diversifiée. On y trouve des entreprises de tous âges et de toutes tailles. Elles sont actives dans tous les secteurs de l'économie (sauf l'administration publique¹¹) et les missions qu'elles se donnent sont aussi diverses que les besoins des individus ou des collectivités qui composent la société québécoise.

Âge des entreprises

On mentionnait en introduction de la présente publication que l'expression « économie sociale » est utilisée depuis le milieu des années 1990, mais que l'économie sociale est une réalité beaucoup plus ancienne. En 2016, on trouve au Québec des entreprises qu'on pourrait qualifier de pionnières de l'économie sociale, puisqu'elles ont été créées avant même que naisse l'expression « économie sociale ». Ainsi, environ 4 310 entreprises d'économie sociale (39 %) existent depuis plus de 30 ans. À l'opposé, 15 % des entreprises d'économie sociale ont été créées dans la dernière décennie (c.-à-d. qu'elles ont moins de 10 ans). On verra aux chapitres 2 et 4 que certains domaines de finalité sociale et secteurs d'activité économique présentent des structures d'âge particulières.

Figure 1.5
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

10. Dans les 5,6 millions de membres ou d'adhérents, un même individu ou une même organisation est compté(e) plusieurs fois s'il ou si elle est membre ou adhérent(e) de plusieurs coopératives financières.

11. Les organisations appartenant à l'administration publique sont considérées comme ne faisant pas partie de l'économie sociale.

Tableau 1.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon diverses caractéristiques, Québec, 2016

	n	%
Âge		
Entreprises de moins de 10 ans	1 683	15,1
Entreprises de 10 à 15 ans	1 204	10,8
Entreprises de 16 à 30 ans	3 959	35,5
Entreprises de plus de 30 ans	4 311	38,6
Nombre de salariés au Québec¹		
Aucun salarié	2 501	22,4
1 à 4 salariés	3 008	27,0
5 à 9 salariés	1 752	15,7
10 à 49 salariés	3 103	27,8
50 à 249 salariés	735	6,6
250 salariés et plus	56	0,5
Taille du revenu^{2,3} annuel		
Revenu de moins de 100 000 \$	2 874	25,8
Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	4 245	38,0
Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	2 643	23,7
Revenu de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	1 000	9,0
Revenu de 10 000 000 \$ et plus	395	3,5
Actif⁴		
Actif de moins de 100 000 \$	3 832	34,3
Actif de 100 000 \$ à 499 999 \$	3 306	29,6
Actif de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	2 331	20,9
Actif de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	1 393	12,5
Actif de 10 000 000 \$ et plus	295	2,6
Ensemble des entreprises	11 157	100,0

1. Inclut les salariés au Québec des filiales de l'entreprise d'économie sociale.
 2. Les revenus incluent les revenus autogénérés, l'aide publique et l'aide privée.
 3. Inclut les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.
 4. Inclut les actifs des filiales de l'entreprise d'économie sociale.
- Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Taille des entreprises

L'économie sociale au Québec comprend de grandes entreprises, mais elle est surtout constituée de petites. Environ 400 entreprises d'économie sociale (4 % des entreprises) ont des revenus annuels supérieurs à 10 M\$, alors qu'environ 7 120 (64 %) ont des revenus inférieurs à 500 000 \$. Seulement une soixantaine d'entreprises d'économie sociale (0,5 %) ont 250 employés salariés ou plus au Québec et environ 7 260 entreprises (65 %) en ont moins de 10, voire aucun. Le chapitre 3 donne plus d'information sur les revenus et les emplois salariés.

En ce qui concerne l'actif des entreprises d'économie sociale, les statistiques indiquent que 64 % des entreprises (environ 7 140) ont un actif inférieur à 500 000 \$ et 21 %, un actif compris entre 500 000 \$ et 2 M\$. Seulement 15 % des entreprises ont un actif de 2 M\$ ou plus.

Notons qu'à l'égard de leur actif, les entreprises d'économie sociale ont une préoccupation particulière qui les distingue des autres types d'entreprises : cet actif a une dimension collective qui dépasse le cadre strict de l'entreprise. L'actif d'une entreprise d'économie sociale est un patrimoine collectif, et un des principes de l'économie sociale est que si jamais l'entreprise cesse d'exister, ce patrimoine doit demeurer collectif et être utilisé fidèlement à la mission de l'organisation l'ayant constitué¹². Ainsi, les statuts ou règlements de l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le solde de l'actif sera distribué à des entreprises ou organisations de l'économie sociale, à des organismes communautaires ou de bienfaisance, ou à des OBNL poursuivant une mission similaire à celle de l'entreprise.

Secteur d'activité économique

Pour le classement d'une entreprise (qu'elle soit d'économie sociale ou autre) dans un secteur économique donné, on se réfère généralement au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui est un système de classification complet, cohérent et reconnu. Dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, les entreprises d'économie sociale ont été classées dans la catégorie du SCIAN correspondant à leur activité principale, c'est-à-dire celle générant le plus de revenus.

12. Dans la Loi sur l'économie sociale, le principe est énoncé ainsi : « Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables. »

Ces catégories SCIAN ont été regroupées de manière à former les 13 secteurs présentés dans le tableau 1.3 et la figure 1.6. La correspondance entre les 13 secteurs économiques utilisés dans le *Portrait* et les codes des industries du SCIAN se trouve à l'annexe C.

Soulignons que le secteur économique dans lequel évolue une entreprise d'économie sociale ne correspond pas forcément au domaine social dans lequel elle poursuit sa mission¹³. En fait, certains types de mission sociale ne pourraient pas constituer des activités économiques au sens du SCIAN parce qu'elles ne sont pas de nature à générer des revenus. C'est le cas, par exemple, de la réinsertion sociale ou de l'alphabétisation. Ainsi, une entreprise qui offre un service de rembourrage de meubles (activité économique) peut embaucher de jeunes décrocheurs dans le but de faciliter leur réinsertion (finalité sociale). Il existe donc, en plus du système catégoriel des secteurs d'activité économique, un système catégoriel des finalités sociales. Nous y reviendrons.

Les trois quarts des entreprises d'économie sociale sont actives dans les cinq secteurs économiques suivants :

- Enseignement, services de garde et assistance sociale (environ 2 500 entreprises)
- Organisations civiques et sociales (environ 2 200 entreprises)
- Habitation et location (environ 1 600 entreprises)
- Arts, culture et médias (environ 1 100 entreprises)
- Loisirs et tourisme (environ 1 100 entreprises)

Le secteur d'activité économique qui comprend le plus d'entreprises est celui de l'enseignement, des services de garde et de l'assistance sociale (23 % des entreprises d'économie sociale). La taille de ce secteur est en bonne partie due au très grand nombre de centres de la petite enfance (CPE). On y trouve aussi des maisons de la famille, des cuisines collectives, des écoles artistiques (musique, danse, etc.) et des associations coopératives d'économie familiale (ACEF), entre autres.

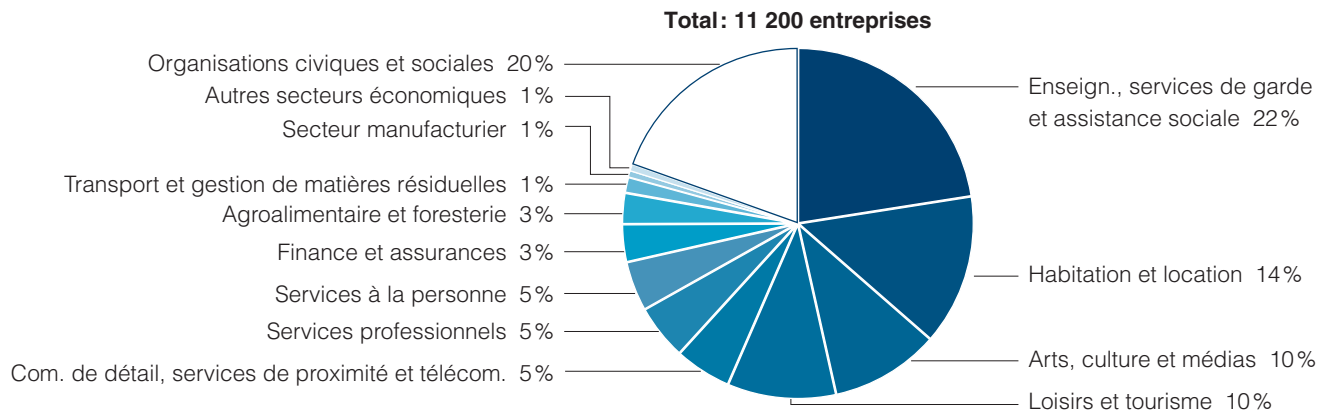
Tableau 1.3
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique et selon le domaine de finalité sociale, Québec, 2016

	n	%
Secteur d'activité économique		
Enseignement, services de garde et assistance sociale	2 512	22,5
Habitation et location	1 553	13,9
Arts, culture et médias	1 124	10,1
Loisirs et tourisme	1 116	10,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	584	5,2
Télécommunications uniquement	57	0,5
Services professionnels	569	5,1
Services à la personne	514	4,6
Finance et assurances	389	3,5
Agroalimentaire et foresterie	320	2,9
Transport et gestion de matières résiduelles	164	1,5
Secteur manufacturier	65	0,6
Organisations civiques et sociales	2 179	19,5
Autres secteurs économiques	69	0,6
Domaine de finalité sociale		
Éducation, formation et services de garde	1 794	16,1
Habitation	1 651	14,8
Santé et conditions de vie	1 521	13,6
Loisirs et tourisme	1 338	12,0
Arts, culture et médias	1 141	10,2
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	770	6,9
Soutien non financier	637	5,7
Services de proximité et alimentaires	608	5,4
Finance	400	3,6
Environnement et dév. durable	363	3,2
Employabilité et réinsertion	361	3,2
Travail	262	2,3
Autres finalités sociales	311	2,8
Ensemble des entreprises	11 157	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

13. Une étude de 2008 concernant l'économie sociale dans la région de Montréal indique que l'activité économique principale et la mission sociale concordent pour environ la moitié des entreprises. Voir Marie J. BOUCHARD (sous la direction de) (2008), *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal, p. 78.

Figure 1.6
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Le deuxième secteur d'importance en termes de nombre d'entreprises est celui des organisations civiques et sociales (20 %). Cette catégorie est beaucoup plus diversifiée que la première. Elle inclut, par exemple, certaines associations régionales ou sectorielles, certaines associations de propriétaires, certaines sociétés d'histoire, certaines associations de défense de droits, certaines associations de protection des animaux ou de la nature, certains groupes de citoyens ou de bénévoles, etc. Il faut mentionner que des organisations comme celles-ci peuvent aussi avoir été classées dans d'autres secteurs économiques. Le secteur de classement dépend de leur principale source de revenus.

Le secteur économique de l'habitation et de la location compte 14 % des entreprises d'économie sociale du Québec. Le noyau du secteur est constitué par les coopératives d'habitation et les OBNL d'habitation.

Le secteur « arts, culture et médias » et le secteur « loisirs et tourisme » comptent chacun 10 % des entreprises d'économie sociale, soit environ 1 120 entreprises chacun. Chacun des huit autres secteurs économiques regroupe moins de 600 entreprises. Ensemble, ces huit secteurs représentent 24 % des entreprises d'économie sociale du Québec.

Domaine de finalité sociale

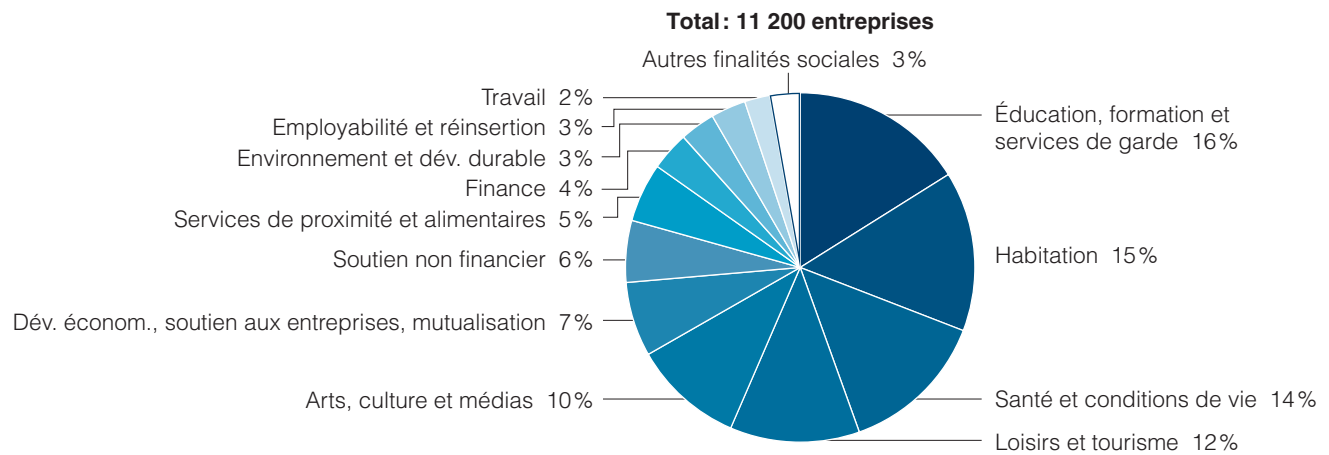
Comme on le voit à la figure 1.7, les 11 200 entreprises d'économie sociale ont été réparties en 13 grands domaines, en fonction de leur finalité sociale¹⁴. On constate que les deux tiers des entreprises poursuivent une finalité sociale qui s'inscrit dans l'un des cinq domaines suivants :

- Éducation, formation et services de garde (environ 1 800 entreprises)
- Habitation (environ 1 700 entreprises)
- Santé et conditions de vie (environ 1 500 entreprises)
- Loisirs et tourisme (environ 1 300 entreprises)
- Arts, culture et médias (environ 1 100 entreprises)

Le domaine le plus important en termes de nombre d'entreprises, soit celui de l'éducation, de la formation et des services de garde, rassemble 16 % des entreprises d'économie sociale du Québec. Ce domaine comprend les CPE, ce qui contribue à expliquer sa grande taille. Le domaine de l'habitation, qui regroupe 15 % des entreprises d'économie sociale, se classe au deuxième rang. On y retrouve les multiples coopératives d'habitation et OBNL d'habitation. Le troisième domaine, « santé et conditions de vie », compte 14 % des entreprises d'économie sociale. Les statistiques relatives à chacun des 13 domaines de finalité sociale sont présentées dans le chapitre 2.

14. La description des 13 domaines de finalité sociale se trouve à l'annexe B.

Figure 1.7
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le domaine de finalité sociale, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

2

LA FINALITÉ SOCIALE ET LE VOLET ASSOCIATIF

2.1 LA FINALITÉ SOCIALE

Comme bien d'autres entreprises, les entreprises d'économie sociale produisent ou vendent des biens ou des services. Elles se distinguent, toutefois, par le fait que cette activité marchande n'est pas une fin en soi et a pour objectif de répondre aux besoins des membres ou à des besoins sociaux, comme la création d'emplois, le maintien de services de proximité, l'intégration socioprofessionnelle ou la préservation de la vie culturelle locale. C'est ce qu'on appelle la finalité sociale des entreprises, une finalité qui « n'est pas centrée sur le profit pécuniaire »¹, et qui porte sur l'amélioration des conditions sociales, économiques, culturelles, communautaires, de santé ou environnementale des membres de l'entreprise, de la collectivité ou d'une clientèle en particulier.

La poursuite d'une finalité sociale est une condition fondamentale pour qu'une entreprise soit considérée comme appartenant à l'économie sociale. Toutes les coopératives et mutuelles, sans exception, poursuivent une finalité sociale. En effet, les lois régissant les coopératives et mutuelles prévoient explicitement que celles-ci doivent répondre aux besoins de leurs membres^{2,3}. En ce qui concerne les OBNL, une grande partie d'entre eux, mais pas tous, ont une finalité sociale ; cette finalité correspond à ce que les OBNL nomment leur « mission ».

Les finalités sociales poursuivies par les coopératives, les OBNL et les mutuelles sont très diversifiées : il peut s'agir, par exemple, d'offrir des emplois à des travailleurs handicapés tout en exploitant un atelier de reliure de livres, d'offrir aux familles des services de garde d'enfants dans un centre de la petite enfance, d'offrir du logement aux membres d'une coopérative d'habitation, d'exploiter un poste d'essence dans une localité où il n'y a aucune entreprise pétrolière qui offre ce service, d'exploiter une forêt tout en offrant des emplois de qualité aux travailleurs, etc.

Aux fins du *Portrait statistique 2016*, les 11 200 entreprises d'économie sociale ont été réparties en 13 grands domaines de finalité sociale⁴. (Ces domaines sont décrits à l'annexe B.)

Éducation, formation et services de garde

Ce domaine social regroupe environ 1 790 entreprises, dont la grande majorité sont des OBNL. Ces entreprises comptent environ 347 000 membres ou adhérents (que ceux-ci soient des individus ou des organisations) et 44 900 employés salariés (soit 20% des salariés de l'économie sociale québécoise). La grande majorité (78%) des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée à l'éducation, à la formation ou aux services de garde ont été créées il y a plus de 15 ans.

1. *Loi sur l'économie sociale* (RLRQ, chapitre E-1.1.1)

2. Dans le domaine coopératif, on parle de « l'objet » d'une coopérative plutôt que de sa « finalité ». L'« objet » d'une coopérative doit être mentionné dans les documents de constitution de l'organisme.

3. La Loi sur les coopératives précise qu'une coopérative « est une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative ».

4. Une entreprise d'économie sociale peut avoir des finalités sociales se rattachant à plus d'un des 13 domaines. Dans un tel cas, l'entreprise a été classée dans le domaine qui reflète le mieux sa raison d'être ou son objectif ultime.

Tableau 2.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le domaine de finalité sociale et le type d'entreprise, Québec, 2016

Finalité sociale	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Éducation, formation et services de garde	1 726	20,5	68	2,8	–	–	1 794	16,1
Habitation	488	5,8	1 162	48,2	–	–	1 651	14,8
Santé et conditions de vie	1 354	16,1	168	7,0	–	–	1 521	13,6
Loisirs et tourisme	1 286	15,3	52	2,2	–	–	1 338	12,0
Arts, culture et médias	1 080	12,9	62	2,6	–	–	1 141	10,2
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	461	5,5	308	12,8	1	0,3	770	6,9
Soutien non financier	627	7,5	10*	0,4*	–	–	637	5,7
Services de proximité et alimentaires	318	3,8	288	12,0	1	0,3	608	5,4
Finance	50**	0,6**	7	0,3	342	99,0	400	3,6
Environnement et dév. durable	321	3,8	42	1,7	–	–	363	3,2
Employabilité et réinsertion	347	4,1	14	0,6	–	–	361	3,2
Travail	43*	0,5*	217	9,0	1	0,4	262	2,3
Autres finalités sociales	300	3,6	11**	0,5**	–	–	311	2,8
Total	8 402	100,0	2 409	100,0	346	100,0	11 157	100,0

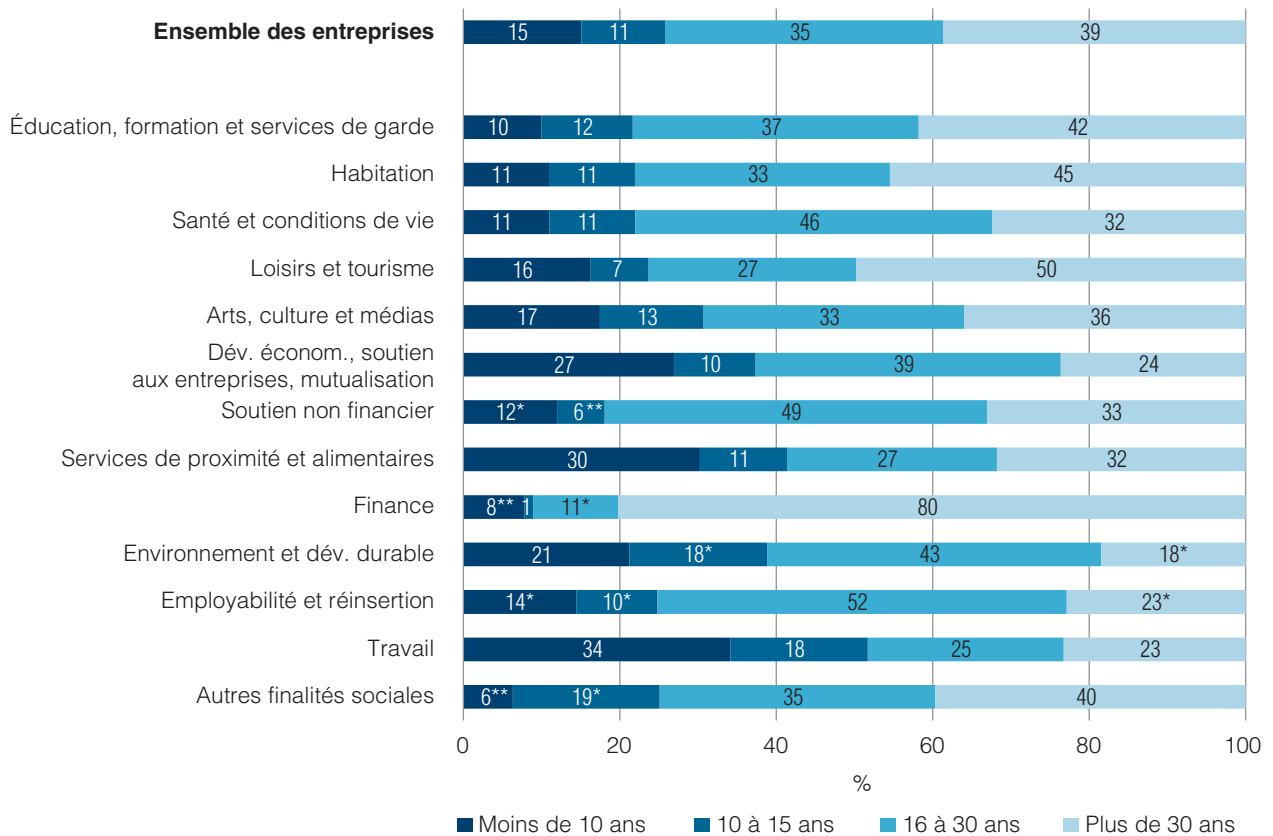
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 2.1

Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Habitation

L'habitation est un domaine important : il compte environ 1 650 entreprises, dont la grande majorité sont des coopératives (1 160)⁵. Ces entreprises sont au service d'environ 46 000 membres ou adhérents et génèrent environ 4 200 emplois salariés. L'essentiel de ces emplois se trouve dans des OBNL (tableau 2.3). Les trois quarts (78 %) des entreprises peuvent être qualifiées de matures puisqu'elles existent depuis plus de 15 ans.

Santé et conditions de vie

Le domaine « santé et conditions de vie » se distingue par le grand nombre de membres ou d'adhérents (2 millions) qui bénéficient des biens et services, lesquels sont offerts par quelque 1 520 entreprises, principalement des OBNL. Le domaine compte 27 000 salariés et la grande majorité des entreprises (78 %) ont plus de 15 ans d'existence.

5. Les autres entreprises sont des OBNL. Elles sont environ 490 et la plupart sont ce qu'on appelle des « OSBL d'habitation ». Le Réseau québécois des OSBL d'habitation définit l'OSBL d'habitation comme un organisme privé qui a pour mission d'offrir du logement abordable et sécuritaire à des personnes à faible revenu. Selon le Réseau, il y a plus de 1 000 OSBL d'habitation au Québec. Toutefois, ils ne sont pas tous des entreprises d'économie sociale.

Loisirs et tourisme

Les loisirs et le tourisme constituent un univers composé de 1 340 entreprises, de 1,6 million de membres ou d'adhérents et d'environ 19 400 travailleurs salariés. Les trois quarts des entreprises qui poursuivent ce genre de finalité sociale existent depuis plus de 15 ans et elles ont la forme d'OBNL dans la très grande majorité des cas.

Arts, culture et médias

Quelque 1 100 entreprises poursuivent une finalité sociale liée aux arts, à la culture ou aux médias. Environ 496 000 membres ou adhérents sont rattachés à ces entreprises, qui sont principalement des OBNL. Le domaine « arts, culture et médias » comprend 18 % d'entreprises ayant moins de 10 ans, 13 % d'entreprises âgées de 10 à 15 ans et 69 % d'entreprises ayant plus de 15 ans.

Soutien non financier

Le soutien non financier consiste à offrir des services d'accompagnement, d'écoute ou d'autres formes de soutien non pécuniaire à des clientèles ciblées, par exemple les personnes âgées, les parents d'enfants malades, les immigrants, les jeunes, etc. Il existe au Québec environ 640 entreprises d'économie sociale dont la finalité est axée sur le soutien non financier et elles regroupent environ un million de membres ou d'adhérents. Ce domaine compte environ 5 700 salariés et il est composé à 82 % d'entreprises ayant plus de 15 ans d'existence.

Finance

Les services financiers constituent le domaine social qui comporte le plus de membres ou d'adhérents. Sur les 13,4 millions de membres d'entreprises d'économie sociale au Québec, environ la moitié (6,5 millions) sont rattachés aux coopératives financières et mutuelles d'assurance. Outre ces dernières (au nombre d'environ 340), le domaine comprend aussi quelques OBNL et coopératives non financières. Le domaine « finance » est celui affichant la plus grande part d'entreprises de plus de 15 ans : 91 %. Au Québec, environ 45 200 salariés travaillent dans des entreprises d'économie sociale axées sur les services financiers.

Services de proximité et alimentaires

Ce domaine social compte environ 600 entreprises (320 OBNL et 290 coopératives environ) qui représentent ensemble 809 000 membres ou adhérents. Le domaine se caractérise par sa forte proportion (30 %) de jeunes entreprises (c'est-à-dire ayant moins de 10 ans d'existence). On y trouve 22 100 salariés.

Environnement et développement durable

Dans ce domaine, on compte environ 360 entreprises (surtout des OBNL) qui représentent ensemble 51 000 membres ou adhérents et génèrent environ 4 500 emplois salariés. Les entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée à l'environnement ou au développement durable sont disséminées dans une diversité de secteurs économiques : environ 60⁶ évoluent dans le secteur de l'agroalimentaire et la foresterie, environ 140⁷ dans le secteur des organisations civiques et sociales, et environ 70 dans le secteur des services professionnels ; les autres entreprises se répartissent dans les secteurs économiques de la culture ; du transport et de la gestion de matières résiduelles ; du commerce de détail et des services de proximité ; et des loisirs et du tourisme (tableau 2.5).

Développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation

Ce domaine regroupe une diversité de finalités sociales. Il peut s'agir de soutenir le développement économique d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique donnée ; de soutenir les entreprises en leur offrant des services collectifs facilitant leurs activités de production ou de mise en marché ; ou de mutualiser des services ou des biens pour des membres individuels, des entreprises ou une communauté (par exemple en exploitant un service de prêt ou de location d'équipements ou de main-d'œuvre, en offrant un accès à un atelier de production, ou en entretenant un terrain ou une route privée au bénéfice d'un groupe de propriétaires). Environ 770 entreprises (460 OBNL et 310 coopératives approximativement) composent ce domaine et elles ont à leur emploi 10 600 salariés. Le quart (27 %) des entreprises ont moins de 10 ans. Environ 156 000 membres ou adhérents bénéficient des services en développement économique, en soutien aux entreprises et en mutualisation.

6. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

7. *Idem.*

Employabilité et réinsertion

Environ 360 entreprises (essentiellement des OBNL) ont une finalité sociale liée à l'employabilité ou à la réinsertion sociale des individus. Elles comptent environ 82 000 membres ou adhérents. La main-d'œuvre active dans ce domaine comprend environ 10 400 salariés. Les trois quarts des entreprises sont âgées de plus de 15 ans. Les entreprises qui visent l'employabilité ou la réinsertion sociale sont actives notamment dans les secteurs économiques « enseignement, services de garde et assistance sociale » (environ 130⁸ entreprises) et « services professionnels » (environ 70⁹).

Travail

Ces entreprises poursuivent une finalité sociale qui consiste à offrir du travail ou des emplois à leurs membres. L'entreprise prend le plus souvent la forme d'une coopérative de travail¹⁰. Environ 220 des 260 entreprises du domaine « travail » sont des coopératives, lesquelles sont au service d'à peu près 15 000 membres ou adhérents. Le tiers (34 %) des entreprises ont moins de 10 ans, ce qui fait du domaine « travail » un de ceux comptant la plus forte proportion de jeunes entreprises. Les quelque 260 entreprises sont disséminées dans une diversité de secteurs économiques, dont les services professionnels (environ 60 entreprises), l'agroalimentaire et la foresterie (environ 60), le transport et la gestion de matières résiduelles (environ 40¹¹), le commerce de détail et les services de proximité (environ 40¹²) et le secteur manufacturier (environ 15).

8. *Idem.*

9. *Idem.*

10. Une coopérative de travail est une entreprise gérée démocratiquement par ses membres travailleurs qui en sont les propriétaires. Elle regroupe exclusivement des personnes physiques, et son but principal est de fournir à ses membres des emplois en générant des activités économiques. Les membres sont donc salariés de cette coopérative. (www.boussoleentrepreneuriale.com/coop-travail/)

11. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

12. *Idem.*

Tableau 2.2

Répartition des membres ou adhérents des entreprises d'économie sociale selon la finalité sociale des entreprises, Québec, 2016

Finalité sociale	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	Nombre de membres ou d'adhérents	%	Nombre de membres ou d'adhérents	%	Nombre de membres ou d'adhérents	%	Nombre de membres ou d'adhérents	%
Éducation, formation et services de garde	327 306*	7,3**	19 883*	0,8*	—	—	347 189*	2,6*
Habitation	15 751*	0,4*	30 321*	1,3*	—	—	46 071	0,3*
Santé et conditions de vie	1 633 780	36,5**	381 066	15,8	—	—	2 014 847	15,0
Loisirs et tourisme	727 411**	16,2**	905 394	37,6	—	—	1 632 804	12,2
Arts, culture et médias	407 503**	9,1**	88 729*	3,7*	—	—	496 232**	3,7**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	49 739	1,1**	106 535	4,4	18	—	156 291	1,2
Soutien non financier	982 002**	21,9**	65 152*	2,7*	—	—	1 047 154**	7,8**
Services de proximité et alimentaires	44 004*	1,0*	764 602	31,8	280	—	808 887	6,0
Finance	445**	0,0**	188	0,0	6 516 618	100,0	6 517 251	48,6
Environnement et dév. durable	39 685*	0,9**	10 883**	0,5**	—	—	50 568*	0,4*
Employabilité et réinsertion	80 739**	1,8**	1 096	0,1	—	—	81 835**	0,6**
Travail	3 772**	0,1**	11 549	0,5	11	—	15 331	0,1
Autres finalités sociales	167 912**	3,8**	22 337	0,9	—	—	190 249**	1,4**
Total	4 480 046*	100,0	2 407 735	100,0	6 516 927	100,0	13 404 708	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.3

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon la finalité sociale des entreprises, Québec, 2016

Finalité sociale	OBNL		Coopératives et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%
Éducation, formation et services de garde	43 897	32,5	1 046**	1,2**	44 943	20,4
Habitation	3 903*	2,9*	320	0,4	4 223	1,9
Santé et conditions de vie	21 944	16,2	5 063	6,0	27 007	12,3
Loisirs et tourisme	18 664	13,8	706	0,8	19 370	8,8
Arts, culture et médias	14 901**	11,0**	228	0,3	15 129**	6,9**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	3 704	2,7	6 944	8,2	10 648	4,8
Soutien non financier	5 432	4,0	224*	0,3*	5 656	2,6
Services de proximité et alimentaires	1 672	1,2	20 394	24,1	22 066	10,0
Finance	589**	0,4**	44 594	52,7	45 184	20,5
Environnement et dév. durable	4 124*	3,1*	342	0,4	4 465*	2,0*
Employabilité et réinsertion	10 299	7,6	61	0,1	10 360	4,7
Travail	5 051	3,7	4 742	5,6	9 793	4,5
Autres finalités sociales	1 103	0,8	35*	0,0*	1 138	0,5
Total	135 284	100,0	84 698	100,0	219 982	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Il s'agit des salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.4

Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Entreprises de moins de 10 ans		Entreprises de 10 à 15 ans		Entreprises de 16 à 30 ans		Entreprises de plus de 30 ans		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Éducation, formation et services de garde	180*	10,0	209	11,6	656	36,6	750	41,8	1 794	100,0
Habitation	181	11,0	182	11,0	537	32,6	751	45,5	1 651	100,0
Santé et conditions de vie	168	11,0	167*	11,0	695	45,7	493	32,4	1 521	100,0
Loisirs et tourisme	218	16,3	99	7,4	355	26,5	666	49,8	1 338	100,0
Arts, culture et médias	199	17,5	151	13,3	379	33,2	411	36,0	1 141	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	207	26,9	80	10,4	300	39,0	182	23,7	770	100,0
Soutien non financier	77**	12,0*	39**	6,0**	311	48,9	211	33,1	637	100,0
Services de proximité et alimentaires	184	30,2	68	11,1	163	26,8	193	31,8	608	100,0
Finance	31**	7,8**	4	1,1	43*	10,8*	321	80,2	400	100,0
Environnement et dév. durable	77*	21,2	64*	17,6*	155	42,7	67*	18,5*	363	100,0
Employabilité et réinsertion	52*	14,4*	38*	10,4*	189	52,3	83*	22,9*	361	100,0
Travail	89	34,1	46	17,6	66	25,0	61	23,3	262	100,0
Autres finalités sociales	20**	6,4**	58*	18,8*	110	35,2	123*	39,7	311	100,0
Ensemble des entreprises	1 683	15,1	1 204	10,8	3 959	35,5	4 311	38,6	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.5

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Enseign., services de garde et assistance sociale	Habitation et location	Arts, culture et médias	Loisirs et tourisme	Com. de détail, services de proximité et télécom.	Services professionnels	Services à la personne	Finance et assurances	Agroalimentaire et foresterie	Transport et gestion de matières résiduelles	Secteur manufacturier	Organisations civiques et sociales	Autres secteurs économiques	Total
	n													
Éducation, formation et services de garde	1 430	2**	63**	44**	14**	41**	7**	–	2**	2**	2**	177*	9**	1 794
Habitation	45*	1 383	1	58*	–	7**	99	–	–	–	–	54**	2	1 651
Santé et conditions de vie	454	14**	9**	63*	38*	35**	292	–	4	30**	1	577	4**	1 521
Loisirs et tourisme	98*	7**	70*	862	12**	23**	–	–	32*	2**	–	226	6**	1 338
Arts, culture et médias	29*	21**	877	29*	35**	22**	2**	–	–	–	5**	122	–	1 141
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	6**	115	34**	12**	50	195	6*	11**	98	36*	10**	180	18	770
Soutien non financier	211	1**	10**	4**	1	12**	43*	–	5**	0	2**	344	4**	637
Services de proximité et alimentaires	71*	5**	14**	5**	330	8**	14**	1	52*	10*	–	90*	8**	608
Finance	–	1	–	9**	3**	5**	–	376	1	–	–	4**	–	400
Environnement et dév. durable	13**	1	22**	16**	20**	71	–	–	57*	15**	3	135*	9**	363
Employabilité et réinsertion	134*	–	–	1*	33*	74*	34**	–	6**	13*	28**	37*	–	361
Travail	7*	1	15**	8	36*	60	10	1	62	39*	15	7**	1	262
Autres finalités sociales	15**	–	6**	5**	10**	16**	8**	–	2**	16**	–	226	6**	311
Ensemble des entreprises	2 512	1 553	1 124	1 116	584	569	514	389	320	164	65	2 179	69	11 157

Tableau 2.5 (suite)

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Enseign., services de garde et assistance sociale	Habitation et location	Arts, culture et médias	Loisirs et tourisme	Com. de détail, services de proximité et télécom.	Services professionnels	Services à la personne	Finance et assurances	Agroalimentaire et foresterie	Transport et gestion de matières résiduelles	Secteur manufacturier	Organisations civiques et sociales	Autres secteurs économiques	Total
	%													
Éducation, formation et services de garde	79,7	0,1**	3,5**	2,4**	0,8**	2,3**	0,4**	–	0,1**	0,1**	0,1**	9,8	0,5**	100,0
Habitation	2,7*	83,8	0,1	3,5*	–	0,4**	6,0	–	–	–	–	3,3**	0,1	100,0
Santé et conditions de vie	29,9	0,9**	0,6**	4,1*	2,5*	2,3**	19,2	–	0,2	2,0**	0,1	37,9	0,3**	100,0
Loisirs et tourisme	7,3	0,5**	5,3*	64,4	0,9**	1,7**	–	–	2,4*	0,2**	–	16,9	0,5**	100,0
Arts, culture et médias	2,5*	1,8**	76,9	2,6*	3,0**	1,9**	0,2**	–	–	–	0,4**	10,6	0,0	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	0,7**	15,0	4,5**	1,5**	6,5	25,3	0,8*	1,4**	12,7	4,6*	1,2**	23,4	2,3	100,0
Soutien non financier	33,1	0,2**	1,6**	0,7**	0,2	1,9**	6,7*	–	0,7**	–	0,4**	53,9	0,7**	100,0
Services de proximité et alimentaires	11,6*	0,8**	2,3**	0,8**	54,3	1,3**	2,3**	0,2	8,5*	1,6*	–	14,8	1,4**	100,0
Finance	–	0,3	–	2,3**	0,9**	1,2**	–	93,9	0,3	–	–	1,1**	–	100,0
Environnement et dév. durable	3,5**	0,3	6,2**	4,5**	5,6*	19,6	–	–	15,7	4,2**	0,7	37,3	2,4**	100,0
Employabilité et réinsertion	37,2	–	–	0,3*	9,2*	20,6*	9,4*	–	1,6**	3,6*	7,6**	10,3*	–	100,0
Travail	2,5*	0,4	5,9**	3,0	13,7*	23,0	3,7	0,5	23,5	15,0*	5,7	2,7**	0,4	100,0
Autres finalités sociales	4,9**	–	1,9**	1,5**	3,4**	5,0**	2,7**	–	0,7**	5,1**	–	72,8	2,0**	100,0
Ensemble des entreprises	22,5	13,9	10,1	10,0	5,2	5,1	4,6	3,5	2,9	1,5	0,6	19,5	0,6	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

2.2 LES MEMBRES OU ADHÉRENTS

Vu leur dimension collective, la plupart des entreprises d'économie sociale ont un fonctionnement qui implique la présence de membres ou d'adhérents¹³ qui bénéficient des biens ou services, qui tirent avantage de l'activité marchande qu'exerce l'entreprise autour de ceux-ci ou encore qui, simplement, appuient la mission sociale de l'entreprise. Il existe aussi des entreprises d'économie sociale dont les seuls membres sont ceux siégeant au conseil d'administration.

Comme on le voit au tableau 2.6, 71 % des entreprises d'économie sociale ont des membres ou des adhérents en dehors de ceux qui composent leur conseil d'administration. Selon sa vocation, une entreprise d'économie sociale peut avoir pour membres des individus, des organisations, ou les deux. Ainsi, une coopérative de producteurs agroalimentaires aura pour membres des organisations, alors qu'une coopérative d'habitation aura pour membres des individus.

Tableau 2.6
Part des entreprises d'économie sociale ayant des membres ou adhérents¹, selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Entreprises sans membres ou adhérents (en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration)		Entreprises avec membres ou adhérents (en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration)		Total	
	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	821	32,7	1 692	67,3	2 512	100,0
Habitation et location	503	32,4	1 050	67,6	1 553	100,0
Arts, culture et médias	519	46,2	605	53,8	1 124	100,0
Loisirs et tourisme	363	32,5	754	67,5	1 116	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	171	29,2	414	70,8	584	100,0
Services professionnels	217	38,2	352	61,8	569	100,0
Services à la personne	144	28,1	370	71,9	514	100,0
Finance et assurances	32**	8,1**	357	91,9	389	100,0
Agroalimentaire et foresterie	73	22,7	248	77,3	320	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	69*	42,0	95*	58,0	164	100,0
Secteur manufacturier	26**	39,5**	39	60,5	65	100,0
Organisations civiques et sociales	312	14,3	1 867	85,7	2 179	100,0
Autres secteurs économiques	34*	48,8	35	51,2	69	100,0
Ensemble des entreprises	3 282	29,4	7 875	70,6	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

13. Les adhérents peuvent être, par exemple, des usagers qui n'ont pas le statut de membre.

Treize millions de membres ou d'adhérents

Au Québec, les entreprises d'économie sociale représentent, ensemble, 13,4 millions de membres ou d'adhérents, soit 12,8 millions de membres ou d'adhérents individuels¹⁴, et environ 626 000 membres ou adhérents qui sont des organisations¹⁵ (tableau 2.7). Les organisations membres d'entreprises d'économie sociale peuvent être, par exemple, des associations, des entreprises ou des municipalités.

Sur les 12,8 millions de membres individuels, 6,1 millions sont rattachés à des coopératives financières et des mutuelles d'assurance; 4,4 millions, à des OBNL; et 2,4 millions, à des coopératives non financières.

Lorsqu'on exclut les entreprises qui n'ont pas de membres ou d'adhérents en dehors de ceux composant le conseil d'administration, le nombre moyen de membres ou d'adhérents par entreprise est d'environ 1 700. Ce nombre moyen est particulièrement élevé chez les entreprises du secteur économique « finance et assurances » (environ 18 300 membres par entreprise). À l'inverse, le nombre moyen de membres par entreprise est faible chez les entreprises du secteur « habitation et location » (environ 40 membres) et du secteur manufacturier (environ 70 membres).

Le lien unissant les entreprises à leurs membres ou adhérents

La nature du lien qui existe entre l'entreprise d'économie sociale et ses membres ou adhérents varie selon la vocation de l'entreprise. On distingue généralement quatre types de liens différents.

Membres acheteurs ou consommateurs: Les membres ou adhérents achètent ou consomment les biens ou services de l'entreprise; ils en sont les clients ou les usagers. Une librairie coopérative en milieu universitaire, un OBNL offrant de l'aide à domicile aux personnes âgées ou encore une caisse populaire sont des exemples d'entreprises ayant

un tel lien avec leurs membres ou adhérents. Ce type de lien est celui qui prévaut pour la moitié (51 %) des entreprises d'économie sociale. Dans le cas particulier des coopératives financières et des mutuelles, c'est 99 % des entreprises qui ont ce type de lien avec leurs membres ou adhérents (tableau 2.8).

Membres travailleurs: Les membres ou adhérents travaillent dans l'entreprise; ils y sont employés, stagiaires ou bénévoles. Une coopérative de travail est un exemple d'entreprise entretenant un tel lien avec ses membres ou adhérents. Ce type de lien est celui qui prévaut pour 7 % des entreprises d'économie sociale. La proportion est de 11 % dans le cas des coopératives non financières (figure 2.3).

Membres fournisseurs: Les membres ou adhérents vendent leur production par le biais de l'entreprise. Certaines coopératives agricoles peuvent par exemple avoir un tel lien avec leurs membres ou adhérents. Ce type de lien est celui qui prévaut chez 1 % des entreprises d'économie sociale. La proportion est de 3 % dans le cas des coopératives non financières (figure 2.3).

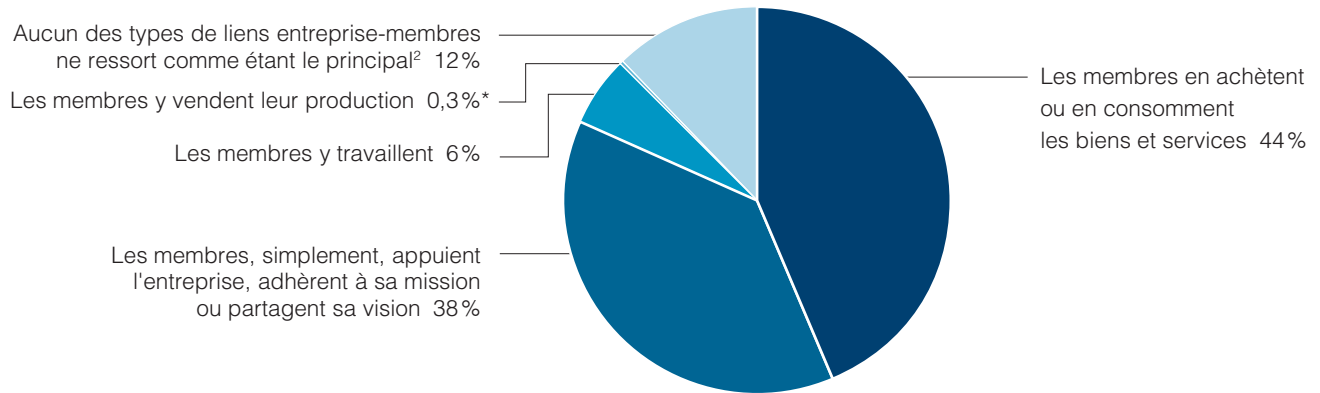
Membres supporteurs: Les membres ou adhérents appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision, mais sans entretenir un des trois types de liens mentionnés précédemment. Par exemple, une organisation qui œuvre à la préservation de la faune en milieux humides pourrait avoir un tel lien avec ses membres ou adhérents. Ce type de lien est celui qui prévaut pour 31 % des entreprises d'économie sociale. Dans le cas des OBNL, c'est 38 % des entreprises qui sont dans cette situation (figure 2.2).

Par ailleurs, il existe environ 800 entreprises d'économie sociale (soit 10 % des entreprises avec membres ou adhérents) qui entretiennent en même temps différents types de liens vis-à-vis de leurs membres, sans qu'aucun type en particulier s'applique à la majorité d'entre eux.

14. Dans les 12,8 millions de membres individuels, un même individu est compté plusieurs fois s'il est membre de plusieurs entreprises d'économie sociale.

15. Dans les 626 000 membres organisationnels, une même organisation est comptée plusieurs fois si elle est membre de plusieurs entreprises d'économie sociale.

Figure 2.2

Répartition des OBNL¹ d'économie sociale selon le principal type de lien les unissant à leurs membres, Québec, 2016

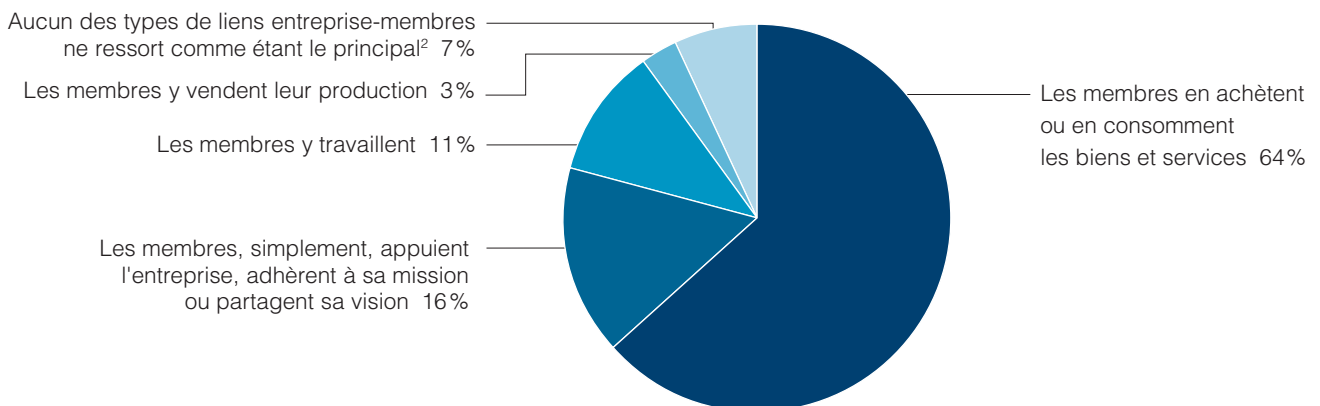
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. OBNL ayant des membres en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

2. Il est possible, par exemple, que dans le cas d'un OBNL ayant plusieurs types de membres, aucun type de lien ne ressorte comme étant le principal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 2.3

Répartition des coopératives non financières¹ selon le principal type de lien les unissant à leurs membres, Québec, 2016

1. Coopératives non financières ayant des membres en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

2. Il est possible, par exemple, que dans le cas d'une coopérative ayant plusieurs types de membres, aucun type de lien ne ressorte comme étant le principal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.7

Nombre de membres ou d'adhérents des entreprises¹ d'économie sociale selon le type d'entreprise et le secteur d'activité économique, Québec, 2016

Type d'entreprise	Membres ou adhérents individuels		Membres qui sont des OBNL, coopératives ou mutuelles		Membres qui sont des organisations autres que des OBNL, coopératives ou mutuelles		Tous les types de membres ou d'adhérents	
	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise
OBNL	4 350 028*	766*	50 507	9	79 512**	14**	4 480 046*	789*
Coopératives non financières	2 376 503	1 284	6 771	4	24 460	13	2 407 735	1 300
Coopératives financières et mutuelles	6 051 717	17 548	68 507	199	396 703	1 150	6 516 927	18 897
Secteur d'activité économique								
Enseignement, services de garde et assistance sociale	421 789*	249	8 982**	5**	1 043*	1*	431 813*	255
Habitation et location	42 520	41	1 684**	2**	1 509*	1*	45 713	44
Arts, culture et médias	252 860**	418**	5 212*	9*	5 013	8	263 086*	435*
Loisirs et tourisme	286 521	380	2 177**	3**	968**	1**	289 666	384
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	1 796 187	4 344	1 345**	3**	6 869	17	1 804 401	4 364
Services professionnels	1 351 119	3 843	4 190*	12*	6 328*	18*	1 361 637	3 873
Services à la personne	477 086	1 290	814*	2*	469	1	478 369	1 293
Finance et assurances	6 052 166	16 950	68 585	192	396 924	1 112	6 517 675	18 254
Agroalimentaire et foresterie	120 937*	488*	1 080	4	13 075	53	135 091*	546*
Transport et gestion de matières résiduelles	33 740**	355**	118**	1**	1 007*	11*	34 866**	367**
Secteur manufacturier	2 584*	66	100**	3**	80**	2**	2 764*	71
Organisations civiques et sociales	1 930 376**	1 034**	31 313	17	65 073**	35**	2 026 762**	1 086**
Autres secteurs économiques	10 364**	294**	183**	5**	2 319**	66**	12 866**	365**
Total	12 778 248	1 623	125 785	16	500 675	64	13 404 708	1 702

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.8
Répartition des entreprises¹ d'économie sociale selon le principal type de lien les unissant à leurs membres ou adhérents,
Québec, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises								
Les membres y travaillent	367	6,5	194	10,5	–	–	561	7,1
Les membres y vendent leur production	19*	0,3*	58	3,1	–	–	77	1,0
Les membres en achètent ou en consomment les biens et services	2 479	43,7	1 177	63,5	342	99,3	3 998	50,8
Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision	2 129	37,5	299	16,1	–	–	2 428	30,8
Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal	684	12,0	124	6,7	3	0,7	811	10,3
Total	5 679	100,0	1 852	100,0	345	100,0	7 875	100,0
	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise
	n							
Membres des entreprises								
Les membres y travaillent	35 831	98	9 019	46	–	–	44 851	80
Les membres y vendent leur production	1 559**	81*	14 457	251	–	–	16 016	208
Les membres en achètent ou en consomment les biens et services	2 534 931	1 023	2 225 733	1 892	6 516 909	19 037	11 277 573	2 821
Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision	1 573 052**	739**	52 057	174	–	–	1 625 109	669
Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal	334 673*	489*	106 469	856	18	7	441 160	544
Ensemble des entreprises	4 480 046*	789*	2 407 735	1 300	6 516 927	18 897	13 404 708	1 702

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.9

Répartition des entreprises¹ d'économie sociale selon le principal type de lien les unissant à leurs membres ou adhérents, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Les membres y travaillent		Les membres y vendent leur production		Les membres en achètent ou en consomment les biens et services		Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision		Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	83*	4,9*	–	–	1 078	63,8	389	23,0	141	8,4	1 691	100,0
Habitation et location	48*	4,6*	2**	0,2**	756	72,1	210	20,0	34*	3,2*	1 050	100,0
Arts, culture et médias	62*	10,3*	5**	0,8**	147*	24,4	306	50,7	84	14,0	605	100,0
Loisirs et tourisme	23*	3,0*	–	–	502	66,6	167	22,2	62	8,2	754	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	44*	10,6*	21**	5,0**	238	57,5	73*	17,6*	38	9,2	413	100,0
Services professionnels	55*	15,7*	10**	3,0**	74	21,0	157	44,7	55*	15,7*	352	100,0
Services à la personne	32*	8,8*	–	–	159	42,9	106	28,5	73*	19,8*	370	100,0
Finance et assurances	–	–	–	–	345	96,5	8**	2,3**	4*	1,2*	357	100,0
Agroalimentaire et foresterie	43	17,4	24	9,8	118	47,5	37	14,9	25*	10,3*	248	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	15*	15,5*	9*	9,2*	23**	23,9*	31**	32,6**	18*	18,8*	95*	100,0
Secteur manufacturier	21	53,9	1	3,1	5**	12,0**	7**	17,4*	5**	13,7**	39	100,0
Organisations civiles et sociales	134	7,2	5**	0,3**	533	28,5	925	49,6	270	14,4	1 867	100,0
Autres secteurs économiques	1	3,4	–	–	22	61,5	12**	35,1*	–	–	35	100,0
Ensemble des entreprises	561	7,1	77	1,0	3 998	50,8	2 428	30,8	811	10,3	7 875	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.10

Répartition des entreprises¹ d'économie sociale selon le principal type de lien les unissant à leurs membres ou adhérents, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Les membres y travaillent		Les membres y vendent leur production		Les membres en achètent ou en consomment les biens et services		Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision		Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Éducation, formation et services de garde	56**	5,0**	7**	0,6**	794	71,1	164	14,7	96*	8,6*	1 117	100,0
Habitation	46*	4,3*	–	–	722	66,6	247	22,8	68*	6,3*	1 084	100,0
Santé et conditions de vie	99	7,9	–	–	567	45,1	421	33,5	170	13,5	1 257	100,0
Loisirs et tourisme	25*	2,7*	2**	0,3**	582	63,6	219	23,9	87*	9,5*	915	100,0
Arts, culture et médias	42*	6,5*	9**	1,4**	96	14,8	390	60,3	109	16,9	646	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	12*	2,0*	38	6,4	287	48,8	203	34,6	48*	8,2*	588	100,0
Soutien non financier	35**	5,9**	2**	0,3**	206	34,9	263	44,5	85*	14,4*	590	100,0
Services de proximité et alimentaires	62*	14,4*	7**	1,6**	258	59,6	69*	16,0*	36	8,4	432	100,0
Finance	1	0,3	–	–	345	96,7	7**	2,0**	4	1,0	356	100,0
Environnement et dév. durable	18**	7,0**	–	–	62*	24,2*	148	57,9	28*	10,9*	256	100,0
Employabilité et réinsertion	63**	33,0*	–	–	43*	22,8*	47*	25,0*	36**	19,2*	189	100,0
Travail	93	53,4	12*	6,6*	20*	11,2*	29*	16,3*	22*	12,5*	175	100,0
Autres finalités sociales	9**	3,2**	–	–	17**	6,2**	221	82,3	22**	8,2**	269	100,0
Ensemble des entreprises	561	7,1	77	1,0	3 998	50,8	2 428	30,8	811	10,3	7 875	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 2.11

Nombre de membres ou d'adhérents des entreprises¹ d'économie sociale selon le principal type de lien unissant l'entreprise à ses membres ou adhérents, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Les membres y travaillent		Les membres y vendent leur production		Les membres en achètent ou en consomment les biens et services	
	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise
Enseignement, services de garde et assistance sociale	6 943**	84*	–	–	245 524	228
Habitation et location	1 179*	25	26**	15	31 454*	42*
Arts, culture et médias	7 259**	117**	317*	70	57 951**	393*
Loisirs et tourisme	1 554**	68*	–	–	233 997	466
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	2 028*	46	1 050*	50	1 752 359	7 374
Services professionnels	2 466**	45**	148**	14*	1 338 128	18 130
Services à la personne	3 078*	95	–	–	365 020	2 302
Finance et assurances	–	–	–	–	6 517 144	18 905
Agroalimentaire et foresterie	2 322*	54	13 342	547	108 734*	924*
Transport et gestion de matières résiduelles	1 599**	109**	453*	52	2 889**	127**
Secteur manufacturier	1 559	74	25	21	401**	85*
Organisations civiques et sociales	14 826*	110	654**	134**	612 312**	1 150**
Autres secteurs économiques	38	32	–	–	11 662**	538**
Ensemble des secteurs	44 851	80	16 016	208	11 277 573	2 821

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision		Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal		Ensemble des entreprises		Secteur d'activité économique
Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	
102 419**	264**	76 927**	544**	431 813*	255	Enseignement, services de garde et assistance sociale
12 066*	58	988*	29	45 713	44	Habitation et location
106 569**	348**	90 989**	1 078**	263 086*	435*	Arts, culture et médias
38 630**	231**	15 484*	251*	289 666	384	Loisirs et tourisme
6 911*	95*	42 053	1 101	1 804 401	4 364	Commerce de détail, services de proximité et télécommunications
14 661*	93	6 235**	113**	1 361 637	3 873	Services professionnels
37 952	359*	72 319**	986*	478 369	1 293	Services à la personne
465**	58*	67**	16*	6 517 675	18 254	Finance et assurances
3 681	100	7 013**	276	135 091*	546*	Agroalimentaire et foresterie
27 301**	880**	2 624**	147**	34 866**	367**	Transport et gestion de matières résiduelles
502**	74*	277**	52	2 764*	71	Secteur manufacturier
1 272 787**	1 376**	126 184**	468**	2 026 762**	1 086**	Organisations civiques et sociales
1 165**	94**	0	0	12 865**	365**	Autres secteurs économiques
1 625 109**	669**	441 160*	544*	13 404 708	1 702	Ensemble des secteurs

Tableau 2.12

Nombre de membres ou d'adhérents des entreprises¹ d'économie sociale selon le principal type de lien unissant l'entreprise à ses membres ou adhérents, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Les membres y travaillent		Les membres y vendent leur production		Les membres en achètent ou en consomment les biens et services	
	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise
Éducation, formation et services de garde	4 471**	80**	107**	15*	219 383*	276*
Habitation	1 303*	28	–	–	32 425*	45*
Santé et conditions de vie	13 050*	132	–	–	1 777 083	3 136
Loisirs et tourisme	2 242**	90*	526**	216	1 525 782	2 620
Arts, culture et médias	4 917**	117**	571**	61	115 631*	1 208*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	449	38	13 805	366	103 928	362
Soutien non financier	2 929**	84*	38**	22	162 333*	789*
Services de proximité et alimentaires	4 707**	76*	398**	56*	775 926	3 011
Finance	8	7	–	–	6 516 919	18 909
Environnement et dév. durable	409*	23	–	–	25 452**	411*
Employabilité et réinsertion	2 257*	36	–	–	15 636**	363**
Travail	5 964*	64	571*	49	5 588**	285
Autres finalités sociales	2 144**	247**	–	–	1 487**	89*
Ensemble des finalités sociales	44 851	80	16 016	208	11 277 573	2 821

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les membres, simplement, appuient l'entreprise, adhèrent à sa mission ou partagent sa vision		Aucun des types de liens entreprise-membres ne ressort comme étant le principal		Ensemble des entreprises		Finalité sociale
Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	Nombre de membres ou d'adhérents	Nombre moyen par entreprise	
77 373**	472**	45 856**	479**	347 189*	311*	Éducation, formation et services de garde
7 403	30	4 941**	72**	46 071	43	Habitation
109 077	259	115 637**	681*	2 014 847	1 603	Santé et conditions de vie
71 440*	326*	32 814**	378**	1 632 804	1 784	Loisirs et tourisme
281 259**	721**	93 854**	859**	496 232**	768**	Arts, culture et médias
31 756*	156*	6 354*	132*	156 291	266	Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation
861 225**	3 280**	20 628**	244**	1 047 154**	1 775**	Soutien non financier
10 635**	154**	17 221*	474*	808 887	1 871	Services de proximité et alimentaires
246**	35*	78	22	6 517 251	18 288	Finance
15 177*	102*	9 530**	342**	50 568*	197	Environnement et dév. durable
1 741*	37	62 201**	1 711**	81 835**	432**	Employabilité et réinsertion
1 386*	49	1 821**	83**	15 331	88	Travail
156 391**	708**	30 226	1 364**	190 249**	708**	Autres finalités sociales
1 625 109**	669**	441 160*	544*	13 404 708	1 702	Ensemble des finalités sociales

Tableau 2.13

Répartition des entreprises¹ d'économie sociale selon la proportion de leurs membres ou adhérents qui disposent d'un droit de vote², Québec, 2016

	Entreprises dont moins de 25 % des membres ont droit de vote		Entreprises dont entre 25 % et 50 % des membres ont droit de vote		Entreprises dont entre 50 % et 75 % des membres ont droit de vote		Entreprises dont plus de 75 % des membres ont droit de vote		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
OBNL	593	10,4	158*	2,8*	233	4,1	4 695	82,7	5 679	100,0
Coopératives non financières	70	3,8	52	2,8	41	2,2	1 689	91,2	1 852	100,0
Coopératives financières et mutuelles	2	0,7	–	–	2	0,7	340	98,7	345	100,0
Ensemble des entreprises	665	8,4	210	2,7	276	3,5	6 724	85,4	7 875	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Entreprises ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent sur le conseil d'administration.

2. Droit de vote pour, par exemple, l'élection des administrateurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

2.3 LA GOUVERNANCE

Pour qu'une entreprise soit considérée comme appartenant à l'économie sociale, ses modalités de gouvernance doivent répondre à certains critères. La Loi sur l'économie sociale indique notamment que l'entreprise d'économie sociale ne doit pas être sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics et que ses règles doivent impliquer une gouvernance démocratique par les membres.

Chez les coopératives, les mutuelles et les OBNL d'économie sociale, le caractère démocratique du processus de désignation des administrateurs assure que les décisions sont au diapason des intérêts des individus ou des organisations qui sont membres ou qui sont usagers des biens ou services; bref, de la collectivité qui est au cœur de la finalité sociale de l'entreprise. Ainsi, le conseil d'administration d'une entreprise d'économie sociale est composé d'administrateurs qui, en majorité, sont des membres ou usagers ayant été élus en assemblée générale selon le principe d'un vote par membre ou usager¹⁶. Cette élection peut se faire en plénière, par collège électoral, par catégorie de membre, ou par une combinaison de ces façons de faire.

Les administrateurs

Pour l'ensemble des 11 200 entreprises d'économie sociale, on compte environ 90 700 administrateurs, soit en moyenne 8 administrateurs par entreprise (14 dans le cas des coopératives financières et mutuelles). Le secteur économique dans lequel évolue l'entreprise ne semble pas avoir beaucoup d'incidence sur la taille du conseil d'administration, sauf pour deux secteurs où les conseils comportent plus d'administrateurs: « services à la personne » (environ 12 administrateurs en moyenne) et « finance et assurance » (environ 13 administrateurs) (figure 2.4).

Sur les 90 700 administrateurs, environ 82 600 sont (ou représentent) des membres, des adhérents ou des usagers des produits de l'entreprise (qu'il s'agisse d'individus ou d'organisations), ou encore des employés de l'entreprise. Environ 2 400 administrateurs représentent des organismes du secteur public ou parapublic (ministères, organismes gouvernementaux, administrations locales ou municipales, commissions scolaires, régies régionales de santé, universités, etc.). Enfin, environ 5 800 administrateurs ont un statut autre: il s'agit notamment de personnes qui représentent des organisations autres que publiques ou parapubliques.

Outre les administrateurs, plusieurs entreprises d'économie sociale ont aussi des observateurs sans droit de vote qui siègent à leur conseil d'administration. Pour l'ensemble de ces entreprises, le nombre d'observateurs sans droit de vote est d'environ 2 800 (tableau 2.17).

16. Chez 85 % des 7 900 entreprises d'économie sociale ayant des membres ou adhérents en dehors de ceux qui siègent à leur conseil d'administration, plus de 75 % des membres ou adhérents disposent d'un droit de vote (tableau 2.13)

Tableau 2.14

Nombre d'administrateurs¹ dans les entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

Type d'entreprise	Administrateurs membres, adhérents ou usagers de l'entreprise ²		Administrateurs représentant des organismes du secteur public ou parapublic ³		Autres types d'administrateurs		Tous les administrateurs	
	Nombre	Nombre moyen par entreprise	Nombre	Nombre moyen par entreprise	Nombre	Nombre moyen par entreprise	Nombre	Nombre moyen par entreprise
OBNL	60 451	7,2	2 238	0,3	5 451	0,6	68 140	8,1
Coopératives non financières	17 436	7,2	134	0,1	348	0,1	17 919	7,4
Coopératives financières et mutuelles	4 672	13,5	8	—	10	0,0	4 690	13,6
Secteur d'activité économique								
Enseignement, services de garde et assistance sociale	19 060	7,6	525*	0,2*	1730	0,7	21 315	8,5
Habitation et location	9 081	5,9	134*	0,1*	324*	0,2	9 539	6,1
Arts, culture et médias	8 664	7,7	305	0,3	853*	0,8*	9 821	8,7
Loisirs et tourisme	8 012	7,2	283	0,3	413	0,4	8 708	7,8
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	4 420	7,6	69*	0,1*	180*	0,3*	4 669	8,0
Services professionnels	3 160	5,6	370	0,7	485*	0,9	4 016	7,1
Services à la personne	5 900	11,5	81*	0,2*	303*	0,6	6 284	12,2
Finance et assurances	4 998	12,9	43**	0,1**	36**	0,1**	5 077	13,1
Agroalimentaire et foresterie	1 973	6,2	69*	0,2*	70*	0,2*	2 113	6,6
Transport et gestion de matières résiduelles	1 068	6,5	78*	0,5*	66**	0,4**	1 211	7,4
Secteur manufacturier	351	5,4	27**	0,4**	77**	1,2**	455	7,0
Organisations civiques et sociales	15 461	7,1	342	0,2	1232	0,6	17 034	7,8
Autres secteurs économiques	413	6,0	54**	0,8**	40**	0,6**	507	7,4
Ensemble des entreprises	82 560	7,4	2 380	0,2	5 809	0,5	90 748	8,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

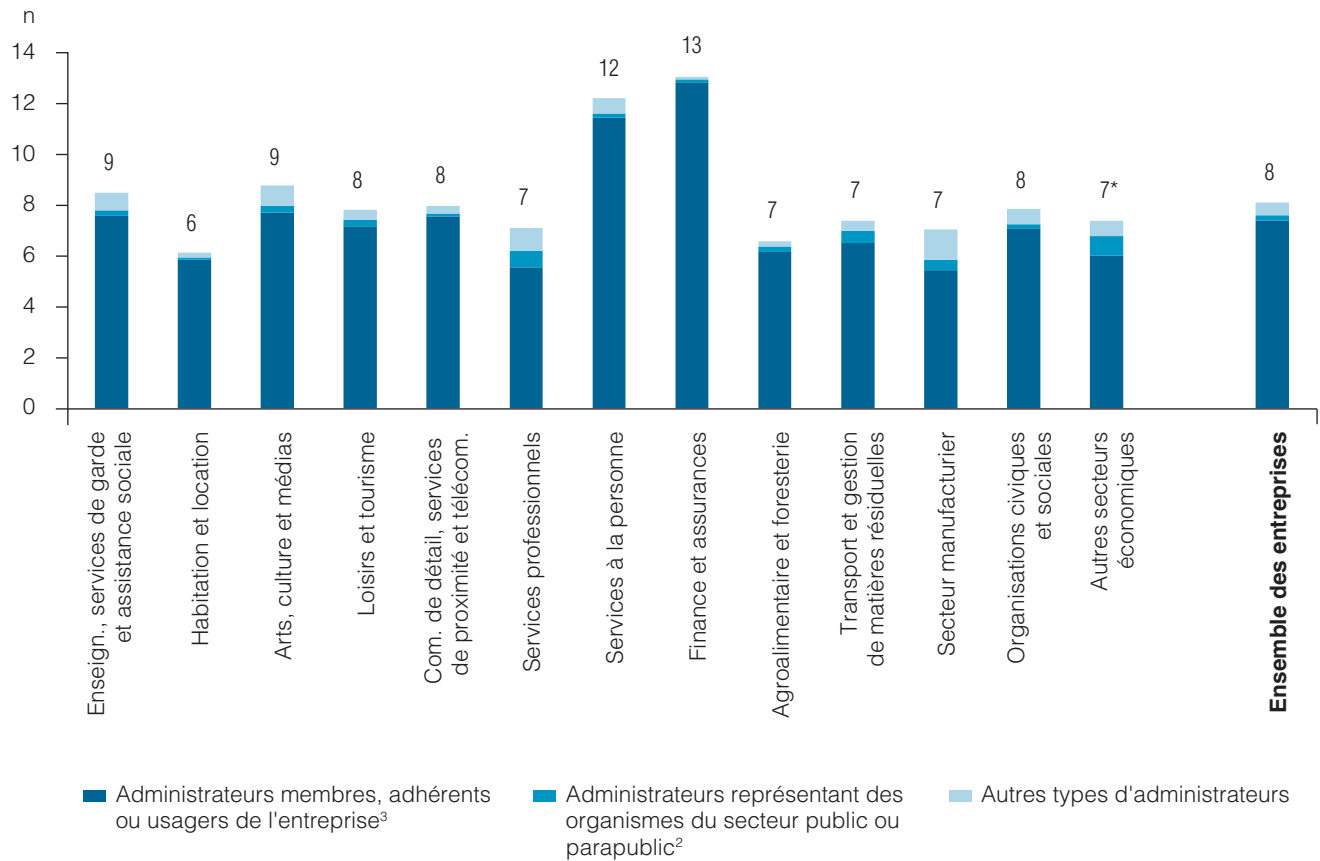
1. Sont exclus les observateurs sans droit de vote.

2. Administrateurs qui sont (ou qui représentent) des membres, des adhérents, des usagers, ou encore des employés de l'entreprise.

3. Administrateurs représentant des ministères, des organismes gouvernementaux, des administrations publiques locales ou municipales ou tout autre organisme du secteur public ou parapublic (commission scolaire, régie régionale de la santé, hôpital, université, cégep, etc.).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 2.4

Nombre moyen d'administrateurs¹ dans les entreprises d'économie sociale, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Sont exclus les observateurs sans droit de vote.

2. Administrateurs représentant des ministères, des organismes gouvernementaux, des administrations publiques locales ou municipales ou tout autre organisme du secteur public ou parapublic (commission scolaire, régie régionale de la santé, hôpital, université, cégep, etc.).

3. Administrateurs qui sont (ou qui représentent) des membres, des adhérents, des usagers, ou encore des employés de l'entreprise.

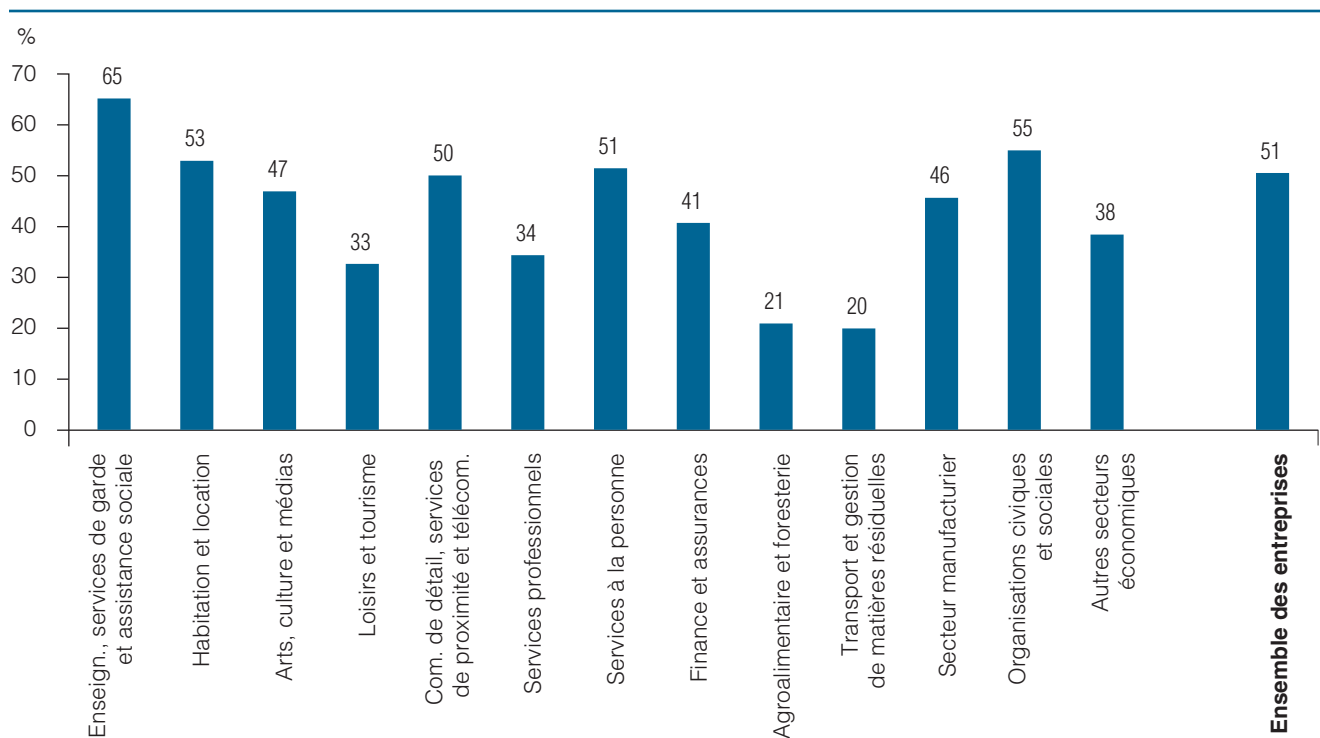
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Sexe des administrateurs

Dans l'ensemble de l'économie sociale, les administrateurs sont à 50,5 % des femmes et à 49,5 % des hommes¹⁷. Mais cette répartition n'indique pas forcément qu'il y a parité entre le nombre d'hommes et de femmes au sein des conseils d'administration pris individuellement, car il peut y avoir des conseils composés très majoritairement d'hommes et d'autres composés très majoritairement de femmes. Comme le montre le tableau 2.15, la répartition hommes-femmes varie beaucoup selon le secteur

économique auquel appartient l'entreprise. Dans le secteur « enseignement, services de garde et assistance sociale », la part des administrateurs qui sont des femmes est élevée (65 %). À l'inverse, d'autres secteurs ont des conseils d'administration dont la composition est plutôt masculine : « loisirs et tourisme » (67 % d'hommes), « services professionnels » (66 % d'hommes), « agroalimentaire et foresterie » (79 % d'hommes), et « transport et gestion de matières résiduelles » (80 % d'hommes).

Figure 2.5
Proportion de femmes parmi les administrateurs¹ des entreprises d'économie sociale de divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016



1. Sont exclus les observateurs sans droit de vote.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

17. En ce qui concerne les observateurs sans droit de vote qui siègent aux côtés des administrateurs au sein des conseils d'administration, la répartition est différente: on compte 60 % de femmes et 40 % d'hommes (tableau 2.17).

Tableau 2.15
 Sexe des administrateurs¹ des entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Administrateurs membres, adhérents ou usagers de l'entreprise ²		Administrateurs représentant des organismes du secteur public ou parapublic ³		Autres types d'administrateurs		Tous les administrateurs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Enseignement, services de garde et assistance sociale	65,6	34,4	71,3	28,7	58,4	41,7	65,2	34,8
Habitation et location	53,3	46,7	28,6*	71,4	53,7	46,3	53,0	47,1
Arts, culture et médias	46,6	53,4	50,1	49,9	49,5	50,5	46,9	53,1
Loisirs et tourisme	32,6	67,4	39,6	60,4	28,5	71,5	32,6	67,4
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	50,4	49,6	38,6**	61,5*	44,0	56,0	50,0	50,0
Services professionnels	35,8	64,2	30,7	69,3	27,8	72,2	34,4	65,6
Services à la personne	51,9	48,1	41,6	58,4	45,8	54,2	51,5	48,5
Finance et assurances	40,9	59,1	41,5*	58,5	13,8	86,2	40,7	59,3
Agroalimentaire et foresterie	20,0	80,0	38,1*	61,9	29,0*	71,0	20,9	79,1
Transport et gestion de matières résiduelles	17,4	82,6	32,8*	67,2	46,4*	53,6*	19,9	80,1
Secteur manufacturier	45,9	54,1	54,0	46,0	41,8	58,2	45,7	54,4
Organisations civiles et sociales	55,1	44,9	42,6	57,4	56,6	43,4	55,0	45,0
Autres secteurs économiques	43,9	56,1	20,1**	79,9	6,7	93,3	38,4	61,6
Ensemble des entreprises	50,8	49,3	45,9	54,1	49,3	50,7	50,5	49,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont exclus les observateurs sans droit de vote.

2. Administrateurs qui sont (ou qui représentent) des membres, des adhérents, des usagers, ou encore des employés de l'entreprise.

3. Administrateurs représentant des ministères, des organismes gouvernementaux, des administrations publiques locales ou municipales ou tout autre organisme du secteur public ou parapublic (commission scolaire, régie régionale de la santé, hôpital, université, cégep, etc.)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Âge des personnes siégeant aux conseils d'administration

Parmi les personnes¹⁸ siégeant aux conseils d'administration des entreprises d'économie sociale, environ 18 % (soit 17 100 personnes) sont âgées de 35 ans ou moins. Le pourcentage de jeunes (personnes âgées de 35 ans ou moins) est particulièrement élevé dans les conseils d'administration des secteurs économiques

suivants : « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (31 %) et « enseignement, services de garde et assistance sociale » (27 %). À l'inverse, la proportion de jeunes est faible au sein des conseils d'administration du secteur « services professionnels » (11 %) et du secteur « transport et gestion de matières résiduelles » (12 %¹⁹).

Tableau 2.16
Personnes âgées de 35 ans ou moins¹ siégeant aux conseils d'administration des entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

	Personnes de 35 ans ou moins	Part des 35 ans ou moins parmi les personnes siégeant aux conseils d'administration
	n	%
Type d'entreprise		
OBNL	12 756	18,1
Coopératives non financières	3 549	19,4
Coopératives financières et mutuelles	842	17,3
Secteur d'activité économique		
Enseignement, services de garde et assistance sociale	5 968	27,3
Habitation et location	1 285	13,3
Arts, culture et médias	1 409	14,0
Loisirs et tourisme	1 568	17,5
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	1 518	31,3
Services professionnels	472	11,0
Services à la personne	804	12,6
Finance et assurances	860	16,3
Agroalimentaire et foresterie	274	12,5
Transport et gestion de matières résiduelles	144*	11,7*
Secteur manufacturier	94**	19,9**
Organisations civiques et sociales	2 695	15,2
Autres secteurs économiques	57**	10,7*
Ensemble des entreprises	17 147	18,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Ces personnes peuvent être des administrateurs ou des observateurs sans droit de vote.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

18. Ces personnes incluent les administrateurs et les observateurs sans droit de vote.

19. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

Tableau 2.17

Observateurs sans droit de vote siégeant aux conseils d'administration des entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Nombre	Nombre moyen par entreprise	Proportion de femmes	Proportion d'hommes
	n		%	
Enseignement, services de garde et assistance sociale	563	0,2	70,2	29,8
Habitation et location	162*	0,1*	58,5	41,5
Arts, culture et médias	245	0,2	44,5	55,5
Loisirs et tourisme	265*	0,2*	43,8	56,2
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	179**	0,3**	70,1	29,3*
Services professionnels	264	0,5	52,0	48,0
Services à la personne	117*	0,2*	42,2*	57,8*
Finance et assurances	198	0,5	58,6	41,4
Agroalimentaire et foresterie	73*	0,2	32,2*	67,8
Transport et gestion de matières résiduelles	16*	0,1*	52,0	48,0
Secteur manufacturier	15**	0,2**	70,6*	29,4**
Organisations civiques et sociales	683*	0,3*	70,1	30,0*
Autres secteurs économiques	22**	0,3**	38,1	61,9
Ensemble des entreprises	2 801	0,3	59,7	40,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

3

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

3.1 LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Comme on l'a vu à la section 1.3, l'économie sociale peut être divisée en 13 secteurs économiques basés sur l'activité de l'entreprise qui génère le plus de revenus selon la classification du SCIAN. Les figures 3.1 et 3.2 présentent la répartition des 8 400 OBNL et des 2 400 coopératives non financières dans ces 13 secteurs économiques. En ce qui concerne les quelque 350 coopératives financières et mutuelles, elles sont toutes classées dans le secteur économique « finance et assurances ».

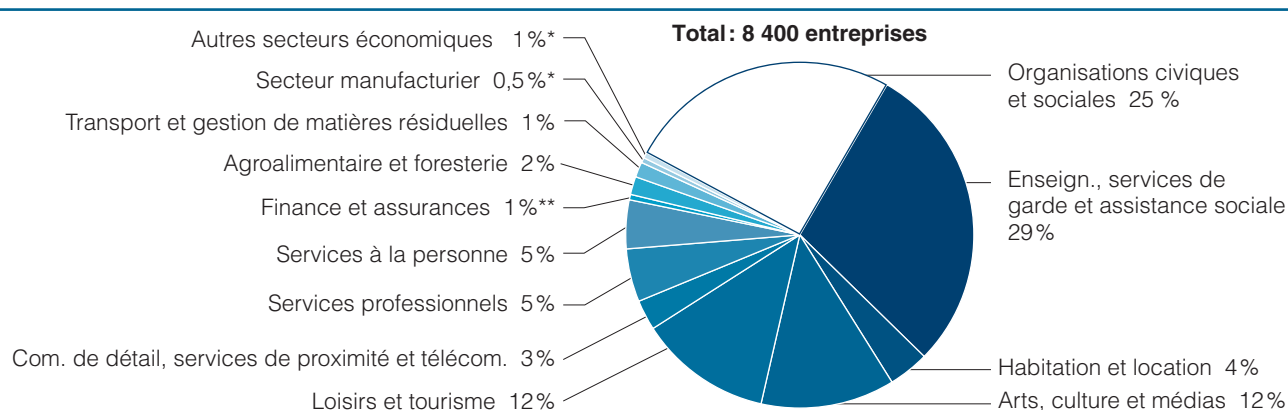
Des secteurs plus gros et d'autres particulièrement « jeunes »

Chez les OBNL d'économie sociale, les secteurs économiques qui comptent le plus d'entreprises sont « enseignement, services de garde et assistance sociale » (environ 2 440 OBNL), « organisations civiques et sociales » (environ 2 140 OBNL), « arts, culture et médias » (environ 1 050 OBNL) et « loisirs et tourisme » (environ 1 040 OBNL). Chez les coopératives non financières, ce sont les secteurs « habitation et location » (environ 1 240 coopératives) et « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (environ 350 coopératives) qui regroupent le plus grand nombre d'entreprises.

Si certains secteurs économiques se caractérisent par le fait qu'on y trouve beaucoup d'entreprises, d'autres se distinguent par leur forte proportion de jeunes entreprises (moins de 10 ans d'existence): « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (31 %); « services professionnels » (28 %); « agroalimentaire et foresterie » (26 %) et « transport et gestion de matières résiduelles » (25 %¹) (figure 3.3).

1. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable; interpréter avec prudence.

Figure 3.1
Répartition des OBNL d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique et le type d'entreprise, Québec, 2016

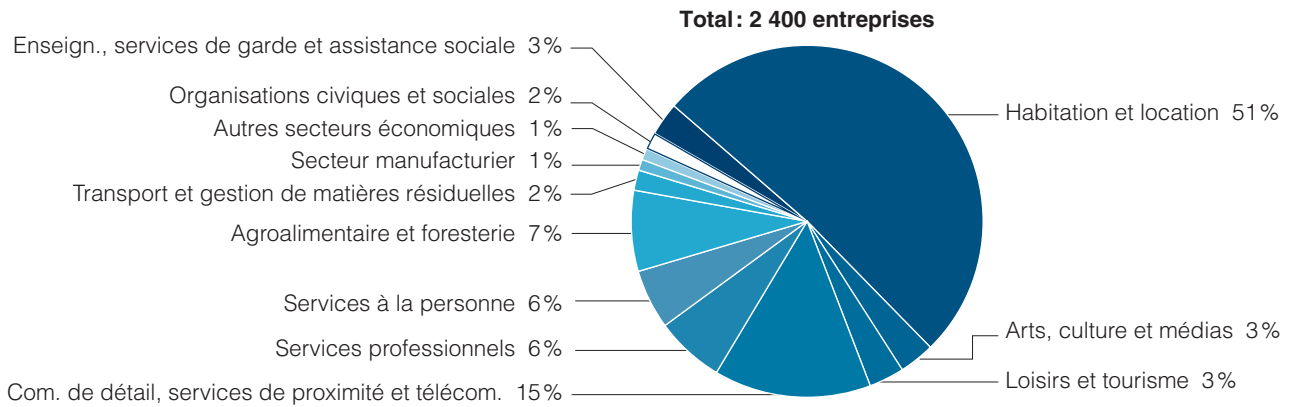
Secteur d'activité économique	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	2 439	29,0	73	3,0	–	–	2 512	22,5
Habitation et location	317	3,8	1 236	51,3	–	–	1 553	13,9
Arts, culture et médias	1 045	12,4	79	3,3	–	–	1 124	10,1
Loisirs et tourisme	1 039	12,4	78	3,2	–	–	1 116	10,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	236	2,8	348	14,4	–	–	584	5,2
Services professionnels	416	5,0	152	6,3	–	–	569	5,1
Services à la personne	382	4,6	132	5,5	–	–	514	4,6
Finance et assurances	43**	0,5**	–	–	346	100,0	389	3,5
Agroalimentaire et foresterie	141	1,7	179	7,4	–	–	320	2,9
Transport et gestion de matières résiduelles	119	1,4	45	1,9	–	–	164	1,5
Secteur manufacturier	40*	0,5*	24	1,0	–	–	65	0,6
Organisations civiques et sociales	2 141	25,5	38	1,6	–	–	2 179	19,5
Autres secteurs économiques	43*	0,5*	25	1,1	–	–	69	0,6
Total	8 402	100,0	2 409	100,0	346	100,0	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

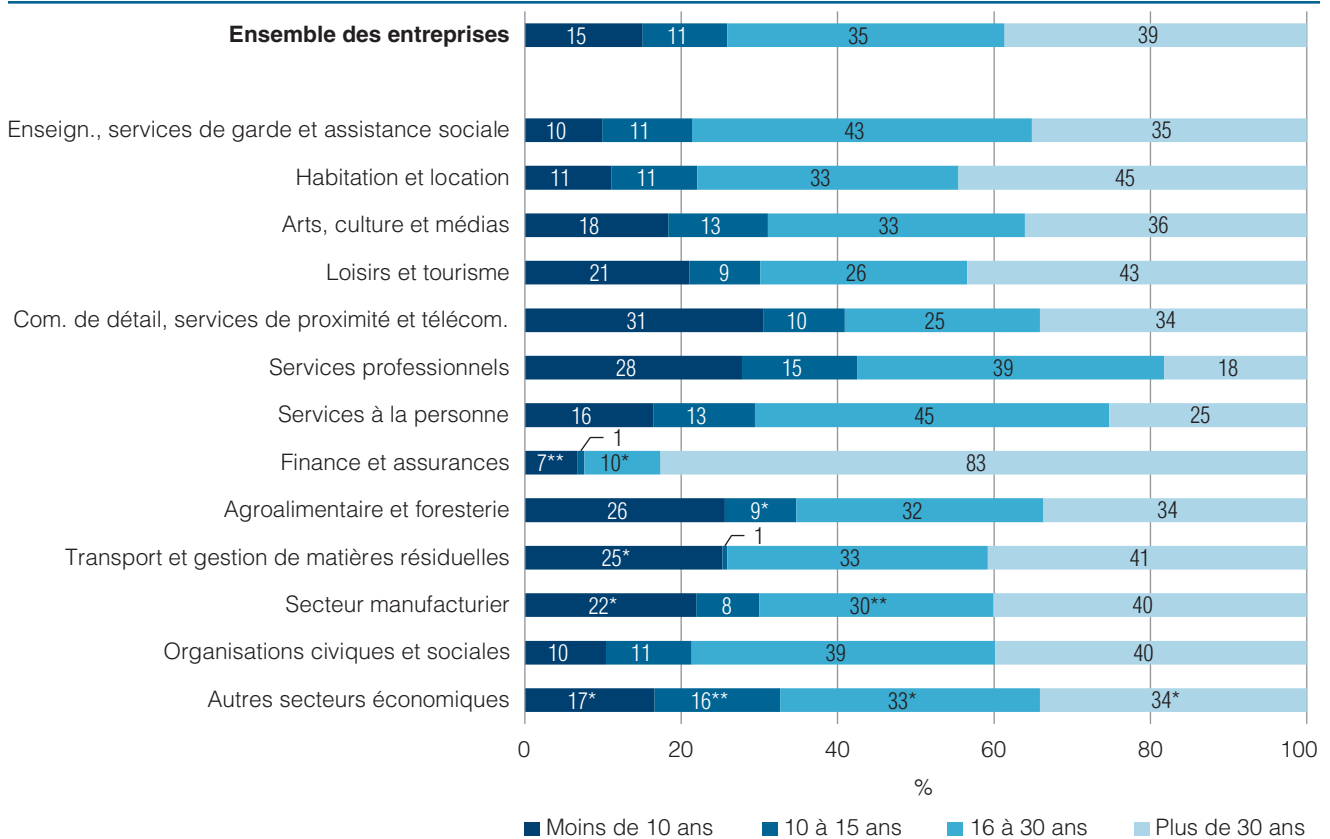
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 3.2
Répartition des coopératives non financières selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles.*

Figure 3.3
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles.*

Tableau 3.2

Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Entreprises de moins de 10 ans		Entreprises de 10 à 15 ans		Entreprises de 16 à 30 ans		Entreprises de plus de 30 ans		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	249	9,9	289	11,5	1 091	43,4	883	35,2	2 512	100,0
Habitation et location	171	11,0	171	11,0	519	33,4	691	44,5	1 553	100,0
Arts, culture et médias	206	18,4	143	12,7	369	32,9	405	36,1	1 124	100,0
Loisirs et tourisme	235	21,1	101	9,0	296	26,5	485	43,4	1 116	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	178	30,5	61	10,4	146	24,9	199	34,1	584	100,0
Services professionnels	158	27,8	84*	14,7	223	39,3	104	18,2	569	100,0
Services à la personne	84	16,4	67	13,0	233	45,3	130	25,3	514	100,0
Finance et assurances	26**	6,7**	3	0,9	38*	9,7*	321	82,6	389	100,0
Agroalimentaire et foresterie	82	25,6	29*	9,2*	101	31,6	108	33,7	320	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	41*	25,3*	1	0,6	55	33,3	67*	40,8	164	100,0
Secteur manufacturier	14*	21,9*	5	8,0	19**	30,0**	26	40,1	65	100,0
Organisations civiles et sociales	226	10,4	239	10,9	846	38,8	868	39,9	2 179	100,0
Autres secteurs économiques	11*	16,6*	11**	16,1**	23**	33,2*	23*	34,1*	69	100,0
Ensemble des entreprises	1 683	15,1	1 204	10,8	3 959	35,5	4 311	38,6	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Secteur économique et domaine de finalité sociale

Rappelons que parallèlement au classement par secteurs d'activité économique, les entreprises peuvent aussi être réparties en 13 domaines de finalité sociale (voir section 2.1). Il est important de noter que le système catégoriel des secteurs économiques recoupe en partie celui des finalités sociales, c'est-à-dire qu'il y a des secteurs économiques qui correspondent grosso modo à un domaine social, comme le montre le tableau 3.3.

Dans le cas des domaines de finalité sociale pour lesquels il existe un secteur d'activité économique correspondant, c'est évidemment dans ce dernier qu'on retrouve la majorité des entreprises. À titre d'exemple, 80 % des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée aux arts, à la culture ou aux médias sont actives dans le secteur éco-

nomique « arts, culture et médias » et 20 % sont actives dans d'autres secteurs (tableau 2.5). Parmi ce 20 %, on pourrait trouver les librairies coopératives : elles font partie du domaine social « arts, culture et médias », mais elles sont économiquement classées dans « commerce de détail, services de proximité et télécommunications ».

Pour d'autres domaines de finalité sociale, les entreprises sont vraiment disséminées dans plusieurs secteurs économiques. C'est le cas, notamment, des entreprises dont la finalité sociale consiste à offrir du travail à des individus (entreprises du domaine « travail »), qui se répartissent dans les secteurs économiques « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (14 %² des entreprises), « services professionnels » (23 %), « agroalimentaire et foresterie » (24 %), « transport et gestion de matières résiduelles » (15 %³), « secteur manufacturier » (6 %), etc.

2. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

3. *Idem*.

Tableau 3.3
Catégories de finalités sociales et d'activités économiques

Domaines de finalité sociale	Secteurs d'activité économique
Finance	Finance et assurances
Loisirs et tourisme	Loisirs et tourisme
Arts, culture et médias	Arts, culture et médias
Habitation	Habitation et location
Éducation, formation et services de garde	Enseignement, services de garde et assistance sociale
Santé et conditions de vie	
Services de proximité et alimentaires	
Développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation	
Soutien non financier	
Environnement et développement durable	
Employabilité et réinsertion	
Travail	
Autres finalités sociales	
	Commerce de détail, services de proximité et télécommunications
	Agroalimentaire et foresterie
	Services professionnels
	Services à la personne
	Transport et gestion de matières résiduelles
	Secteur manufacturier
	Organisations civiques et sociales
	Autres secteurs économiques

Secteurs économiques et régions administratives

On retrouve des entreprises d'économie sociale dans toutes les régions du Québec et, bien entendu, elles sont plus nombreuses dans certaines régions en particulier. Ainsi, trois régions regroupent à elles seules la moitié des entreprises d'économie sociale du Québec : 25 % des entreprises sont situées sur l'île de Montréal, 11 % dans la région de la Capitale-Nationale et 12 % en Montérégie (tableau 3.4).

Dans certains secteurs d'activité économique, la répartition régionale des entreprises se distingue fortement de celle qu'on observe pour l'ensemble de l'économie sociale québécoise. C'est le cas dans l'agroalimentaire et la foresterie, où la répartition des entreprises sur le territoire n'est pas calquée sur celle de la population québécoise : ces entreprises sont peu nombreuses autour des grands centres urbains que sont Québec et Montréal. Le secteur « transport et gestion de matières résiduelles » présente lui aussi une cartographie particulière : en plus des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Chaudière-Appalaches représentent des bassins relativement importants d'entreprises de ce secteur.

Tableau 3.4

Répartition régionale des entreprises d'économie sociale de divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

	Enseign., services de garde et assistance sociale	Habitation et location	Arts, culture et médias	Loisirs et tourisme	Com. de détail, services de proximité et télécom.	Services professionnels	Services à la personne	Finance et assurances	Agroalimentaire et foresterie	Transport et gestion de matières résiduelles	Secteur manufacturier	Organisations civiques et sociales	Autres secteurs économiques	Ensemble des entreprises
	n													
Bas-Saint-Laurent	83	53	54	84	45	30*	39*	27	32*	3**	7**	92	7*	557
Saguenay–Lac-Saint-Jean	116	89	45*	104	34	29*	32*	18	40	26*	1	126	8**	669
Capitale-Nationale	256	223	105*	147	52*	59*	54*	38	17**	19*	6**	237	2**	1 216
Mauricie	77	34	34	58	16	22*	36	23	23	17*	4	84	7*	434
Estrie	131	69	64	61	46	29*	35	14	15	2**	2*	111	3*	581
Montréal	639	619	349	113**	127*	123*	58**	73*	17**	29**	7**	628	–	2 781
Outaouais	101	30	40	45	16	25	22*	13	19*	4**	5*	62	1	382
Abitibi-Témiscamingue	67	19	31	46	16*	15*	15*	8	20	9**	4	76	3**	329
Côte-Nord et Nord-du-Québec	64	13	29*	40	29	15*	16*	20	14*	4**	3**	54	–	303
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39	22	52	70	18	17*	24*	15	22	9*	3	53	4**	350
Chaudière-Appalaches	113	72	48	72	52	31*	44	31	31	18*	10*	120	7**	650
Laval	86	32	28	36	5*	3**	12	11	4*	2*	–	49	–	268
Lanaudière	102	43	47*	25*	22	29*	28*	16	11**	1	6**	118	8**	455
Laurentides	135	28*	27*	43*	20	31*	29*	19	14*	1	1	84	4**	436
Montréal	420	165	137*	119*	66*	85*	48*	50	30**	7**	1	229	12**	1 370
Centre-du-Québec	84	42	33	52	22	25	23	12	13	11*	3**	57	1	376
Ensemble du Québec	2 512	1 553	1 124	1 116	584	569	514	389	320	164	65	2 179	69	11 157

Tableau 3.4 (suite)

Répartition régionale des entreprises d'économie sociale de divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

	Enseign., services de garde et assistance sociale	Habitation et location	Arts, culture et médias	Loisirs et tourisme	Com. de détail, services de proximité et télécom.	Services professionnels	Services à la personne	Finance et assurances	Agroalimentaire et foresterie	Transport et gestion de matières résiduelles	Secteur manufacturier	Organisations civiques et sociales	Autres secteurs économiques	Ensemble des entreprises
	%													
Bas-Saint-Laurent	3,3	3,4	4,8	7,6	7,7	5,3*	7,6*	6,9	10,1	2,0**	10,8**	4,2	10,3*	5,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,6	5,7	4,0*	9,3	5,9	5,2*	6,2*	4,7	12,5	15,6*	1,6	5,8	12,2**	6,0
Capitale-Nationale	10,2	14,4	9,4*	13,2	8,9*	10,4*	10,4*	9,8	5,2**	11,8*	9,6**	10,9	3,1**	10,9
Mauricie	3,0	2,2	3,0*	5,2	2,7*	3,9*	7,1	5,9	7,1	10,4*	5,6	3,8	10,5*	3,9
Estrie	5,2	4,5	5,7	5,4	7,9	5,0*	6,8	3,5	4,6	1,3**	3,4*	5,1	3,8*	5,2
Montréal	25,4	39,9	31,1	10,1*	21,7	21,6*	11,2**	18,9*	5,3**	17,4**	11,5**	28,8	–	24,9
Outaouais	4,0	1,9	3,5	4,0	2,7	4,4*	4,3*	3,4	5,8*	2,3**	8,3*	2,8	1,7	3,4
Abitibi-Témiscamingue	2,7	1,2	2,8	4,1	2,8*	2,6*	2,9*	2,1	6,2	5,4**	5,8	3,5	4,5**	2,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	2,6	0,8	2,6*	3,6	4,9	2,7*	3,2*	5,2	4,4*	2,7**	5,1**	2,5	–	2,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,6	1,4	4,6	6,3	3,1	3,0*	4,7*	4,0	7,0	5,6*	5,3	2,5	6,2**	3,1
Chaudière-Appalaches	4,5	4,7	4,3	6,5	8,9	5,4*	8,5	8,0	9,5	11,0*	15,2*	5,5	10,3**	5,8
Laval	3,4	2,1	2,5	3,3	0,9*	0,5**	2,3*	2,7	1,2*	1,4**	–	2,2	–	2,4
Lanaudière	4,1	2,8	4,1*	2,2*	3,7	5,1*	5,4*	4,1	3,3**	0,7	9,5**	5,4	11,8**	4,1
Laurentides	5,4	1,8*	2,4*	3,8*	3,3	5,5*	5,6*	4,9	4,4*	0,7	2,1	3,8	6,0**	3,9
Montérégie	16,7	10,6	12,2	10,7*	11,3*	15,0*	9,4*	12,9	9,4*	4,5**	1,6	10,5	17,8**	12,3
Centre-du-Québec	3,3	2,7	2,9	4,7	3,7	4,3	4,4	3,0	4,0	6,9*	4,5**	2,6	1,7	3,4
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

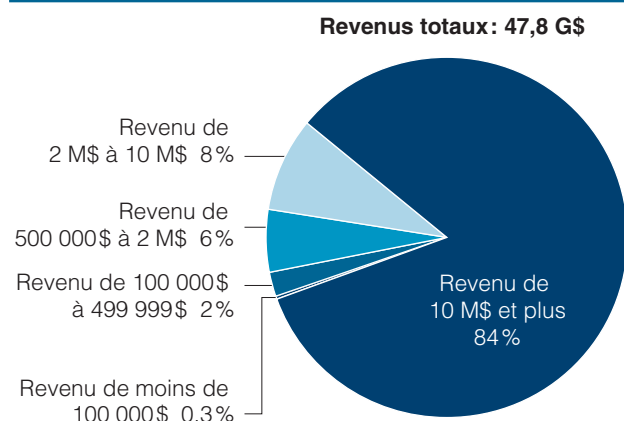
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

3.2 LES REVENUS ET LES ACTIFS

Aux fins du *Portrait statistique 2016*, les 11 200 entreprises d'économie sociale ont été réparties en cinq sous-groupes basés sur le montant du revenu annuel de l'entreprise (tableau 3.5). On constate que près des deux tiers des entreprises d'économie sociale peuvent être qualifiées de petites entreprises : 2 900 ont un revenu de moins de 100 000 \$ et 4 250, un revenu se situant entre 100 000 \$ et 500 000 \$. À l'autre bout du spectre, on retrouve environ 400 grandes entreprises dont le revenu annuel est de 10 M\$ ou plus. En 2016, ces grandes entreprises détiennent ensemble 84 % des 47,8 G\$ de revenus de l'économie sociale québécoise.

Figure 3.4
Répartition des revenus de l'économie sociale en cinq sous-groupes d'entreprises basés sur la taille du revenu¹ annuel de l'entreprise, Québec, 2016



1. Inclut le revenu des filiales de l'entreprise d'économie sociale.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Revenus, chiffre d'affaires et produit intérieur brut (PIB)

Afin de mesurer la contribution des entreprises d'économie sociale à l'économie québécoise, on trouve dans le *Portrait statistique 2016* des indicateurs comme le montant total des revenus de l'ensemble des entreprises, le chiffre d'affaires total et le nombre total d'emplois salariés. Ces indicateurs ne doivent pas être confondus ou mis en rapport avec ce qu'on nomme le *produit intérieur brut* (PIB), qui est l'indicateur classique permettant d'évaluer le poids d'un secteur donné ou d'une industrie donnée dans l'économie globale d'un pays, d'une province ou d'une région. Le *Portrait* n'offre pas de statistiques relatives au PIB de l'économie sociale et il n'offre pas non plus les données qui permettraient de le calculer.

Le PIB est la valeur totale des biens et services produits sur un territoire donné pour une période donnée, de laquelle on soustrait la consommation intermédiaire afin d'obtenir une mesure sans double compte. Il se calcule de différentes manières, notamment selon l'*approche de la valeur ajoutée* (c'est l'approche utilisée pour calculer le PIB d'une composante de l'économie comme une industrie, un secteur ou un groupe d'entreprises).

Une autre façon de calculer le PIB est selon l'*approche des revenus*. Dans cette approche, le concept de *revenus* n'a pas la même signification que la notion de revenus utilisée dans le *Portrait statistique 2016*. Lorsqu'on parle du *PIB selon les revenus*, on ne parle pas des revenus provenant de la vente des produits ou du chiffre d'affaires : on parle plutôt de la *rémunération des facteurs de production* (travail et capital), ce qui inclut les revenus des salariés, les impôts sur la production ainsi que les bénéfices et intérêts.

Bref, les revenus totaux et le chiffre d'affaires des entreprises d'économie sociale qui sont présentés dans le *Portrait statistique 2016* sont des statistiques fort utiles et d'un grand intérêt, mais il ne faut en aucun cas considérer qu'elles témoignent du PIB de l'économie sociale ni les comparer avec le PIB du Québec, d'une région administrative, d'une industrie ou d'un quelconque ensemble d'entreprises.

Tableau 3.5

Caractéristiques financières des entreprises d'économie sociale selon la taille du revenu¹ annuel de l'entreprise, Québec, 2016

	Revenu de moins de 100 000\$		Revenu de 100 000\$ à 499 999\$		Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$		Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$		Revenu de 10 000 000\$ et plus		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises	2 874	25,8	4 245	38,0	2 643	23,7	1 000	9,0	395	3,5	11 157	100,0
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Actifs ¹	413	0,1	1 885	0,6	5 082	1,5	19 763	5,9	307 606	91,9	334 749	100,0
Revenus ¹	127	0,3	1 039	2,2	2 687	5,6	4 027	8,4	39 904	83,5	47 783	100,0
Valeur des propriétés ¹	498	2,9*	4 547**	26,1**	3 198	18,4*	2 244*	12,9*	6 936	39,8	17 424	100,0
Passif ¹	236*	0,1*	1 253	0,4	3 670	1,3	16 407	5,6	269 807	92,6	291 373	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont incluses les données des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les actifs⁴

Les entreprises dont le revenu est de 10 M\$ ou plus détiennent 92 % des 334,7 G\$ d'actifs de l'ensemble des entreprises d'économie sociale. La valeur des propriétés⁵, elle, est moins concentrée : les grandes entreprises en détiennent 40 % et le reste est réparti entre les entreprises d'autres tailles.

Il faut toutefois mentionner que sur les 11 200 entreprises d'économie sociale, plus de la moitié (58 %) ne possèdent aucune propriété (tableau 3.7). Environ 4 670 entreprises sont propriétaires de bâtiments et/ou de terrains, et pour les deux tiers d'entre elles, la valeur de ces propriétés se situe entre 100 000\$ et 2 M\$.

Les deux tiers des entreprises d'économie sociale (environ 7 140 entreprises) ont un actif⁶ inférieur à 500 000\$, 21 % ont un actif se situant entre 500 000\$ et 2 M\$, et 15 % ont un actif de 2 M\$ ou plus.

4. La question des capitaux propres et de la contribution des membres sous forme de parts (dans le cas des coopératives) n'a pas été abordée dans le cadre du *Portrait statistique 2016*.

5. Bâtiments et terrains.

6. L'actif est la valeur de l'ensemble des biens et des droits qui constituent le patrimoine d'une entreprise. L'actif total inclut les actifs immobiliers, comme les terrains, les bâtiments, la machinerie et les équipements, et les actifs courants, comme les stocks et les créances.

Tableau 3.6

Caractéristiques financières des entreprises d'économie sociale selon la taille de l'actif¹ de l'entreprise, Québec, 2016

	Actif de moins de 100 000 \$		Actif de 100 000 \$ à 499 999 \$		Actif de 500 000 \$ à 1 999 999 \$		Actif de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$		Actif de 10 000 000 \$ et plus		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises	3 832	34,3	3 306	29,6	2 331	20,9	1 393	12,5	295	2,6	11 157	100,0
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Actifs ¹	127	—	811	0,2	2 278	0,7	15 371	4,6	316 161	94,5	334 749	100,0
Revenus ¹	547	1,1	1 503	3,2	2 551	5,3	7 373	15,4	35 809	74,9	47 783	100,0
Valeur des propriétés ¹	202	1,2*	3 479**	20,0**	2 044	11,7	6 737	38,7	4 963	28,5	17 424	100,0
Passif ¹	122	—	496	0,2	1 367	0,5	10 235	3,5	279 152	95,8	291 373	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont incluses les données des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.7

Caractéristiques financières des entreprises d'économie sociale selon la valeur des propriétés¹ de l'entreprise, Québec, 2016

	Aucune propriété		Propriétés de moins de 100 000 \$		Propriétés de 100 000 \$ à 499 999 \$		Propriétés de 500 000 \$ à 1 999 999 \$		Propriétés de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$		Propriétés de 10 000 000 \$ et plus		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises	6 488	58,1	322	2,9	1 277	11,4	1 897	17,0	996	8,9	177	1,6	11 157	100,0
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Actifs ¹	32 972	9,9	832	0,3	4 743	1,4	41 645	12,4	94 506	28,2	160 051	47,8	334 749	100,0
Revenus ¹	5 467	11,4	187	0,4	886	1,9	3 739	7,8	6 559	13,7	30 945	64,8	47 783	100,0
Passif ¹	28 508	9,8	691	0,2	4 004	1,4	36 595	12,6	x	x	x	x	291 373	100,0

1. Sont incluses les données des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les revenus autogénérés

C'est par leur dimension entrepreneuriale et leurs activités marchandes que les entreprises d'économie sociale se distinguent des autres organisations à vocation sociale. Elles offrent des biens et des services à des individus, des entreprises, des associations ou des administrations publiques en contrepartie d'un paiement. Cette activité marchande est au cœur d'une viabilité économique pérenne et, en fournissant des revenus à l'entreprise, elle lui permet de poursuivre sa finalité sociale. Les entreprises d'économie sociale ont aussi d'autres sources de revenus : subventions et autres aides publiques, commandites, dons, revenus de campagne de financement, etc.

Chez une entreprise d'économie sociale, une partie des revenus doit être générée par l'entreprise elle-même grâce à ses activités d'exploitation : c'est ce qu'on appelle les

revenus « autogénérés ». Plus précisément, l'entreprise doit avoir des revenus provenant d'au moins une des sources suivantes :

- la vente de biens ou de services ;
- des contrats de service avec des administrations publiques ;
- des cotisations de membres ou d'adhérents.

Autrement dit, une entreprise d'économie sociale doit avoir un chiffre d'affaires et ne pas dépendre entièrement de dons ou de subventions. Toutefois, il n'y a pas de seuil minimum à respecter quant à la proportion que doivent représenter les revenus autogénérés dans les revenus totaux de l'entreprise.

Tableau 3.8

Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon la source de revenus, dans divers types d'entreprise, Québec, 2016

	OBNL	Coopératives non financières	Coopératives financières et mutuelles	Ensemble des entreprises
	%			
Revenus autogénérés	63,3	99,3	100,0	93,3
Chiffre d'affaires	62,0	99,1	93,7	90,2
Vente de biens et services ²	40,3	97,6	91,3	84,8
Revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques	16,5	1,2	0,3 ³	3,4
Cotisations des membres	5,3	0,3	2,1	2,0
Autres revenus autogénérés ⁴	1,2	0,2	6,3	3,1
Subventions et autres aides publiques ⁵	30,6	0,6	—	5,6
Aide du secteur privé ⁶	6,1	0,1*	—	1,1
Revenus totaux bruts⁷	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Pour cette estimation, plus de 20 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

4. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

5. Sont inclus les crédits d'impôt.

6. Sont inclus les dons, commandites, revenus de campagnes de financement, fonds reçus de fondations ou d'organismes privés, etc.

7. Il s'agit des revenus bruts avant impôt.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

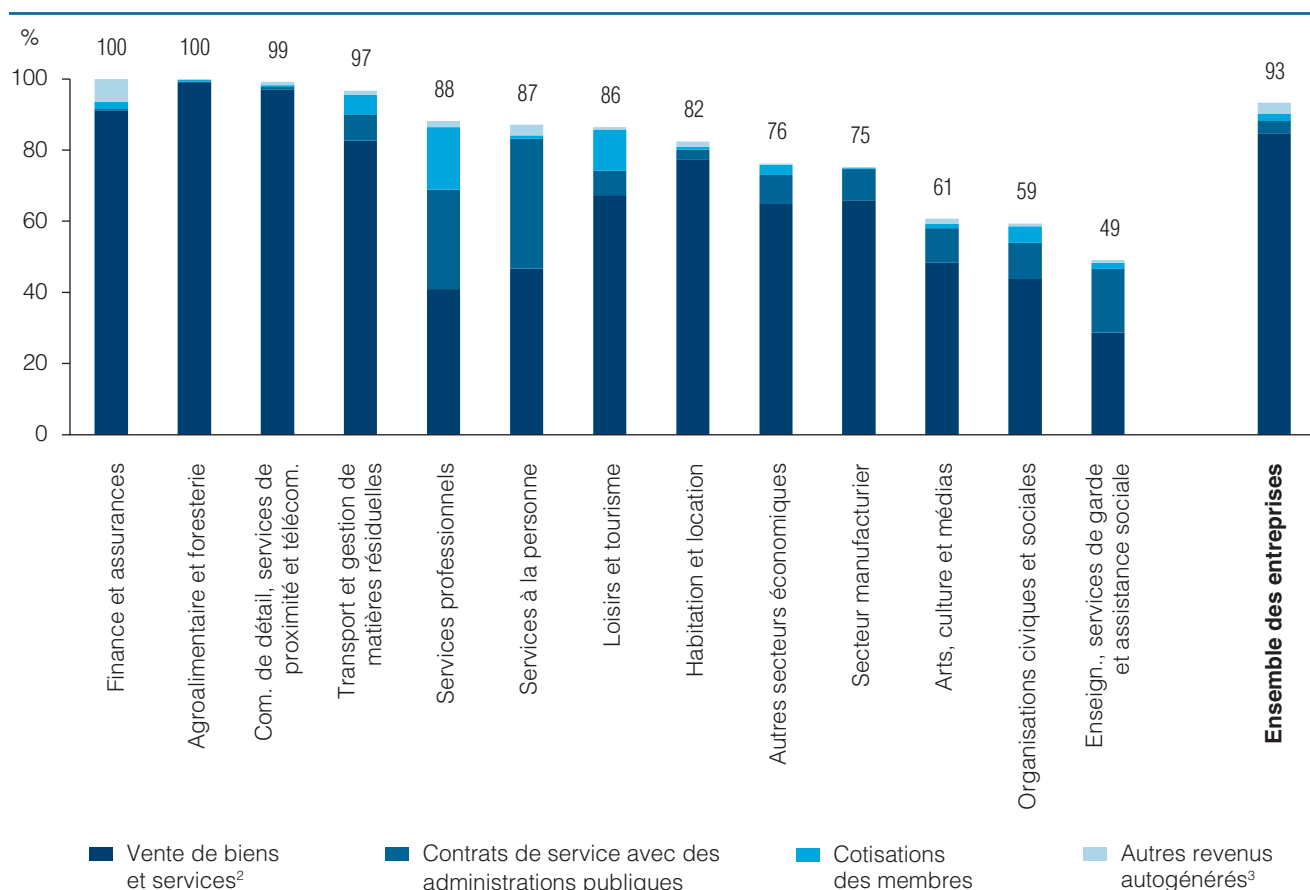
Dans l'ensemble, les revenus autogénérés constituent 93 % des revenus totaux bruts (avant impôt) de l'ensemble des entreprises d'économie sociale du Québec (et le chiffre d'affaires, 90 %). Toutefois, la part de revenus autogénérés est plus élevée pour les coopératives et mutuelles que pour les OBNL. En fait, les revenus provenant de subventions ou d'aide privée sont minimales (moins de 1 %) chez les coopératives et mutuelles, mais constituent 37 % des revenus des OBNL. La part de revenus autogénérés varie aussi de façon marquée selon le secteur d'activité économique.

Les sources de revenus dans divers secteurs économiques

Les revenus autogénérés constituent plus de 90 % des revenus totaux dans quatre des secteurs économiques où évoluent les entreprises d'économie sociale :

- Finance et assurance (100 %)
- Agroalimentaire et foresterie (100 %)
- Commerce de détail, services de proximité et télécommunications (99 %)
- Transport et gestion de matières résiduelles (97 %)

Figure 3.5
Part des revenus autogénérés dans les revenus¹ des entreprises d'économie sociale de divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016



1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.9

Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon la source de revenus, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

	Enseign., services de garde et assistance sociale	Habitation et location	Arts, culture et médias	Loisirs et tourisme	Com. de détail, services de proximité et télécom.	Services professionnels	Services à la personne	Finance et assurances	Agroalimentaire et foresterie	Transport et gestion de matières résiduelles	Secteur manufacturier	Organisations civiques et sociales	Autres secteurs économiques	Ensemble des entreprises
	%													
Revenus autogénérés	49,1	82,4	60,7	86,5	99,2	88,2	87,1	100,0	99,9	96,7	75,3	59,4	76,2	93,3
Chiffre d'affaires	48,3	80,9	59,3	85,8	98,3	86,5	84,2	93,6	99,8	95,5	74,9	58,6	75,9	90,2
Vente de biens et services ²	28,7	77,2	48,3	67,3	96,9	41,0	46,7	91,2	99,1	82,7	65,9	43,7	64,8*	84,8
Revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques	17,9	2,9**	9,7**	6,9*	0,8*	27,9	36,5*	0,4**	0,2	7,4	8,8**	10,2*	8,2**	3,4
Cotisations des membres	1,7*	0,8*	1,2**	11,5	0,5**	17,6	1,0*	2,1	0,5	5,5	0,3	4,7*	2,9**	2,0
Autres revenus autogénérés ³	0,8*	1,5**	1,4**	0,7**	0,9	1,8	3,0**	6,4	0,1	1,2	0,3	0,8**	0,3	3,1
Subventions et autres aides publiques ⁴	47,0	16,5	21,6	10,2	0,6*	10,1	10,5*	—**	0,1	3,0	24,7	29,4	22,5**	5,6
Aide du secteur privé ⁵	4,0*	1,1**	17,7*	3,4	0,2	1,7**	2,4**	—**	—*	0,3**	0,1**	11,3	1,2**	1,1
Revenus totaux bruts⁶	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

4. Sont inclus les crédits d'impôt.

5. Sont inclus les dons, commandites, revenus de campagnes de financement, fonds reçus de fondations ou d'organismes privés, etc.

6. Il s'agit des revenus bruts avant impôt.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Ces quatre secteurs tirent plus de 80 % de leurs revenus de la vente de biens et services à des particuliers ou à des entités autres que des administrations publiques.

À l'opposé, le secteur économique qui a la plus faible part de revenus autogénérés est « enseignement, services de garde et assistance sociale » (49 % des revenus). La

part des revenus de ce secteur qui est tirée de la vente de biens et services à des particuliers ou à des entités autres que des administrations publiques est de seulement 29 %. C'est aussi le secteur où la part des revenus provenant de subventions et autres aides publiques est la plus grande (47 %).

En plus du secteur économique « enseignement, services de garde et assistance sociale », deux autres secteurs ont une part de revenus autogénérés plutôt faible (inférieure à 75 %) : « organisations civiques et sociales » (59 % des revenus) et « arts, culture et médias » (61 %). Le secteur des organisations civiques et sociales tire environ 30 % de ses revenus de subventions et d'aides publiques et le secteur « arts, culture et médias », 22 %. Notons que ce sont aussi les deux secteurs économiques qui tirent plus de 10 % de leurs revenus d'aides provenant du privé.

Mentionnons que deux secteurs économiques se distinguent par la part importante de leurs revenus qui provient de ventes faites en vertu de contrats de service avec des administrations publiques : « services à la personne » (36 % des revenus) et « services professionnels » (28 %). Le secteur « services à la personne » inclut, par exemple, des résidences pour personnes atteintes d'un handicap, des coopératives de santé et des entreprises de soins à domicile. Le secteur « services professionnels » inclut une diversité d'organisations, par exemple des centres de recherche, des organismes de bassins versants, des corporations de développement économique ou touristique, des centres d'aide aux entreprises et des consultants en environnement.

Les sources de revenus dans divers domaines de finalité sociale

Après avoir examiné les sources de revenus dans différents secteurs d'activité économique, examinons maintenant ces sources dans les divers domaines de finalité sociale.

Précisons d'abord que certaines entreprises d'économie sociale s'insèrent dans un marché appartenant à la sphère d'intervention publique, c'est-à-dire un marché où interviennent principalement les gouvernements et administrations municipales ou locales. Dans de tels cas, l'entreprise d'économie sociale fournit un service à une administration publique, par exemple des travaux sylvicoles en forêt publique, des services ambulanciers, ou des services à l'égard des animaux errants. Ou encore, l'entreprise conclut une entente avec une administration publique pour fournir un service à la population, comme des services de garde d'enfants, des services de maintien à domicile, du logement social, de l'aide à la recherche d'emploi, du transport adapté, etc.

D'autres entreprises d'économie sociale s'inscrivent plutôt dans un marché qui, traditionnellement, relève du secteur privé, comme le marché des produits financiers (domaine social « finance »), le marché des dépanneurs, quincailleries et autres commerces (domaine « services de proximité et alimentaires »), le marché des services destinés aux entreprises (domaine « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation ») ou le marché des services de logement (domaine « habitation »).

Comme on le voit au tableau 3.10, il y a quatre domaines où plus de 90 % des revenus totaux sont autogénérés :

- Services de proximité et alimentaires (99,5 % des revenus)
- Développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation (99 %)
- Finance (100 %)
- Travail (domaine composé essentiellement de coopératives de travail) (99 %)

À l'opposé, le domaine social qui a la plus faible part de revenus autogénérés est « soutien non financier » (41 % des revenus). Dans ce domaine, les entreprises tirent presque autant de revenus des dons, campagnes de financement, commandites et autres aides du secteur privé (20 %) que des ventes à des particuliers, entreprises ou organisations autres que des administrations publiques (21 %). Le domaine social « éducation, formation et services de garde » a lui aussi une part de revenus autogénérés qui est plutôt faible (49 % des revenus). Mais dans son cas, à peine 3 % des revenus proviennent d'aides privées. Ainsi, dans les domaines « soutien non financier » et « éducation, formation et services de garde », une partie importante des revenus provient de subventions : respectivement 38 % et 49 %.

Dans l'ensemble des entreprises d'économie sociale, seulement 2 % des revenus proviennent des cotisations des membres. Cependant, cette part est significativement plus élevée pour les entreprises poursuivant une finalité sociale liée à l'environnement ou au développement durable (28 % des revenus proviennent des cotisations).

Tableau 3.10

Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon la source de revenus, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

	Éducation, formation et services de garde	Habitation	Santé et conditions de vie	Loisirs et tourisme	Arts, culture et médias	Dév. économ., soutien aux entreprises, mutualisation	Soutien non financier	Services de proximité et alimentaires	Finance	Environnement et dév. durable	Employabilité et réinsertion	Travail	Autres finalités sociales	Ensemble des entreprises
	%													
Revenus autogénés	48,6	81,1	62,2	81,3	61,4	98,6	41,3	99,5	100,0	84,9	79,7	98,8	48,4	93,3
Chiffre d'affaires	47,8	79,8	59,7	80,7	59,9	98,2	40,1	99,4	93,6	84,7	78,9	98,2	47,8	90,2
Vente de biens et services ²	29,5	68,3	35,8	62,2	45,5	95,9	21,4	99,2	91,3	43,6	39,4	66,8 ³	31,0*	84,8
Revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques	16,0	10,4*	14,6	6,0*	13,0**	1,2	17,2*	0,0	0,4**	13,4**	39,1	30,4	12,4*	3,4
Cotisations des membres	2,4*	1,1**	9,3	12,4	1,4**	1,2	1,5**	0,2*	2,0	27,6	0,4**	1,1**	4,4**	2,0
Autres revenus autogénéralisés ⁴	0,8*	1,2**	2,5**	0,6**	1,5**	0,3	1,2*	0,1	6,4	0,2	0,8	0,6 ³	0,6*	3,1
Subventions et autres aides publiques ⁵	48,8	17,3	27,2*	12,2	22,3	1,3	38,2	0,3	0,0**	11,9	19,2	1,1	32,3	5,6
Aide du secteur privé ⁶	2,7*	1,6**	10,6*	6,5	16,2*	0,1**	20,5*	0,2*	0,0	3,2*	1,1*	—*	19,3**	1,1
Revenus totaux bruts⁷	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Pour cette estimation, plus de 5 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

4. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

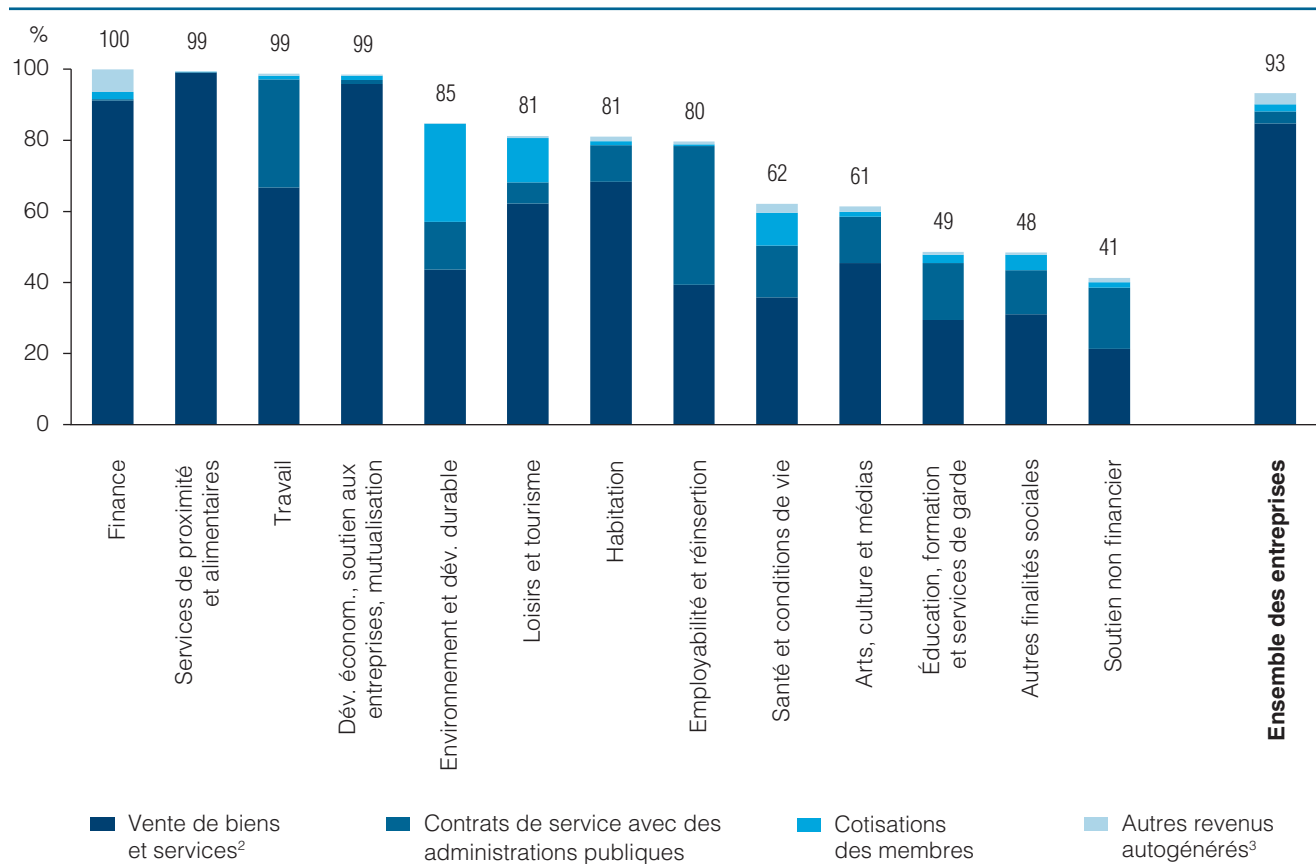
5. Sont inclus les crédits d'impôt.

6. Sont inclus les dons, commandites, revenus de campagnes de financement, fonds reçus de fondations ou d'organismes privés, etc.

7. Il s'agit des revenus bruts avant impôt.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 3.6
Part des revenus autogénérés dans les revenus¹ des entreprises d'économie sociale de divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016



1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Sources de revenus et taille de l'entreprise

Alors que l'importance relative des différentes sources de revenus les unes par rapport aux autres varie de manière notable en fonction des secteurs économiques et en fonction des domaines sociaux, elle varie peu selon la taille des entreprises, sauf pour les très grosses entreprises, c'est-à-dire celles ayant un revenu annuel supérieur à 10 M\$. Chez ces dernières, la part des revenus autogénérés est de 99 %, comparativement à moins de 70 % pour les entreprises des autres tailles.

Le tableau 3.11 montre par ailleurs que la proportion des revenus qui provient de contrats de service avec des administrations publiques est plus élevée (19 %) chez les entreprises ayant un revenu annuel entre 500 000 \$ et 2 M\$ que chez les entreprises d'autres tailles (entre 1 % et 12 %).

Enfin, chez les petites entreprises dont le revenu annuel est inférieur à 100 000 \$, la part des revenus qui est tirée des cotisations des membres (10 %) est plus importante que chez les entreprises des autres tailles (entre 2 % et 5 %).

Tableau 3.11

Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon la source de revenus, chez des entreprises de diverses tailles de revenu annuel, Québec, 2016

	Revenu de moins de 100 000 \$	Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	Revenu de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	Revenu de 10 000 000 \$ et plus	Ensemble des entreprises
	%					
Revenus autogénérés	64,1	57,1	64,6	67,6	98,9	93,3
Chiffre d'affaires	62,9	56,1	63,4	66,6	95,3	90,2
Vente de biens et services ²	48,2	42,1	41,2	53,0	92,1	84,8
Revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques	4,5	8,7	19,2	11,5	1,4	3,4
Cotisations des membres	10,1	5,4	3,0	2,2*	1,8	2,0
Autres revenus autogénérés ³	1,3	1,0	1,2	0,9*	3,5	3,1
Subventions et autres aides publiques ⁴	28,0	33,2	29,7	27,9	0,9*	5,6
Aide du secteur privé ⁵	7,9	9,7	5,7	4,5**	0,2**	1,1
Revenus totaux bruts⁶	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

2. Sont exclus les revenus de vente provenant de contrats de service avec des administrations publiques.

3. Revenus en intérêts et dividendes, etc.

4. Sont inclus les crédits d'impôt.

5. Sont inclus les dons, commandites, revenus de campagnes de financement, fonds reçus de fondations ou d'organismes privés, etc.

6. Il s'agit des revenus bruts avant impôt.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

3.3 LES FILIALES

Comme on l'a vu, une entreprise d'économie sociale est nécessairement un OBNL, une coopérative ou une mutuelle. Il arrive qu'une telle entreprise, pour les fins d'une activité particulière liée à sa mission, crée une ou des filiales dont elle détient le contrôle⁷. Les filiales d'une entreprise d'économie sociale ont généralement la forme de sociétés par actions⁸. Elles peuvent être basées au Québec, dans une autre province canadienne, ou à l'étranger.

Les filiales contrôlées par des coopératives, des mutuelles ou des OBNL d'économie sociale sont considérées comme faisant partie, elles aussi, de l'économie sociale québécoise, même si elles ne constituent pas en elles-mêmes des entreprises d'économie sociale. Ces filiales ne sont pas comptées dans les 11 200 entreprises de l'économie sociale québécoise, mais leurs revenus, leurs salariés au Québec, le montant de leur actif et leur passif, eux, sont inclus dans les valeurs globales présentées dans le *Portrait statistique 2016*.

Parmi les 11 200 entreprises d'économie sociale, seulement 170 environ ont une ou des filiales contrôlées à plus de 50 %. Ces entreprises à filiales sont aussi bien des OBNL (environ 90⁹) que des coopératives non financières (environ 70) ou des coopératives financières et mutuelles (environ 10) (tableau 3.12). On retrouve les entreprises à filiales dans les différents secteurs économiques, mais il semble qu'elles soient plus nombreuses dans les secteurs « agroalimentaire et foresterie », « enseignement, services de garde et assistance sociale » et « arts, culture et médias » (tableau 3.13).

Tableau 3.12
Part des entreprises d'économie sociale ayant une ou des filiales^{1,2} selon le type d'entreprise, Québec, 2016

		OBNL	Coopératives non financières	Coopératives financières et mutuelles	Ensemble des entreprises
Entreprises ayant une ou des filiales	n	91*	69	6	166
Proportion des entreprises ayant une ou des filiales	%	1,1*	2,9	1,9	1,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Il peut s'agir de filiales basées au Québec ou ailleurs.

2. Les filiales dont il est question ici sont celles étant contrôlées à plus de 50 % par l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

7. Il s'agit de filiales contrôlées à plus de 50 %. Une telle filiale est une personne morale dont plus de 50 % du capital-actions émis comportant plein droit de vote en toutes circonstances appartient, directement ou indirectement, à l'organisation mère (coopérative, mutuelle ou OBNL).

8. Mais dans le cas où l'entreprise d'économie sociale est un OBNL, il peut arriver que la filiale soit elle aussi un OBNL (c'est-à-dire une « association personnifiée ») plutôt qu'une société par actions.

9. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

Tableau 3.13

Répartition des entreprises d'économie sociale ayant une ou des filiales^{1,2} selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Nombre d'entreprises ayant une ou des filiales	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	36**	21,8**
Habitation et location	14**	8,4**
Arts, culture et médias	22**	13,5**
Loisirs et tourisme	5**	2,9**
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	8	5,1
Services professionnels	13**	7,6**
Services à la personne	16**	9,4**
Finance et assurances	6	3,9
Agroalimentaire et foresterie	30	18,2
Transport et gestion de matières résiduelles	6**	3,4**
Secteur manufacturier	2	1,3
Organisations civiques et sociales	8*	4,6*
Autres secteurs économiques	–	–
Ensemble des entreprises	166	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Il peut s'agir de filiales basées au Québec ou ailleurs.

2. Les filiales dont il est question ici sont celles étant contrôlées à plus de 50 % par l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

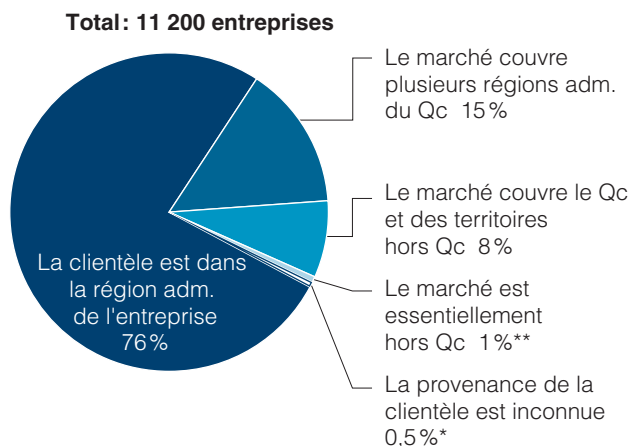
3.4 LES MARCHÉS

« À la base de toute entreprise d'économie sociale, il y a une volonté d'agir concrètement dans nos communautés. » Il s'agit là de l'une des prémisses de l'économie sociale mentionnées dans le *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020*¹⁰. En fait, les statistiques révèlent que les trois quarts des entreprises d'économie sociale offrent leurs biens et services à des clients qui sont situés essentiellement dans la même région administrative que celle où se trouve l'entreprise. Certaines entreprises d'économie sociale étendent leurs activités au-delà de la communauté régionale : 15 % ont des clients dans plusieurs régions administratives du Québec. Seulement 9 % des entreprises d'économie sociale (soit environ 940 entreprises) vendent des biens ou services à une clientèle qui s'étend hors des frontières du Québec.

Agir au sein d'une communauté est un aspect important pour beaucoup d'entreprises d'économie sociale. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que dans certains domaines sociaux, la grande majorité des entreprises ont une clientèle localisée dans la même région administrative que celle où est située l'entreprise. C'est le cas dans les domaines « habitation », « services de proximité et alimentaires » et « finance », où environ 90 % des entreprises servent essentiellement des clients dans la même région administrative.

Dans d'autres domaines sociaux, les entreprises répondent à des besoins qui n'ont pas de lien avec le territoire où sont vendus les biens et services de l'entreprise. Par exemple, une coopérative de travailleurs qui offre du travail à ses membres peut vendre ses biens et services ailleurs que dans la région où se trouve le lieu de travail de ses membres. De fait, seulement la moitié des entreprises du domaine « travail » ont leurs clients essentiellement dans la même région administrative, 30 % ont des clients dans d'autres régions et 18 % ont des clients hors Québec. Quatre autres domaines se démarquent par leur part d'entreprises ayant des clients hors Québec : « arts, culture et médias » (21 %), « environnement et développement durable » (14 %), « loisirs et tourisme » (14 %) et « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation » (15 %).

Figure 3.7
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le marché qu'elles exploitent, Québec, 2016



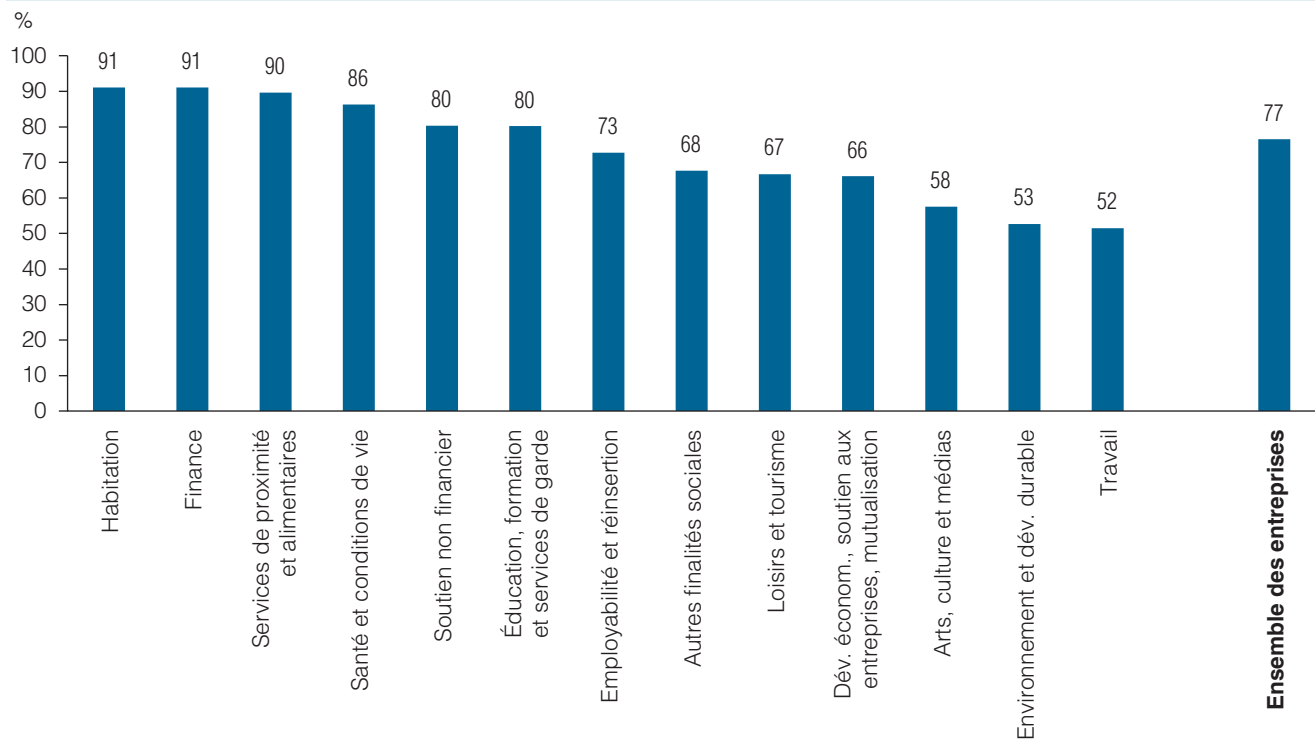
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

10. MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (2015), *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020. L'économie sociale. Des valeurs qui nous enrichissent*, p. 7.

Figure 3.8
Proportion des entreprises d'économie sociale dont la clientèle est située essentiellement dans la région administrative de l'entreprise, selon la finalité sociale, Québec, 2016



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.14

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le marché exploité, dans divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	La clientèle est située essentiellement dans la région administrative de l'entreprise		Le marché couvre plusieurs régions administratives du Québec		Le marché couvre le Québec et des territoires hors Québec		Le marché est essentiellement hors Québec		La localisation géographique de la clientèle est inconnue		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Éducation, formation et services de garde	1 439	80,2	237	13,2	94*	5,3*	15**	0,9**	8**	0,4**	1 794	100,0
Habitation	1 503	91,1	117	7,1	9**	0,5**	–	–	22**	1,3**	1 651	100,0
Santé et conditions de vie	1 313	86,3	181	11,9	27**	1,8**	–	–	–	–	1 521	100,0
Loisirs et tourisme	892	66,7	245	18,3	190	14,2	–	–	11**	0,8**	1 338	100,0
Arts, culture et médias	657	57,5	242	21,2	238	20,9	–	–	4**	0,4**	1 141	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	509	66,1	140	18,2	111*	14,4	9**	1,1**	1	0,2	770	100,0
Soutien non financier	512	80,3	65**	10,2*	42**	6,5**	19**	3**	–	–	637	100,0
Services de proximité et alimentaires	545	89,6	45	7,4	17**	2,8**	–	–	1	0,2	608	100,0
Finance	364	91,1	26**	6,5**	9**	2,4**	–	–	–	–	400	100,0
Environnement et dév. durable	191	52,7	115	31,8	49*	13,5*	1**	0,4**	6**	1,6**	363	100,0
Employabilité et réinsertion	263	72,7	79*	21,7*	20	5,6*	–	–	–	–	361	100,0
Travail	135	51,5	79	30,2	46	17,6	–	–	2**	0,6**	262	100,0
Autres finalités sociales	210	67,7	59*	18,9*	15**	4,8**	22**	7,2**	4**	1,4**	311	100,0
Ensemble des entreprises	8 532	76,5	1 630	14,6	868	7,8	67**	0,6**	59*	0,5*	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

En ce qui concerne les différents secteurs d'activité économique où évoluent les entreprises d'économie sociale, on constate notamment que :

- 34 % des entreprises du secteur manufacturier ont des clients hors Québec ;
- quatre autres secteurs économiques regroupent au moins 10 % d'entreprises faisant une partie de leurs affaires hors Québec : « arts, culture et médias », « loisirs et tourisme », « services professionnels » et « agroalimentaire et foresterie » ;
- en matière de marché couvrant plusieurs régions du Québec, le secteur « agroalimentaire et foresterie » occupe le premier rang, avec 31 % de ses entreprises, suivi de près par le secteur « services professionnels » (29%).

La région administrative où est située l'entreprise d'économie sociale semble avoir une incidence sur l'étendue géographique du marché exploité¹¹. Ainsi, comme on le voit au tableau 3.16, certaines régions se démarquent par leur fort taux d'entreprises ayant une clientèle essentiellement régionale : 89 % des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue offrent leurs biens et services surtout à des clients de la région. Dans le cas de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, c'est 84 % des entreprises qui font de même, et dans le cas de Lanaudière, c'est 83 %.

À l'inverse, d'autres régions se démarquent par leur taux d'entreprises ayant des clients hors Québec : c'est le cas de l'Outaouais (15 % des entreprises), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12 %), de Montréal (12 %) et du Bas-Saint-Laurent (11 %). Évidemment, l'existence d'une clientèle hors Québec peut s'expliquer en partie par le fait que certaines de ces quatre régions partagent une frontière avec l'Ontario, le Nouveau-Brunswick ou les États-Unis.

11. Par ailleurs, la taille de l'entreprise, elle, ne semble pas avoir d'incidence sur l'étendue géographique du marché exploité. Ainsi, chez les entreprises ayant un revenu supérieur à 10 M\$, la part des entreprises servant une clientèle s'étendant en dehors de la région n'est pas différente de la part qu'on retrouve chez les entreprises d'autres tailles (données non présentées).

Tableau 3.15
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le marché exploité, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	La clientèle est située essentiellement dans la région administrative de l'entreprise		Le marché couvre plusieurs régions administratives du Québec		Le marché couvre le Québec et des territoires hors Québec		Le marché est essentiellement hors Québec		La localisation géographique de la clientèle est inconnue		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	2 176	86,6	244	9,7	58**	2,3**	26**	1**	8**	0,3**	2 512	100,0
Habitation et location	1 429	92,0	94	6,1	7**	0,4**	–	–	23*	1,5*	1 553	100,0
Arts, culture et médias	589	52,4	259	23,1	272	24,2	–	–	4**	0,3**	1 124	100,0
Loisirs et tourisme	786	70,4	186	16,7	136	12,2	–	–	8**	0,8**	1 116	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	515	88,1	39	6,7	25**	4,2**	–	–	6**	0,9**	584	100,0
Services professionnels	300	52,8	162	28,6	89	15,7	16**	2,9**	–	–	569	100,0
Services à la personne	429	83,5	78*	15,2*	7**	1,3**	–	–	–	–	514	100,0
Finance et assurances	352	90,6	26**	6,6**	11**	2,8**	–	–	–	–	389	100,0
Agroalimentaire et foresterie	179	55,8	98	30,5	41	12,8	2**	0,6**	1	0,4	320	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	97	59,3	40*	24,1*	10**	6,3**	17**	10,2**	–	–	164	100,0
Secteur manufacturier	32*	49,0	11*	17,4*	22	33,6*	–	–	–	–	65	100,0
Organisations civiques et sociales	1 587	72,8	387	17,8	190*	8,7*	5**	0,2**	9**	0,4**	2 179	100,0
Autres secteurs économiques	62	90,3	5**	7,2**	2**	2,5**	–	–	–	–	69	100,0
Ensemble des entreprises	8 532	76,5	1 630	14,6	868	7,8	67**	0,6**	59*	0,5*	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.16

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le marché exploité, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	La clientèle est située essentiellement dans la région administrative de l'entreprise		Le marché couvre plusieurs régions administratives à l'intérieur du Québec		Le marché couvre le Québec et des territoires hors Québec		Le marché est essentiellement hors Québec		La localisation géographique de la clientèle est inconnue		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
01 Bas-Saint-Laurent	435	78,2	60	10,7	59	10,7	–	–	2	0,4	557	100,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	550	82,2	69	10,3	47	7,1	–	–	3**	0,4**	669	100,0
03 Capitale-Nationale	900	74,0	205	16,8	99	8,1	10**	0,8**	2**	0,2**	1 216	100,0
04 Mauricie	312	71,9	90	20,7	25	5,8	–	–	7**	1,6**	434	100,0
05 Estrie	463	79,7	77	13,3	37*	6,4*	–	–	4**	0,6**	581	100,0
06 Montréal	1 940	69,7	483	17,4	297	10,7	50**	1,8**	12**	0,4**	2 781	100,0
07 Outaouais	302	79,1	23*	6,0*	57	14,9	–	–	–	–	382	100,0
08 Abitibi-Témiscamingue	294	89,4	12*	3,8*	21*	6,4*	–	–	1	0,4	329	100,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	256	84,3	23*	7,6*	20*	6,7*	–	–	4**	1,4**	303	100,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	272	77,8	33	9,5	40	11,5	1	0,3	3**	0,9**	350	100,0
12 Chaudière-Appalaches	511	78,6	107	16,5	30	4,6	–	–	2**	0,3**	650	100,0
13 Laval	196	73,2	57	21,2	12	4,6	1**	0,5**	1**	0,5**	268	100,0
14 Lanaudière	377	82,9	60	13,2	18**	4,0**	–	–	–	–	455	100,0
15 Laurentides	334	76,7	78	17,9	24*	5,4*	–	–	–	–	436	100,0
16 Montérégie	1 115	81,3	169	12,3	66*	4,8*	4**	0,3**	17**	1,3**	1 370	100,0
17 Centre-du-Québec	275	73,0	85	22,7	16	4,3	–	–	–	–	376	100,0
Ensemble du Québec	8 532	76,5	1 630	14,6	868	7,8	67**	0,6**	59*	0,5*	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

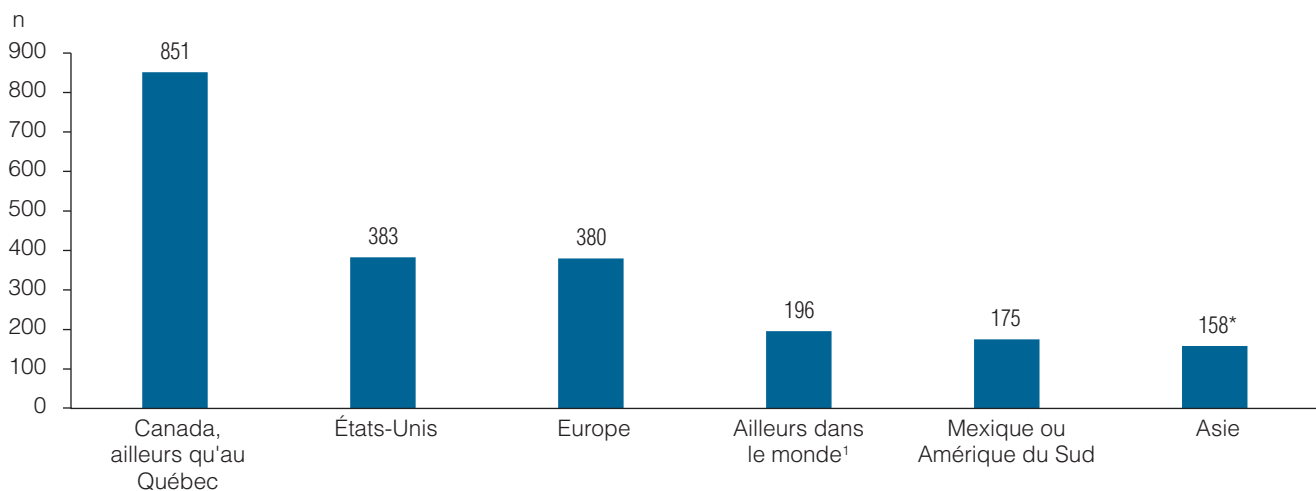
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les marchés hors Québec

Vu l'importance pour les entreprises d'économie sociale de servir leur communauté ou la collectivité québécoise, il n'est guère étonnant de constater, comme le montre le tableau 3.17, que la très grande majorité d'entre elles (91 %) ne font pas de ventes hors Québec.

Parmi les quelque 1 000 entreprises d'économie sociale qui font des ventes hors Québec, la plupart (environ 850 entreprises) ont des clients dans le reste du Canada. Les États-Unis et l'Europe sont les deux autres principaux territoires exploités (environ 380 entreprises y font des affaires dans chaque cas). Enfin, on estime que 175 entreprises vendent des produits au Mexique ou en Amérique du Sud, 158 en Asie et 196 ailleurs dans le monde¹². Pour chacun de ces six marchés, les entreprises du secteur économique « arts, culture et médias » sont les plus nombreuses.

Figure 3.9
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale exploitant divers marchés hors Québec, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Afrique, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

12. Une entreprise peut être active sur plus d'un des six marchés mentionnés.

Tableau 3.17
Marchés hors Québec exploités par les entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

	Entreprises ne faisant pas de ventes hors Québec			Entreprises ayant des ventes hors Québec ¹																			
				Canada, ailleurs qu'au Québec			États-Unis			Mexique ou Amérique du Sud			Europe			Asie			Ailleurs dans le monde ²				
	n	%		n	%		n	%		n	%		n	%		n	%		n	%			
Taille du revenu³ annuel																							
Revenu de moins de 100 000\$	2 645	92,1		175	6,1	86*	3,0*	36**	1,3**	88*	3,1*	35**	1,2**	43**	1,5**								
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	3 875	91,3		332	7,8	152	3,6	61*	1,4*	134*	3,2*	56**	1,3**	67*	1,6*								
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	2 419	91,5		209	7,9	80*	3,0*	33**	1,3**	97*	3,7*	27**	1,0**	47**	1,8**								
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	866	86,6		101*	10,1*	50*	5,0*	37**	3,7**	57**	5,7*	34**	3,4**	30**	3,0**								
Revenu de 10 000 000\$ et plus	357	90,3		35*	8,8*	16	4,0	8*	2,1*	4	1,1	6*	1,5*	9	2,3								
Secteur d'activité économique																							
Enseignement, services de garde et assistance sociale	2 421	96,4		74**	2,9**	19**	0,8**	27**	1,1**	35**	1,4**	24**	1,0**	32**	1,3**								
Habitation et location	1 523	98,1		5**	0,3**	0 0	0,0	0	—	—	—	—	—	1	0,1								
Arts, culture et médias	848	75,5		263	23,4	113*	10,0*	50**	4,5**	128*	11,4*	60**	5,4**	51**	4,6**								
Loisirs et tourisme	972	87,1		129	11,5	81	7,3	25**	2,2**	68	6,1	21**	1,8**	23*	2,1*								
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	554	94,8		24**	4,0**	19**	3,2**	8**	1,4**	14**	2,4**	3**	0,6**	17**	3,0**								
Services professionnels	463	81,4		81*	14,3	34*	6,0*	19**	3,4**	33**	5,9**	9**	1,6**	19**	3,3**								
Services à la personne	508	98,7		7**	1,3**	2**	0,4**	—	—	—	—	—	—	—	—								
Finance et assurances	378	97,2		11**	2,8**	2	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—								
Agroalimentaire et foresterie	276	86,3		39	12,3	27*	8,3*	5*	1,6*	12**	3,8**	5*	1,6*	6*	1,9*								
Transport et gestion de matières résiduelles	137	83,5		26**	15,9**	19**	11,5**	3**	2,1**	17**	10,2**	18**	10,8**	17**	10,2**								
Secteur manufacturier	43*	66,4		19	28,8*	12	17,9*	1	1,6	—	—	—	—	—	—								
Organisations civiques et sociales	1 974	90,6		173*	7,9*	54**	2,5**	36**	1,6**	71*	3,3*	18**	0,8**	29**	1,3**								
Autres secteurs économiques	67	97,5		2**	2,5**	2**	2,5**	—	—	2**	2,5**	—	—	—	—								
Ensemble des entreprises	10 163	91,1		851	7,6	383	3,4	175	1,6	380	3,4	158*	1,4*	196	1,8								

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Une même entreprise pouvant exploiter plusieurs marchés hors Québec, la somme des pourcentages dans chaque ligne de ce tableau n'est pas égale à 100 %.

2. Afrique, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.

3. Inclut le revenu des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

3.5 LES RESSOURCES HUMAINES

► 3.5.1 Les employés salariés

Les entreprises d'économie sociale font travailler au Québec environ 220 000 salariés, dont la moitié dans les secteurs économiques « enseignement, services de garde et assistance sociale » et « finance et assurances » (figure 3.10).

En ce qui concerne les quatre grands types d'entreprises d'économie sociale, la main-d'œuvre salariée (y compris celle des filiales des entreprises) se répartit ainsi :

- 135 300 salariés travaillent dans un OBNL d'économie sociale ;
- 42 200 salariés travaillent dans une coopérative financière ;
- 39 700 salariés travaillent dans une coopérative non financière ;
- 2 700 salariés travaillent dans une mutuelle (tableau 1.1).

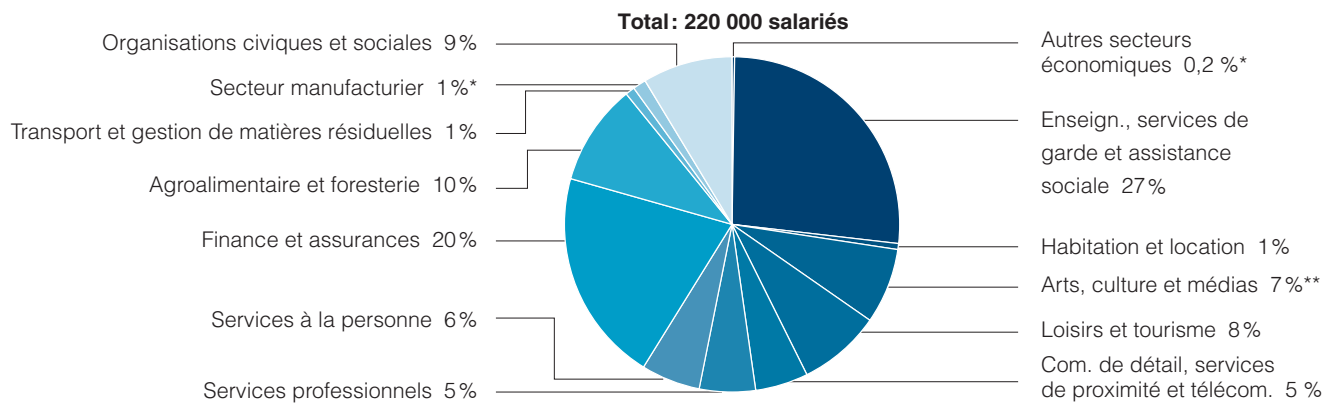
Dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, les 220 000 salariés de l'économie sociale ont été répartis selon les régions administratives du Québec. Cette répartition est basée sur le lieu où se trouve le bureau principal de l'entreprise (et non sur le lieu effectif de travail du salarié). Les régions administratives qui comptent le plus de salariés en économie sociale sont Montréal (67 700 salariés), la Capitale-Nationale (22 800), la Montérégie (22 800) et la Chaudière-Appalaches (33 600) (figure 3.11). Dans le cas des trois premières régions, le nombre important de salariés est en adéquation avec le fait que ces régions sont celles qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale (tableau 3.4). Dans le cas de la Chaudière-Appalaches, le grand nombre de salariés s'explique principalement par la présence de grandes entreprises.

Décompte des salariés aux fins du portrait statistique

Les données sur les salariés de l'économie sociale qui sont présentées dans le *Portrait statistique 2016* ont été produites sur la base des principes ci-dessous.

- Les salariés excluent les travailleurs autonomes, les pigistes et les autres employés pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir un formulaire Relevé 1 de Revenu Québec. Les salariés peuvent être des employés réguliers, occasionnels ou temporaires.
- Les données comprennent les salariés des entreprises d'économie sociale et ceux de leurs filiales.
- Période de référence : Les données sur nombre de salariés et leur répartition par statut d'emploi, par sexe et par âge sont basées sur les salariés qu'avaient les entreprises au moment de leur dernière période de paye du mois de mars 2017 (ou, pour celles qui n'avaient pas eu de période de paye en mars 2017, sur le nombre de salariés qu'elles avaient lors de la dernière période de paye de l'exercice financier en fonction duquel elles ont répondu à l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, soit, généralement, l'exercice 2016 ou 2016-2017).
- Les données ne portent que sur des salariés travaillant au Québec. Les données ne comprennent pas les salariés que les entreprises d'économie sociale du Québec (ou leurs filiales) pourraient avoir hors Québec.
- La répartition régionale des salariés est basée sur le lieu où se trouve le bureau principal de l'entreprise et non sur le lieu effectif de travail du salarié (lequel lieu pourrait, dans certains cas, ne pas être situé dans la même région administrative que le bureau principal de l'entreprise).

Figure 3.10

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016

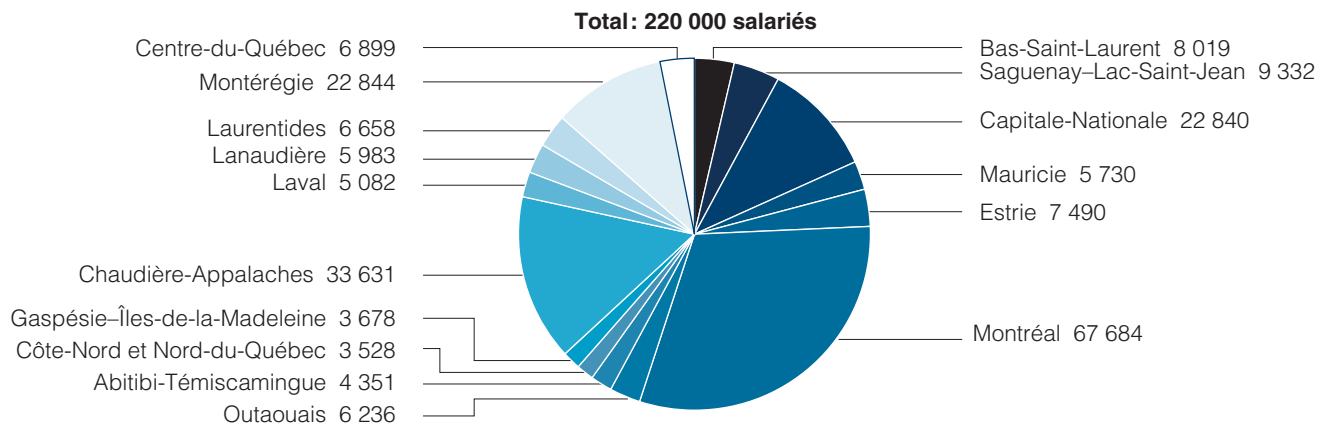
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 3.11

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon la région administrative, Québec, 2016

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.18

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le statut d'emploi, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Salariés à temps plein		Salariés à temps partiel		Salariés saisonniers		Tous les salariés	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	35 955	61,5	17 619	30,1	4 887	8,4	58 462	100,0
Habitation et location	642	50,2	593*	46,4	43*	3,4*	1 278	100,0
Arts, culture et médias	4 768*	29,8*	3 320*	20,8**	7 906**	49,4*	15 994**	100,0
Loisirs et tourisme	2 159	12,3	4 302	24,5	11 077*	63,2	17 538	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	5 530	49,4	4 384	39,2	1 283*	11,5*	11 197	100,0
Services professionnels	9 202	77,4	2 183	18,4	509*	4,3*	11 894	100,0
Services à la personne	7 387	58,8	4 622	36,8	547**	4,4*	12 557	100,0
Finance et assurances	38 753	85,7	4 173	9,2	2 274	5,0	45 200	100,0
Agroalimentaire et foresterie	18 462	86,0	1 087	5,1	1 929	9,0	21 478	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	1 626	81,9	277	14,0	82**	4,1**	1 985	100,0
Secteur manufacturier	2 148	77,0	247	8,9*	394**	14,1**	2 789*	100,0
Organisations civiques et sociales	9 382	49,2	6 862	36,0	2 818	14,8	19 062	100,0
Autres secteurs économiques	463*	84,5	66*	12,1	19**	3,4**	547*	100,0
Ensemble des entreprises	136 477	62,0	49 736	22,6	33 769	15,4	219 982	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

L'effectif d'une entreprise d'économie sociale

En ce qui concerne la taille de leur effectif salarié, les 11 200 entreprises d'économie sociale se répartissent ainsi :

- 22 % des entreprises n'ont aucun employé salarié ;
- 62 % ont de 1 à 25 salariés travaillant au Québec ;
- 14 % ont de 26 à 99 salariés travaillant au Québec ;
- 2 % ont 100 salariés ou plus travaillant au Québec.

On remarque qu'une part relativement importante d'entreprises déclare n'avoir aucun salarié. Parmi ces entreprises, certaines pourraient fonctionner exclusivement avec des salariés saisonniers et n'avoir eu aucun salarié au moment de la période de référence au sujet de laquelle elles ont été questionnées pour le *Portrait statistique 2016* (soit mars 2017). D'autres entreprises d'économie sociale pourraient fonctionner uniquement avec des travailleurs non rémunérés, c'est-à-dire des bénévoles. Ce pourrait

être le cas, par exemple, d'une coopérative d'habitation ou encore d'une société d'histoire. Par ailleurs, rappelons que le fait qu'une entreprise d'économie sociale n'ait pas de salariés ne signifie pas qu'elle n'a pas d'employés rémunérés. En effet, une entreprise d'économie sociale peut avoir des employés qui reçoivent une rémunération, mais pas sous la forme d'un salaire. Ce pourrait être le cas, par exemple, d'une compagnie de théâtre où les seuls employés sont des comédiens rémunérés par cachet et où les autres travailleurs impliqués (administration, scénographie, etc.) sont des contractuels rémunérés au forfait.

Le nombre moyen de salariés dans une entreprise d'économie sociale varie beaucoup selon les secteurs économiques. Ce nombre est particulièrement faible dans les secteurs « habitation et location » (4 salariés par entreprise) et « organisations civiques et sociales » (10 salariés). Il est par contre particulièrement élevé dans les secteurs « finance et assurances » (118 salariés) et « agroalimentaire et foresterie » (85 salariés).

Tableau 3.19
Répartition des entreprises d'économie sociale selon le nombre de salariés¹, Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun salarié		Entreprises ayant de 1 à 25 salariés		Entreprises ayant de 26 à 99 salariés		Entreprises ayant 100 salariés et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Domaine de finalité sociale										
Éducation, formation et services de garde	124*	6,9*	1 074	59,9	552	30,8	44**	2,5**	1 794	100,0
Habitation	1 165	70,6	447	27,1	38**	2,3**	–	–	1 651	100,0
Santé et conditions de vie	105*	6,9*	1 177	77,3	208	13,6	32	2,1	1 521	100,0
Loisirs et tourisme	201	15,0	970	72,5	136	10,2	31*	2,3*	1 338	100,0
Arts, culture et médias	273	23,9	780	68,3	x	x	x	x	1 141	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	280	36,4	422	54,8	49	6,4	18	2,4	770	100,0
Soutien non financier	47**	7,4**	541	84,8	49**	7,7**	0	–	637	100,0
Services de proximité et alimentaires	102	16,8	433	71,3	56	9,2	17	2,7	608	100,0
Finance	8**	2,0**	122	30,6	209	52,4	60	15,1	400	100,0
Environnement et dév. durable	52*	14,5*	267	73,6	x	x	x	x	363	100,0
Employabilité et réinsertion	10**	2,7**	260	72,0	73*	20,1*	19	5,3	361	100,0
Travail	68	26,1	141	53,8	40	15,4	12	4,7	262	100,0
Autres finalités sociales	66**	21,3*	236	75,9	9**	2,7**	–	–	311	100,0
Secteur d'activité économique										
Enseignement, services de garde et assistance sociale	128*	5,1*	1 654	65,9	669	26,6	60*	2,4*	2 512	100,0
Habitation et location	x	x	306	19,7	x	x	–	–	1 553	100,0
Arts, culture et médias	268	23,9	758	67,4	77*	6,9*	21**	1,8**	1 124	100,0
Loisirs et tourisme	190	17,0	753	67,5	147	13,2	26*	2,3*	1 116	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	127	21,7	360	61,6	79	13,5	19	3,3	584	100,0
Services professionnels	90	15,9	428	75,4	41*	7,3*	9	1,5	569	100,0
Services à la personne	21*	4,1*	355	69,1	118	22,9	20	3,9	514	100,0
Finance et assurances	x	x	123	31,6	199	51,2	x	x	389	100,0
Agroalimentaire et foresterie	68	21,4	197	61,4	38	11,9	17	5,3	320	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	45**	27,4*	107	65,2	7	4,1	5	3,2	164	100,0
Secteur manufacturier	17	26,3*	20*	30,5*	17**	26,8**	11	16,4	65	100,0
Organisations civiques et sociales	281	12,9	1 763	80,9	130*	6,0*	5	0,2	2 179	100,0
Autres secteurs économiques	18	25,9	46*	67,4	x	x	x	x	69	100,0
Ensemble des entreprises	2 501	22,4	6 870	61,6	1 530	13,7	255	2,3	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.20

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le nombre de salariés¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun salarié		Entreprises ayant de 1 à 25 salariés		Entreprises ayant de 26 à 99 salariés		Entreprises ayant 100 salariés et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Type d'entreprise										
OBNL	1 012	12,0	6 105	72,7	1 151	13,7	133,0	1,6	8 402	100,0
Coopératives et mutuelles	1 489	54,1	765	27,8	379,0	13,7	122,0	4,4	2 755	100,0
Région administrative										
01 Bas-Saint-Laurent	83	14,8	405	72,7	58	10,4	12	2,1	557	100,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	144	21,5	432	64,5	82	12,2	12	1,7	669	100,0
03 Capitale-Nationale	306	25,1	734	60,4	135	11,1	41	3,4	1 216	100,0
04 Mauricie	80	18,4	282	65,1	63	14,5	9	2,0	434	100,0
05 Estrie	120	20,6	375	64,5	78	13,4	8	1,5	581	100,0
06 Montréal	871	31,3	1 436	51,6	416	15,0	59**	2,1**	2 781	100,0
07 Outaouais	84	22,1	229	59,9	60	15,8	8	2,2	382	100,0
08 Abitibi-Témiscamingue	57	17,2	224	68,0	x	x	x	x	329	100,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	32	10,5	234	77,1	x	x	x	x	303	100,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	68	19,5	245	69,8	34	9,8	3	0,9	350	100,0
12 Chaudière-Appalaches	131	20,2	416	64,0	80	12,3	23	3,5	650	100,0
13 Laval	48	17,8	175	65,2	37	13,8	9	3,2	268	100,0
14 Lanaudière	92	20,2	298	65,6	53	11,6	12	2,6	455	100,0
15 Laurentides	71	16,2	283	64,9	75	17,2	7	1,7	436	100,0
16 Montérégie	247	18,0	853	62,3	236	17,2	34	2,5	1 370	100,0
17 Centre-du-Québec	69	18,4	251	66,7	43	11,5	13	3,4	376	100,0
Ensemble du Québec	2 501	22,4	6 870	61,6	1 530	13,7	255	2,3	11 157	100,0

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.21

Nombre moyen de salariés¹ dans les entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel	Salariés saisonniers	Tous les salariés
	Nombre moyen ² de salariés par entreprise			
Enseignement, services de garde et assistance sociale	15,1	7,4	2,1	24,5
Habitation et location	2,1	1,9*	0,1*	4,1
Arts, culture et médias	5,6*	3,9	9,2**	18,7**
Loisirs et tourisme	2,3	4,6	12,0*	18,9
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	12,1	9,6	2,8*	24,5
Services professionnels	19,2	4,6	1,1*	24,9
Services à la personne	15,0	9,4	1,1**	25,5
Finance et assurances	101,1	10,9	5,9	117,9
Agroalimentaire et foresterie	73,3	4,32	7,7	85,3
Transport et gestion de matières résiduelles	13,7	2,3	0,7**	16,7
Secteur manufacturier	45,1	5,2*	8,3**	58,6
Organisations civiques et sociales	4,9	3,6	1,5	10,0
Autres secteurs économiques	9,1	1,3*	0,4**	10,7
Ensemble des entreprises	15,8	5,8	3,9	25,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

2. Cette moyenne est calculée en excluant les entreprises n'ayant aucun employé salarié.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Le statut d'emploi

Aux fins du *Portrait statistique 2016*, les 220 000 salariés de l'économie sociale ont été répartis en trois catégories : les salariés à temps plein¹³, qui constituent 62 % de l'effectif, les salariés à temps partiel¹⁴ (23 %) et les salariés saisonniers¹⁵ (15 %).

La proportion de salariés à temps partiel est particulièrement élevée dans les secteurs économiques « habitation et location » (46 %), « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (39 %), « services à la personne » (37 %) et « organisations civiques et sociales » (36 %).

Ajoutons que le groupe des salariés à temps partiel est constitué de 73 % de femmes et de 27 % d'hommes, alors que chez les salariés à temps plein, on compte 66 % de femmes et 34 % d'hommes (tableau 3.23).

Au sujet des employés saisonniers, on remarque que leur proportion est beaucoup plus forte dans les entreprises des secteurs économiques « loisirs et tourisme » (63 %¹⁶) et « arts, culture et médias » (49 %¹⁷) que dans l'ensemble de l'économie sociale (15 %) (tableau 3.18).

13. Un salarié à temps plein est un salarié qui travaille pour son employeur habituellement 30 heures ou plus par semaine.

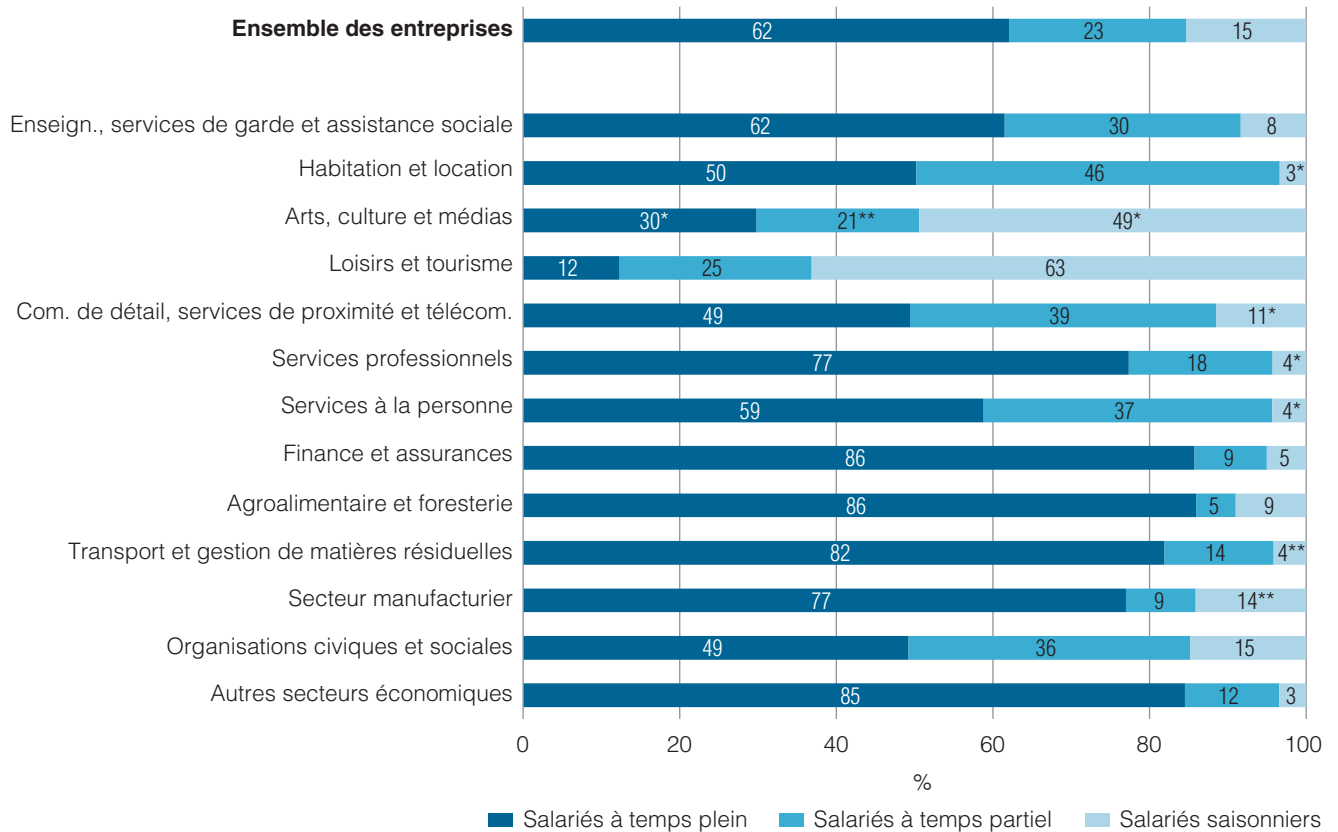
14. Un salarié à temps partiel est un salarié qui travaille pour son employeur habituellement moins de 30 heures par semaine.

15. Un salarié saisonnier est un salarié qui a travaillé 30 heures ou plus par semaine pendant plus de deux semaines, mais pendant moins de huit mois au cours d'une année.

16. La proportion de travailleurs saisonniers dans le secteur « loisirs et tourisme » aurait peut-être été plus élevée encore si la période de référence au sujet de laquelle les entreprises ont été questionnées avait été autre que le mois de mars.

17. Estimation d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

Figure 3.12
Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le statut d'emploi, pour divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.22

Nombre de salariés¹ des entreprises d'économie sociale, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Salariés à temps plein		Salariés à temps partiel		Salariés saisonniers		Tous les salariés	
	n	%	n	%	n	%	n	%
01 Bas-Saint-Laurent	4 804	59,9	2 210	27,6	1 004	12,5	8 019	100,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	5 036	54,0	2 412	25,9	1 884	20,2	9 332	100,0
03 Capitale-Nationale	11 049	48,4	5 690	24,9	6 101**	26,7*	22 840	100,0
04 Mauricie	3 236	56,5	1 465	25,6	1 029	18,0	5 730	100,0
05 Estrie	3 999	53,4	2 473	33,0	1 017	13,6	7 490	100,0
06 Montréal	41 257	61,0	14 848	21,9	11 579**	17,1**	67 684	100,0
07 Outaouais	3 916	62,8	1 640	26,3	680	10,9	6 236	100,0
08 Abitibi-Témiscamingue	2 337	53,7	1 307	30,0	706	16,2	4 351	100,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	1 748	49,6	914	25,9	866	24,5	3 528	100,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 765	48,0	930	25,3	983	26,7	3 678	100,0
12 Chaudière-Appalaches	28 154	83,7	4 347	12,9	1 129	3,4	33 631	100,0
13 Laval	3 147	61,9	1 359	26,7	576	11,3	5 082	100,0
14 Lanaudière	3 807	63,6	1 411	23,6	764	12,8	5 983	100,0
15 Laurentides	3 685	55,4	1 847	27,8	1 125	16,9	6 658	100,0
16 Montérégie	14 201	62,2	5 191	22,7	3 453*	15,1	22 844	100,0
17 Centre-du-Québec	4 335	62,8	1 691	24,5	873	12,7	6 899	100,0
Ensemble du Québec	136 477	62,0	49 736	22,6	33 769	15,4	219 982	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

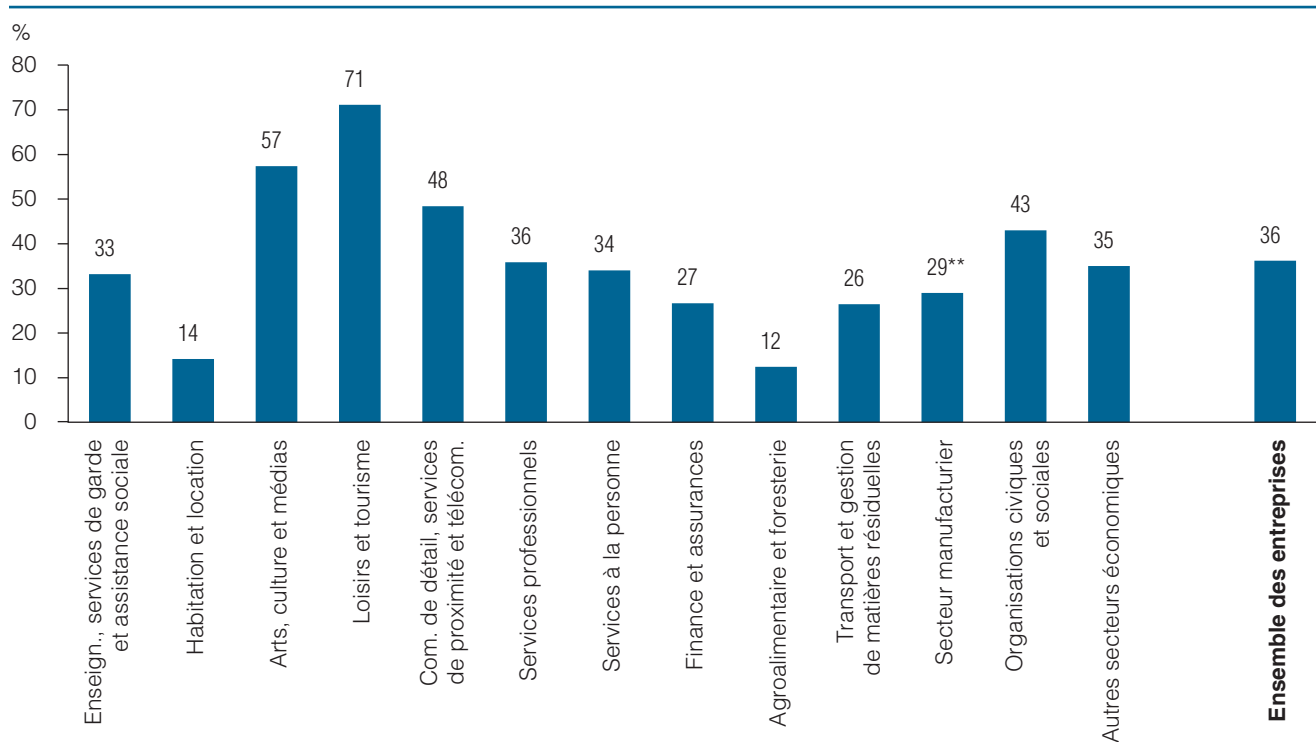
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Sexe et âge des salariés

Lorsque l'on considère l'ensemble des 220 000 employés salariés de l'économie sociale québécoise, on constate que les femmes sont majoritaires : elles constituent 66 % de l'effectif et les hommes, 34 %. Cette nette prédominance des femmes en économie sociale s'explique en partie par les facteurs suivants : les entreprises du secteur économique « enseignement, services de garde et assistance sociale » comptent un très grand nombre de salariés (58 500), dont 84 % sont des femmes, et 70 % des 45 200 salariés du secteur « finance et assurances » sont des femmes¹⁸. Les régions où l'effectif de l'économie sociale comporte la plus forte proportion de femmes sont Lanaudière (78 %), les Laurentides (78 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (76 %).

Certains secteurs économiques sont à prédominance masculine. Ainsi, dans le secteur manufacturier, les hommes représentent 63 % des salariés de l'économie sociale ; dans le transport et la gestion de matières résiduelles, 60 % ; dans l'agroalimentaire et la foresterie, 56 % ; et dans les services professionnels, 56 %. Par ailleurs, la seule région administrative où l'économie sociale comporte une proportion d'hommes qui tend à être un peu plus forte qu'ailleurs est Montréal, où 41 % des salariés sont des hommes.

Figure 3.13
Proportion de salariés¹ de 35 ans ou moins dans les entreprises d'économie sociale, pour différents secteurs d'activité économique, Québec, 2016



** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

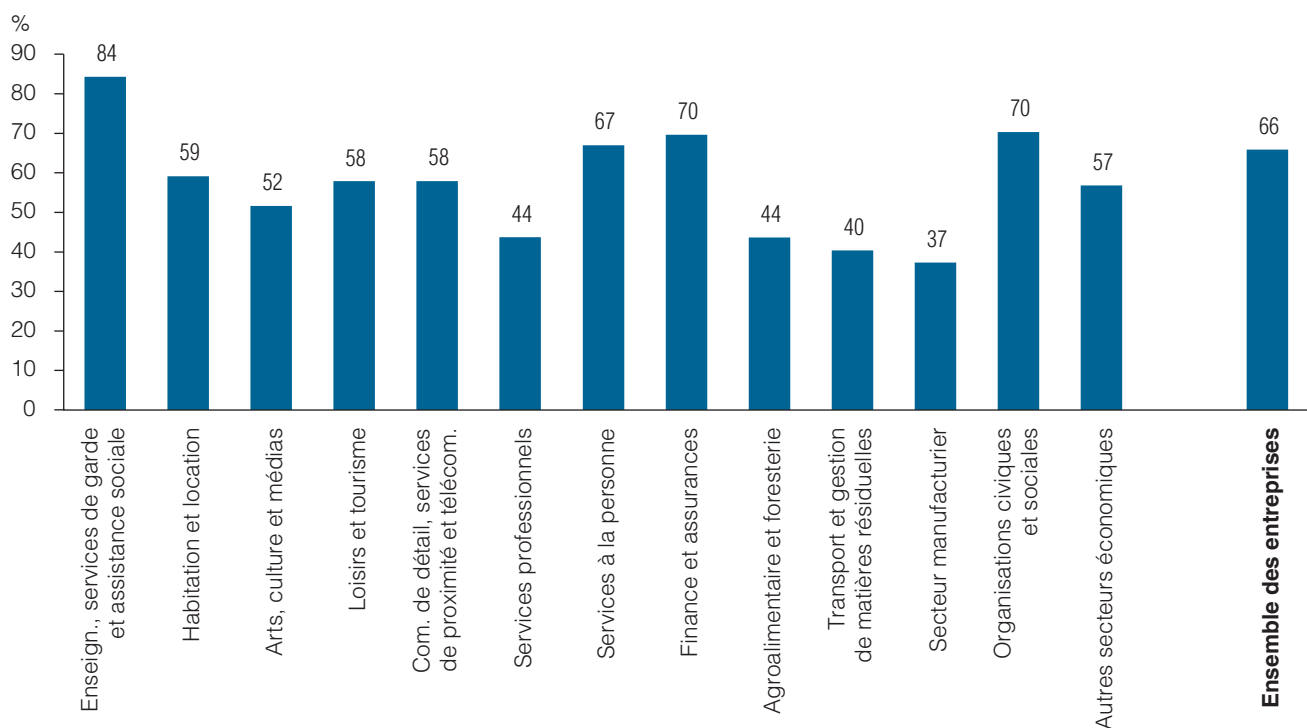
1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

18. À titre comparatif, la proportion de femmes dans l'ensemble des salariés du Québec est de 49 % en 2016. (Voir le tableau « Emploi salarié selon le statut et le régime de travail, résultats selon le groupe d'âge et le sexe, Québec » disponible sur le site de l'ISQ et dont les données sont tirées de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/lien-statut-emploi/emploi_scol_sexe_age.html.)

Parmi tous les salariés de l'économie sociale québécoise, on compte 36 % de travailleurs âgés de 35 ans ou moins (figure 3.13). La proportion de jeunes (travailleurs âgés de 35 ans ou moins) est particulièrement forte dans les secteurs « loisirs et tourisme » (71 %), « arts, culture et médias » (57 %) et « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » (48 %). Au contraire, la proportion de jeunes est particulièrement faible dans les secteurs « agroalimentaire et foresterie » (13 % des salariés) et « habitation et location » (14 %).

Figure 3.14
Proportion de femmes parmi les salariés¹ des entreprises d'économie sociale dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016



1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.23

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le statut d'emploi et le sexe, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Salariés à temps plein		Salariés à temps partiel		Salariés saisonniers		Tous les salariés	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Enseignement, services de garde et assistance sociale	86,4	13,6	82,1	17,9	77,4	22,6	84,4	15,7
Habitation et location	51,8	48,3	67,5	32,5	55,6	44,4*	59,2	40,8
Arts, culture et médias	61,5	38,5	57,7	42,3	43,1	56,9	51,6	48,4
Loisirs et tourisme	55,5	44,5	64,2	35,8	55,9	44,1	57,9	42,1
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	53,1	46,9	61,7	38,3	66,2	33,9	57,9	42,1
Services professionnels	41,0	59,1	54,9	45,1	46,0	54,0	43,7	56,3
Services à la personne	65,0	35,0	70,7	29,3	63,1*	36,9**	67,0	33,0
Finance et assurances	67,4	32,6	85,6	14,4	78,9	21,1	69,7	30,3
Agroalimentaire et foresterie	45,5	54,5	49,3	50,7	22,3	77,7	43,7	56,4
Transport et gestion de matières résiduelles	38,7	61,3	48,4	51,6	47,1*	53,0	40,4	59,6
Secteur manufacturier	40,2	59,8	52,1	47,9	12,3	87,7	37,3	62,7
Organisations civiques et sociales	67,7	32,3	77,4	22,7	62,1	37,9	70,4	29,6
Autres secteurs économiques	54,7	45,3	69,1	30,9*	66,0*	34,0**	56,9	43,2
Ensemble des entreprises	65,7	34,3	73,3	26,7	56,0	44,0	65,9	34,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.24

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le statut d'emploi et le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Salariés à temps plein		Salariés à temps partiel		Salariés saisonniers		Tous les salariés	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
01 Bas-Saint-Laurent	67,2	32,8	75,0	25,0	52,1	47,9	67,5	32,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	63,4	36,6	71,6	28,4	50,5	49,5	62,9	37,1
03 Capitale-Nationale	67,7	32,4	68,2	31,8	67,3	32,7	67,7	32,3
04 Mauricie	71,7	28,3	76,9	23,1	61,8	38,3	71,2	28,8
05 Estrie	67,6	32,4	74,9	25,1	74,5	25,5	71,0	29,0
06 Montréal	58,7	41,3	69,4	30,6	48,3	51,7	59,3	40,7
07 Outaouais	67,6	32,4	68,4	31,6	57,5	42,5	66,7	33,3
08 Abitibi-Témiscamingue	78,5	21,5	83,5	16,5	52,7	47,3	75,8	24,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	75,6	24,5	80,4	19,6	51,6	48,4	70,9	29,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	69,1	30,9	79,4	20,6	46,4	53,7	65,6	34,4
12 Chaudière-Appalaches	62,0	38,0	74,1	25,9	53,4	46,6	63,3	36,8
13 Laval	74,4	25,6	73,7	26,4	60,3	39,7	72,6	27,4
14 Lanaudière	80,4	19,6	79,6	20,4	65,8	34,2	78,3	21,7
15 Laurentides	82,8	17,2	81,4	18,6	56,7	43,3	78,0	22,0
16 Montérégie	76,9	23,1	78,6	21,5	60,7	39,3	74,8	25,2
17 Centre-du-Québec	61,6	38,4	75,4	24,6	56,0	44,0	64,3	35,7
Ensemble du Québec	65,7	34,3	73,3	26,7	56,0	44,0	65,9	34,1

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.25

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le groupe d'âge, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Salariés âgés de 35 ans ou moins		Salariés âgés de plus de 35 ans		Tous les salariés	
	n	%	n	%	n	%
Enseignement, services de garde et assistance sociale	19 405	33,2	39 057	66,8	58 462	100,0
Habitation et location	181	14,2	1 097	85,8	1 278	100,0
Arts, culture et médias	9 178**	57,4	6 816*	42,6	15 994**	100,0
Loisirs et tourisme	12 472*	71,1	5 066	28,9	17 538	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	5 422	48,4	5 775	51,6	11 197	100,0
Services professionnels	4 267	35,9	7 627	64,1	11 894	100,0
Services à la personne	4 271	34,0	8 286	66,0	12 557	100,0
Finance et assurances	12 050	26,7	33 150	73,3	45 200	100,0
Agroalimentaire et foresterie	2 675	12,5	18 803	87,6	21 478	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	525	26,4	1 460	73,6	1 985	100,0
Secteur manufacturier	809**	29,0**	1 980	71,0	2 789*	100,0
Organisations civiques et sociales	8 192	43,0	10 870	57,0	19 062	100,0
Autres secteurs économiques	192**	35,0	356	65,0	547*	100,0
Ensemble des entreprises	79 639	36,2	140 343	63,8	219 982	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.26

Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Salariés âgés de 35 ans ou moins		Salariés âgés de plus de 35 ans		Tous les salariés	
	n	%	n	%	n	%
01 Bas-Saint-Laurent	2 161	27,0	5 857	73,1	8 019	100,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 553	38,1	5 779	61,9	9 332	100,0
03 Capitale-Nationale	10 973*	48,0	11 867	52,0	22 840	100,0
04 Mauricie	1 945	34,0	3 785	66,1	5 730	100,0
05 Estrie	2 665	35,6	4 825	64,4	7 490	100,0
06 Montréal	24 294*	35,9	43 390	64,1	67 684	100,0
07 Outaouais	2 359	37,8	3 877	62,2	6 236	100,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 454	33,4	2 896	66,6	4 351	100,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	1 318	37,4	2 210	62,6	3 528	100,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	994	27,0	2 683	73,0	3 678	100,0
12 Chaudière-Appalaches	11 541	34,3	22 089	65,7	33 631	100,0
13 Laval	1 890	37,2	3 192	62,8	5 082	100,0
14 Lanaudière	1 954	32,7	4 029	67,4	5 983	100,0
15 Laurentides	2 361	35,5	4 297	64,5	6 658	100,0
16 Montérégie	7 880	34,5	14 965	65,5	22 844	100,0
17 Centre-du-Québec	2 297	33,3	4 602	66,7	6 899	100,0
Ensemble du Québec	79 639	36,2	140 343	63,8	219 982	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

► 3.5.2 La rémunération

Il est intéressant d'examiner le montant annuel moyen consacré à la rémunération par une entreprise d'économie sociale. Précisons d'abord que ces dépenses de rémunération¹⁹ incluent les salaires et traitements des employés salariés, les honoraires versés à des pigistes, à des consultants ou à d'autres travailleurs non salariés et, enfin, les avantages sociaux²⁰. Comme on le voit au tableau 3.29, la grande majorité (76%) des entreprises d'économie sociale ont des dépenses de rémunération qui sont inférieures à 500 000\$.

Bien évidemment, le montant moyen des dépenses annuelles de rémunération varie selon l'effectif de l'entreprise :

- Les entreprises n'ayant aucun employé salarié (soit 22 % des entreprises) dépensent en moyenne 22 000\$²¹ en rémunération.
- Les entreprises ayant de 1 à 25 salariés (62 % des entreprises) dépensent en moyenne 262 000\$.
- Les entreprises ayant de 26 à 99 salariés (14 % des entreprises) dépensent en moyenne 1 817 000\$.
- Les entreprises ayant 100 salariés ou plus (2 % des entreprises) dépensent en moyenne 24 337 000\$.

Tableau 3.27

Dépenses moyennes de rémunération des entreprises d'économie sociale selon le nombre de salariés¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun salarié	Entreprises ayant de 1 à 25 salariés	Entreprises ayant de 26 à 99 salariés	Entreprises ayant 100 salariés et plus	Toutes les entreprises
	k\$				
01 Bas-Saint-Laurent	6	195	1 721	6 668	461
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8**	212	1 496	8 127	463
03 Capitale-Nationale	43*	287	1 827	8 699	682
04 Mauricie	13*	218	1 523	7 292	509
05 Estrie	10**	232	1 927	5 933	497
06 Montréal	29**	343	1 905	24 426*	990
07 Outaouais	28*	253	1 529	10 339	628
08 Abitibi-Témiscamingue	4*	171	1 724	6 693	435
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	7**	229	x	x	357
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5*	199	1 467	3 532	316
12 Chaudière-Appalaches	8*	221	1 840	138 688	5 236
13 Laval	17*	313	1 710	12 171	833
14 Lanaudière	5*	211	2 265	5 667	548
15 Laurentides	18	296*	x	x	673
16 Montérégie	20**	271	1 895	13 968	846
17 Centre-du-Québec	7**	209	2 121	8 298	670
Ensemble du Québec	22*	262	1 817	24 337	971

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

19. Les dépenses de rémunération compilées dans le cadre du *Portrait statistique 2016* sont celles relatives à des individus ayant travaillé au Québec ; elles n'incluent pas les dépenses relatives à des individus dont le lieu de travail serait situé hors Québec.

20. Les avantages sociaux sont les montants versés par un employeur pour les régimes de pension, les régimes d'assurance, les régimes enregistrés d'épargne-retraite et l'assurance-emploi des employés, de même que pour d'autres avantages similaires, autres que la rémunération de base.

21. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

Tableau 3.28

Dépenses moyennes de rémunération des entreprises d'économie sociale selon le nombre de salariés¹, dans divers domaines de finalité sociale et divers secteurs économiques, Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun salarié	Entreprises ayant de 1 à 25 salariés	Entreprises ayant de 26 à 99 salariés	Entreprises ayant 100 salariés et plus	Toutes les entreprises
k\$					
Domaine de finalité sociale					
Éducation, formation et services de garde	123**	491	1 767	8 869	1 064
Habitation	9	163	1 204	–	79
Santé et conditions de vie	21**	214	1 634*	7 202	541
Loisirs et tourisme	9*	148	437	1 987	199
Arts, culture et médias	20*	176	1 498*	6 002	317*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	41*	354	1 692	29 116	1 009
Soutien non financier	4**	197	1 036	–	247
Services de proximité et alimentaires	18**	136	1 212	48 404	1 533
Finance	236**	984	3 965	60 487	11 499
Environnement et dév. durable	x	214	1 152*	x	403
Employabilité et réinsertion	x	410	1 561	x	922
Travail	8*	275	1 293	22 477	1 396
Autres finalités sociales	6**	118	1 254	–	125
Secteur d'activité économique					
Enseignement, services de garde et assistance sociale	130**	389	1 728	7 340	900
Habitation et location	x	112	x	–	32
Arts, culture et médias	23*	224	1 434*	5 595	357*
Loisirs et tourisme	16**	116	482	1 484	179
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	9**	153	1 184	6 090	454
Services professionnels	39**	353	1 837	34 303	920
Services à la personne	7*	278	1 307*	9 280	855
Finance et assurances	x	986	x	x	11 915
Agroalimentaire et foresterie	22**	220	1 430	67 302	3 863
Transport et gestion de matières résiduelles	9**	210	1 190	14 968	673
Secteur manufacturier	4	166*	1 125*	4 233	1 047
Organisations civiques et sociales	27**	203	1 557*	11 920	290
Autres secteurs économiques	x	214**	2 111	x	332
Ensemble des entreprises	22*	262	1 817	24 337	971

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.29

Répartition des entreprises d'économie sociale selon les dépenses annuelles de rémunération, le nombre de salariés¹ et le revenu² annuel, Québec, 2016

	Dépenses de moins de 100 000 \$	Dépenses de 100 000 \$ à 499 999 \$	Dépenses de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	Dépenses de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	Dépenses de 10 000 000 \$ et plus	Total
	%					
Nombre de salariés¹						
Aucun salarié	97,2	x	x	x	–	100,0
De 1 à 25 salariés	38,4	45,3*	x	x	–	100,0
De 26 à 99 salariés	x	14,0	55,1	29,7	x	100,0
100 salariés et plus	x	x	12,5*	58,5	x	100,0
Taille du revenu² annuel						
Revenu de moins de 100 000 \$	98,9	1,1*	–	–	–	100,0
Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	46,8	x	x	x	–	100,0
Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	9,0	39,1	x	x	–	100,0
Revenu de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	2,3**	6,8*	57,9	33,0	–	100,0
Revenu de 10 000 000 \$ et plus	–	x	6,8	x	18,4	100,0
Ensemble des entreprises	45,6	30,3	17,8	5,7	0,7	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

2. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

► 3.5.3 Les bénévoles

Dans beaucoup d'entreprises d'économie sociale, le fonctionnement et les activités ne reposent pas uniquement sur des travailleurs rémunérés, mais aussi sur des travailleurs bénévoles. Ainsi, sur les 11 200 entreprises d'économie sociale du Québec, la moitié (49 %) profitent de la contribution de bénévoles (bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration). Chez les entreprises qui ont la forme d'un OBNL, la proportion monte à 57 % (figure 3.15).

Comme on le voit à la figure 3.16, la proportion d'entreprises qui s'appuient sur des bénévoles est forte chez celles dont la mission sociale s'inscrit dans les domaines « soutien non financier » (80 % des entreprises), « santé et conditions de vie » (71 %), « loisirs et tourisme » (65 %) et « arts, culture et médias » (61 %).

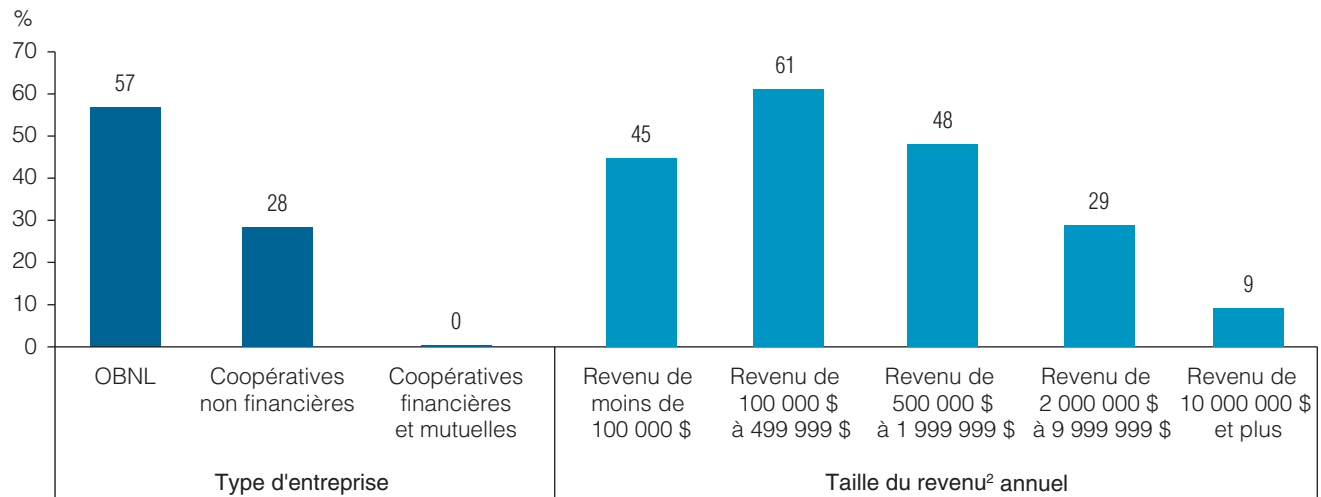
L'importance du bénévolat dans le monde de l'économie sociale québécoise apparaît clairement lorsque l'on considère le nombre total de bénévoles rattachés aux quelque 5 470 entreprises qui font appel à ce type de travailleurs : ils sont environ 269 000. Parmi ces bénévoles, 59 % sont des femmes et 41 %, des hommes (tableau 3.31). Chez les bénévoles qui sont des étudiants ou des stagiaires, la répartition est un peu différente : on compte 69 % de femmes et 31 % d'hommes²².

Parmi les entreprises ayant des bénévoles et des salariés, on compte en moyenne 3,7 bénévoles pour 1 salarié.

En moyenne, dans une entreprise d'économie sociale où du bénévolat est effectué, environ 2 600 heures de travail bénévole ont été réalisées en 2016.

22. Cette répartition ressemble à celle qu'on retrouve chez les salariés de l'économie sociale, soit 66 % de femmes et 34 % d'hommes.

Figure 3.15
Proportion des entreprises d'économie sociale ayant des bénévoles¹ selon le type d'entreprise et selon la taille du revenu² annuel, Québec, 2016

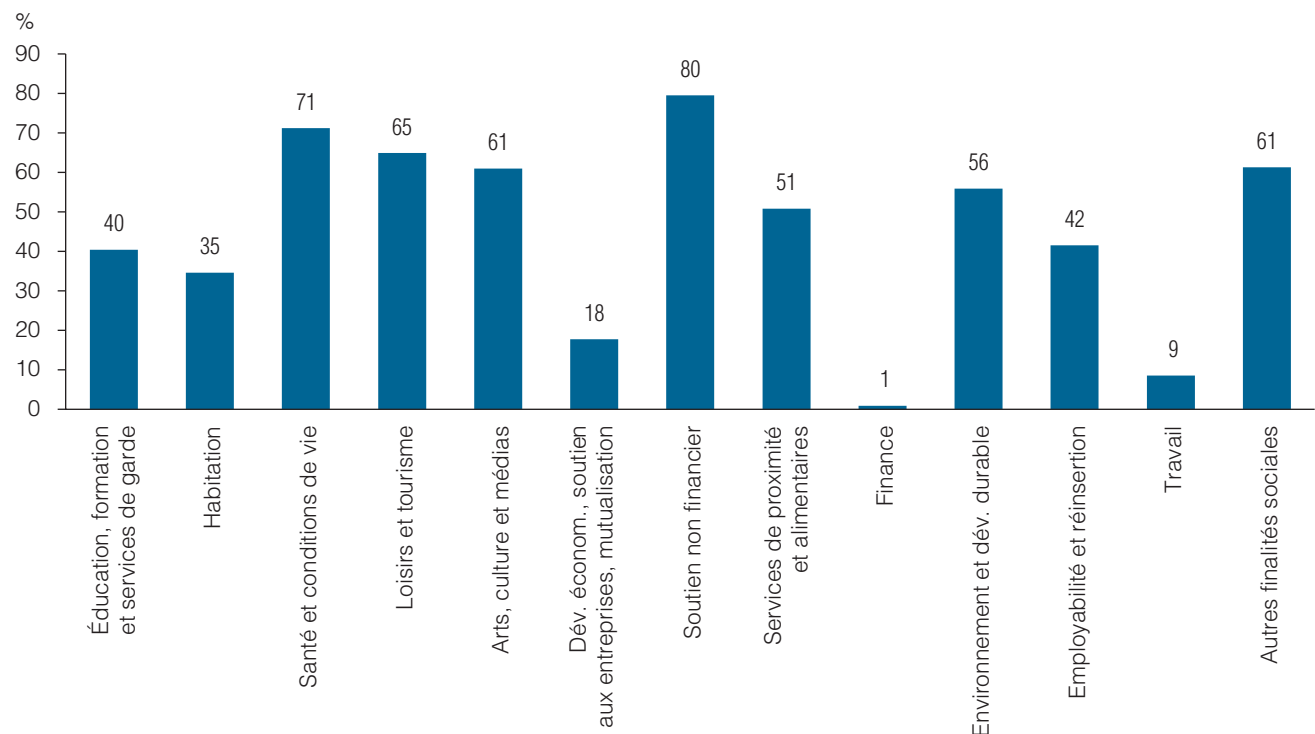


1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

2. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 3.16
Proportion des entreprises d'économie sociale ayant des bénévoles¹ selon le domaine de finalité sociale, Québec, 2016



1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.30

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le nombre de bénévoles¹, Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun bénévole ¹		Entreprises ayant de 1 à 25 bénévoles ¹		Entreprises ayant de 26 à 99 bénévoles ¹		Entreprises ayant 100 bénévoles ou plus ¹		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Type d'entreprise										
OBNL	3619	43,1	2 840	33,8	1438	17,1	505	6	8402	100,0
Coopératives non financières	1727	71,7	543	22,6	118	4,9	21**	0,9**	2409	100,0
Coopératives financières et mutuelles	345	99,7	1	0,3	–	–	–	–	346	100,0
Taille du revenu² annuel										
Revenu de moins de 100 000 \$	1 589	55,3	1 004	34,9	254	8,8	27*	0,9*	2 874	100,0
Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	1 655	39,0	1 492	35,1	884	20,8	214	5,0	4 245	100,0
Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	1 376	52,0	704	26,6	367	13,9	196	7,4	2 643	100,0
Revenu de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	712	71,2	170	17,0	x	x	x	x	1 000	100,0
Revenu de 10 000 000 \$ et plus	359	90,9	15**	3,8**	x	x	x	x	395	100,0
Domaine de finalité sociale										
Éducation, formation et services de garde	1 069	59,6	558	31,1	122*	6,8*	45**	2,5**	1 794	100,0
Habitation	1 079	65,4	441	26,7	114*	6,9	17**	1,0**	1 651	100,0
Santé et conditions de vie	438	28,8	547	36,0	379	24,9	157	10,3	1 521	100,0
Loisirs et tourisme	470	35,1	477	35,6	297	22,2	94	7,0	1 338	100,0
Arts, culture et médias	445	39,0	476	41,7	164	14,3	57*	5,0*	1 141	100,0
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	633	82,3	112	14,5	18**	2,3**	7**	0,9**	770	100,0
Soutien non financier	131*	20,5*	231	36,3	206*	32,3	70*	11,0*	637	100,0
Services de proximité et alimentaires	299	49,2	173	28,4	101*	16,6	35**	5,8**	608	100,0
Finance	396	99,1	4	0,9	–	–	–	–	400	100,0
Environnement et dév. durable	160	44,1	124	34,3	47**	12,9**	31**	8,7**	363	100,0
Employabilité et réinsertion	211	58,5	110*	30,4	39*	10,8*	1	0,3	361	100,0
Travail	240	91,5	17*	6,6*	5	1,9	–	–	262	100,0
Autres finalités sociales	120*	38,7	115*	36,9	64**	20,6*	12**	3,8**	311	100,0

Tableau 3.30 (suite)

Répartition des entreprises d'économie sociale selon le nombre de bénévoles¹, Québec, 2016

	Entreprises n'ayant aucun bénévole ¹		Entreprises ayant de 1 à 25 bénévoles ¹		Entreprises ayant de 26 à 99 bénévoles ¹		Entreprises ayant 100 bénévoles ou plus ¹		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Secteur d'activité économique										
Enseignement, services de garde et assistance sociale	1 259	50,1	777	30,9	354	14,1	123	4,9	2 512	100,0
Habitation et location	1 113	71,7	344	22,2	86*	5,5*	10**	0,6**	1 553	100,0
Arts, culture et médias	387	34,5	465	41,4	157	14,0	114*	10,2*	1 124	100,0
Loisirs et tourisme	450	40,3	399	35,8	212	19,0	55*	4,9*	1 116	100,0
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	326	55,9	177	30,3	65*	11,1*	16**	2,7**	584	100,0
Services professionnels	433	76,2	98*	17,3	29*	5,1*	8**	1,4**	569	100,0
Services à la personne	235	45,7	182	35,5	94*	18,2	3*	0,7*	514	100,0
Finance et assurances	382	98,2	7**	1,8**	–	–	–	–	389	100,0
Agroalimentaire et foresterie	236	73,6	63*	19,7	21**	6,7**	–	–	320	100,0
Transport et gestion de matières résiduelles	151	91,8	11**	7,0**	2**	1,2**	–	–	164	100,0
Secteur manufacturier	41	64,2	13**	20,7**	10**	15,2**	–	–	65	100,0
Organisations civiques et sociales	641	29,4	831	38,1	516	23,7	191	8,8	2 179	100,0
Autres secteurs économiques	37*	53,3	16**	23,3**	10**	15,1**	6**	8,3**	69	100,0
Ensemble des entreprises	5 691	51,0	3 385	30,3	1 556	13,9	526	4,7	11 157	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

2. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.31

Bénévoles¹ des entreprises d'économie sociale de divers domaines de finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	Bénévoles qui sont des étudiants ou des stagiaires non rémunérés			Autres bénévoles ¹			Total ¹		
	Nombre	Femmes	Hommes	Nombre	Femmes	Hommes	Nombre	Femmes	Hommes
	n	%		n	%		n	%	
Éducation, formation et services de garde	2 172	71,7	28,3	16 354*	68,9	31,1	18 526*	69,2	30,8
Habitation	214*	79,1	20,9**	10 990	54,0	46,0	11 204	54,5	45,5
Santé et conditions de vie	5 270**	81,3	18,7	72 045	65,9	34,2	77 316	66,9	33,1
Loisirs et tourisme	1 383*	57,2	42,8	37 842	43,8	56,2	39 225	44,3	55,7
Arts, culture et médias	1 394*	59,5	40,5	30 078	59,4	40,6	31 472	59,4	40,6
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	226**	60,2	39,8*	2 563*	46,9	53,1	2 789*	48,0	52,0
Soutien non financier	1 830**	66,0 ²	34,0 ²	23 799*	66,2	33,8	25 629*	66,2	33,9
Services de proximité et alimentaires	1 269**	53,9	46,1	23 568**	48,3	51,7	24 837**	48,6	51,4
Finance	3	100,0	–	8	54,2	45,8	11	65,9	34,1
Environnement et dév. durable	590**	56,4	43,6	25 447**	58,0	42,0	26 038**	58,0	42,0
Employabilité et réinsertion	889*	46,6	53,4	2 121**	56,4	43,6	3 010*	53,5	46,5
Travail	39*	51,5	48,5	341	58,1	41,9	381	57,4	42,6
Autres finalités sociales	626**	76,9	23,1	7 928*	60,2 ²	39,8 ²	8 554*	61,4²	38,6
Ensemble des entreprises	15 907	68,6	31,4	253 084	58,6	41,4	268 991	59,2	40,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

2. Pour cette estimation, plus de 20 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.32

Ratio bénévoles/salariés dans les entreprises d'économie sociale ayant des bénévoles¹ et des salariés², Québec, 2016

	Entreprises ayant de 1 à 25 bénévoles ¹	Entreprises ayant de 26 à 99 bénévoles ¹	Entreprises ayant 100 bénévoles ou plus ¹	Toutes les entreprises ayant des bénévoles¹ et des salariés²
	Nombre de bénévole(s) pour 1 salarié			
Type d'entreprise				
OBNL	0,7	3,6	11,4	3,7
Coopératives et mutuelles	0,7	5,2	71,7	2,0
Taille du revenu³ annuel				
Revenu de moins de 100 000 \$	2,9	12,0*	82,2**	7,4
Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	1,6	6,6	33,2*	6,3
Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	0,5	2,0	13,4	3,0
Revenu de 2 000 000 \$ et plus	0,1	0,8*	6,2	2,3*
Ensemble des entreprises	0,7	3,6	11,5	3,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

2. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

3. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 3.33

Nombre moyen d'heures de bénévolat réalisées dans les entreprises d'économie sociale ayant des bénévoles¹, Québec, 2016

	Entreprises ayant de 1 à 25 bénévoles ¹	Entreprises ayant de 26 à 99 bénévoles ¹	Entreprises ayant 100 bénévoles ou plus ¹	Toutes les entreprises ayant des bénévoles¹
Nombre moyen d'heures réalisées par entreprise				
Type d'entreprise				
OBNL	768	3 450	13 266	2 895
Coopératives non financières	572	2 236*	3 297*	943
Coopératives financières et mutuelles	12	–	–	12
Taille du revenu² annuel				
Revenu de moins de 100 000 \$	560	3 220	19 831**	1 485
Revenu de 100 000 \$ à 499 999 \$	769	3 303	7 313	2 173
Revenu de 500 000 \$ à 1 999 999 \$	913	3 828	13 185	3 665
Revenu de 2 000 000 \$ à 9 999 999 \$	767	x	x	6 416*
Revenu de plus de 10 000 000 \$	742	x	x	12 718**
Domaine de finalité sociale				
Éducation, formation et services de garde	594	3 170*	12 625**	1 772*
Habitation	726*	2 252*	6 396*	1 193
Santé et conditions de vie	911	3 963	14 755*	3 989
Loisirs et tourisme	678	2 496	9 740*	2 281
Arts, culture et médias	608	1 843	7 779*	1 484
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	484*	952**	4 424**	747*
Soutien non financier	842	2 959*	12 556*	3 321
Services de proximité et alimentaires	1 370*	8 401*	11 986*	4 879
Finance	279	–	–	279
Environnement et dév. durable	752*	1 735**	5 626*	1 735*
Employabilité et réinsertion	823	6 636**	175 000	3 571*
Travail	277	1 403	–	526
Autres finalités sociales	487*	3 290*	61 499**	5 221**

Tableau 3.33 (suite)

Nombre moyen d'heures de bénévolat réalisées dans les entreprises d'économie sociale ayant des bénévoles¹, Québec, 2016

	Entreprises ayant de 1 à 25 bénévoles ¹	Entreprises ayant de 26 à 99 bénévoles ¹	Entreprises ayant 100 bénévoles ou plus ¹	Toutes les entreprises ayant des bénévoles¹
Nombre moyen d'heures réalisées par entreprise				
Secteur d'activité économique				
Enseignement, services de garde et assistance sociale	782	3 400*	14 046	2 818
Habitation et location	478	2 037*	4 526	873
Arts, culture et médias	601	1 765	10 148*	2 329*
Loisirs et tourisme	623	3 353*	7 818*	2 084
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	1 254*	4 975*	17 154**	3 164
Services professionnels	453*	2 524*	3 713**	1 085*
Services à la personne	1 150*	3 501	13 215	2 094
Finance et assurances	158*	–	–	158*
Agroalimentaire et foresterie	376*	3 593**	–	1 192**
Transport et gestion de matières résiduelles	1 602**	9 900	–	2 790**
Secteur manufacturier	1 012**	2 758**	–	1 751**
Organisations civiques et sociales	769	3 832	15 235	3 597
Autres secteurs économiques	1 399**	3 196**	26 627**	6 448**
Ensemble des entreprises	737	3 358	12 873	2 650

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Bénévoles autres que les personnes siégeant bénévolement au conseil d'administration.

2. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

4

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Aux fins du *Portrait statistique 2016*, les 11 200 entreprises d'économie sociale ont été réparties en 13 grands secteurs d'activité économique, chacun regroupant plusieurs industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)¹. Chaque entreprise a été classée dans le secteur correspondant à son activité économique principale, c'est-à-dire celle générant le plus de revenus.

Les 13 secteurs d'activité économique sont les suivants :

- Enseignement, services de garde et assistance sociale
- Habitation et location
- Arts, culture et médias
- Loisirs et tourisme
- Commerce de détail, services de proximité et télécommunications
- Services professionnels
- Services à la personne
- Finance et assurances
- Agroalimentaire et foresterie
- Transport et gestion de matières résiduelles
- Secteur manufacturier
- Organisations civiques et sociales
- Entreprises des autres secteurs économiques

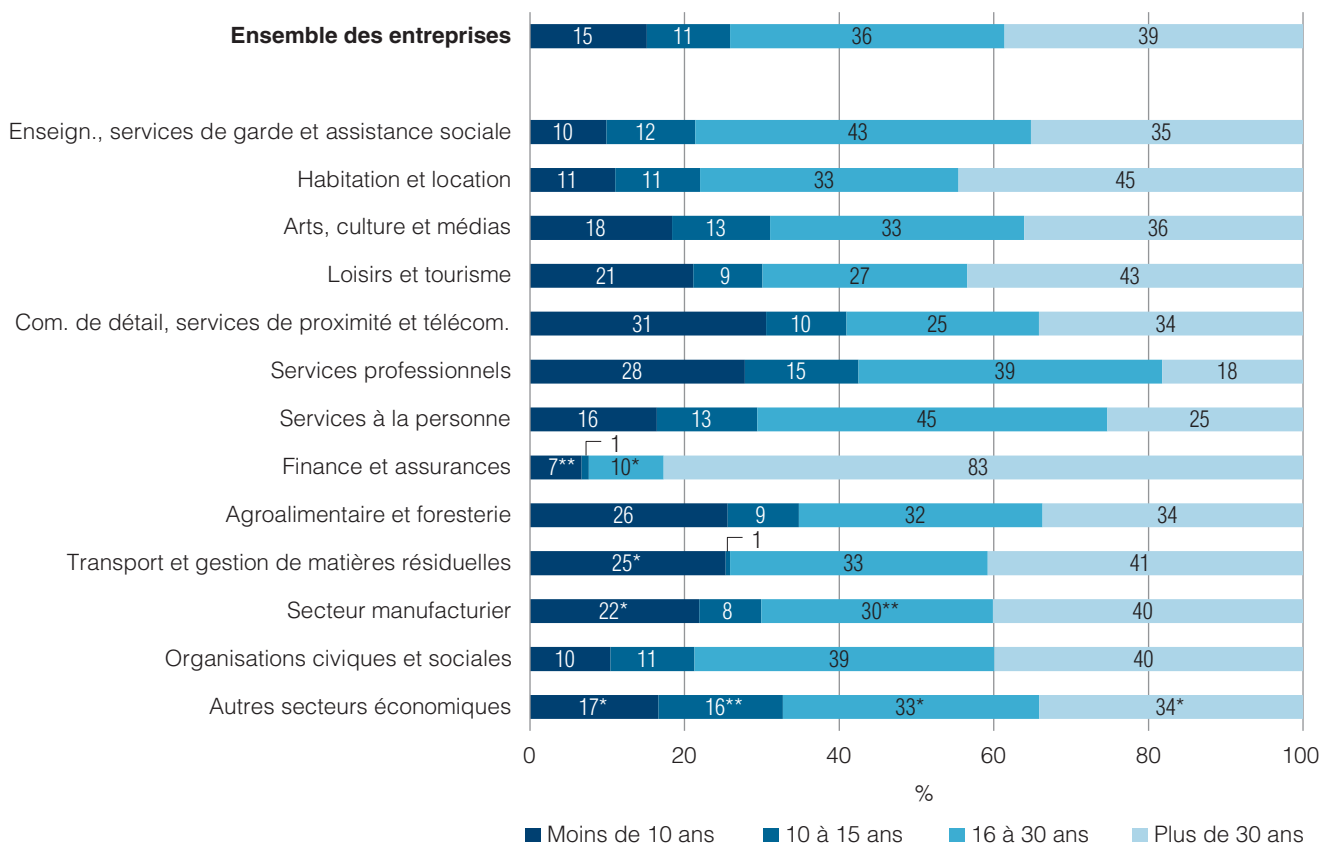
Rappelons que le *secteur d'activité économique* (source principale de revenu de l'entreprise) est distinct du *domaine de finalité sociale* (but social de l'entreprise). Ainsi, une entreprise adaptée où des travailleurs ayant un handicap fabriquent des reliures de livres sera classée dans le secteur manufacturier en ce qui concerne son activité économique, et dans le domaine « travail » en ce qui concerne sa finalité sociale. Autre exemple : une zone d'exploitation contrôlée (ZEC) pourrait être classée dans le secteur « agriculture et foresterie » en ce qui concerne son activité économique, et dans le domaine « environnement et développement durable » en ce qui concerne sa finalité sociale.

Ce chapitre présente le profil statistique du groupe d'entreprises d'économie sociale qu'on retrouve dans chacun des 13 secteurs d'activité économique.

Il est à noter qu'en plus des données présentées dans les tableaux de ce chapitre, on trouvera au tableau 3.1 du chapitre 3 des données sur les types d'entreprises (OBNL, coopératives, etc.) dans les divers secteurs d'activité économique. Et l'on trouvera, au tableau 3.18, la répartition des salariés selon le statut d'emploi.

1. La correspondance entre les 13 secteurs économiques utilisés dans le *Portrait statistique 2016* et les codes des industries du SCIAN est présentée à l'annexe C.

Figure 4.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge, dans divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

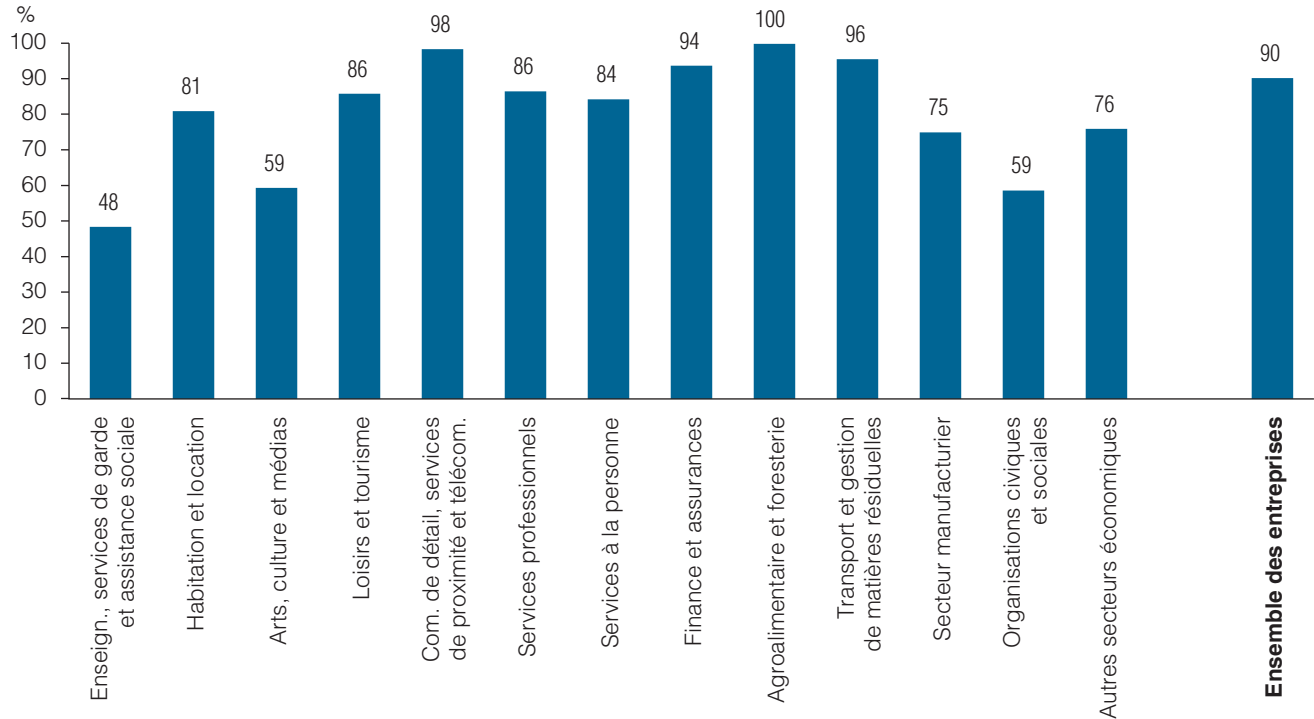


* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 4.2
Part du chiffre d'affaires¹ dans les revenus² des entreprises d'économie sociale de divers secteurs d'activité économique, Québec, 2016

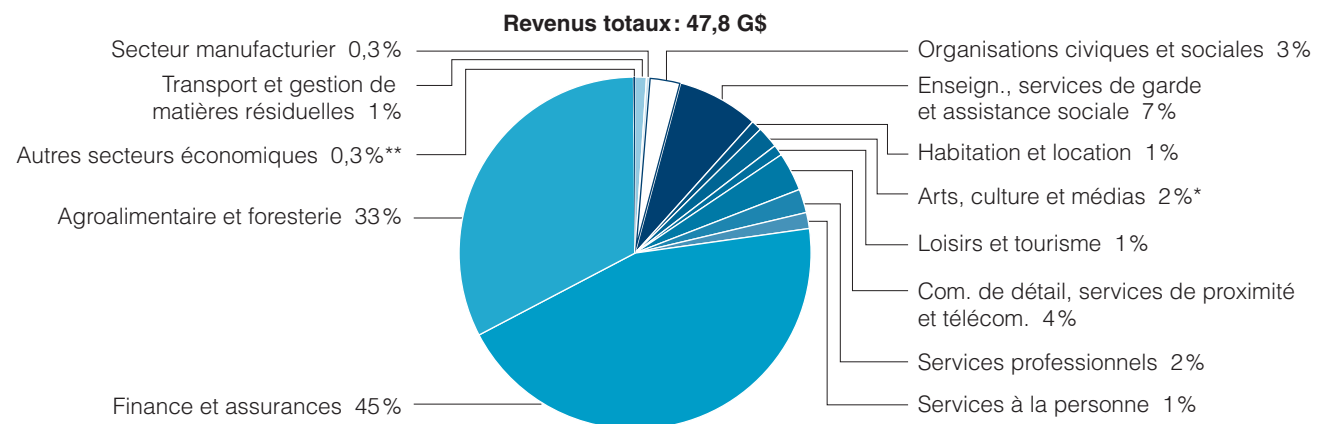


1. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

2. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 4.3
Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon le secteur d'activité économique, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Enseignement, services de garde et assistance sociale

Ce secteur économique regroupe des services à l'enfance, à la jeunesse, aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité; des garderies, divers types d'écoles spécialisées, des services de soutien à l'enseignement; des services communautaires d'hébergement, des services de secours, etc. On y trouve entre autres les centres de la petite enfance (CPE), certaines maisons de la famille, certaines cuisines collectives, certaines écoles artistiques (musique, danse, céramique, etc.), certaines écoles primaires ou secondaires privées, des associations coopératives d'économie familiale (ACEF), etc.

En termes de nombre d'entreprises, ce secteur est le plus important: il est constitué d'environ 2 510 entreprises (essentiellement des OBNL²), soit le quart des entreprises d'économie sociale du Québec. La grande majorité (79%) de ces entreprises existe depuis plus de 15 ans. En 2016, elles génèrent ensemble environ 58 500 emplois salariés et des revenus de 3,6 G\$, dont la moitié seulement (48%) provient du chiffre d'affaires³. Le reste des revenus provient essentiellement des subventions (47% des revenus), étant donné la nature des services offerts et des clientèles visées par les entreprises du secteur « enseignement, services de garde et assistance sociale ».

Une trentaine des entreprises du secteur ont des revenus annuels de 10 M\$ ou plus.

Tableau 4.1
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « enseignement, services de garde et assistance sociale », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	249	197**	53,2*	3 261*	137**
Entreprises de 10 à 15 ans	289	312	60,7	4 058	154
Entreprises de 16 à 30 ans	1 091	1 390	47,8	23 720	875
Entreprises de plus de 30 ans	883	1 668	45,9	27 423	1 093
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	323	17	46,7	947	11
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	677	171	43,1	5 883	120
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	1 024	1 098	52,7	21 952	759
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	454	1 751	43,5	23 773	1 032
Revenu de 10 000 000\$ et plus	34*	530*	56,9	5 907	337*
Ensemble des entreprises	2 512	3 567	48,3	58 462	2 260

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

2. Voir tableau 3.1.

3. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens et services (y compris les revenus tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

Habitation et location

Ce secteur économique inclut les services relatifs à l'habitation et à l'immobilier ainsi que les services de location divers. On y retrouve beaucoup d'entreprises vouées au logement social. Le secteur compte à peu près 1 560 entreprises, dont environ 1 240 coopératives⁴ et 320 OBNL (essentiellement des OBNL d'habitation⁵). Les entreprises du secteur « habitation et location » ne comptent, ensemble, qu'environ 1 280 salariés, ce qui s'explique notamment par le fait que le fonctionnement de beaucoup de coopératives et d'OBNL d'habitation ne repose sur aucun salarié. Par ailleurs, la proportion des salariés qui travaillent à temps partiel est élevée (46 %).

Les revenus du secteur totalisent 461 M\$ en 2016, et 81 % de ces revenus proviennent du chiffre d'affaires. La proportion d'entreprises âgées de moins de 10 ans en 2016 est faible (11 %), alors que la proportion d'entreprises ayant plus de 30 ans est élevée (45 %).

Tableau 4.2
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « habitation et location », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	171	94**	81,5	155*	6*
Entreprises de 10 à 15 ans	171	66**	79,3	199*	7*
Entreprises de 16 à 30 ans	519	104	74,3	333**	11**
Entreprises de plus de 30 ans	691	196	84,7	591*	26
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	555	28	85,5	65*	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	787	169	79,2	409	16
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	179	157*	80,5	633*	21*
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	x	x	x	x	x
Revenu de 10 000 000\$ et plus	x	x	x	x	x
Ensemble des entreprises	1 553	461	80,9	1 278	49

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

4. Les coopératives d'habitation sont des entreprises privées à propriété collective dont les membres-résidents, par leur implication, administrent et gèrent les affaires et les immeubles.

5. Le Réseau québécois des OSBL d'habitation définit l'OBNL d'habitation comme un organisme privé qui a pour mission d'offrir du logement abordable et sécuritaire à des personnes à faible revenu. Selon le Réseau, il y a plus de 1 000 OBNL d'habitation au Québec. Toutefois, ils ne sont pas tous des entreprises d'économie sociale.

Arts, culture et médias

Il s'agit d'un secteur économique relativement large : on y trouve des médias (revues, journaux communautaires, radios ou télévisions communautaires, médias Web), des organismes qui produisent ou diffusent des spectacles, des œuvres audiovisuelles, des festivals, des expositions ; des compagnies de théâtre, de danse, de musique, de cirque ou d'autres arts de la scène ; des bibliothèques, des centres d'interprétation ; des organismes voués au patrimoine (musées, archives, lieux historiques et patrimoniaux, organismes du patrimoine vivant), etc.

On retrouve au sein de l'économie sociale québécoise environ 1 120 entreprises qui tirent leurs revenus de biens ou services liés aux arts, à la culture ou aux médias. Le secteur est principalement composé d'OBNL (environ 1 040), mais on y trouve aussi environ 80 coopératives. L'ensemble de ces entreprises génère en 2016 des revenus de 954 M\$, dont 59 % proviennent du chiffre d'affaires.

Tableau 4.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « arts, culture et médias », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	206	59*	66,2	676*	23*
Entreprises de 10 à 15 ans	143	88**	77,9	812**	30**
Entreprises de 16 à 30 ans	369	332**	57,2*	7 642**	143**
Entreprises de plus de 30 ans	405	476*	56,5	6 864	205*
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	379	16	55,8	388	7
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	396	101	46,0	1 832	51
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	264	262	48,1	3 799*	129*
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	71*	335**	57,4*	7 314**	112**
Revenu de 10 000 000\$ et plus	13**	242**	79,7	2 661**	102**
Ensemble des entreprises	1 124	954*	59,3	15 994**	401*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Loisirs et tourisme

Le secteur économique des loisirs et du tourisme regroupe les entreprises dont les revenus sont tirés d'activités liées aux sports ou aux arts pratiqués en amateur, au plein air ou au jeu; de l'exploitation d'équipements ou d'installations comme des marinas, des piscines, des gymnases, des centres de sports récréatifs, des centres de loisirs, des bases de plein air; de services d'hébergement touristique, de campings, de camps de vacances, etc.

Ce secteur compte approximativement 1 120 entreprises d'économie sociale (environ 1 040 OBNL et 80 coopératives) employant 17 500 salariés, dont la majorité sont des travailleurs saisonniers. La proportion de salariés âgés de 35 ans ou moins est, elle aussi, très élevée : 71 %.

Les revenus en 2016 s'élèvent à 468 M\$, dont 86 % proviennent du chiffre d'affaires. Soulignons que la proportion d'entreprises qui ont plus de 30 ans d'existence est assez élevée dans le secteur des loisirs et du tourisme (43 %).

Tableau 4.4
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « loisirs et tourisme », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	235	77**	88,4	2 491*	27*
Entreprises de 10 à 15 ans	101	46**	83,3	1 409**	19*
Entreprises de 16 à 30 ans	296	128*	85,6	4 302*	55
Entreprises de plus de 30 ans	485	217	85,4	9 336*	99
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	394	16	75,1	1 119*	7
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	480	122	78,6	4 778	53
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	205	189	84,6	7 452	92
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	38*	141*	94,7	4 188**	48*
Revenu de 10 000 000\$ et plus	–	–	–	–	–
Ensemble des entreprises	1 116	468	85,8	17 538	200

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Commerce de détail, services de proximité et télécommunications

Ce secteur économique inclut tous les commerces de détail (épiceries, dépanneurs, quincailleries, stations-service, librairies, détaillants de matériel artistique ou sportif, de meubles, d'équipements domestiques, de vêtements, de produits de santé et de soins personnels, etc.), de même que les restaurants, traiteurs, cantines et autres services de restauration et de débits de boisson. Le secteur inclut aussi les services de télécommunication (téléphonie, câblodistribution, accès à Internet).

Il y a moins d'entreprises d'économie sociale dans ce secteur économique que dans les précédents : elles sont environ 580 (soit à peu près 350 coopératives et 230 OBNL). La proportion d'entreprises qui ont moins de 10 ans d'existence en 2016 est élevée (31 %).

Les entreprises de ce secteur génèrent ensemble des revenus de 1,7 G\$, qui proviennent presque exclusivement de la vente de biens ou services. Parmi les 580 entreprises, environ 30 ont un revenu annuel de 10 M\$ ou plus. Les entreprises du secteur emploient 11 200 salariés, dont 39 % travaillent à temps partiel.

Tableau 4.5
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur « commerce de détail, services de proximité et télécommunications » selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	14**	2,5**
Habitation	–	–
Santé et conditions de vie	38*	6,5*
Loisirs et tourisme	12**	2,0**
Arts, culture et médias	35**	5,9**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	50	8,6
Soutien non financier	1	0,2
Services de proximité et alimentaires	330	56,5
Finance	3**	0,6**
Environnement et développement durable	20**	3,5*
Employabilité et réinsertion	33*	5,7*
Travail	36*	6,1*
Autres finalités sociales	10**	1,8**
Ensemble des entreprises	584	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.6
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « commerce de détail, services de proximité et télécommunications », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	178	245	98,7	1 305	30
Entreprises de 10 à 15 ans	61	37	92,7	561*	12*
Entreprises de 16 à 30 ans	146	212	97,6	2 894	64
Entreprises de plus de 30 ans	199	1 206	98,5	6 436	160
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	164	6	85,0	469	2*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	200	51	85,4	1 121*	24
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	122	125	94,8	1 605	34
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	64	297	98,4	2 788	54
Revenu de 10 000 000\$ et plus	33	1 222	99,2	5 214	151
Ensemble des entreprises	584	1 700	98,3	11 197	265

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Services professionnels

Ce secteur regroupe les entreprises offrant des services professionnels, techniques ou administratifs tels que les services d'entrepreneurs en construction, d'entretien de bâtiments ou d'équipements; les services de comptabilité, de préparation de déclaration de revenus, de tenue de livres, de paye, de conseil en gestion, de gestion d'entreprises; les services informatiques, juridiques, administratifs; les services de design, etc.

Quelque 570 entreprises d'économie sociale (environ 420 OBNL et 150 coopératives) tirent leurs revenus de ce genre de services. Les finalités sociales qu'elles poursuivent ont notamment trait au développement économique, au soutien aux entreprises ou à la mutualisation de biens ou de services (34 % des entreprises).

L'ensemble des entreprises de ce secteur génère 11 900 emplois salariés et des revenus de 1,0 G\$, dont 87 % proviennent du chiffre d'affaires. Le secteur des services professionnels se caractérise par sa faible proportion d'entreprises ayant plus de 30 ans d'existence (18 %).

Tableau 4.7

Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur « services professionnels » selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	41**	7,2**
Habitation	7**	1,2**
Santé et conditions de vie	35**	6,2**
Loisirs et tourisme	23**	4,0**
Arts, culture et médias	22**	3,8**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	195	34,3
Soutien non financier	12**	2,1**
Services de proximité et alimentaires	8**	1,4**
Finance	5**	0,9**
Environnement et développement durable	71	12,5
Employabilité et réinsertion	74*	13,1*
Travail	60	10,6
Autres finalités sociales	16**	2,7**
Ensemble des entreprises	569	100,0

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.8
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « services professionnels », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	158	37	91,6	1 039	85*
Entreprises de 10 à 15 ans	84*	245	75,4	662	27
Entreprises de 16 à 30 ans	223	164	74,0	2 226	101
Entreprises de plus de 30 ans	104	630	89,5	7 967	310
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	137	5*	79,7	145**	3*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	222	57	62,5	909	39
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	145	126	73,3	1 772	78
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	52*	189**	73,6	2 034**	93*
Revenu de 10 000 000\$ et plus	12	659	94,8	7 034	310
Ensemble des entreprises	569	1 036	86,5	11 894	523

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Services à la personne

Le secteur des services à la personne regroupe les entreprises dont les revenus proviennent de services tels que l'entretien domestique, la réparation ou l'entretien d'appareils, d'articles ménagers ou de véhicules; de soins relatifs à la santé (soins infirmiers, médicaux, de psychothérapie, de dentisterie, d'opticien; services de nutritionniste, etc.), de services d'ambulance, de services de santé à domicile, de centres de soins et résidences pour personnes souffrant de toxicomanies, de maladies ou de handicaps, de résidences pour personnes âgées; de services personnels tels que coiffure et massothérapie; de services funéraires, etc.

Il existe au Québec environ 510 entreprises d'économie sociale qui tirent leurs revenus des services à la personne (approximativement 380 OBNL et 130 coopératives). Les revenus totaux du secteur sont de 705 M\$, dont 84 % proviennent du chiffre d'affaires. Le nombre total de salariés est d'environ 12 600, dont 37 % travaillent à temps partiel.

Tableau 4.9
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur «services à la personne» selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	7**	1,3**
Habitation	99	19,3
Santé et conditions de vie	292	56,7
Loisirs et tourisme	–	–
Arts, culture et médias	2**	0,4**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	6*	1,2*
Soutien non financier	43*	8,3*
Services de proximité et alimentaires	14**	2,7**
Finance	–	–
Environnement et développement durable	–	–
Employabilité et réinsertion	34**	6,6*
Travail	10	1,9*
Autres finalités sociales	8**	1,6**
Ensemble des entreprises	514	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.10

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « services à la personne », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	84	55*	86,6	1 077	32*
Entreprises de 10 à 15 ans	67	64	80,7	1 522*	39*
Entreprises de 16 à 30 ans	233	379	88,1	7 285	259
Entreprises de plus de 30 ans	130	207**	77,4	2 672**	111**
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	56	3	48,1	107*	2
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	193	55	49,3	1 391	34
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	221	227	74,4	5 656	139
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	29	111	92,5	2 584	71
Revenu de 10 000 000\$ et plus	16**	308**	94,9	2 818**	193**
Ensemble des entreprises	514	705	84,2	12 557	440

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Finance et assurances

Ce secteur économique regroupe les services d'investissement et d'épargne, les caisses populaires, les mutuelles d'assurance, les fonds de travailleurs et d'autres services financiers. Au sein de l'économie sociale québécoise, il s'agit du secteur qui génère le plus de revenus : 21,3 G\$ en 2016, soit environ 45 % des revenus totaux de l'économie sociale (figure 4.3). Le chiffre d'affaires constitue 94 % des revenus.

Le secteur « finance et assurances » se compose de quelque 390 entreprises, essentiellement des coopératives et des mutuelles (bien qu'on y trouve aussi quelques OBNL). La forte majorité (83 %) de ces entreprises existent depuis plus de 30 ans, et un peu plus de la moitié ont un revenu annuel de 10 M\$ ou plus. Au Québec, environ 45 200 salariés travaillent dans les entreprises d'économie sociale du secteur de la finance et des assurances.

Tableau 4.11
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « finance et assurances », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	26**	589	90,0	1 268	110
Entreprises de 10 à 15 ans	3	13 804	91,5	23 283	2 984
Entreprises de 16 à 30 ans	38*	267**4	93,3 ⁴	693 **4	56**
Entreprises de plus de 30 ans	321	6 618	98,4	19 956	1 481
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	x	x	x	x	x
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	22**	6**	85,3	36**	4**
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	x	x	x	x	x
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	106	603	99,1	2 336	163
Revenu de 10 000 000\$ et plus	231	20 639	93,5	42 639	4 452
Ensemble des entreprises	389	21 279	93,6	45 200	4 630

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

4. Pour cette estimation, plus de 20 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Agroalimentaire et foresterie

Ce secteur regroupe les entreprises qui tirent leurs revenus d'activités liées à l'agriculture, à la fabrication d'aliments, à la foresterie, à la chasse ou à la pêche. Sont notamment inclus : les cultures agricoles, l'élevage et l'aquaculture, l'exploitation forestière, la fabrication et le conditionnement d'aliments et de boissons, de même que le commerce de gros de produits agricoles, de produits alimentaires ou de boissons.

Ce secteur génère d'importants revenus : en 2016, ils se chiffrent à 15,6 G\$ et proviennent presque exclusivement de la vente de biens ou services. Une trentaine d'entreprises ont des revenus annuels de 10 M\$ ou plus et elles génèrent ensemble 99 % des revenus et 90 % des emplois salariés du secteur « agroalimentaire et foresterie ».

Le secteur compte autour de 320 entreprises : environ 140 OBNL et 180 coopératives. La proportion de jeunes entreprises est non négligeable : le quart (26 %) des entreprises ont moins de 10 ans d'existence en 2016. Les finalités sociales poursuivies par les entreprises de l'agroalimentaire et de la foresterie sont diversifiées, comme on le voit au tableau 4.12. On constate notamment que 31 % d'entre elles se destinent au développement économique, au soutien aux entreprises ou à la mutualisation de biens ou de services, 19 % visent à offrir du travail à des individus et 18 % sont dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Le secteur emploie 21 500 salariés, dont seulement 13 % sont âgés de 35 ans ou moins.

Tableau 4.12
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur « agroalimentaire et foresterie » selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	2**	0,7**
Habitation	–	–
Santé et conditions de vie	4	1,1
Loisirs et tourisme	32*	10,1*
Arts, culture et médias	–	–
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	98	30,5
Soutien non financier	5**	1,4**
Services de proximité et alimentaires	52*	16,2*
Finance	1	0,4
Environnement et développement durable	57*	17,8
Employabilité et réinsertion	6**	1,8**
Travail	62	19,2
Autres finalités sociales	2**	0,7**
Ensemble des entreprises	320	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.13

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « agroalimentaire et foresterie », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	82	129	95,5	637	21
Entreprises de 10 à 15 ans	29*	45	97,7	252	6
Entreprises de 16 à 30 ans	101	418	98,5	1 475	71
Entreprises de plus de 30 ans	108	14 967	99,9	19 114	1 139
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	92	3*	66,1	96*	2**
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	113	26	73,1	503	12
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	53	58	92,3	849	23
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	26	108	98,0	723	25
Revenu de 10 000 000\$ et plus	36	15 364	99,9	19 308	1 175
Ensemble des entreprises	320	15 559	99,8	21 478	1 237

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Transport et gestion de matières résiduelles

Ce secteur inclut les services de collecte, de traitement et d'élimination des déchets, les services d'assainissement, les services de récupération de matériaux, les transports de personnes ou de marchandises, de même que les services d'entreposage ou de messagerie. Les entreprises du secteur poursuivent des finalités sociales diversifiées qui sont rattachées, par exemple, à l'amélioration des conditions de vie, au travail en coopérative, à l'employabilité, à la réinsertion sociale, au développement économique, à la mutualisation de biens ou de services, à l'environnement ou au développement durable.

Dans ce secteur, on compte environ 160 entreprises d'économie sociale (environ 120 OBNL et 40 coopératives) qui génèrent ensemble 496 M\$ de revenus et 2 000 emplois salariés en 2016. La part des revenus qui provient du chiffre d'affaires est élevée : elle s'établit à 96 %.

Tableau 4.14
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur « transport et gestion de matières résiduelles » selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	2**	1,4**
Habitation	–	–
Santé et conditions de vie	30**	18,4**
Loisirs et tourisme	2**	1,4**
Arts, culture et médias	–	–
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	36*	21,7*
Soutien non financier	–	–
Services de proximité et alimentaires	10*	6,1**
Finance	–	–
Environnement et développement durable	15**	9,3**
Employabilité et réinsertion	13*	8,0*
Travail	39*	24*
Autres finalités sociales	16**	9,7**
Ensemble des entreprises	164	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.15

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur « transport et gestion de matières résiduelles », Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	41	x	x	x	x
Entreprises de 10 à 15 ans	1	x	x	x	x
Entreprises de 16 à 30 ans	55	31	78,2	568	14
Entreprises de plus de 30 ans	67*	448	97,0	1 191	90
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	63*	2*	82,3	117	1*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	53*	15**	75,1	178*	7**
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	x	x	x	x	x
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	15	67	92,2	759	25
Revenu de 10 000 000\$ et plus	x	x	x	x	x
Ensemble des entreprises	164	496	95,5	1 985	110

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Secteur manufacturier

Ce secteur économique regroupe toutes les entreprises qui fabriquent des biens autres que des aliments : vêtements, papier, meubles, machines ou appareils, composantes d'appareils, matériel de transport, produits chimiques, métalliques ou minéraux, textiles, impressions, etc.

On retrouve peu d'entreprises d'économie sociale dans le secteur manufacturier, soit seulement une soixantaine, mais plusieurs d'entre elles (40 %) existent depuis plus de 30 ans. Les deux tiers de ces entreprises ont comme finalité sociale d'offrir du travail ou de favoriser l'employabilité ou la réinsertion sociale des individus. Les revenus des entreprises d'économie sociale du secteur manufacturier totalisent 131 M\$ en 2016, et la part du chiffre d'affaires dans ces revenus est de 75 %. Environ 2 800 salariés⁶ travaillent dans ces entreprises.

Tableau 4.16
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur manufacturier selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	2**	3,0**
Habitation	–	–
Santé et conditions de vie	1	1,6
Loisirs et tourisme	–	–
Arts, culture et médias	5**	7,3**
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	10**	14,8**
Soutien non financier	2**	3,8**
Services de proximité et alimentaires	–	–
Finance	–	–
Environnement et développement durable	3	3,9
Employabilité et réinsertion	28**	42,6*
Travail	15	23,0
Autres finalités sociales	–	–
Ensemble des entreprises	65	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

6. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

Tableau 4.17

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur manufacturier, Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	14*	x	60,9	x	6
Entreprises de 10 à 15 ans	5	—**	—	—	—
Entreprises de 16 à 30 ans	19**	x	79,6	x	13**
Entreprises de plus de 30 ans	26	99	75,3	1 762	48
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	22	1*	63,3	13*	0*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	x	x	x	x	x
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	13**	15**	90,1	642**	10**
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	15	69	64,1	1 661	42
Revenu de 10 000 000\$ et plus	x	x	x	x	x
Ensemble des entreprises	65	131	74,9	2 789*	68

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Organisations civiques et sociales

Ce secteur regroupe toutes sortes d'associations, par exemple des associations régionales ou sectorielles, des associations de propriétaires, des sociétés d'histoire, des organisations de défense de droits, des sociétés de protection des animaux ou de milieux naturels et divers groupes de citoyens. Soulignons que certaines organisations du même type ont été classées dans des secteurs économiques autres que « organisations civiques et sociales », en fonction de leur source de revenus principale.

On compte environ 2 180 entreprises d'économie sociale dans le secteur et il s'agit presque exclusivement d'OBNL. Le quart d'entre elles poursuivent une finalité sociale qui est liée à la santé ou aux conditions de vie et 16%, une finalité liée au soutien non financier. Les autres entreprises sont disséminées dans des domaines sociaux très divers. Environ 19 100 salariés travaillent dans ces entreprises, dont 36% à temps partiel. De nombreuses entreprises du secteur des organisations civiques et sociales ont plus de 30 ans (environ 870 entreprises), et ces dernières emploient 56% des salariés du secteur.

Les revenus du secteur des organisations civiques et sociales totalisent 1,4 G\$ en 2016. De ces revenus, 59% proviennent des ventes de biens et services et des cotisations des membres.

Tableau 4.18
Répartition des entreprises d'économie sociale du secteur « organisations civiques et sociales » selon la finalité sociale, Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	177*	8,1
Habitation	54**	2,5**
Santé et conditions de vie	577	26,5
Loisirs et tourisme	226	10,4
Arts, culture et médias	122	5,6
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	180	8,3
Soutien non financier	344	15,8
Services de proximité et alimentaires	90*	4,1*
Finance	4**	0,2**
Environnement et développement durable	135*	6,2*
Employabilité et réinsertion	37*	1,7*
Travail	7**	0,3**
Autres finalités sociales	226	10,4
Ensemble des entreprises	2 179	100,0

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 4.19

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale du secteur des organisations civiques et sociales, Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	226	69**	65,7	963**	32**
Entreprises de 10 à 15 ans	239	72*	32,7*	1 365*	35*
Entreprises de 16 à 30 ans	846	412**	36,3**	6 058*	236**
Entreprises de plus de 30 ans	868	811	71,6	10 677	329
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	656	30	41,0	1 042	18
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	1 068	258	33,3	6 295	159
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	346	357	58,4	5 684	185*
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	95*	255*	63,2	2 954**	147*
Revenu de 10 000 000\$ et plus	13**	463**	71,4*	3 087*	123**
Ensemble des entreprises	2 179	1 364	58,6	19 062	632

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Autres secteurs économiques

Ce groupe résiduel compte environ 70 entreprises d'économie sociale non classées ailleurs, comme des entreprises tirant leurs revenus de la production ou de la distribution d'énergies diverses ou de la gestion de réseaux d'aqueduc. Ce groupe inclut aussi des entreprises qui ont de multiples sources de revenus, dont aucune ne domine systématiquement.

Tableau 4.20
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale de l'ensemble des autres secteurs économiques, Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	11*	4**	53,8**	46**	2**
Entreprises de 10 à 15 ans	11**	1**	88,4	16**	—**
Entreprises de 16 à 30 ans	23**	9**	31,3**	149**	4**
Entreprises de plus de 30 ans	23*	49**	86,1	337	16
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	30	1**	55,7*	31**	0,5**
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	22**	5*	71,5	64**	2*
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	x	x	x	x	x
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	5*	18	64,0	301	13
Revenu de 10 000 000\$ et plus	x	x	x	x	x
Ensemble des entreprises	69	63**	75,9	547*	23*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Ce chapitre présente le profil statistique du groupe d'entreprises d'économie sociale qu'on retrouve dans chacune des régions administratives du Québec¹.

Bien que le Québec soit découpé en 17 régions administratives, le présent chapitre comporte 16 fiches régionales et non 17, car les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont été traitées ensemble vu le petit nombre d'entreprises d'économie sociale qu'on y trouve. Cette façon de faire était requise en vertu des normes que doit appliquer l'ISQ pour protéger la confidentialité des renseignements obtenus lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Cette façon de faire a aussi permis de maximiser la précision des estimations statistiques produites.

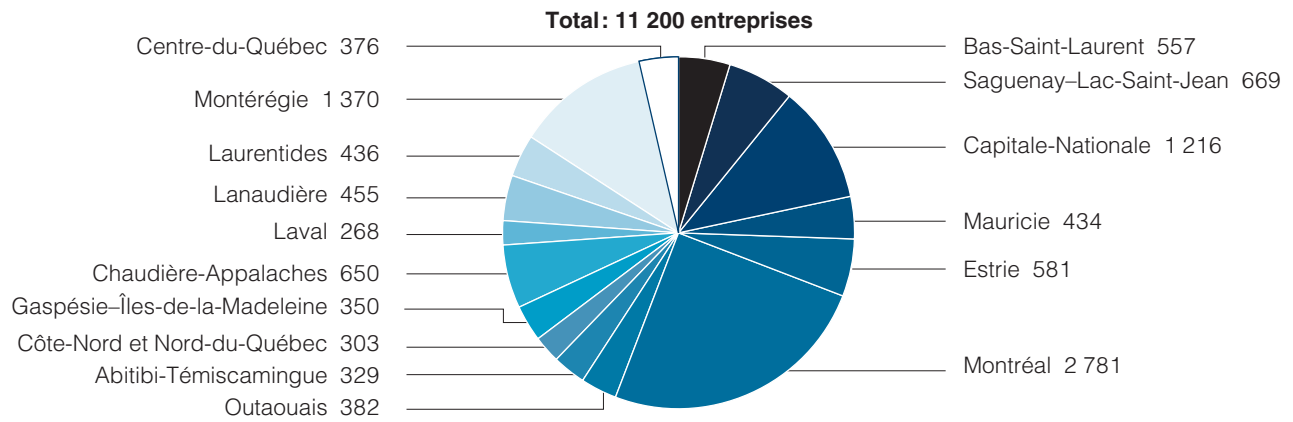
Pour recadrer l'économie sociale d'une région en fonction du contexte socioéconomique qui lui est propre, le lecteur est invité à consulter les nombreuses données régionales disponibles dans la section « Coup d'œil sur les régions et les MRC » du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm). Il y est question, par exemple, de la composition démographique de la population, de la grandeur et des limites du territoire, du revenu moyen par habitant, des industries prépondérantes, etc.

Les régions administratives du Québec

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

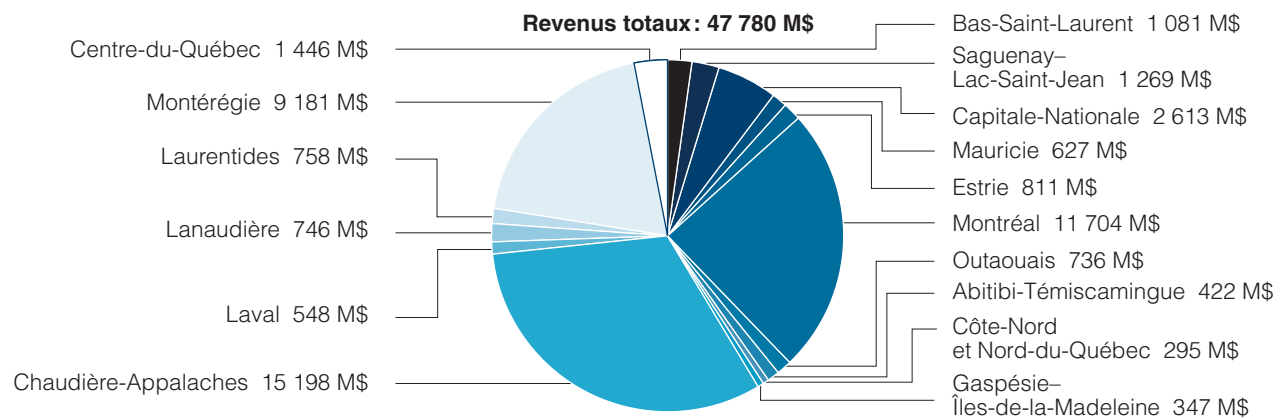
1. En plus des tableaux régionaux présentés dans les pages qui suivent, des données sur les régions sont aussi présentées aux tableaux 3.4, 3.16, 3.20, 3.22, 3.24, 3.26 et 3.27.

Figure 5.1
Répartition régionale des entreprises d'économie sociale, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

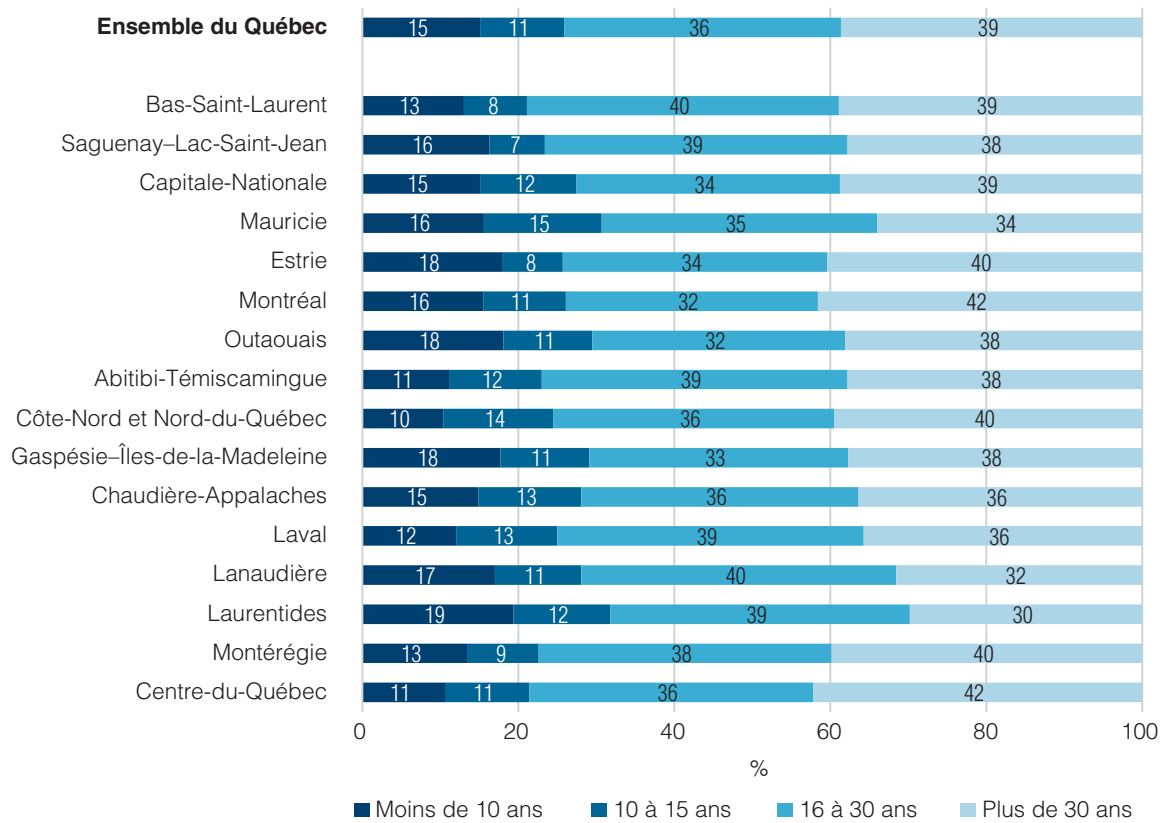
Figure 5.2
Répartition des revenus¹ des entreprises d'économie sociale selon la région administrative, Québec, 2016



1. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

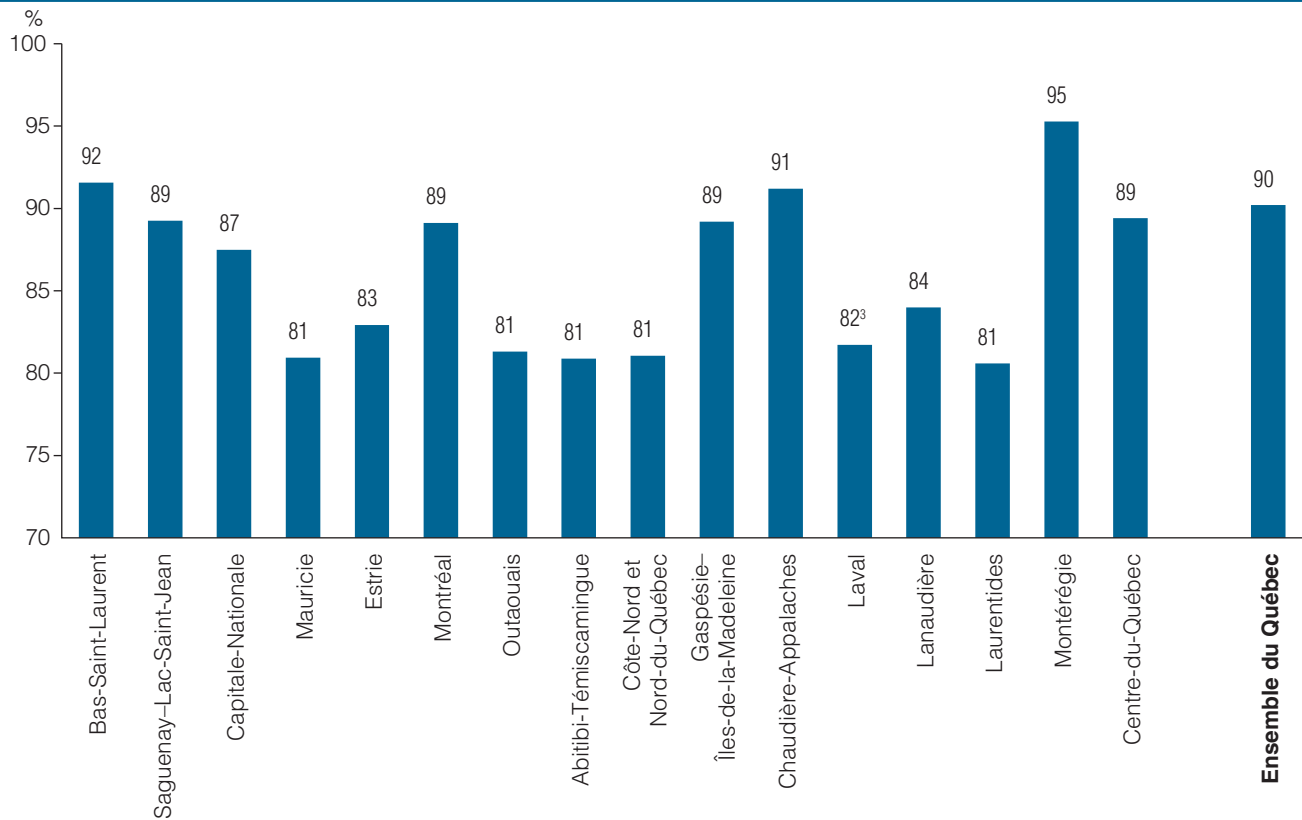
Figure 5.3
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et la région administrative, Québec, 2016



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 5.4

Part du chiffre d'affaires¹ dans les revenus² des entreprises d'économie sociale selon la région administrative, Québec, 2016



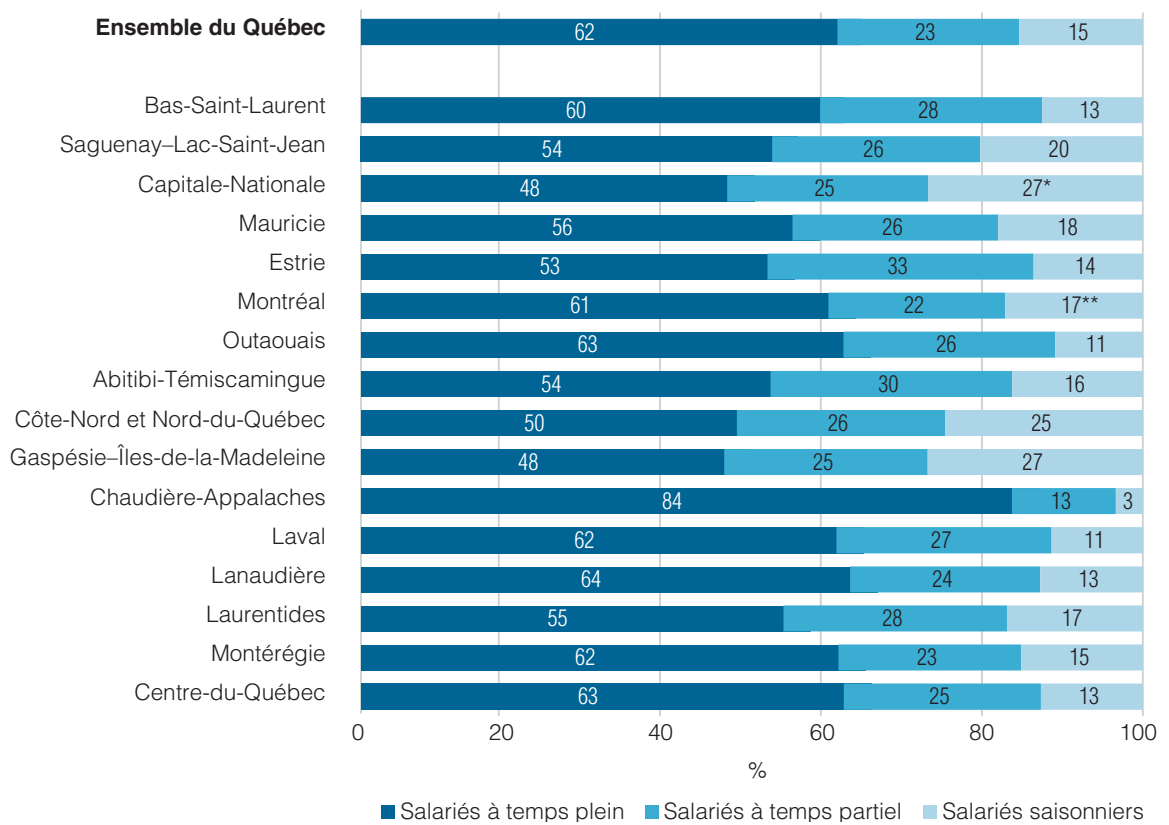
1. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

2. Sont inclus les revenus des filiales des entreprises d'économie sociale.

3. Pour cette estimation, plus de 20% des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 5.5
Répartition des salariés¹ des entreprises d'économie sociale selon le statut d'emploi² et la région administrative, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

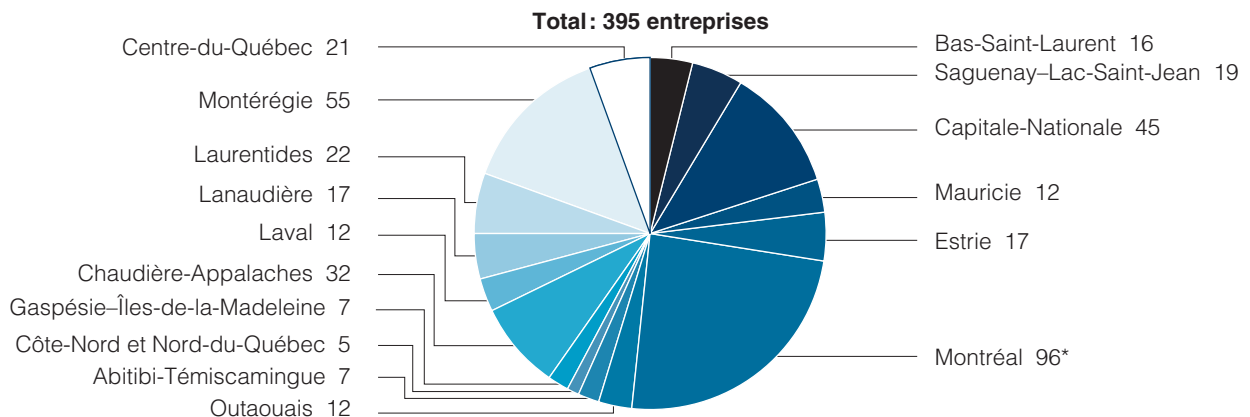
** Coefficient supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Salariés travaillant au Québec (dont ceux des filiales des entreprises d'économie sociale).

2. La répartition des salariés selon le statut d'emploi s'applique à mars 2017.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Figure 5.6
Répartition régionale des entreprises d'économie sociale ayant un revenu¹ de 10 M\$ et plus, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Sont inclus les revenus des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.1 LE BAS-SAINT-LAURENT

L'économie sociale dans le Bas-Saint-Laurent en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 199 934 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	560	11 200
OBNL :	420	8 400
Coopératives et mutuelles :	140	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	13 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	78 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	8 020	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	68 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	27 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	60 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	13 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	17	25
Dépenses totales de rémunération :	256 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	1,1 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	92 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	16	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le Bas-Saint-Laurent, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme » (environ 90 entreprises), « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation » (environ 70), « habitation » (environ 70), « santé et conditions de vie » (environ 70) et « arts, culture et médias » (environ 60). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée au développement économique, au soutien aux entreprises ou à la mutualisation (12 %) est un peu plus élevée dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (7 %). ○ Le Bas-Saint-Laurent est une des régions qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale dans le secteur économique « agroalimentaire et foresterie » (environ 30 entreprises²). ○ La proportion de travailleurs de 35 ans ou moins parmi les salariés (27 %) est relativement faible. 		

2. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable; interpréter avec prudence.

Tableau 5.1.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Bas-Saint-Laurent, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	53	9,5
Habitation	68	12,3
Santé et conditions de vie	68	12,3
Loisirs et tourisme	86	15,5
Arts, culture et médias	62	11,2
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	69	12,4
Soutien non financier	18**	3,2**
Services de proximité et alimentaires	45	8,1
Finance	24	4,2
Environnement et dév. durable	30*	5,3*
Employabilité et réinsertion	20*	3,6*
Travail	8	1,4
Autres finalités sociales	6**	1,0**
Ensemble des entreprises	557	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.1.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Bas-Saint-Laurent, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	47*	11,1*	25	21,8	1	4,7	72	13,0
Entreprises de 10 à 15 ans	34*	8,0*	11	10,0	–	–	45	8,1
Entreprises de 16 à 30 ans	185	44,0	36	32,1	1	5,3	223	40,0
Entreprises de plus de 30 ans	155	36,9	41	36,1	20	90,0	217	38,9
Total	421	100,0	113	100,0	23	100,0	557	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.1.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Bas-Saint-Laurent, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	72	130	94,7	672	23
Entreprises de 10 à 15 ans	45	52*	95,4	367	10*
Entreprises de 16 à 30 ans	223	123	75,5	2 620	65
Entreprises de plus de 30 ans	217	776	93,4	4 360	159
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	180	8	61,9	325	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	203	49	61,8	1 270	24
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	111	105	75,8	2 077	55
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	47	210	84,7	2 277	80
Revenu de 10 000 000\$ et plus	16	709	98,4	2 069	94
Ensemble des entreprises	557	1 081	91,6	8 019	256

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.2 LE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

L'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 277 104 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	670	11 200
OBNL :	490	8 400
Coopératives et mutuelles :	180	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	16 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	82 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	9 330	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	63 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	38 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	54 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	14 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	18	25
Dépenses totales de rémunération :	310 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	1,3 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	89 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	19	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme », « habitation », « santé et conditions de vie » (environ 100 entreprises dans chacun de ces trois domaines) et « éducation, formation et services de garde » (environ 70 entreprises). ○ Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est une des régions qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale dans le secteur économique « agroalimentaire et foresterie » (environ 40). ○ La région est aussi une de celles qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale dans le secteur économique « transport et gestion de matières résiduelles » (environ 25³). ○ La proportion de travailleurs saisonniers parmi les salariés de l'économie sociale semble élevée au Saguenay–Lac-Saint-Jean (20 %). 		

3. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable; interpréter avec prudence.

Tableau 5.2.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	70	10,5
Habitation	98	14,6
Santé et conditions de vie	99	14,8
Loisirs et tourisme	103	15,3
Arts, culture et médias	56*	8,4*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	51	7,6
Soutien non financier	28*	4,1*
Services de proximité et alimentaires	38	5,7
Finance	21	3,1
Environnement et dév. durable	23*	3,4*
Employabilité et réinsertion	13*	2,0*
Travail	40	5,9
Autres finalités sociales	30*	4,5*
Ensemble des entreprises	669	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.2.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	84	17,0	25	15,9	–	–	109	16,3
Entreprises de 10 à 15 ans	35*	7,0*	13	8,0	–	–	47	7,1
Entreprises de 16 à 30 ans	202	40,9	58	36,1	–	–	259	38,8
Entreprises de plus de 30 ans	173	35,1	64	40,0	16	100,0	253	37,8
Total	493	100,0	160	100,0	16	100,0	669	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.2.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	109	79	93,1	1 009*	29
Entreprises de 10 à 15 ans	47	40	57,0	629*	14
Entreprises de 16 à 30 ans	259	127	60,5	2 702	70
Entreprises de plus de 30 ans	253	1 023	93,8	4 992	197
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	207	9	51,9	357	4
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	260	66	61,6	1 499	27
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	140	145	69,1	3 268	77
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	42	165	78,6	2 048	73
Revenu de 10 000 000\$ et plus	19	884	97,0	2 161	129
Ensemble des entreprises	669	1 269	89,3	9 332	310

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.3 LA CAPITALE-NATIONALE

L'économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 737 497 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	1 220	11 200
OBNL :	860	8 400
Coopératives et mutuelles :	350	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	15 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	74 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	22 840	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	68 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	48 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	48 % ⁴	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	15 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	25	25
Dépenses totales de rémunération :	829 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	2,6 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	88 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	45	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ La Capitale-Nationale est une des régions qui comptent le plus d'entreprises et de salariés de l'économie sociale. ○ Avec Montréal et la Montérégie, la Capitale-Nationale fait partie des régions qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale ayant un revenu de 10 M\$ et plus. ○ Dans la région de la Capitale-Nationale, les deux tiers des entreprises d'économie sociale poursuivent une finalité sociale dans l'un ou l'autre des cinq domaines suivants : « habitation » (environ 240 entreprises), « éducation, formation et services de garde » (environ 210), « loisirs et tourisme » (environ 160), « santé et conditions de vie » (environ 110) et « arts, culture et médias » (environ 100⁵). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée à l'habitation est un peu plus élevée dans la région de la Capitale-Nationale (20 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (15 %). ○ La proportion de travailleurs saisonniers parmi les salariés semble élevée (27 %⁶), ainsi que la proportion de travailleurs de 35 ans ou moins (48 %). 		

4. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

5. *Idem.*

6. *Idem.*

Tableau 5.3.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Capitale-Nationale, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	208	17,1
Habitation	241	19,9
Santé et conditions de vie	112	9,2
Loisirs et tourisme	160	13,2
Arts, culture et médias	103*	8,5*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	89	7,3
Soutien non financier	53*	4,3*
Services de proximité et alimentaires	52*	4,3*
Finance	46	3,8
Environnement et dév. durable	46*	3,8*
Employabilité et réinsertion	38**	3,1**
Travail	26*	2,1*
Autres finalités sociales	43**	3,5**
Ensemble des entreprises	1 216	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.3.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Capitale-Nationale, Québec, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	126	14,6	56	17,5	1	3,1	183	15,1
Entreprises de 10 à 15 ans	102*	11,9*	48	15,1	–	–	151	12,4
Entreprises de 16 à 30 ans	312	36,1	98	30,8	1	3,1	411	33,8
Entreprises de plus de 30 ans	323	37,4	116	36,6	32	93,8	471	38,8
Total	864	100,0	318	100,0	34	100,0	1 216	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.3.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Capitale-Nationale, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	183	191	85,7	2 038*	68
Entreprises de 10 à 15 ans	151	84*	79,0	1 331	40*
Entreprises de 16 à 30 ans	411	471	79,1	5 682	202
Entreprises de plus de 30 ans	471	1 868	90,2	13 788	519
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	272	13	62,9	453*	5*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	524	126	61,5	2 301	53
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	274	295	68,3	5 870	167
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	100	360	72,6	7 085**	181
Revenu de 10 000 000\$ et plus	45	1 819	95,5	7 130	422
Ensemble des entreprises	1 216	2 613	87,5	22 840	829

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.4 LA MAURICIE

L'économie sociale en Mauricie en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 268 261 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	430	11 200
OBNL :	320	8 400
Coopératives et mutuelles :	110	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	16 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	72 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	5 730	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	71 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	34 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	57 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	17 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	16	25
Dépenses totales de rémunération :	221 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	627 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	81 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	12	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ En Mauricie, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « santé et conditions de vie » (environ 70 entreprises), « loisirs et tourisme » (environ 50), « habitation » (environ 50), « éducation, formation et services de garde » (environ 45) et « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation » (environ 45). ○ La proportion des entreprises dont la finalité sociale consiste à offrir du travail à des individus est un peu plus élevée en Mauricie (7 %, soit environ 30 entreprises) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (2 %). ○ La proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés de l'économie sociale semble plus faible dans cette région (57 %) que dans l'ensemble du Québec. ○ La proportion d'entreprises qui ont une clientèle s'étendant en dehors de la région est de 27 % (comparativement à 23 % pour l'ensemble de l'économie sociale du Québec). 		

Tableau 5.4.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Mauricie, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	45	10,3
Habitation	47	10,9
Santé et conditions de vie	70	16,1
Loisirs et tourisme	53	12,2
Arts, culture et médias	28*	6,5*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	45	10,4
Soutien non financier	34*	7,9*
Services de proximité et alimentaires	15*	3,3*
Finance	24	5,4
Environnement et dév. durable	14*	3,2*
Employabilité et réinsertion	19*	4,3*
Travail	31	7,0
Autres finalités sociales	10**	2,3**
Ensemble des entreprises	434	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.4.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Mauricie, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	33*	10,2*	35	38,3	–	–	68	15,6
Entreprises de 10 à 15 ans	51	15,8	15	16,2	–	–	65	15,1
Entreprises de 16 à 30 ans	124	38,7	29	31,6	–	–	153	35,3
Entreprises de plus de 30 ans	114	35,4	13	13,9	21	100,0	148	34,0
Total	321	100,0	92	100,0	21	100,0	434	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.4.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Mauricie, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	68	87	88,1	553	17
Entreprises de 10 à 15 ans	65	38*	45,4*	386	12*
Entreprises de 16 à 30 ans	153	123	57,6	2 256	80
Entreprises de plus de 30 ans	148	379	90,4 ⁴	2 536	112
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	118	5	65,8	211	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	180	43	55,1	895	22
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	83	84	63,3	1 977	53
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	41	182	70,6 ⁴	1 453	61
Revenu de 10 000 000\$ et plus	12	313	95,5	1 194	82
Ensemble des entreprises	434	627	81,0	5 730	221

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.
2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).
3. Salariés travaillant au Québec.
4. Pour cette estimation, plus de 20 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.5 L'ESTRIE

L'économie sociale en Estrie en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 324 517 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	580	11 200
OBNL :	420	8 400
Coopératives et mutuelles :	160	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	18 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	80 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	7 490	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	71 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	36 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	53 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	15 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	16	25
Dépenses totales de rémunération :	289 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	811 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	83 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	17	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ En Estrie, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « santé et conditions de vie » (environ 100 entreprises), « éducation, formation et services de garde » (environ 80), « arts, culture et médias » (environ 70), « habitation » (environ 70) et « loisirs et tourisme » (environ 65). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine des services de proximité et alimentaires (8 %, soit environ 45 entreprises) est un peu plus élevée en Estrie que dans la plupart des autres régions. ○ La proportion de travailleurs à temps partiel (33 %) parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée en Estrie que dans les autres régions du Québec. ○ En Estrie, 20 % des entreprises d'économie sociale ont une clientèle qui s'étend en dehors de la région (comparativement à 23 % pour l'ensemble de l'économie sociale québécoise). 		

Tableau 5.5.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Estrie, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	82	14,2
Habitation	67	11,4
Santé et conditions de vie	99	17,1
Loisirs et tourisme	65	11,1
Arts, culture et médias	69	11,8
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	45	7,8
Soutien non financier	23*	4,0*
Services de proximité et alimentaires	47	8,1
Finance	16	2,7
Environnement et dév. durable	25*	4,4*
Employabilité et réinsertion	12**	2,1**
Travail	7*	1,2*
Autres finalités sociales	24**	4,2**
Ensemble des entreprises	581	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.5.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Estrie, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	57	13,4	47	32,4	1	7,7	105	18,0
Entreprises de 10 à 15 ans	32*	7,5*	13	9,2	–	–	45*	7,7
Entreprises de 16 à 30 ans	158	37,3	39	27,0	–	–	197	33,9
Entreprises de plus de 30 ans	177	41,8	45	31,4	13	92,3	235	40,4
Total	423	100,0	145	100,0	14	100,0	581	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.5.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Estrie, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	105	120	78,9	882	37
Entreprises de 10 à 15 ans	45*	32	80,6	411*	18*
Entreprises de 16 à 30 ans	197	130	67,7	1 978	60
Entreprises de plus de 30 ans	235	528	87,8	4 219	174
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	168	7	53,8	255*	4*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	216	53	59,1	1 199	34
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	137	129	58,7	2 525	71
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	43	182	73,6	1 966	80
Revenu de 10 000 000\$ et plus	17	440	97,2	1 544	100
Ensemble des entreprises	581	811	82,9	7 490	289

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.6 MONTRÉAL

L'économie sociale dans la région administrative de Montréal en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 2 008 777 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	2 780	11 200
OBNL :	2 030	8 400
Coopératives et mutuelles :	750	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	16 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	70 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	67 680	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	59 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	36 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	61 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	17 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	35	25
Dépenses totales de rémunération :	2,8 G\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	11,7 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	89 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	96 ⁷	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Montréal est la région où l'on compte le plus d'entreprises d'économie sociale. ○ Après la Chaudière-Appalaches, la région est celle où les revenus de l'économie sociale sont les plus élevés. ○ Le quart des entreprises québécoises d'économie sociale ayant un revenu annuel supérieur à 10 M\$ sont situées dans la région administrative de Montréal. ○ Dans la région de Montréal, les trois quarts des entreprises d'économie sociale poursuivent une finalité sociale dans l'un ou l'autre des cinq domaines suivants : « habitation » (environ 630 entreprises), « éducation, formation et services de garde » (environ 600), « santé et conditions de vie » (environ 330), « arts, culture et médias » (environ 300⁸) et « loisirs et tourisme » (environ 200⁹). ○ La proportion des entreprises d'économie sociale qui poursuivent une finalité sociale liée à l'habitation est plus élevée dans la région de Montréal (23 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (15 %). ○ Montréal est la région qui comporte la plus forte proportion d'hommes (41 %) parmi les salariés de l'économie sociale. 		

7. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

8. *Idem.*9. *Idem.*

Tableau 5.6.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, région administrative de Montréal, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	600	21,6
Habitation	634	22,8
Santé et conditions de vie	327	11,8
Loisirs et tourisme	202*	7,2*
Arts, culture et médias	302*	10,9
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	123*	4,4*
Soutien non financier	178*	6,4*
Services de proximité et alimentaires	100*	3,6*
Finance	73*	2,6*
Environnement et dév. durable	54**	1,9**
Employabilité et réinsertion	76**	2,7**
Travail	38*	1,4**
Autres finalités sociales	74**	2,7**
Ensemble des entreprises	2 781	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.6.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, région administrative de Montréal, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	293*	14,4*	138	19,8	–	–	431	15,5
Entreprises de 10 à 15 ans	223*	10,9*	70*	10,0*	1	2,1	294	10,6
Entreprises de 16 à 30 ans	696	34,2	198	28,3	4**	8,7**	898	32,3
Entreprises de plus de 30 ans	821	40,4	291	41,8	46	89,3	1158	41,6
Total	2 033	100,0	697	100,0	51	100,0	2 781	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.6.3

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, région administrative de Montréal, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	431	312*	73,7	2 795**	142**
Entreprises de 10 à 15 ans	294	280*	71,5	2 760**	92**
Entreprises de 16 à 30 ans	898	1 049*	53,4*	17 766**	555*
Entreprises de plus de 30 ans	1 158	10 064	93,8	44 362	1 965
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	619	24	69,9	422**	8*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	995	254	53,5	5 793*	130
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	795	835	57,0	13 317	444
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	277	1 068*	54,2	16 834**	551*
Revenu de 10 000 000\$ et plus	96*	9 522	96,9	31 317	1 621
Ensemble des entreprises	2 781	11 704	89,1	67 684	2 754

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.7 L'OUTAOUAIS

L'économie sociale dans l'Outaouais en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 389 213 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	380	11 200
OBNL :	290	8 400
Coopératives et mutuelles :	90	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	18 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	79 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	6 240	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	68 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	38 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	63 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	18 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	21	25
Dépenses totales de rémunération :	240 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	736 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	81 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	12	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans l'Outaouais, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « éducation, formation et services de garde » (environ 70 entreprises), « loisirs et tourisme » (environ 60), « santé et conditions de vie » (environ 60) et « arts, culture et médias » (environ 40). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine des loisirs et du tourisme est un peu plus élevée dans l'Outaouais (16 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (12 %). ○ La proportion d'entreprises dont le marché s'étend en dehors du Québec (15 %) est plus élevée dans l'Outaouais que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (8 %). ○ La proportion de travailleurs saisonniers parmi les salariés de l'économie sociale semble relativement faible dans l'Outaouais (11 %). 		

Tableau 5.7.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Outaouais, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	72	18,9
Habitation	34	8,8
Santé et conditions de vie	58	15,2
Loisirs et tourisme	60	15,8
Arts, culture et médias	42	10,9
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	26	6,7
Soutien non financier	13*	3,5*
Services de proximité et alimentaires	16*	4,2*
Finance	14	3,6
Environnement et dév. durable	17*	4,3*
Employabilité et réinsertion	11*	2,9*
Travail	16	4,1
Autres finalités sociales	4**	1,0**
Ensemble des entreprises	382	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.7.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Outaouais, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	40	13,7	28	35,0	1	10,3	69	18,1
Entreprises de 10 à 15 ans	33	11,3	11	13,6	–	–	44	11,4
Entreprises de 16 à 30 ans	108	37,5	16	19,4	–	–	124	32,4
Entreprises de plus de 30 ans	108	37,5	26	32,0	12	89,7	146	38,1
Total	288	100,0	80	100,0	13	100,0	382	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.7.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Outaouais, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	69	25*	84,8	445	11
Entreprises de 10 à 15 ans	44	33	53,1	337	13
Entreprises de 16 à 30 ans	124	140	58,7	2 074	79
Entreprises de plus de 30 ans	146	538	88,7	3 379	137
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	96	4	55,5	150*	2
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	145	36	59,3	927	21
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	95	101	49,5	1 796	58
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	33	156	58,3	1 578	61
Revenu de 10 000 000\$ et plus	12	439	98,9	1 784	97
Ensemble des entreprises	382	736	81,3	6 236	240

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.8 L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 147 888 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	330	11 200
OBNL :	280	8 400
Coopératives et mutuelles :	50	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	11 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	89 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	4 350	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	76 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	33 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	54 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	14 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	16	25
Dépenses totales de rémunération :	143 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	422 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	81 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	7	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ En Abitibi-Témiscamingue, la proportion des entreprises d'économie sociale qui sont des OBNL (85 %) est plus forte que dans l'ensemble du Québec (75 %). ○ En Abitibi-Témiscamingue, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme », « santé et conditions de vie », « éducation, formation et services de garde » (environ 50 entreprises dans chacun de ces trois domaines) et « arts, culture et médias » (environ 40 entreprises). ○ La proportion des entreprises ayant une clientèle essentiellement régionale est relativement élevée (89 %). ○ La proportion de travailleurs à temps partiel parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée en Abitibi-Témiscamingue (30 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (23 %). ○ La proportion de femmes (76 %) parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée dans cette région que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise. 		

Tableau 5.8.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	46	14,1
Habitation	25	7,5
Santé et conditions de vie	47	14,2
Loisirs et tourisme	52	15,8
Arts, culture et médias	37	11,2
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	31	9,4
Soutien non financier	24*	7,3*
Services de proximité et alimentaires	20*	6,1*
Finance	6	1,9
Environnement et dév. durable	7**	2,1**
Employabilité et réinsertion	7**	2,3**
Travail	13	4,1
Autres finalités sociales	13*	4,1*
Ensemble des entreprises	329	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.8.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Abitibi-Témiscamingue, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	24*	8,5*	12	28,2	1	16,7	37	11,2
Entreprises de 10 à 15 ans	36	13,0	2	5,6	–	–	39	11,8
Entreprises de 16 à 30 ans	116	41,4	13	30,6	–	–	129	39,2
Entreprises de plus de 30 ans	104	37,1	15	35,6	5	83,3	124	37,8
Total	280	100,0	42	100,0	6	100,0	329	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.8.3

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Abitibi-Témiscamingue, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	37	68	88,2	639*	19
Entreprises de 10 à 15 ans	39	17	56,9	369*	9
Entreprises de 16 à 30 ans	129	66**	44,7*	1 326*	35*
Entreprises de plus de 30 ans	124	271	89,3	2 017	80
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	111	6	51,6	233	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	119	29	51,5	712	15
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	70	72	74,8	1 524	40
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	21*	79*	49,8*	1 026*	38*
Revenu de 10 000 000\$ et plus	7	236	97,5	857	48
Ensemble des entreprises	329	422	80,9	4 351	143

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.9 LA CÔTE-NORD ET LE NORD-DU-QUÉBEC

L'économie sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population des deux régions regroupées: 137 556 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	300	11 200
OBNL :	240	8 400
Coopératives et mutuelles :	60	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	10 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	84 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	3 530	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	71 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	37 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	50 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	12 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	13	25
Dépenses totales de rémunération :	108 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	295 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	81 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	5	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans ce territoire composé de deux régions administratives, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme » (environ 60 entreprises), « éducation, formation et services de garde » (environ 40) et « arts, culture et médias » (environ 40). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine des loisirs et du tourisme est plus élevée dans le territoire regroupant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (21 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (12%). ○ La proportion des entreprises ayant moins de 10 ans d'existence est un peu plus faible (10%) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise. ○ La proportion des entreprises ayant une clientèle essentiellement régionale (84%) est plus élevée que dans la plupart des autres régions. ○ La proportion de travailleurs saisonniers parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée dans le territoire regroupant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (25%) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (15%). 		

Tableau 5.9.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	44	14,7
Habitation	23	7,5
Santé et conditions de vie	28*	9,3
Loisirs et tourisme	62	20,5
Arts, culture et médias	36	11,8
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	8**	2,5**
Soutien non financier	13**	4,3**
Services de proximité et alimentaires	24	8,1
Finance	20	6,7
Environnement et dév. durable	10**	3,2**
Employabilité et réinsertion	11**	3,6**
Travail	11	3,6
Autres finalités sociales	13**	4,3**
Ensemble des entreprises	303	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.9.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	22*	9,2*	10	20,6	–	–	31	10,4
Entreprises de 10 à 15 ans	37*	15,5	6	12,2	–	–	43	14,1
Entreprises de 16 à 30 ans	96	40,4	13	27,9	–	–	109	36,1
Entreprises de plus de 30 ans	83	34,9	18	39,3	18	100,0	120	39,5
Total	238	100,0	46	100,0	18	100,0	303	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.9.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	31	19	89,7	250	5
Entreprises de 10 à 15 ans	43	27	64,6	542	13
Entreprises de 16 à 30 ans	109	59	55,5	1 055	28
Entreprises de plus de 30 ans	120	190	90,3	1 682	62
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	78	4	64,1	150*	2*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	123	29	62,4	797	14
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	64	55	67,6	1 175	31
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	33	139	82,3	1 156	50
Revenu de 10 000 000\$ et plus	5	69	98,1	250	12
Ensemble des entreprises	303	295	81,1	3 528	108

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.10 LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

L'économie sociale dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 91 707 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	350	11 200
OBNL :	270	8 400
Coopératives et mutuelles :	80	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	18 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	78 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	3 680	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	66 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	27 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	48 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	11 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	13	25
Dépenses totales de rémunération :	111 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	347 M\$	47,8
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	89 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	7	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme » (environ 70 entreprises), « arts, culture et médias » (environ 55), « santé et conditions de vie » (environ 40), « habitation » (environ 40) et « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation » (environ 40). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine des loisirs et du tourisme est plus élevée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (12 %). ○ Dans cette région, la proportion d'entreprises dont le marché s'étend en dehors du Québec (12 %) est un peu plus élevée que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (8 %). ○ La proportion de travailleurs saisonniers parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (27 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (15 %). ○ La proportion de travailleurs de 35 ans ou moins parmi les salariés (27 %) est relativement faible. 		

Tableau 5.10.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	17*	4,9*
Habitation	37	10,6
Santé et conditions de vie	44	12,5
Loisirs et tourisme	69	19,6
Arts, culture et médias	55	15,7
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	37	10,6
Soutien non financier	7**	2,1**
Services de proximité et alimentaires	21	5,9
Finance	14	3,9
Environnement et dév. durable	21	6,1
Employabilité et réinsertion	8**	2,3**
Travail	11	3,1
Autres finalités sociales	10**	2,7**
Ensemble des entreprises	350	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles.*

Tableau 5.10.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	43	15,8	19	30,0	–	–	62	17,7
Entreprises de 10 à 15 ans	36	13,3	3	5,5	–	–	40	11,4
Entreprises de 16 à 30 ans	97	35,5	19	30,2	–	–	116	33,2
Entreprises de plus de 30 ans	97	35,4	21	34,3	14	100,0	132	37,7
Total	274	100,0	62	100,0	14	100,0	350	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles.*

Tableau 5.10.3

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	62	10	62,2	302	7
Entreprises de 10 à 15 ans	40	12	76,0	313	7
Entreprises de 16 à 30 ans	116	56	68,6	1 086	25
Entreprises de plus de 30 ans	132	269	95,1	1 976	73
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	131	5	60,7	261	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	128	32	56,2	642	16
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	57	51	75,0	1 096	30
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	26	143	94,4	1 091	42
Revenu de 10 000 000\$ et plus	7	116	99,5	587	19
Ensemble des entreprises	350	347	89,2	3 678	111

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.11 LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'économie sociale dans la Chaudière-Appalaches en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 424 709 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	650	11 200
OBNL :	460	8 400
Coopératives et mutuelles :	190	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	15 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	79 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	33 630	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	63 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	34 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	84 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	16 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	65	25
Dépenses totales de rémunération :	3,4 G\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	15,2 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	91 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	32	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches se caractérise par la taille importante des revenus et de la main-d'œuvre. Cette situation ne découle pas du fait que les entreprises d'économie sociale seraient particulièrement nombreuses, mais plutôt de la présence de grandes entreprises d'économie sociale. ○ La Chaudière-Appalaches est la région où les revenus de l'économie sociale sont les plus élevés : ils se chiffrent à 15,2 G\$ (comparativement à 11,7 G\$ dans la région de Montréal, qui compte quatre fois plus d'entreprises). ○ La région comporte un nombre relativement important d'entreprises d'économie sociale ayant un revenu supérieur à 10 M\$ (environ 30), et celles-ci génèrent ensemble 97 % des revenus de l'économie sociale de la Chaudière-Appalaches. ○ Dans cette région, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme » (environ 90 entreprises), « santé et conditions de vie » (environ 80), « éducation, formation et services de garde » (environ 70), « développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation » (environ 70), « habitation » (environ 70) et « services de proximité et alimentaires » (environ 60). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine des services de proximité et alimentaires est un peu plus élevée dans la Chaudière-Appalaches (10 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (5 %). ○ La Chaudière-Appalaches est la région où l'économie sociale comporte la plus forte proportion de salariés à temps plein (84 %). 		

Tableau 5.11.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Chaudière-Appalaches, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	69	10,7
Habitation	67	10,3
Santé et conditions de vie	81	12,5
Loisirs et tourisme	89	13,7
Arts, culture et médias	59	9,1
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	69	10,6
Soutien non financier	30*	4,6*
Services de proximité et alimentaires	64	9,9
Finance	33	5,0
Environnement et dév. durable	24*	3,7*
Employabilité et réinsertion	26*	4,0*
Travail	18*	2,8*
Autres finalités sociales	20*	3,1*
Ensemble des entreprises	650	100,0

** Coefficient de variation supérieur à 25% ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.11.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Chaudière-Appalaches, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	60	13,0	32	20,6	4	13,5	97	14,9
Entreprises de 10 à 15 ans	68	14,7	16	10,6	1	3,4	86	13,2
Entreprises de 16 à 30 ans	180	39,0	51	32,7	–	–	231	35,6
Entreprises de plus de 30 ans	154	33,3	56	36,1	26	83,2	236	36,4
Total	463	100,0	155	100,0	31	100,0	650	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.11.3

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Chaudière-Appalaches, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	97	267	87,4	1 126	63
Entreprises de 10 à 15 ans	86	13 814	91,4	23 981	3 004
Entreprises de 16 à 30 ans	231	159	74,4	2 925	92
Entreprises de plus de 30 ans	236	958	91,8	5 598	242
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	165	7	64,9	284	3
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	240	55	61,5	1 207	27
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	145	134	72,2	2 462	66
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	67	274	70,3	2 810	100
Revenu de 10 000 000\$ et plus	32	14 728	91,9	26 868	3 205
Ensemble des entreprises	650	15 198	91,2	33 631	3 401

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.12 LAVAL

L'économie sociale dans la région de Laval en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 431 208 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	270	11 200
OBNL :	230	8 400
Coopératives et mutuelles :	40	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	12 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	73 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	5 080	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	73 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	37 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	62 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	17 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	23	25
Dépenses totales de rémunération :	224 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	548 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	82 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	12	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Laval est la région administrative dont le territoire est le plus petit et c'est aussi une des régions qui comportent le moins d'entreprises d'économie sociale. ○ On y trouve néanmoins une douzaine d'entreprises d'économie sociale dont le revenu annuel dépasse 10 M\$. ○ La proportion des entreprises qui sont des OBNL (85 %) y est plus forte que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (75 %). ○ Dans la région de Laval, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « éducation, formation et services de garde » (environ 60 entreprises), « santé et conditions de vie » (environ 50), « loisirs et tourisme » (environ 40 entreprises), « habitation » (environ 40) et « arts, culture et médias » (environ 30). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée à la santé et aux conditions de vie est un peu plus élevée dans la région de Laval (19 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (14 %). ○ Il en va de même de la proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale dans le domaine de l'éducation, de la formation ou des services de garde (21 % comparativement à 16 %). 		

Tableau 5.12.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Laval, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	56	20,8
Habitation	36	13,5
Santé et conditions de vie	52	19,4
Loisirs et tourisme	38	14,1
Arts, culture et médias	32	11,7
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	3**	1,1**
Soutien non financier	14	5,4
Services de proximité et alimentaires	4*	1,6*
Finance	11	4,0
Environnement et dév. durable	3**	1,0**
Employabilité et réinsertion	13	4,7
Travail	2	0,8
Autres finalités sociales	5*	1,9*
Ensemble des entreprises	268	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.12.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Laval, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	26	11,7	6	20,0	–	–	33	12,1
Entreprises de 10 à 15 ans	35	15,2	–	–	–	–	35	12,9
Entreprises de 16 à 30 ans	89	39,3	15	49,3	1	9,9	105	39,3
Entreprises de plus de 30 ans	77	33,8	9	30,7	10	90,1	96	35,7
Total	227	100,0	31	100,0	11	100,0	268	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.12.3

Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Laval, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	33	8*	68,6	76	3*
Entreprises de 10 à 15 ans	35	21	65,1	304	11
Entreprises de 16 à 30 ans	105	115	58,8	2 109	64
Entreprises de plus de 30 ans	96	404 ⁴	89,4 ⁴	2 593	146
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	50	2	65,6	87	1
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	101	25	56,9	432	12
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	83	89	57,9	1 798	55
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	23	99	78,0	1 113	36
Revenu de 10 000 000\$ et plus	12	332 ⁴	91,3 ⁴	1 652	120
Ensemble des entreprises	268	548	81,7⁴	5 082	224

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.
2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).
3. Salariés travaillant au Québec.
4. Pour cette estimation, plus de 20 % des entreprises ont fait l'objet d'une imputation de valeur, ce qui n'a pas été considéré dans l'attribution de la cote de fiabilité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.13 LANAUDIÈRE

L'économie sociale dans Lanaudière en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 501 957 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	460	11 200
OBNL :	370	8 400
Coopératives et mutuelles :	90	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	17 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	83 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	5 980	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	78 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	33 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	64 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	14 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	17	25
Dépenses totales de rémunération :	249 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	746 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	84 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	17	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans Lanaudière, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « santé et conditions de vie » (environ 90 entreprises), « arts, culture et médias » (environ 60), « éducation, formation et services de garde » (environ 50), « habitation » (environ 40) et « loisirs et tourisme » (environ 40). ○ La proportion des entreprises qui poursuivent une finalité sociale liée à la santé et aux conditions de vie est un peu plus élevée dans Lanaudière (20 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale du Québec (14 %). ○ La proportion des entreprises ayant une clientèle essentiellement régionale (83 %) est plus élevée que celle pour l'ensemble de l'économie sociale québécoise. ○ Lanaudière est une des régions qui affichent la plus forte proportion de femmes parmi les salariés de l'économie sociale, soit 78 %. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que la région affiche une bonne proportion (22 %) d'entreprises dans le secteur économique « enseignement, services de garde et assistance sociale », un secteur où le pourcentage de femmes est très élevé. 		

Tableau 5.13.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Lanaudière, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	53	11,7
Habitation	44	9,8
Santé et conditions de vie	91	20,1
Loisirs et tourisme	43*	9,5*
Arts, culture et médias	62	13,6
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	24*	5,2*
Soutien non financier	23*	5,1*
Services de proximité et alimentaires	33*	7,2*
Finance	19	4,1
Environnement et dév. durable	13**	2,8**
Employabilité et réinsertion	28*	6,1*
Travail	11**	2,3**
Autres finalités sociales	12**	2,6**
Ensemble des entreprises	455	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.13.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Lanaudière, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	62	16,9	15	20,6	–	–	77	17,0
Entreprises de 10 à 15 ans	41*	11,1*	10**	13,5*	–	–	51	11,1
Entreprises de 16 à 30 ans	155	42,3	27	36,7	1	7,7	183	40,4
Entreprises de plus de 30 ans	109	29,7	21	29,1	13	92,3	143	31,5
Total	368	100,0	73	100,0	14	100,0	455	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.13.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Lanaudière, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	77	14*	66,1	233**	6**
Entreprises de 10 à 15 ans	51	33	41,1	411	11
Entreprises de 16 à 30 ans	183	216	80,0	2 431	84
Entreprises de plus de 30 ans	143	483	89,2	2 907	147
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	151	6	56,7	175*	4*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	163	35	51,3	775	19
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	98	101	68,2	1 950	58
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	25	108	65,2	1 578	61
Revenu de 10 000 000\$ et plus	17	496	94,0	1 504	107
Ensemble des entreprises	455	746	84,0	5 983	249

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.14 LES LAURENTIDES

L'économie sociale dans les Laurentides en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 601 588 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	440	11 200
OBNL :	350	8 400
Coopératives et mutuelles :	80	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	19 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	77 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	6 660	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	78 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	36 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	55 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	19 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	18	25
Dépenses totales de rémunération :	294 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	758 M\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	81 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	22	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans les Laurentides, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « santé et conditions de vie » (environ 95 entreprises), « éducation, formation et services de garde » (environ 90) et « loisirs et tourisme » (environ 50). ○ La proportion d'entreprises dont la finalité sociale est liée à la santé ou aux conditions de vie est plus élevée dans les Laurentides (22%) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (14%). ○ La proportion des entreprises ayant moins de 10 ans d'existence est un peu plus élevée dans cette région (19%) que dans l'ensemble de l'économie sociale du Québec. ○ La région des Laurentides est une de celles qui affichent la plus forte proportion de femmes parmi les salariés de l'économie sociale, soit 78 %. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que la région affiche une bonne proportion d'entreprises (31 %) dans le secteur économique « enseignement, services de garde et assistance sociale », un secteur où le pourcentage de femmes est très élevé. ○ Le nombre d'entreprises d'économie sociale ayant un revenu supérieur à 10 M\$ est relativement important (environ 20 entreprises). 		

Tableau 5.14.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Laurentides, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	88	20,1
Habitation	31*	7,2*
Santé et conditions de vie	95	21,8
Loisirs et tourisme	49	11,1
Arts, culture et médias	28*	6,4*
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	28	6,4
Soutien non financier	25*	5,7*
Services de proximité et alimentaires	21*	4,8*
Finance	19	4,4
Environnement et dév. durable	24*	5,6*
Employabilité et réinsertion	11**	2,5**
Travail	7	1,6
Autres finalités sociales	11**	2,4**
Ensemble des entreprises	436	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.14.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Laurentides, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	56	16,0	28	43,1	–	–	84	19,4
Entreprises de 10 à 15 ans	44*	12,4*	10	16,0	–	–	54	12,4
Entreprises de 16 à 30 ans	154	43,8	14	21,2	–	–	168	38,5
Entreprises de plus de 30 ans	98	27,8	13	19,6	19	100,0	130	29,8
Total	351	100,0	65	100,0	19	100,0	436	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.14.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Laurentides, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	84	62**	84,7	671	27**
Entreprises de 10 à 15 ans	54	21	76,7	370*	8
Entreprises de 16 à 30 ans	168	164	60,7	2 769	110
Entreprises de plus de 30 ans	130	511	86,7	2 847	149
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	102	5	67,8	157**	3*
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	173	41	50,4	1 141	22
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	101	109	64,7	2 138	65
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	37	140	64,8	1 338	67
Revenu de 10 000 000\$ et plus	22	463	91,9	1 885	136
Ensemble des entreprises	436	758	80,6	6 658	294

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.15 LA MONTÉRÉGIE

L'économie sociale en Montérégie en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 1 536 242 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	1 370	11 200
OBNL :	1 080	8 400
Coopératives et mutuelles :	290	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	13 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	81 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	22 840	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	75 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	35 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	62 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	20 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	20	25
Dépenses totales de rémunération :	1,2 G\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	9,2 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	95 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	55	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Cette région populeuse du Québec compte un grand nombre d'entreprises et de salariés de l'économie sociale. ○ Avec Montréal et la Chaudière-Appalaches, la Montérégie fait partie des régions où les revenus de l'économie sociale sont les plus élevés. ○ La Montérégie est une des régions qui comptent le plus d'entreprises d'économie sociale ayant un revenu de 10 M\$ et plus (environ 55 entreprises). ○ La proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés est plus élevée (20 %) que dans la plupart des autres régions du Québec. ○ La région est celle dont la part du chiffre d'affaires dans les revenus de l'économie sociale est la plus élevée : 95 % des revenus proviennent de la vente de produits ou des cotisations des membres. ○ En Montérégie, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « éducation, formation et services de garde » (environ 240 entreprises), « santé et conditions de vie » (environ 200), « habitation » (environ 150), « loisirs et tourisme » (environ 140¹⁰), « arts, culture et médias » (environ 140¹¹) et « soutien non financier » (environ 130¹²). ○ La proportion de femmes parmi les salariés de l'économie sociale est plus élevée en Montérégie (75 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise. 		

10. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable ; interpréter avec prudence.

11. *Idem.*12. *Idem.*

Tableau 5.15.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Montérégie, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	241	17,6
Habitation	154	11,2
Santé et conditions de vie	197	14,3
Loisirs et tourisme	143*	10,4
Arts, culture et médias	139*	10,1
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	96*	7,0*
Soutien non financier	128*	9,4*
Services de proximité et alimentaires	81*	5,9*
Finance	50	3,6
Environnement et dév. durable	44**	3,2**
Employabilité et réinsertion	56*	4,1*
Travail	16**	1,2**
Autres finalités sociales	25**	1,8**
Ensemble des entreprises	1 370	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.15.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Montérégie, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	132*	12,2*	50	21,0	2	4,2	184	13,4
Entreprises de 10 à 15 ans	109*	10,1*	17*	7,2*	–	–	127*	9,2
Entreprises de 16 à 30 ans	449	41,5	63	26,4	3**	5,3**	515	37,6
Entreprises de plus de 30 ans	392	36,2	108	45,4	45	90,5	545	39,8
Total	1 082	100,0	238	100,0	50	100,0	1 370	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.15.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Montérégie, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	184	268	90,6	1 320	51
Entreprises de 10 à 15 ans	127*	91**	81,6	1 279*	45**
Entreprises de 16 à 30 ans	515	660	73,7	7 782	303
Entreprises de plus de 30 ans	545	8 163	97,3	12 463	760
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	323	16	68,4	485*	7
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	519	128	48,8	2 993	67
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	321	317	64,5	6 562	191
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	152	604	64,3	6 662	305
Revenu de 10 000 000\$ et plus	55	8 116	99,6	6 143	589
Ensemble des entreprises	1 370	9 181	95,3	22 844	1 159

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5.16 LE CENTRE-DU-QUÉBEC

L'économie sociale dans le Centre-du-Québec en 2016		Comparatif L'économie sociale dans l'ensemble du Québec
Population de la région : 243 730 habitants		
Entreprises		
Nombre approximatif d'entreprises d'économie sociale :	380	11 200
OBNL :	270	8 400
Coopératives et mutuelles :	100	2 800
Proportion d'entreprises de moins de 10 ans :	11 %	15 %
Proportion d'entreprises dont la clientèle est essentiellement dans la région :	73 %	77 %
Emploi		
Nombre approximatif de salariés :	6 900	220 000
Proportion de femmes parmi les salariés :	64 %	66 %
Proportion de salariés de 35 ans ou moins :	33 %	36 %
Proportion de travailleurs à temps plein parmi les salariés :	63 %	62 %
Proportion d'entreprises ayant plus de 25 salariés :	15 %	16 %
Nombre moyen de salariés dans les entreprises ayant des salariés :	23	25
Dépenses totales de rémunération :	252 M\$	10,8 G\$
Revenus		
Montant total des revenus :	1,4 G\$	47,8 G\$
Part du chiffre d'affaires dans les revenus :	89 %	90 %
Nombre approximatif d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$ et plus :	21	400
Particularités		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le Centre-du-Québec, les domaines de finalité sociale où l'on trouve le plus d'entreprises d'économie sociale sont « loisirs et tourisme » (environ 65 entreprises), « santé et conditions de vie » (environ 50), « éducation, formation et services de garde » (environ 50) et « habitation » (environ 40). ○ La proportion d'entreprises dont la finalité sociale est liée aux loisirs ou au tourisme est un peu plus élevée dans le Centre-du-Québec (17 %) que dans l'ensemble de l'économie sociale du Québec (12 %). ○ Le nombre d'entreprises d'économie sociale ayant un revenu supérieur à 10 M\$ est relativement important (environ 20 entreprises). ○ La proportion des entreprises d'économie sociale qui exploitent un marché couvrant plusieurs régions administratives est plus élevée dans le Centre-du-Québec (23 % des entreprises) que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (15 %). 		

Tableau 5.16.1
Répartition des entreprises d'économie sociale selon leur finalité sociale, Centre-du-Québec, 2016

Finalité sociale	n	%
Éducation, formation et services de garde	49	13,0
Habitation	44	11,8
Santé et conditions de vie	53	14,2
Loisirs et tourisme	65	17,4
Arts, culture et médias	33	8,8
Dév. économique, soutien aux entreprises, mutualisation	28	7,4
Soutien non financier	24	6,4
Services de proximité et alimentaires	26	6,9
Finance	12	3,1
Environnement et dév. durable	9*	2,4*
Employabilité et réinsertion	12*	3,2*
Travail	9*	2,4*
Autres finalités sociales	11*	3,0*
Ensemble des entreprises	376	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.16.2
Répartition des entreprises d'économie sociale selon l'âge et le type d'entreprise, Centre-du-Québec, 2016

	OBNL		Coopératives non financières		Coopératives financières et mutuelles		Ensemble des entreprises	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Entreprises de moins de 10 ans	28	10,3	11	11,7	1	9,1	40	10,6
Entreprises de 10 à 15 ans	29	10,6	12	12,7	–	–	41	10,8
Entreprises de 16 à 30 ans	115	41,8	22	24,6	–	–	137	36,4
Entreprises de plus de 30 ans	102	37,2	46	51,0	11	90,9	159	42,2
Total	274	100,0	91	100,0	12	100,0	376	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 5.16.3
Caractéristiques des entreprises d'économie sociale, Centre-du-Québec, 2016

	Nombre d'entreprises	Revenus ¹	Part du chiffre d'affaires ² dans les revenus ¹	Salariés ^{1,3}	Dépenses de rémunération ¹
	n	M\$	%	n	M\$
Âge des entreprises					
Entreprises de moins de 10 ans	40	52	82,9	327	10
Entreprises de 10 à 15 ans	41	15	70,4	376	10
Entreprises de 16 à 30 ans	137	210	80,5	1 589	49
Entreprises de plus de 30 ans	159	1 168	91,6	4 607	184
Taille du revenu¹ annuel					
Revenu de moins de 100 000\$	101	5	63,1	535	2
Revenu de 100 000\$ à 499 999\$	155	36	58,2	864	18
Revenu de 500 000\$ à 1 999 999\$	67	66	71,9	1 178	36
Revenu de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	31	118	62,6	1 534	47
Revenu de 10 000 000\$ et plus	21	1 222	94,0	2 788	149
Ensemble des entreprises	376	1 446	89,4	6 899	252

1. Les filiales des entreprises d'économie sociale sont incluses.

2. Le chiffre d'affaires correspond aux revenus tirés de la vente de biens ou services (y compris ceux tirés de contrats de service avec des administrations publiques ou de cotisations des membres).

3. Salariés travaillant au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

6

LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Le *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020* cible un certain nombre d'enjeux pour le développement de l'économie sociale québécoise¹. Ces enjeux collectifs ne sont pas, bien sûr, étrangers aux enjeux auxquels font face les entreprises sur le plan individuel. Lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, on a demandé à chaque entreprise de sélectionner, dans une liste de 13 enjeux de développement, ceux qui constituaient ses trois principaux enjeux pour les cinq années à venir. Comme on le voit au tableau 6.1, 6 des 13 enjeux émergent du lot, puisqu'ils ont été choisis par 30 % ou plus des entreprises :

- renforcer la mission de l'organisation et la réponse aux besoins de ses membres (43 % des entreprises) ;
- améliorer la qualité des biens ou services offerts (43 %) ;
- rechercher du financement (39 %) ;
- faire la promotion de l'organisation et de ses produits (35 %) ;
- accroître les revenus autonomes (30 %) ;
- accroître l'impact de l'organisation dans la communauté (30 %).

1. MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (2015), *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020. L'économie sociale. Des valeurs qui nous enrichissent*, p. 11.

Tableau 6.1

Proportion¹ des entreprises d'économie sociale ayant divers enjeux de développement, Québec, 2016

Secteur d'activité économique	Renforcer la mission de l'organisation et la réponse aux besoins de ses membres	Améliorer la qualité des biens ou services offerts	Rechercher du financement	Faire la promotion de l'organisation et de ses produits	Accroître les revenus autonomes	Accroître l'impact de l'organisation dans la communauté	Améliorer les processus internes de production ou de gestion administrative
	%						
Enseignement, services de garde et assistance sociale	42,0	49,8	35,7	34,9	18,1	22,1	13,2
Habitation et location	59,5	68,7	29,4	15,0	17,2	16,9	44,8
Arts, culture et médias	19,0	19,6	59,7	45,4	58,4	31,2	7,8
Loisirs et tourisme	30,0	56,1	39,5	48,4	39,7	27,3	12,7
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	30,6	38,0	19,5	39,0	55,2	22,7	12,6
Services professionnels	34,2	23,4	31,0	40,5	43,8	29,8	15,8
Services à la personne	31,8	36,0	47,9	36,7	32,2	22,3	6,4
Finance et assurances	87,3	85,0	3,8**	3,0*	8,9**	84,2	5,5
Agroalimentaire et foresterie	26,4	40,9	31,8	30,6	44,8	9,7	23,7
Transport et gestion de matières résiduelles	40,3*	50,3	17,3**	46,9	33,6	25,0**	17,6*
Secteur manufacturier	24,9*	6,3**	16,6**	34,3*	57,8	8,9**	33,7*
Organisations civiles et sociales	54,4	23,3	55,7	41,1	22,8	46,7	7,8*
Autres secteurs économiques	53,4	41,2	24,1*	26,5*	26,6*	24,7**	20,2**
Ensemble des entreprises	43,0	42,9	39,3	35,2	30,0	29,8	16,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. La somme des pourcentages excède 100 %, car chaque entreprise pouvait indiquer jusqu'à trois enjeux de développement différents.

2. Cette catégorie inclut des enjeux ne figurant pas parmi les 13 énumérés dans le questionnaire, comme « assurer la continuation de l'entreprise », « assurer la relève dans l'entreprise », « aménager de nouvelles infrastructures » ou « recruter de nouveaux membres ».

Note d'interprétation : Les entreprises questionnées devaient choisir 3 enjeux parmi une liste de 13 enjeux. Ainsi, chacun des pourcentages du tableau indique la proportion des entreprises du secteur économique visé pour lesquelles l'enjeu nommé figure parmi les trois principaux enjeux de développement au cours des cinq prochaines années. Par exemple, « améliorer la qualité des biens ou services offerts » est un des trois principaux enjeux pour 41 % des entreprises du secteur « agroalimentaire et foresterie ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Assurer la rétention de la main-d'œuvre ou recruter de nouveaux employés	Concevoir de nouveaux produits ou se positionner sur de nouveaux marchés	Améliorer les conditions de travail de la main-d'œuvre	Favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre	Développer le réseau de distribution des produits et services	Acquérir d'autres organisations ou fusionner	Autres enjeux ²	Secteur d'activité économique
							%
27,6	10,6	14,1	18,6	3,2*	5,1*	2,2**	Enseignement, services de garde et assistance sociale
2,3*	2,0*	2,1*	6,6	1,8**	2,0*	4,9*	Habitation et location
14,2	20,2	7,7*	2,5**	7,7*	0,8**	2,0**	Arts, culture et médias
12,8	10,9	2,9*	4,8**	1,1**	1,6**	3,3**	Loisirs et tourisme
19,6	16,3	5,8**	6,4*	10,6*	2,9	2,2**	Commerce de détail, services de proximité et télécommunications
16,1	22,6	9,0*	6,5**	4,8**	6,8*	2,9**	Services professionnels
35,2	7,6*	23,7	10,3*	2,5*	1,5*	1,8**	Services à la personne
2,4*	5,9**	0,9**	5,5	5,5**	–	–	Finance et assurances
23,9	20,5	4,8	7,9*	11,9*	9,4	1,6	Agroalimentaire et foresterie
13,1*	8,2*	9,9*	5,2**	9,6**	9,3*	2,4*	Transport et gestion de matières résiduelles
19,0	26,6**	10,4**	13,1	9,4*	–	2,1	Secteur manufacturier
13,2	11,3	10,2	3,2*	3,2*	0,9**	1,8**	Organisations civiques et sociales
8,9**	4,3**	3,4**	12,5**	8,8**	9,1**	5,1	Autres secteurs économiques
16,4	11,5	8,8	8,2	4,2	2,9	2,5	Ensemble des entreprises

Enjeux prépondérants dans certains secteurs économiques

Quatre des six enjeux mentionnés précédemment ressortent comme étant prépondérants pour les entreprises de plusieurs secteurs économiques.

« Renforcer la mission de l'organisation et la réponse aux besoins de ses membres »

Secteurs économiques où la proportion d'entreprises ayant choisi cet enjeu tend à être élevée :

- Finance et assurances (87 %)
- Habitation et location (60 %)
- Organisations civiques et sociales (54 %)
- Autres secteurs économiques (53 %)

« Améliorer la qualité des biens ou services offerts »

Secteurs économiques où la proportion d'entreprises ayant choisi cet enjeu tend à être élevée :

- Finance et assurances (85 %)
- Habitation et location (69 %)²
- Loisirs et tourisme (56 %)

« Rechercher du financement »

- Secteurs économiques où la proportion d'entreprises ayant choisi cet enjeu est élevée :
- Arts, culture et médias (60 %)
- Organisations civiques et sociales (56 %)

« Accroître les revenus autonomes »

Secteurs économiques où la proportion d'entreprises ayant choisi cet enjeu est élevée :

- Secteur manufacturier (58 %)
- Arts, culture et médias (58 %)
- Commerce de détail, services de proximité et télécommunications (55 %)

Par ailleurs, d'autres enjeux ressortent comme étant particulièrement importants dans certains secteurs économiques. Ainsi, 84 % des entreprises du secteur « finance et assurances » ont indiqué qu'« accroître l'impact de l'organisation dans la communauté » était l'un de leurs trois principaux enjeux de développement.

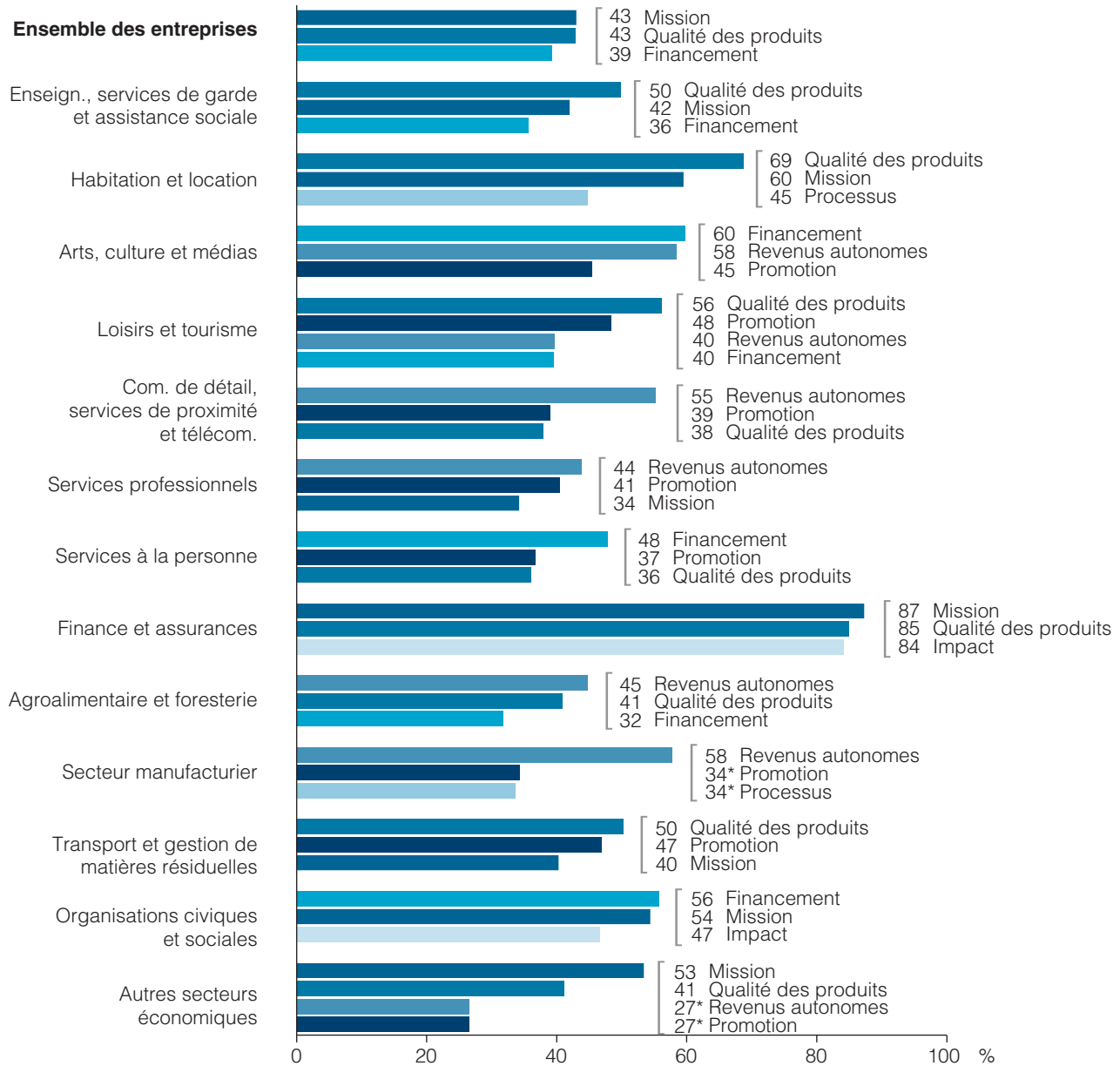
De même, l'enjeu « améliorer les processus internes de production ou de gestion administrative » ne ressort pas comme étant prépondérant pour l'ensemble des entreprises, mais il est au troisième rang pour les entreprises du secteur « habitation et location », où 45 % des entreprises l'ont choisi. « Assurer la rétention de la main-d'œuvre ou recruter de nouveaux employés » est un autre enjeu qui ne figure pas parmi les principaux enjeux pour l'ensemble des entreprises, mais qui ressort chez les entreprises du secteur « services à la personne » (35 % des entreprises l'ont choisi)³.

2. Plusieurs entreprises ayant rempli le questionnaire de l'enquête ont indiqué dans leurs réponses aux questions ouvertes que rénover les logements était un enjeu.

3. Cet enjeu se classe parmi les quatre principaux enjeux du secteur « services à la personne ».

Figure 6.1

Les trois principaux¹ enjeux de développement² des entreprises d'économie sociale au cours des cinq prochaines années, selon le secteur d'activité économique de l'entreprise, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les trois principaux enjeux ont été déterminés à partir de la proportion des entreprises ayant choisi chacun des enjeux figurant sur une liste de 13 enjeux. Chaque entreprise questionnée devait indiquer ses trois principaux enjeux.

2. Définitions des abréviations des enjeux de développement:

Mission : Renforcer la mission de l'organisation et la réponse aux besoins de ses membres.

Qualité des produits : Améliorer la qualité des biens ou services offerts.

Financement : Rechercher du financement.

Promotion : Faire la promotion de l'organisation et de ses produits.

Revenus autonomes : Accroître les revenus autonomes.

Impact : Accroître l'impact de l'organisation dans la communauté.

Processus : Améliorer les processus internes de production ou de gestion administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les documents témoignant de l'aspiration à la viabilité économique

Les entreprises d'économie sociale se distinguent d'autres types d'organisations ayant une finalité sociale (comme les organismes d'action communautaire, par exemple) en raison de leur démarche entrepreneuriale. Cette démarche entrepreneuriale est en lien direct avec le quatrième principe énoncé dans la Loi sur l'économie sociale : l'entreprise aspire à une viabilité économique. Par sa démarche entrepreneuriale, l'entreprise d'économie sociale souhaite atteindre la viabilité économique ; elle cherche à produire des revenus autogénérés qui lui permettront de poursuivre sa mission sociale et de satisfaire les besoins de ses membres ou de la collectivité.

Dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, le MEI et l'ISQ se sont intéressés aux documents qui, dans une entreprise d'économie sociale, peuvent, par leur présence, témoigner de l'*aspiration à la viabilité économique* (un concept qui prête à interprétation et qui, puisqu'il renvoie à une intention plutôt qu'à des résultats tangibles, est difficile à étudier sur le plan statistique). Les documents en question sont les outils de planification et les états financiers⁴.

Les outils de planification

Dans l'ensemble des entreprises d'économie sociale, l'outil de planification le plus répandu est la « planification des travaux à réaliser » (52 % des entreprises), suivi en deuxième position par le plan stratégique (40 %) et en troisième position par le plan de communication (26 %) (figure 6.2).

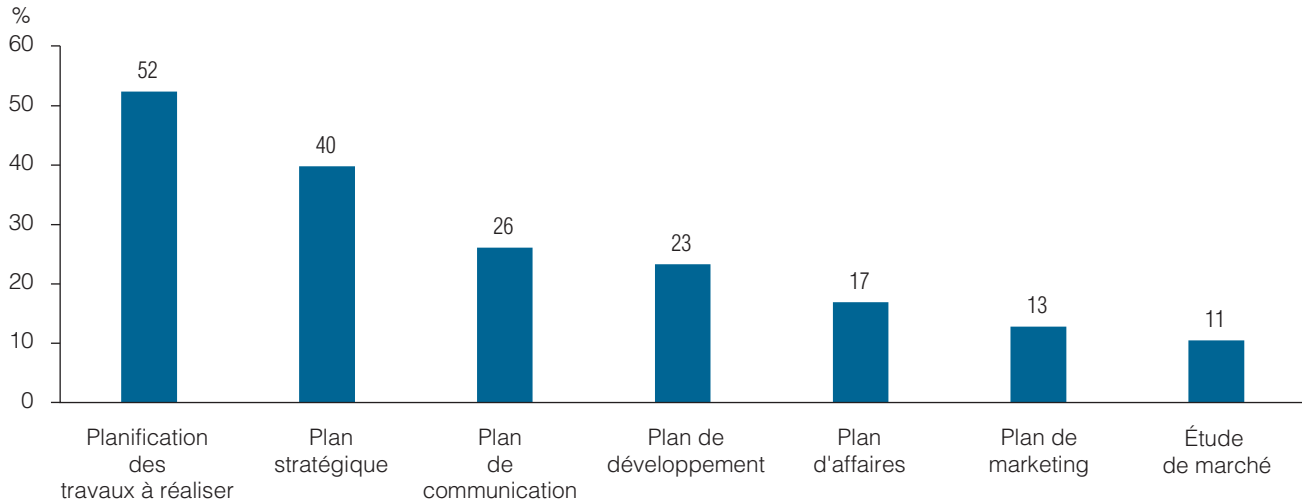
En fait, chez les entreprises ayant un revenu annuel de 2 M\$ ou plus, l'outil de planification le plus répandu est le plan stratégique, alors que chez les entreprises dont le revenu est inférieur à 2 M\$, la « planification des travaux à réaliser » constitue l'outil le plus commun (tableau 6.2).

On constate que 19 % des entreprises d'économie sociale n'ont élaboré aucun des outils de planification mentionnés dans le questionnaire de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Comme on peut s'y attendre, plus le revenu d'une entreprise est élevé, plus grande est la probabilité qu'elle ait élaboré au moins un outil de planification. Ainsi, 29 % des entreprises ayant un revenu de moins de 100 000 \$ n'ont élaboré aucun outil de planification, alors que la proportion est de seulement 2 % chez les entreprises ayant un revenu de 10 M\$ ou plus.

4. Pour faire partie de la population couverte par le portrait statistique de l'économie sociale, une entreprise devait s'être dotée d'au moins un des deux types de documents suivants :

- un outil de planification élaboré au cours des cinq dernières années ;
- des états financiers (ou autre document comptable) pour au moins un de ses deux derniers exercices financiers.

Figure 6.2
Proportion¹ des entreprises d'économie sociale ayant élaboré divers outils de planification au cours des cinq dernières années, Québec, 2016



1. Une même entreprise peut avoir élaboré plusieurs outils de planification différents.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Tableau 6.2
Proportion¹ des entreprises d'économie sociale ayant élaboré divers outils de planification au cours des cinq dernières années, Québec, 2016

	Entreprises ayant un revenu ² de					Ensemble des entreprises
	moins de 100 000\$	100 000\$ à 499 999\$	500 000\$ à 1 999 999\$	2 000 000\$ à 9 999 999\$	10 000 000\$ et plus	
	%					
Une planification des travaux à réaliser	44,6	54,7	51,6	60,6	69,6	52,4
Un plan stratégique	21,2	37,4	47,2	64,5	89,5	39,8
Un plan de communication	18,6	23,9	26,5	39,9	68,2	26,1
Un plan de développement	17,8	20,8	23,3	35,0	61,6	23,3
Un plan d'affaires	12,6	13,8	13,9	28,8	72,2	16,9
Un plan de marketing	7,1	7,8	11,7	29,1	72,9	12,8
Une étude de marché	4,7*	7,1	10,1	22,5	62,5	10,5
Aucun de ces outils	29,4	17,4	14,8	9,0	2,4	18,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Une même entreprise peut avoir élaboré plusieurs outils de planification différents.

2. Inclut le revenu des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

Les états financiers

Comme on le voit au tableau 6.3, très peu d'entreprises d'économie sociale n'ont produit aucun document comptable au cours des deux derniers exercices financiers⁵. La plupart (84 %) ont produit une mission d'examen, une mission de compilation ou des états financiers vérifiés par un comptable professionnel agréé, alors que 15 % ont produit un document comptable prenant la forme d'un simple état des revenus et dépenses ou d'états financiers « maison ». (Chez les entreprises ayant un revenu de moins de 100 000\$, la proportion d'entreprises ayant produit un document comptable « maison » est plus élevée : elle se chiffre à 41 %.)

Tableau 6.3
Type de document comptable¹ produit par les entreprises d'économie sociale, Québec, 2016

	Entreprises ayant un revenu ² de moins de 100 000\$	Entreprises ayant un revenu ² de 100 000\$ à 499 999\$	Entreprises ayant un revenu ² de 500 000\$ à 1 999 999\$	Entreprises ayant un revenu ² de 2 000 000\$ à 9 999 999\$	Entreprises ayant un revenu ² de 10 000 000\$ et plus	Ensemble des entreprises
	%					
Mission d'examen, mission de compilation ou états financiers vérifiés	56,3	90,1	98	99,3	100	84,4
État des revenus et dépenses ou états financiers « maison »	41,2	9,8	2**	0,7	–	14,9
Autre type de document comptable ou aucun document comptable	2,4**	0,1**	–	–	–	0,7**
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Document comptable s'appliquant à l'exercice financier constituant la période de référence visée par l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, ou s'appliquant à l'exercice précédent.

2. Inclut le revenu des filiales de l'entreprise d'économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

5. En ce qui concerne les rares entreprises d'économie sociale n'ayant produit aucun document comptable au cours des deux dernières années, il faut préciser qu'elles ont néanmoins élaboré, au cours des cinq dernières années, au moins un des outils de planification énumérés au tableau 6.2.

Le rapport annuel d'activité

En plus de s'être penchés sur les outils de planification élaborés et les documents comptables produits, le MEI et l'ISQ se sont aussi intéressés, dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, au rapport annuel d'activité⁶ qu'une entreprise d'économie sociale est susceptible de produire. La grande majorité (92 %) des entreprises d'économie sociale ont présenté un rapport annuel d'activité à leurs membres, adhérents ou usagers pour chacune des cinq dernières années. Les jeunes entreprises, soit celles qui existaient depuis moins de 10 ans en 2016, sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à l'avoir fait, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'on retrouve dans ce groupe des entreprises qui avaient moins de 5 ans d'existence en 2016.

Tableau 6.4
Proportion des entreprises d'économie sociale ayant présenté chaque année, au cours des cinq dernières années, un rapport annuel d'activité à leurs membres, adhérents ou usagers, Québec, 2016

	%
Entreprises de moins de 10 ans	85,3
Entreprises de 10 à 15 ans	93,3
Entreprises de 16 à 30 ans	92,2
Entreprises de plus de 30 ans	94,9
Ensemble des entreprises	92,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*.

6. Contrairement à l'élaboration d'un outil de planification et à la production d'un document comptable, la production d'un rapport annuel d'activité n'a pas été, dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, utilisé comme un critère pouvant indiquer qu'une entreprise respecte le principe d'aspiration à la viabilité économique qui fait partie de la définition de l'économie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- BINHAS, Lynda (2012). *Les repères en économie sociale et en action communautaire. Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre. Édition 2012*, [En ligne], Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, 54 p. [www.csmoesac.qc.ca/sites/default/files/publications/versiones_numeriques_gratuites/csmo_esac-reperes_economie_sociale_2012.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).
- BOUCHARD, Marie J. (sous la direction de) (2008). *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*, [En ligne], Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal, 85 p. [www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/content/publications/administratives/economie_sociale/portrait_economie_sociale_montreal.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).
- BOUCHARD, Marie J., Cyrille FERRATON, Valérie MICHAUD et Damien ROUSSELIÈRE (2008). *Base de données sur les organisations d'économie sociale. La classification des activités économiques*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, n° R-2008-01, 64 p. (Collection Recherche).
- BOUCHARD, Marie J., Paulo CRUZ FILHO et Martin ST-DENIS (2011). *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, [En ligne], Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale (Université du Québec à Montréal) et Centre de recherche sur les innovations sociales, n° R-2011-02, 102 p. (Collection Recherche). [www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/content/publications/administratives/economie_sociale/cadre_conceptuel_economie_sociale.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).
- BOUCHARD, Marie J., Paulo CRUZ FILHO et Tassadit ZERDANI (2015). "Social Enterprise in Québec: Understanding their «Institutional Footprint»", *Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, [En ligne], vol. 6, n° 1, printemps, p. 42-62. [anserj.ca/index.php/cjnsr/article/viewFile/198/123] (Consulté le 28 décembre 2018).
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (2018). *Découvrez l'économie sociale. Portrait général*, [En ligne]. [chantier.qc.ca/decouvrez-leconomie-sociale/definition/] (Consulté le 28 décembre 2018).
- D'AMOURS, Martine (2006). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalité et défis*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC (2013). *Loi sur l'économie sociale*, [En ligne]. [legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-1.1.1] (Consulté le 28 décembre 2018).
- HALL, Michael H., et autres (2005). *Analyse comparative du secteur sans but lucratif et bénévole du Canada*, [En ligne], Toronto, Imagine Canada, 43 p. [sourceosbl.ca/sites/default/files/resources/files/jhu_report_fr.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).
- LÉVESQUE, Benoît (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*, [En ligne], Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et École nationale d'administration publique (ÉNAP), n° ET0703, 91 p. (Collection Études théoriques). [crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET0703.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).
- MENDELL, Marguerite, et Nancy NEAMTAN (2010). "The Social Economy in Quebec: Towards a New Political Economy", dans MOOK, L., J. QUARTER, et S. RYAN (sous la direction de), *Why the Social Economy Matters*, [En ligne], Toronto, University of Toronto Press, p. 32-58. [www.ssc.wisc.edu/~wright/Social%20Economy%20PDFs/Quebec%20Social%20Economy/Mendell%20Neamtan%202008.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (2015). *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020. L'économie sociale. Des valeurs qui nous enrichissent*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 49 p. [www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/plans_action/plan_action_economie_sociale_2015-2020.pdf] (Consulté le 28 décembre 2018).

ANNEXE A – MÉTHODOLOGIE

A.1 MÉTHODE POUR CIRCONSCRIRE L'UNIVERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016 est la première étude du genre à être réalisée depuis l'adoption de la Loi sur l'économie sociale en 2013. Cette loi comprend une définition de l'économie sociale basée sur un certain nombre de principes, et c'est essentiellement sur cette définition que s'est appuyé l'ISQ pour circonscrire l'univers d'entreprises couvert par le portrait statistique. L'ISQ a dû mener une réflexion approfondie concernant les critères à choisir pour traduire de manière objective le concept d'entreprise d'économie sociale et les principes théoriques énoncés dans la Loi. L'ISQ a élaboré une méthode pour délimiter clairement le périmètre de la population à étudier, c'est-à-dire déterminer quelles entreprises y inclure et lesquelles en exclure.

► A.1.1 Définition contenue dans la Loi sur l'économie sociale

Selon la Loi sur l'économie sociale, on entend par « économie sociale », « l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

1. l'entreprise a pour but de répondre aux besoins des membres ou de la collectivité ;
2. l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics [...] ;
3. les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres ;
4. l'entreprise aspire à une viabilité économique ;
5. les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise ;
6. les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables. »¹

La Loi précise que :

- « la finalité sociale est celle qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire mais sur le service aux membres ou à la collectivité et elle s'apprécie notamment en fonction de la contribution de l'entreprise à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité » ;

1. *Loi sur l'économie sociale* (RLRQ, chapitre E- 1.1.1).

- «est une entreprise d'économie sociale, une entreprise dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui est exploitée, conformément aux [six] principes [...], par une coopérative, une mutuelle ou une association dotée de la personnalité juridique²».

Bien que la Loi sur l'économie sociale définisse ce que sont les « entreprises d'économie sociale » et établisse un ensemble de principes entourant leur exploitation, il est très difficile de répertorier toutes ces entreprises au Québec dans le but de réaliser une enquête statistique. Cette difficulté est à l'origine de la stratégie qu'a choisie l'ISQ pour répertorier les entreprises d'économie sociale.

► A.1.2 Stratégie pour répertorier les entreprises d'économie sociale

Afin de dresser le portrait statistique de l'économie sociale, l'ISQ a mené en 2017-2018 une enquête auprès d'un échantillon comprenant plusieurs milliers d'entreprises du Québec, soit l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Pour réaliser cette enquête, il fallait d'abord constituer une base de sondage. La base de sondage est le fichier contenant tous les noms des entreprises potentiellement visées par l'enquête, avec leurs coordonnées et certains autres renseignements disponibles a priori (type d'entreprise, nombre d'employés, etc.).

Plutôt que de constituer la base de sondage simplement en combinant diverses listes d'entreprises connues pour appartenir à l'économie sociale, l'ISQ a élargi le périmètre à sonder en incluant dans la base de sondage des entreprises *ayant une probabilité raisonnable* d'appartenir à l'économie sociale, même si elles ne figuraient pas sur des listes existantes. La stratégie de l'ISQ prévoyait qu'ensuite, les entreprises sélectionnées³ pour participer à l'enquête seraient soumises à des étapes de filtrage

au cours desquelles on recueillerait auprès d'elles des renseignements permettant d'exclure celles ne répondant pas à la définition de l'économie sociale.

Bref, la stratégie utilisée par l'ISQ pour circonscrire la population des entreprises d'économie sociale a été déployée en deux étapes : la constitution de la base de sondage et le filtrage lors de l'enquête.

1. Constitution de la base de sondage (étape préenquête)

La base de sondage est composée d'un « noyau » d'entreprises réputées appartenir à l'économie sociale et d'OBNL « à statut incertain ».

- Le « **noyau** » inclut : a) toutes les coopératives et mutuelles actives au Québec et b) les OBNL figurant sur des listes fournies par des associations et des organismes publics, c'est-à-dire les OBNL reconnus comme étant des entreprises d'économie sociale ou se définissant comme telles, auxquels l'ISQ a ajouté des OBNL de nature semblable, mais ne figurant pas sur ces listes.
- Les OBNL « **à statut incertain** » incluent les OBNL ne faisant pas partie de ce « noyau », mais ayant une probabilité de remplir les critères d'appartenance à l'économie sociale selon les renseignements dont disposait l'ISQ.

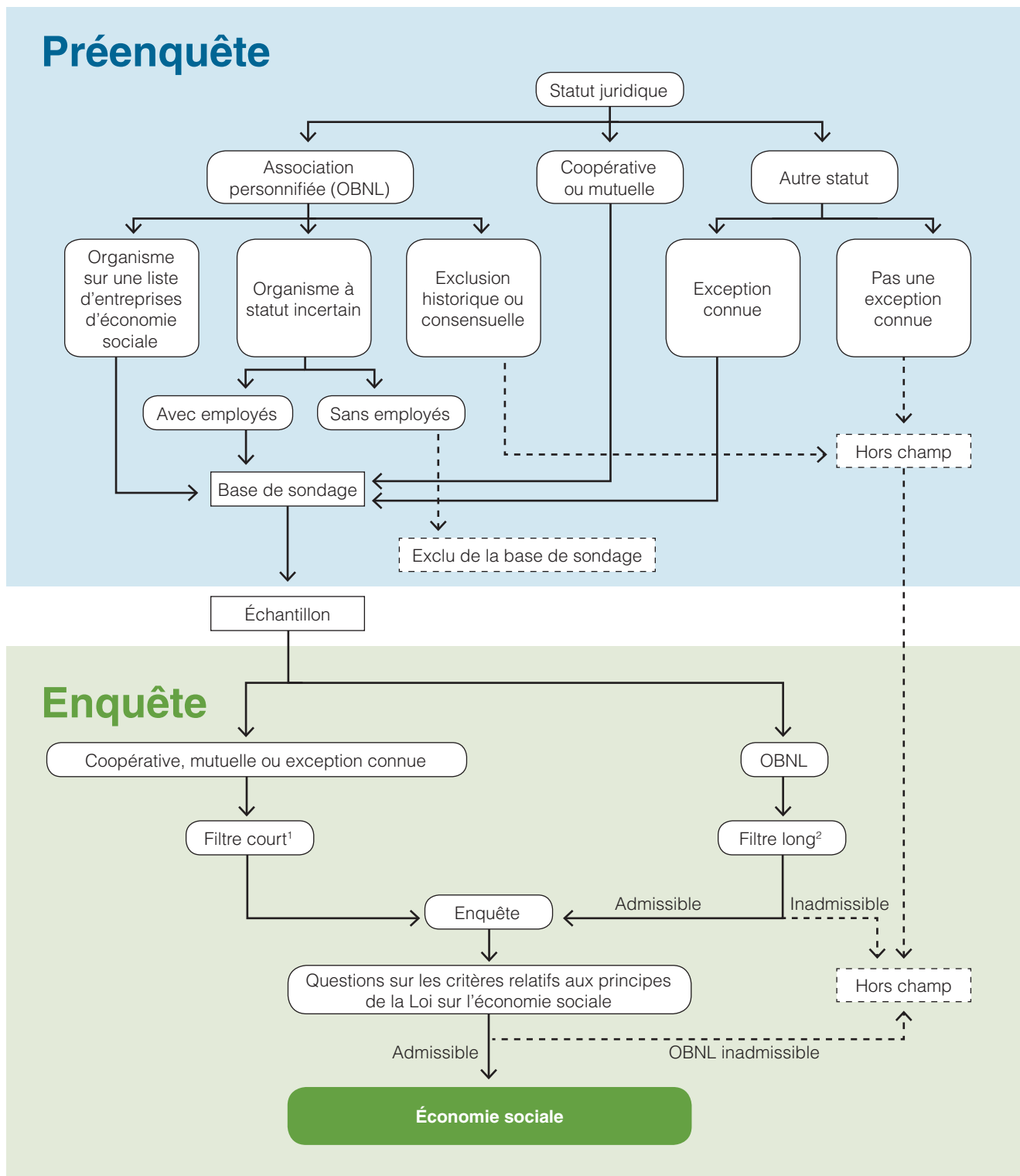
2. Filtrage lors de l'enquête

- Lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, il y a eu collecte de renseignements auprès de tous les OBNL échantillonnés, laquelle a permis de vérifier si oui ou non ils remplissaient les critères découlant de la Loi sur l'économie sociale. Les OBNL ne les remplissant pas ont été exclus et ne font donc pas partie du portrait statistique.

La figure A.1 résume le processus utilisé pour délimiter l'univers de l'économie sociale faisant l'objet du portrait statistique.

-
2. L'association dotée de la personnalité juridique est aussi appelée « association personnifiée » (APE). Le glossaire du Registraire des entreprises du Québec indique qu'une association personnifiée est une « personne morale sans but lucratif distincte de ses membres. [Elle] regroupe des individus qui poursuivent, entre autres, un but à caractère national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif, sans intention de procurer des profits à ses membres. » Pour simplifier le vocabulaire, on utilise le terme plus courant d'« organisme à but non lucratif » (OBNL) pour désigner les associations personnifiées. Les associations personnifiées qui sont constituées en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38) ou de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (L.C. 2009, chapitre 23; nouvelle loi qui remplace la partie 2 de la Loi sur les corporations canadiennes) sont des OBNL. Presque 90 % des APE immatriculées au Québec sont constituées en vertu de l'une ou l'autre de ces deux lois. Il existe des APE constituées en vertu d'autres lois, comme les APE constituées en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (RLRQ, chapitre C-23) ou de la Loi sur les clubs de chasse et de pêche (RLRQ, chapitre C-22).
 3. L'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* est une enquête par échantillon. La section A.4 explique comment, à partir de la base de sondage, des entreprises ont été sélectionnées pour faire partie de l'échantillon.

Figure A.1
Processus pour repérer les entreprises et valider l'appartenance à l'économie sociale



1. Filtre téléphonique court: Correspond à la vérification des coordonnées de l'entreprise, de son statut juridique et du fait qu'elle est toujours en activité.

2. Filtre téléphonique long: Inclut le filtre court et une vérification des deux critères centraux de l'économie sociale (présence d'une activité marchande et d'une finalité sociale).

Constitution de la base de sondage

Comme l'indique le *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, l'économie sociale se compose de l'ensemble des coopératives, de l'ensemble des mutuelles et d'une partie des OBNL⁴.

En ce qui concerne les coopératives et les mutuelles, toutes celles qui sont actives au Québec ont été incluses dans la base de sondage et aucune n'a été soumise aux critères utilisés pour le filtrage lors de l'enquête. Le portrait statistique couvre donc automatiquement toutes les coopératives et mutuelles actives au Québec. Les coopératives et les mutuelles ont été relativement faciles à répertorier pour l'ISQ, puisqu'elles doivent remettre des rapports annuels aux autorités compétentes : le MEI dans le cas des coopératives non financières à charte québécoise, l'Autorité des marchés financiers dans le cas des coopératives financières et des mutuelles. En ce qui concerne les coopératives non financières à charte autre que québécoise qui sont actives au Québec, l'ISQ en a dressé la liste en se basant sur le registre des entreprises du Québec (REQ).

Contrairement aux coopératives et mutuelles, dont les règles législatives garantissent qu'elles satisfont nécessairement aux critères de l'économie sociale, les OBNL (et autres associations personnifiées) ne répondent pas tous à ces critères. Pour tenter de repérer les OBNL appartenant à l'univers de l'économie sociale, l'ISQ a d'abord réuni les listes d'entreprises dont disposent les ministères et organismes privés et publics qui interviennent dans le domaine de l'économie sociale⁵. Mais le résultat n'était pas satisfaisant, pour plusieurs raisons.

Premièrement, les listes existantes ne sont pas toutes basées sur des critères d'appartenance à l'économie sociale qui sont les mêmes ou qui ont été appliqués de manière aussi serrée; la fiabilité de ces listes est donc inégale. Deuxièmement, ces listes sont souvent incomplètes, même lorsqu'elles concernent une catégorie bien précise d'entreprises (services d'aide à domicile, médias communautaires, entreprises adaptées, etc.)⁶.

Troisièmement, la grande liste obtenue par la combinaison des différentes listes existantes est loin d'être exhaustive, car il existe des OBNL qui ne sont répertoriés sur aucune liste institutionnelle même s'ils respectent pleinement les principes de l'économie sociale. On conçoit aisément, en effet, qu'il existe au Québec des OBNL qui répondent *de facto* aux critères de l'économie sociale, mais qui ne se voient pas comme des entreprises d'économie sociale ou qui n'ont pas tendance à mettre de l'avant cette dimension de leur identité. Ce pourrait être le cas, par exemple, d'un musée. Même si ces OBNL ne se réclament pas de l'économie sociale; n'adhèrent pas aux regroupements du domaine ou ne sont pas concernés par les programmes gouvernementaux, ils doivent faire partie du portrait statistique de l'économie sociale. Malheureusement, repérer ces OBNL qui « passent sous le radar » officiel de l'économie sociale est très problématique. En effet, il existe au Québec pas moins de 90 000 associations personnifiées, et le REQ ne comporte aucune information permettant de reconnaître celles qui pourraient être considérées comme faisant partie de l'économie sociale.

Toutes ces difficultés ont mené l'ISQ au constat suivant : on ne peut répertorier les OBNL qui sont des entreprises d'économie sociale qu'en questionnant ces organismes un à un. C'est pourquoi la méthode à la base du *Portrait statistique 2016* implique que tous les OBNL sélectionnés pour faire partie de l'échantillon de l'enquête soient assujettis à des « questions filtres » permettant de vérifier leur adéquation aux critères définissant l'économie sociale.

Pour déterminer quels étaient les OBNL à inclure dans la base de sondage de l'enquête, l'ISQ a procédé de la manière suivante. L'ISQ a d'abord inclus tous les OBNL qui figuraient sur une des listes fournies par divers ministères et organismes ainsi que des OBNL dont la nature était semblable à celle de ceux que l'on trouvait sur les listes, mais n'y figurant pas⁷. Ces OBNL constituent le « noyau » de la base de sondage.

4. Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO et Martin ST-DENIS (2011), *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal, p. 26. (Collection Recherche).

5. La liste des ministères et organismes ayant fourni des listes d'entreprises à l'ISQ est présentée à la section A3.

6. En ce qui concerne la catégorie des centres de la petite enfance (CPE), il existe cependant une liste complète des établissements, puisqu'ils doivent tous être approuvés par le ministère de la Famille.

7. Par exemple, des comptoirs vestimentaires, des sociétés de protection des animaux (SPA), des popotes roulantes, des résidences pour aînés, des centres d'art et des marchés publics, pour n'en nommer que quelques-uns.

Puis, à partir du registre des entreprises du Québec (REQ), l'ISQ a fait des travaux d'appariement visant à isoler tous les OBNL ne figurant pas sur ces listes, c'est-à-dire les OBNL « à statut incertain ». Parmi ces derniers, l'ISQ n'a retenu que ceux qui avaient des employés. L'idée d'exclure de la base de sondage les OBNL « à statut incertain » sans employés visait à limiter la taille de l'échantillon requis pour l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, et elle était basée sur l'hypothèse selon laquelle l'effet de cette exclusion sur les résultats statistiques serait minime (ce que des tests ultérieurs ont confirmé, comme expliqué dans la section « Les travaux d'appariement »).

Par ailleurs, comme le recommande le *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, l'ISQ a exclu d'emblée de la base de sondage (et donc du portrait statistique) certains types particuliers d'OBNL qui, pour des raisons historiques, sont considérés au Québec comme ne faisant pas partie de l'économie sociale. Ces « exclusions historiques » concernent des types d'OBNL dont les objectifs s'écartent des valeurs historiquement portées par le mouvement de l'économie sociale⁸ : les syndicats, les regroupements professionnels, les associations patronales, les partis politiques et les organismes religieux. D'autres types d'OBNL (dont les administrations publiques et les organismes parapublics) ont aussi été exclus de la base de sondage à la suite de discussions avec les experts consultés par l'ISQ et après consultation du MEI. Les différentes exclusions sont présentées dans l'encadré.

Types d'OBNL qui sont considérés comme ne faisant pas partie de l'économie sociale au Québec et qui sont donc exclus du *Portrait statistique 2016* (« exclusions historiques et consensuelles »)

- Regroupements professionnels (SCIAN 81392, organisations professionnelles)
- Regroupements patronaux (SCIAN 81391, associations de gens d'affaires)
- Organisations politiques (SCIAN 81394, organisations politiques)
- Organismes religieux (SCIAN 81311, organismes religieux)
- Organisations syndicales (SCIAN 81393, organisations syndicales)
- Administrations publiques
- Organismes du secteur parapublic (hôpitaux, commissions scolaires, cégeps, universités, etc.)
- Chambres de commerce
- Équipes sportives professionnelles ou de haut niveau
- Fondations¹
- Fiducies

1. Bien que les fondations soient exclues de l'économie sociale, certaines entreprises exploitées par des fondations peuvent y être incluses si elles répondent aux critères.

8. Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO et Martin ST-DENIS (2011), *op. cit.*, p. 28-29.

En résumé, les seuls OBNL qui n'ont pas été inclus dans la base de sondage sont 1) ceux appartenant à des catégories d'organismes qui, historiquement ou par consensus, sont exclues de l'économie sociale et 2) ceux à « statut incertain » n'ayant pas d'employés selon le REQ et la Banque de données du registre des entreprises de Statistique Canada⁹.

Par ailleurs, une vingtaine d'organismes ne répondant pas aux critères de la Loi ont été inclus dans la base de sondage parce que leur appartenance au monde de l'économie sociale québécoise fait consensus dans le milieu et chez les experts : il s'agit notamment des fonds de travailleurs et d'associations et organismes de représentation du secteur coopératif et de l'économie sociale (par exemple les Pôles régionaux d'économie sociale). Ces organismes constituent des « exceptions connues » et ils n'ont pas été soumis aux critères de filtrage.

► A.1.3 Critères d'admissibilité à l'enquête

Les critères que l'ISQ a appliqués lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* pour déterminer l'inclusion ou non d'une entreprise dans l'univers de l'économie sociale dérivent principalement des définitions et principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale, mais ces critères sont aussi fondés sur le *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec* élaboré par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale avec la collaboration de l'ISQ et du MEI. Conçu en 2010 (donc avant l'adoption de la Loi sur l'économie sociale en 2013), ce cadre a pour objectif de « guider la collecte de données et la production de statistiques cohérentes et comparables sur l'économie sociale québécoise »¹⁰. Recourir à ce cadre conceptuel était nécessaire afin de traiter certains aspects non couverts par la Loi. Les principes énoncés dans la Loi, à cause de leur caractère théorique et général, peuvent parfois être compris ou interprétés de différentes manières. Aux fins de l'enquête, ces principes ont donc dû être opérationnalisés, c'est-à-dire traduits en critères objectifs et concrets, aisément vérifiables auprès de chaque entreprise participant à l'enquête.

À cause du caractère interprétable du texte de la Loi, et vu que l'interprétation retenue aurait eu une incidence sur la taille de l'univers de l'économie sociale décrit dans le *Portrait statistique 2016*, l'élaboration des critères opérationnels fut un travail très délicat, demandant beaucoup de documentation, de discussions et de consultations. Cette démarche s'est faite en collaboration avec les experts du MEI et de la Table des partenaires en économie sociale ainsi qu'avec des chercheurs universitaires¹¹.

Critères destinés aux OBNL

Rappelons qu'en ce qui concerne les coopératives et les mutuelles, elles sont toutes, sans exception, considérées comme faisant partie de l'économie sociale ; elles sont donc toutes incluses dans la population d'entreprises couverte par le portrait statistique. En revanche, en ce qui concerne les OBNL, l'ISQ a dû questionner chacune de celles sélectionnées pour l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, afin de vérifier si elles répondaient aux critères opérationnels découlant des principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale. Cette vérification s'est faite lors d'un appel téléphonique de filtrage pré-questionnaire, ou lors de l'examen des réponses données par l'OBNL dans le questionnaire d'enquête. Les OBNL ne satisfaisant pas aux critères ont été éliminés et ne sont donc pas inclus dans le portrait statistique.

Les critères opérationnels que l'ISQ a utilisés pour vérifier l'adéquation des OBNL aux différents principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale sont présentés ci-dessous. Ces critères opérationnels sont cumulatifs, c'est-à-dire que les OBNL devaient satisfaire à chacun d'eux pour être considérés comme appartenant à l'univers de l'économie sociale.

9. En ce qui concerne les OBNL du « noyau » de l'économie sociale, ils ont tous été inclus dans la base de sondage, qu'ils aient ou non des employés.

10. Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO et Martin ST-DENIS (2011), *op. cit.*, p. xvii.

11. L'ISQ a mis sur pied pour le projet un comité de chercheurs universitaires composé des personnes suivantes : M^{mes} Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal), Marguerite Mendell (Université Concordia) et Martine Vézina (HEC Montréal) et MM. Claude-André Guilloffe (Université de Sherbrooke) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal).

Principe général : L'entreprise a des *activités consistant notamment en la vente ou l'échange*¹² de biens ou de services.

Critère opérationnel :

L'OBNL offre, sur une base régulière, des biens ou services pour lesquels il reçoit en échange un paiement (ce paiement pouvant entre autres prendre la forme de cotisations versées par les membres ou de revenus provenant de contrats de service avec les administrations publiques).

Vérification du critère dans le questionnaire :

Réponse positive à la question « Est-ce que votre organisation offre, sur une base régulière, des biens ou services pour lesquels elle reçoit en échange un paiement ? » ou à la question « Est-ce que votre organisation dessert des usagers ou clients qui lui versent une cotisation ? »

ET

déclaration d'un montant dans la section « chiffre d'affaires ».

Principe 1 : *L'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité.*

Critère opérationnel :

L'OBNL déclare être centré sur une finalité sociale (aussi appelée « mission »).

Vérification du critère dans le questionnaire :

Réponse positive à la question « Est-ce que votre organisation est centrée sur une finalité sociale, en ce sens que son but ultime est de répondre aux besoins de ses membres, à ceux de la collectivité ou à ceux d'une clientèle en particulier? Les besoins dont il est question ici sont ceux liés, de près ou de loin, à l'amélioration des conditions sociales, économiques, culturelles, communautaires, environnementales ou de santé. »

Principe 2 : *L'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics.*

Critère opérationnel :

La majorité des administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'OBNL sont (ou représentent) des membres, adhérents, usagers ou employés de l'OBNL ou représentent des organisations qui ne sont pas des organismes publics.

Vérification du critère dans le questionnaire :

Le nombre inscrit à la ligne « Administrateurs représentant des ministères, des organismes gouvernementaux, des administrations publiques locales ou municipales ou tous autres organismes du secteur public ou parapublic (commission scolaire, régie régionale de la santé, hôpital, université, cégep, etc.) » est inférieur à la moitié du nombre total d'administrateurs déclaré.

Principe 3 : *Les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres.*

Critère opérationnel :

La plus grande partie des administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'OBNL sont élus en assemblée générale par les membres ou adhérents de l'OBNL, selon le principe d'un vote par membre ou adhérent.

Vérification du critère dans le questionnaire :

À la question « En vertu des statuts et règlements de votre organisation, par quel processus la plus grande partie des membres du conseil d'administration sont-ils désignés ? », l'entreprise a coché l'option suivante : « La plus grande partie des sièges d'administrateurs font l'objet d'une élection par les membres en assemblée générale, selon le principe d'un vote par membre (que ce soit en plénière, par collège électoral, par catégorie de membre, ou une combinaison de ces façons de faire). »¹³

12. La Loi sur l'économie sociale indique que les activités économiques poursuivies par les entreprises d'économie sociale se caractérisent par la vente ou l'échange de biens et services. La Loi reconnaît donc que l'activité marchande d'une entreprise d'économie sociale peut correspondre à un échange de biens et services sans contrepartie pécuniaire. Par exemple, les activités des « accorderies », lesquelles sont des organisations reconnues comme faisant partie de l'économie sociale, reposent sur le principe de l'échange en nature de services entre les membres.

13. Néanmoins, après analyse au cas par cas, certains OBNL qui n'avaient pas coché cette option ont aussi été jugés admissibles, notamment des OBNL n'ayant pas de membres autres que ceux siégeant au conseil d'administration.

Principe 4 : L'entreprise aspire à une viabilité économique.

Critère opérationnel :

L'OBNL a produit des états financiers pour au moins un de ses deux derniers exercices financiers ou a élaboré au moins un outil de planification au cours des cinq dernières années.

Vérification du critère dans le questionnaire :

À la question « En ce qui concerne l'exercice financier précisé au début du questionnaire [ou l'exercice financier précédent], quel type de document comptable votre organisation a-t-elle produit? », l'entreprise a coché l'option « une mission d'examen, une mission de compilation (« avis au lecteur ») ou des états financiers vérifiés par un comptable agréé » ou l'option « un état des revenus et dépenses ou des états financiers "maison" » ;

OU

À la question « Au cours des cinq dernières années, votre organisation a-t-elle élaboré certains outils de planification parmi les suivants? », l'entreprise a coché au moins un des sept types d'outils énumérés¹⁴.

Mentionnons qu'il a été très difficile pour l'ISQ, le MEI et les experts du domaine de l'économie sociale de trouver un critère opérationnel visant à vérifier l'aspiration à la viabilité économique. Cette aspiration peut être présente chez un OBNL sans nécessairement donner lieu à des manifestations tangibles. Il aurait été inopportun, par exemple, de vérifier cette aspiration en se basant sur le montant des revenus de l'OBNL, car on aurait ainsi nié que des entreprises peuvent être en phase de développement et faire des démarches pour atteindre la viabilité sans qu'elles génèrent des revenus. Pour les fins du *Portrait statistique 2016*, le critère opérationnel qui a finalement été choisi pour vérifier le respect du principe 4 est la production d'états financiers ou l'élaboration d'outils de planification par l'OBNL. Il s'agit d'un critère plutôt souple, mais qui permet néanmoins de signaler qu'un OBNL a des activités économiques et qu'il s'est doté des outils administratifs requis quand on vise la viabilité économique.

Principe 5 : Les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise.

Aucun critère opérationnel.

Étant donné que la très grande majorité des OBNL sont constitués en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies ou de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, et que ces éléments de loi interdisent la rémunération du capital pour les OBNL¹⁵, le principe 5 n'avait pas à être vérifié dans le cadre du portrait statistique.

Principe 6 : Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

Aucun critère opérationnel.

L'ISQ et le MEI ont conclu que tenter de poser aux OBNL une question portant sur l'existence ou non, dans leurs règlements, d'une mention indiquant que l'actif sera maintenu dans l'économie sociale en cas de dissolution de l'OBNL avait de très fortes chances de se solder par un taux de réponse insuffisant ou par des réponses non fiables. Autrement dit, l'ISQ et le MEI ont considéré que le principe 6 de la Loi sur l'économie sociale ne pouvait pas, dans le cadre d'une enquête par questionnaire autoadministré, être transposé sous forme de critère opérationnel permettant de vérifier l'appartenance à l'économie sociale.

En résumé : aux fins de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, il a été considéré que le fait d'avoir des revenus provenant de la vente de biens et services et de répondre aux critères opérationnels traduisant les principes 1 à 4 de la Loi sur l'économie sociale était suffisant pour qu'un OBNL soit considéré comme appartenant à l'univers de l'économie sociale.

14. Les sept types d'outils énumérés étaient les suivants : plan d'affaires, plan stratégique, plan de développement, étude de marché, plan de marketing, plan de communication et planification des travaux à réaliser.

15. Voir articles 218 et 224 de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38) et articles 4 et 34 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (L.C. 2009, chapitre 23).

A.2 POPULATION VISÉE PAR L'ENQUÊTE

L'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* visait toutes les entreprises d'économie sociale actives au Québec et ayant eu un exercice financier s'étant terminé entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

Comme on l'a vu à la section A.1, l'ISQ, pour circonscrire la population visée par l'enquête, s'est appuyé principalement sur la définition de l'économie sociale contenue dans la Loi sur l'économie sociale et, aussi, sur des notions présentées dans l'ouvrage *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*.

Rappelons qu'une entreprise d'économie sociale est une entreprise dont les activités consistent en la vente ou l'échange de biens ou de services, et qui est exploitée par une coopérative, une mutuelle ou un OBNL, conformément à six principes¹⁶. Ces entreprises ont des activités économiques à finalité sociale, c'est-à-dire une finalité qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité. L'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* visait toutes les entreprises du Québec qui correspondent à cette définition.

La population visée par l'enquête est constituée :

- de toutes les coopératives (financières ou non financières) établies au Québec, peu importe qu'elles soient à charte québécoise, à charte d'une autre province canadienne ou à charte fédérale ;
- de toutes les sociétés mutuelles d'assurance établies au Québec ;
- des OBNL établis au Québec qui répondent aux critères découlant des principes énoncés dans la Loi sur l'économie sociale¹⁷ ;
- d'une vingtaine d'organisations qui ne répondent pas à ces critères, mais qui sont traditionnellement considérées comme faisant partie de l'économie sociale au Québec¹⁸.

Sont exclus :

certains types d'OBNL qui, historiquement ou par consensus, sont considérés comme ne faisant pas partie de l'économie sociale au Québec, même si certains de ces OBNL pourraient remplir les critères énoncés dans la Loi sur l'économie sociale. La liste de ces types d'OBNL exclus est présentée dans l'encadré de la section A.1.

Filiales des entreprises d'économie sociale :

Les compagnies, sociétés par actions ou associations qui sont des filiales de ces coopératives, mutuelles et OBNL ne sont pas incluses dans le nombre d'entreprises d'économie sociale dont fait état le portrait statistique. Néanmoins, les revenus de ces filiales (qui peuvent être basées au Québec ou ailleurs), leur nombre de salariés au Québec, leur actif et leur passif, sont inclus dans les estimations présentées dans le *Portrait statistique 2016*.

16. Comme on l'a vu à la section A1, les six principes sont les suivants : la satisfaction des besoins des membres ou de la collectivité ; l'indépendance vis-à-vis des organismes publics ; la gouvernance démocratique ; l'aspiration à la viabilité économique ; la distribution interdite ou limitée des surplus ; et le maintien de l'actif dans l'économie sociale en cas de dissolution.

17. Au Québec, les coopératives et les mutuelles sont, en vertu de leurs obligations légales, nécessairement exploitées en conformité avec les principes de l'économie sociale. Les OBNL, par contre, ne fonctionnent pas tous selon les principes de l'économie sociale. Seulement certains d'entre eux sont des entreprises d'économie sociale.

18. Il s'agit essentiellement de fonds de travailleurs, et d'associations et organismes de représentation du secteur coopératif et de l'économie sociale (par exemple les Pôles régionaux d'économie sociale).

A.3 BASE DE SONDAGE

La base de sondage utilisée pour l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* a été construite à partir de multiples sources et comportait 23 899 entreprises.

Les coopératives et mutuelles

En ce qui concerne les coopératives et les mutuelles, toutes celles qui étaient actives au Québec durant la période visée, soit 3 140 coopératives et 33 mutuelles, ont été incluses dans la base de sondage. La liste des coopératives non financières à charte québécoise a été obtenue auprès du MEI et celle des coopératives financières et des mutuelles a été obtenue auprès de l'Autorité des marchés financiers. Ces listes contenaient des renseignements utiles à l'enquête, tels que le numéro de téléphone et l'adresse de l'entreprise, son chiffre d'affaires, ainsi que son secteur d'activité économique selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). L'ISQ a dressé la liste des coopératives non financières à charte autre que québécoise à l'aide des renseignements contenus dans le registre des entreprises du Québec (REQ).

Les OBNL

Pour répertorier les OBNL connus pour appartenir à l'univers de l'économie sociale, l'ISQ a réuni les listes d'entreprises dont disposaient les ministères et organismes privés et publics qui interviennent dans le domaine de l'économie sociale. Les organismes qui ont fourni des listes d'OBNL réputés actifs en économie sociale sont les suivants :

- Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal
- Chantier de l'économie sociale
- Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)
- Investissement Québec
- Ministère de la Culture et des Communications (liste de médias communautaires)
- Ministère de la Famille (liste de centres de la petite enfance)
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Recyc-Québec
- Table de concertation en économie sociale des Premières Nations
- Pôles régionaux d'économie sociale (ceux ayant leur propre liste, distincte de celle du Chantier): Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Estrie, Lanaudière, Laval, Longueuil, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Une fois les doublons enlevés¹⁹, ces listes ont permis de répertorier environ 5 900 OBNL.

19. Les doublons ont été détectés grâce au numéro d'entreprise du Québec (NEQ) qui figurait dans certaines des listes reçues ainsi que grâce aux travaux d'appariement décrits dans les pages qui suivent.

Ensuite, pour repérer les OBNL qui « passent sous le radar » officiel de l'économie sociale, mais qui pourraient être susceptibles de répondre aux critères de l'économie sociale, l'ISQ a utilisé les renseignements contenus dans le REQ. En mars 2016, le REQ répertoriait 92 264 associations personnifiées (ou OBNL). Dans un premier temps, l'ISQ a réduit ce nombre à 49 577 en excluant :

- des OBNL portant certains codes de régime juridique²⁰;
- des OBNL portant certains codes d'activité économique (CAE)²¹;
- les OBNL dont le statut d'immatriculation en mars 2016 était « radié d'office » (RO) ou « non immatriculé » (NI).
- environ 5 000 OBNL autres (voir l'encadré dans la section A1).

À la suite de ces exclusions, le nombre d'entreprises restantes était encore beaucoup trop grand pour la réalisation d'une enquête statistique aux paramètres réalistes. C'est pourquoi des étapes supplémentaires faisant intervenir des techniques d'appariement probabiliste ont été nécessaires afin d'en arriver à la base de sondage finale qui serait utilisée pour l'enquête.

Travaux d'appariement

À partir des OBNL trouvés dans le REQ, l'ISQ a fait des travaux d'appariement visant à isoler tous les OBNL ne figurant pas déjà sur les listes ayant été fournies par divers ministères et organismes.

Il est à noter que la méthode d'appariement retenue est dite probabiliste, donc basée sur la vraisemblance que deux enregistrements de deux fichiers différents puissent correspondre à la même entreprise. Cette méthode permet non seulement de maximiser l'utilisation de l'ensemble des renseignements disponibles en attribuant l'importance appropriée à certaines valeurs, mais également de prendre en compte les données manquantes et les erreurs. En d'autres termes, cette méthode se base sur la probabilité que deux enregistrements forment une bonne paire, c'est-à-dire correspondent à la même entreprise. L'appariement probabiliste repose sur des règles qui tirent parti du pouvoir discriminatoire des variables et permet d'envisager toute une gamme de concordances. Les techniques d'appariement de données sont plus couramment appliquées sur des données sociales portant sur des individus. Ces techniques ont donc dû être adaptées par l'ISQ pour qu'elles s'appliquent bien aux données portant sur des entreprises. L'appariement probabiliste a été effectué à l'aide d'un logiciel spécialisé. Dans le cadre de ce projet, le logiciel G-Coup (version 2.4) a été utilisé. G-Coup est un système probabiliste de couplage d'enregistrements conçu par Statistique Canada.

-
20. 027 : *Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la Province de Québec* (S.Q. 1952-1953, chapitre 134) ; 029 : *Loi sur les compagnies de cimetières catholiques romains* (RLRQ, chapitre C-40.1) ; 034 : *Loi sur les évêques catholiques romains* (RLRQ, chapitre E-17) ; 035 : *Loi sur la constitution de certaines Églises* (RLRQ, chapitre C-63) ; 040 : *Loi sur les fabriques* (RLRQ, chapitre F-1) ; 072 : *Loi sur les corporations religieuses* (RLRQ, chapitre C-71) ; 080 : *Loi constituant en corporation la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec* (S.Q. 1936, chapitre 50) ; 081 : *Loi constituant en corporation la Fédération des guides catholiques du Québec* (S.Q. 1940, chapitre 123) ; 082 : *Loi sur les syndicats professionnels* (RLRQ, chapitre S-40) ; 122 : *Loi constituant en corporation la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique* (S.C. 1948, chapitre 84) ; 132 : *Loi sur les chambres de commerce* (L.R.C. 1985, chapitre B-6) ; 200 : *Loi sur les corporations de cimetières catholiques romains* (RLRQ, chapitre C-69) ; 202 : *Loi sur les décrets de convention collective* (RLRQ, chapitre D-2) ; 123 : *Code des professions* (RLRQ, chapitre C-26) ; 039 : *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29) ; 126 : *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5) ; 115 : *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) ; 083 : *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ; 125 : *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).
21. CAE 9811 : Organisations religieuses ; CAE 9830 : Associations professionnelles ; CAE 9831 : Associations professionnelles du domaine de la santé et des services sociaux ; CAE 9839 : Autres associations professionnelles ; CAE 9841 : Syndicats ouvriers ; CAE 9851 : Organisations politiques.

Pour la création de la base de sondage, deux appariements successifs ont été faits entre les listes fournies par les ministères et organismes et la liste issue du REQ :

- 1- Un premier appariement entre les différentes listes mentionnées ci-dessus²² (9 285 observations²³), et la liste issue du REQ (49 577 entreprises) ;
- 2- Un second appariement entre le fichier résultant de l'appariement précédent (53 170 observations) et une liste fournie par le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (2 607 entreprises).

À la suite de ces deux appariements, le fichier résultant comportait 7 703 OBNL du « noyau » ainsi que 44 994 OBNL « à statut incertain », pour un total de 52 697 OBNL.

Parmi les OBNL « à statut incertain », l'ISQ n'a retenu que ceux pour lesquels le REQ ou la Banque de données du registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada indiquait un nombre d'employés connu et supérieur à zéro²⁴. Le fait d'exclure de la base de sondage les OBNL « à statut incertain » sans employés allait permettre de limiter la taille de l'échantillon requis pour l'enquête et l'incidence de cette exclusion sur les résultats allait vraisemblablement être mineure. Ce dernier point a été confirmé par des tests ultérieurs : après avoir produit les résultats de l'enquête, l'ISQ a réalisé des tests basés sur des données administratives provenant de Revenu Québec afin d'évaluer si l'inclusion des OBNL « à statut incertain » sans employés aurait notablement modifié ces résultats. Sur la base de ces tests, le biais causé par l'exclusion des OBNL « à statut incertain » sans employés a été évalué comme étant à l'intérieur des marges d'erreur en ce qui a trait aux estimations de revenu, de nombre de salariés, de dépenses de rémunération et d'actif des OBNL d'économie sociale, et ce, même lorsque l'on demeure conservateur²⁵.

Après le retrait des OBNL « à statut incertain » sans employés et l'ajout des entreprises d'une liste provenant d'Investissement Québec, la base de sondage contenait un total de 20 827 OBNL.

Nettoyage final de la base de sondage

À la suite des opérations d'appariement, l'ISQ a fait un dernier nettoyage manuel de la base de sondage. Le but était de déceler des erreurs d'appariement, de vérifier le statut des entreprises issues des listes n'ayant pas été appariées et de statuer, selon les critères d'exclusion historiques et consensuels, sur le sort des entreprises n'ayant pas de code d'activité économique dans la base de sondage en se basant sur des descriptions des activités de l'entreprise figurant dans le REQ ou sur Internet.

Ajouts dans la base de sondage

Finalement, une vingtaine d'organismes ne répondant pas aux critères de la Loi sur l'économie sociale ont été ajoutés à la base de sondage parce que leur appartenance au monde de l'économie sociale québécoise fait consensus dans le milieu et chez les experts.

En fin de compte, la base de sondage comportait 23 899 entreprises :

- 6 860 OBNL du « noyau » ;
- 13 866 OBNL « à statut incertain » ;
- 3 173 coopératives et mutuelles.

22. Sauf la liste du CSMO-ESAC et celle d'Investissement Québec.

23. Au départ, 11 036 observations provenaient des listes régionales, puis ce nombre a été réduit à 9 285, car certaines entreprises avaient un *numéro d'entreprise du Québec* (NEQ) et il a donc été facile de déterminer qu'elles constituaient des doublons.

24. Validation faite à l'aide d'un appariement entre les deux fichiers.

25. Quant à l'estimation du nombre d'OBNL d'économie sociale, elle aurait sans doute été, sans l'exclusion, plus élevée de quelques milliers.

Enrichissement de la base de sondage

Afin de permettre l'optimisation du plan de sondage et de faciliter le processus ultérieur de collecte des données auprès des entreprises, des opérations ont été menées en vue d'enrichir la base de sondage par différentes informations. Ces opérations sont les suivantes.

- À l'aide d'un appariement avec la BDRE, l'ajout d'un code SCIAN aux entreprises qui n'en avaient pas ou dont le code d'activité économique (CAE) était absent du REQ ou ne correspondait pas à un seul code SCIAN. Cette opération visait à faciliter la validation de cette information lors de la collecte sur le terrain.
- La mise à jour des coordonnées pour contacter les coopératives, à l'aide d'une version plus à jour du fichier provenant du MEI.
- La mise à jour du nombre d'employés et le repérage des entreprises qui étaient devenues radiées d'office (RO), lesquels ont pu être faits à l'aide d'une version plus récente du fichier du REQ (version de mars 2017).
- L'établissement de la liste, par le MEI, des entreprises ayant des filiales. Cette opération a permis à l'ISQ d'augmenter les efforts de collecte réalisés auprès de ces entreprises.

A.4 ÉCHANTILLON

Stratification

Lorsqu'on constitue un échantillon, une stratification efficace assure à la fois une meilleure représentativité de l'ensemble de la population et l'obtention d'une certaine précision des estimations produites pour chaque strate.

Étant donné que l'objectif, pour le *Portrait statistique 2016*, était d'obtenir des estimations fiables de totaux, de moyennes et de proportions, par type d'entreprise (OBNL et coopérative ou mutuelle), et ce, par région administrative²⁶, chaque cellule croisant ces deux variables a constitué une strate. De plus, puisque les taux d'admissibilité attendus respectivement pour les OBNL du « noyau » et pour les OBNL « à statut incertain » étaient très différents (ainsi que probablement les caractéristiques de ces deux groupes), les OBNL ont été séparés en deux strates.

Enfin, une stratification par catégories de taille a été faite, en termes de chiffre d'affaires pour les coopératives, et, à défaut d'avoir cette information pour les OBNL, en termes de nombre d'employés pour les OBNL. La représentativité des grandes entreprises est améliorée lorsqu'on procède par recensement²⁷ pour les catégories de taille supérieure, étant donné la contribution importante des grandes entreprises dans les estimations de totaux (de nombre d'employés ou de revenus, par exemple).

Par ailleurs, certaines strates étaient composées exclusivement d'entreprises « à participation essentielle », c'est-à-dire des entreprises qui, vu leur importance, devaient faire l'objet d'un maximum d'efforts de la part de l'équipe de collecte des données de l'ISQ afin que leur participation soit obtenue.

Enfin, en contrôlant l'échantillonnage parmi les strates de plus petites tailles, où les entreprises sont plus nombreuses, on s'assure d'obtenir de meilleures estimations de proportions, car pour ce type d'estimation, la contribution des petites entreprises est aussi importante que celle des grandes.

26. Seize régions ont été définies et non dix-sept, puisque la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (qui comportent peu d'entreprises) ont été combinés pour que les résultats statistiques soient d'un niveau de fiabilité suffisant.

27. On appelle recensement le fait de fabriquer une strate qui fera que toutes les entreprises d'un groupe donné (type d'entreprise, région, etc.) seront incluses dans l'échantillon et non seulement certaines d'entre elles.

Sur la base de ces considérations, l'échantillon a été divisé en 144 strates. À noter qu'il n'y a que trois strates d'entreprises à participation essentielle (une strate pour chacun des trois groupes suivant : OBNL du « noyau », OBNL « à statut incertain », et coopératives et mutuelles). À l'intérieur de chaque strate ne devant pas faire l'objet d'un recensement, un échantillon probabiliste a été tiré.

Taille et répartition par strates de l'échantillon

La taille totale de l'échantillon a été fixée à 10 301 entreprises, parmi la population de la base de sondage qui contenait 23 899 entreprises. Pour ce faire, des hypothèses ont été posées relativement au taux de réponse et au taux d'admissibilité attendus à l'enquête (entreprises fermées, hors population, en double, etc.). Les taux, précisés au tableau A1, ont été fixés sur la base du prétest de l'enquête.

Tableau A.1
Taux d'admissibilité et taux de réponse attendus selon le type d'entreprise

Type d'entreprise	Taux d'admissibilité attendu	Taux de réponse attendu
	%	
Coopératives et mutuelles	82 ¹	70
OBNL du « noyau »	53	79
OBNL « à statut incertain »	25	78

1. Même si les coopératives et mutuelles sont automatiquement considérées comme faisant partie de l'économie sociale, le taux d'admissibilité attendu n'est pas de 100 %, parce qu'une entreprise sélectionnée peut ne pas être en activité pendant la période de référence, peut être un doublon, etc.

Le taux d'admissibilité (T_A) au prétest a été calculé ainsi :

$$\frac{\text{Nombre de répondants admissibles}}{(\text{Nombre de répondants admissibles} + \text{Nombre de répondants inadmissibles})} \quad (1)$$

et le taux de réponse (T_R) a été calculé ainsi :

$$\frac{\text{Nombre de répondants admissibles}}{(\text{Nombre de répondants admissibles} + \text{Nombre de non-répondants} * T_A)} \quad (2)$$

De plus, on a évalué la taille d'échantillon en visant, dans la mesure du possible, un coefficient de variation (CV) de 15 % pour les proportions estimées de 20 % ou plus, séparément pour les OBNL et pour le groupe des coopératives et mutuelles, par région. Pour les estimations de totaux, des scénarios ont été faits dans le logiciel R, à l'aide du progiciel (*package* en anglais) *stratification*, élaboré par Louis-Paul Rivest et Sophie Baillargeon, afin de vérifier le nombre de grandes entreprises à recenser par type (OBNL ou coopératives et mutuelles), par région. Cela permettait de s'assurer l'atteinte d'un CV de 15 % ou moins pour une estimation du total du chiffre d'affaires pour les coopératives et du nombre d'employés pour les OBNL, par région (des variables qui étaient présentes dans la base de sondage).

Enfin, la taille d'échantillon a été gonflée pour que l'effet de plan dû à la stratification soit pris en compte²⁸.

Par ailleurs, certaines particularités du plan de sondage doivent être mentionnées. D'abord, les régions administratives 09 (Côte-Nord) et 10 (Nord-du-Québec) ont été regroupées étant donné que les coopératives, mutuelles et OBNL y sont peu nombreux. De plus, l'objectif de précision ne pouvait pas être atteint pour les coopératives et mutuelles de certaines régions administratives, pour lesquelles la taille populationnelle est plus petite. Ainsi, il a été décidé que ces coopératives et mutuelles devaient toutes, d'emblée, figurer dans l'échantillon (ce qu'on appelle un recensement), afin que la qualité des estimations soit maximisée. Ces régions sont les suivantes :

- 08 (Abitibi-Témiscamingue) ;
- 09 (Côte-Nord) et 10 (Nord-du-Québec) regroupées ;
- 11 (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ;
- 13 (Laval) ;
- 14 (Lanaudière).

28. L'effet de plan était lié, notamment, à la distorsion concernant les strates recensées.

D'autres strates ont également fait l'objet d'un recensement. Cela s'avérerait nécessaire en raison du gonflement de l'échantillon, vu l'effet de plan mentionné précédemment.

La répartition des entreprises de la population de la base de sondage et de l'échantillon ainsi que la fraction de sondage²⁹ selon les strates de type d'entreprise et de région sont présentées dans le tableau A.2³⁰. Notons qu'un total de 133 entreprises ont été considérées comme étant des entreprises « à participation essentielle ».

Tableau A.2

Taille et répartition de la population et de l'échantillon selon les strates de type d'entreprise et de région administrative

	Population (N)	Échantillon (n)	Fraction de sondage (f)
Variable de stratification : type d'entreprise			
OBNL du « noyau »	6 860	3 111	45,4 %
OBNL « à statut incertain »	13 866	4 897	35,3 %
Coopératives et mutuelles	3 173	2 293	73,3 %
Variable de stratification : région administrative			
01 Bas-Saint-Laurent	1 131	637	56,3 %
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 322	695	52,6 %
03 Capitale-Nationale	2 371	826	34,8 %
04 Mauricie	917	581	63,4 %
05 Estrie	1 123	667	59,4 %
06 Montréal	6 495	1 048	16,1 %
07 Outaouais	894	589	65,9 %
08 Abitibi-Témiscamingue	721	462	64,1 %
09 et 10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	935	568	60,7 %
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	765	513	67,1 %
12 Chaudière-Appalaches	1 218	699	57,4 %
13 Laval	595	493	82,9 %
14 Lanaudière	967	532	55,0 %
15 Laurentides	1 042	600	57,6 %
16 Montérégie	2 678	861	32,2 %
17 Centre-du-Québec	725	530	73,1 %
Ensemble des entreprises	23 899	10 301	43,1 %

29. La fraction de sondage s'exprime comme le rapport entre le nombre d'entreprises dans l'échantillon et le nombre d'entreprises dans la population dans chaque strate j ($f_j = n_j/N_j$).

30. Les strates par taille ne sont pas présentées, car les bornes diffèrent d'une région à l'autre.

A.5 COLLECTE DES DONNÉES AUPRÈS DES ENTREPRISES

Les résultats présentés dans *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016* viennent des données collectées lors de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* menée en 2017-2018 par l'ISQ, à l'aide d'un questionnaire auquel les entreprises échantillonnées pouvaient répondre via le Web ou par téléphone (en s'appuyant sur un questionnaire papier ou PDF).

Questionnaire d'enquête

Le questionnaire de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles* a été élaboré par l'ISQ en collaboration avec le MEI, et avec l'aide de recommandations faites par les représentants de la Table des partenaires en économie sociale³¹ et par des chercheurs universitaires experts de l'économie sociale³². Il comportait 46 questions réparties dans 8 sections :

- 1) Période de déclaration (3 questions);
- 2) Profil de l'organisation (10 questions);
- 3) Finalité sociale (2 questions);
- 4) Activité économique (7 questions);
- 5) Situation financière (7 questions);
- 6) Membres (4 questions);
- 7) Gouvernance (7 questions);
- 8) Ressources humaines (6 questions).

Sur les 46 questions, 22 questions visaient à déterminer le profil de l'entreprise et à vérifier son appartenance à l'économie sociale, et 24 questions visaient à collecter les données requises pour la production des résultats du *Portrait statistique 2016*.

Prétest

Avant que soit entreprise la collecte des données d'enquête, un prétest a été effectué auprès de 989 entreprises (288 OBNL du « noyau », 578 OBNL « à statut incertain » et 123 coopératives) afin, entre autres, de tester la stratégie de collecte envisagée ainsi que le questionnaire et d'estimer le taux d'admissibilité (voir les taux présentés au tableau A.1). L'échantillon du prétest a été tiré parmi les entreprises de la base de sondage. Le prétest s'est déroulé du 5 septembre au 20 octobre 2017 et il comportait un filtrage téléphonique des entreprises avant l'envoi du questionnaire (filtrage du 7 au 26 septembre 2017).

Une fois le prétest terminé, certaines modifications ont été apportées au questionnaire. Une des modifications a été l'ajout de questions d'admissibilité en début de questionnaire afin d'éviter que des entreprises non admissibles remplissent le questionnaire inutilement. Par ailleurs, d'autres questions ont été modifiées ou enlevées parce que le prétest avait révélé qu'elles étaient trop complexes ou impossibles à répondre pour les entreprises.

Les stratégies de collecte employées au prétest ont bien fonctionné et ont été maintenues pour l'enquête. En effet, la collaboration des entreprises au prétest a été excellente, comme en témoignent les 440 questionnaires remplis ainsi que les 276 entreprises qui ont pu être déclarées inadmissibles. Un total de 716 entreprises sur 989 ont ainsi été jointes.

Certaines des entreprises qui faisaient partie de l'échantillon du prétest se sont trouvées à être ultérieurement resélectionnées pour faire partie de l'échantillon de l'enquête. Ces entreprises n'ont pas été questionnées à nouveau : l'ISQ a plutôt utilisé, pour la production des estimations, les données qu'elles avaient transmises lors du prétest. Parmi les 10 301 entreprises échantillonnées pour l'enquête, 324 avaient déjà été examinées au prétest. La collecte de l'enquête a donc porté sur un échantillon de 9 977 entreprises.

31. La Table des partenaires en économie sociale a été créée par le Gouvernement du Québec pour conseiller le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière d'économie sociale. Elle regroupe les organismes suivants : le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les Pôles régionaux d'économie sociale, les Coopératives de développement régional, la Fédération québécoise des municipalités, et l'Union des municipalités du Québec.

32. L'ISQ a consulté un comité de chercheurs universitaires composé des personnes suivantes : M^{mes} Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal), Marguerite Mendell (Université Concordia) et Martine Vézina (HEC Montréal) et MM. Claude-André Guillotte (Université de Sherbrooke) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal).

Filtrage téléphonique

Afin de vérifier si les entreprises répondaient à certains critères d'admissibilité à l'enquête et d'identifier les personnes qui étaient en mesure de répondre au questionnaire, l'ISQ a effectué un appel téléphonique auprès de chaque entreprise avant d'expédier les documents de l'enquête (lettre d'introduction et questionnaire). Au total, 7 468 entreprises ont été filtrées/validées (sur 9 977). Ce filtrage s'est déroulé du 6 mars au 4 mai 2018.

Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 6 mars au 3 juillet 2018.

Après avoir répondu aux brèves questions du filtre téléphonique, le participant recevait les documents d'enquête par courriel ou par la poste, selon ses préférences. Seulement 3% des entreprises ont demandé à recevoir les documents par la poste. Dans ces documents se trouvaient un identifiant et un lien vers le questionnaire Web. La transmission des réponses pouvait aussi se faire par téléphone si désiré. Des suivis par courriel et par téléphone ont été effectués par l'équipe d'intervieweurs de l'ISQ afin que le nombre d'entreprises qui rempliraient leur questionnaire soit maximisé.

Dans le cadre de la stratégie, il fallait contacter les entreprises environ deux semaines après qu'elles aient reçu le questionnaire afin de s'assurer qu'elles comprenaient les questions et qu'elles faisaient les démarches nécessaires pour y répondre correctement. L'ISQ recommandait aux

entreprises de remplir le questionnaire papier avant de transmettre leurs données via le questionnaire Web ou par téléphone, puisque certaines questions demandaient de la recherche et ne pouvaient être répondues sur-le-champ. Des critères de validation inhérents à la cohérence et à la logique ont été programmés à même le logiciel utilisé par les intervieweurs téléphoniques et le logiciel de questionnaire Web. Ainsi, les réponses du participant pouvaient être validées en temps réel lors de l'entrevue téléphonique ou sur le Web. On évitait donc d'avoir à le rappeler pour valider des données incohérentes ou manquantes.

La participation des entreprises sélectionnées était obligatoire en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, qui confère au directeur général de l'ISQ le droit de donner un caractère obligatoire à une demande de renseignements s'il est d'avis que cela est nécessaire pour assurer la fiabilité des statistiques produites.

Résultats de la collecte

Au total, 4 796 entreprises admissibles ont répondu à l'enquête, pour un taux de réponse³³ de 85,8 %, lequel est basé sur l'hypothèse qu'il y a la même proportion d'inadmissibles parmi les répondants que parmi les non-répondants. Le tableau A.3 présente les résultats de la collecte ainsi que les taux d'admissibilité³⁴ et de réponse globaux à l'enquête, par strate de type d'entreprise.

Les taux de réponse sont excellents, variant de 84,3 % à 88,6 %, alors que les hypothèses de départ étaient que les taux de réponse seraient de 70,0 % à 79,0 %, selon le type d'entreprise (voir tableau A1).

Tableau A.3

Résultats de la collecte : taux d'admissibilité et taux de réponse par type d'entreprise

Type d'entreprise	Inadmissibles (I)	Répondants (R)	Non-répondants (N)	Taux d'admissibilité (T_A)	Taux de réponse (T_R)
OBNL du « noyau »	1 129	1 626	356	59,0 %	88,6 %
OBNL « à statut incertain »	2 672	1 458	767	35,3 %	84,3 %
Coopératives et mutuelles	241	1 712	340	87,7 %	85,2 %
Total	4 042	4 796	1 463	54,3 %	85,8 %

33. Le taux de réponse est défini comme le rapport entre le nombre d'entreprises répondantes sur le nombre d'entreprises admissibles ($T_R = R/(R+T_A \times N)$). Pour déterminer le nombre d'entreprises admissibles, on suppose que le taux d'admissibilité est le même pour les non-répondants et les répondants.

34. Le taux d'admissibilité s'exprime comme le rapport entre le nombre d'entreprises admissibles et le nombre d'entreprises dont on connaît l'admissibilité à l'enquête ($T_A = R/(I+R)$).

A.6 PONDÉRATION

La pondération a pour objectif de permettre l'inférence des résultats obtenus dans l'enquête à la population étudiée, conformément au plan de sondage qui a permis de recueillir les données. Le poids accordé à une unité répondante à un questionnaire reflète donc le nombre d'unités qu'elle « représente » dans la population cible. L'établissement de la pondération comportait trois étapes : la probabilité de sélection, l'ajustement pour l'admissibilité et l'ajustement pour la non-réponse.

Probabilité de sélection

La présente enquête utilise un échantillon probabiliste qui permet de déterminer pour chaque unité de la population la probabilité qu'elle soit choisie dans l'échantillon. L'inverse de la probabilité de sélection (ou de la fraction de sondage, telle que présentée au tableau A.2) est employé comme poids initial.

Le poids initial de chaque unité est calculé ainsi :

$$P_{0h} = \frac{N_h}{n_h} = \frac{1}{f_h} \quad (3)$$

où :

N_h = le nombre total d'unités dans la strate h ;

n_h = le nombre d'unités sélectionnées pour faire partie de l'échantillon de la strate h ;

f_h = la fraction de sondage pour la strate h .

Ajustement pour l'admissibilité et la non-réponse

La non-réponse à un questionnaire est un problème affectant les enquêtes par sondage. Comme les unités non répondantes ont souvent des caractéristiques différentes de celles des unités répondantes, il importe de tenir compte de la non-réponse dans la pondération afin de minimiser le biais qui pourrait être induit dans les estimations.

Dans la présente enquête, nous avons obtenu 4 796 répondants admissibles, 4 042 répondants inadmissibles et 1 463 non-répondants. Puisque ces derniers possèdent un statut inconnu, nous émettons l'hypothèse suivante : parmi les 1 463 non-répondants à l'enquête, certains peuvent être considérés comme admissibles et d'autres comme inadmissibles. Afin de déterminer leur statut, nous supposons que le profil des non-répondants est semblable au profil des répondants par classe d'ajustement de l'admissibilité. Une classe d'ajustement de l'admissibilité est un regroupement d'unités ayant des caractéristiques similaires qui influencent le statut d'admissibilité des unités³⁵.

Les caractéristiques retenues pour constituer les classes d'ajustement de l'admissibilité sont les suivantes :

- Pour les OBNL du « noyau » :
 - catégorie de code SCIAN ;
 - être un centre de la petite enfance (CPE) ou non ;
 - présence d'au moins un Relevé 1³⁶ (information fournie par Revenu Québec) ;
 - région administrative ;
 - être radié d'office (RO) au REQ en mars 2018 ou non.
- Pour les OBNL « à statut incertain » :
 - catégorie de code SCIAN ;
 - présence d'au moins un Relevé 1 (information fournie par Revenu Québec) ;
 - région administrative ;
 - être RO au REQ en mars 2018 ou non.
- Pour les coopératives et mutuelles :
 - classe du nombre d'employés (variable auxiliaire) ;
 - classe de revenu (variable auxiliaire) ;
 - présence d'au moins un Relevé 1 (information fournie par Revenu Québec) ;
 - être RO au REQ en mars 2018 ou non ;
 - entreprise ayant des filiales ou non selon le MEI.

35. La méthode du score a été utilisée. Cette technique consiste à effectuer une régression logistique pour modéliser la présence ou l'absence d'une réponse dans le questionnaire selon diverses variables provenant de la base de sondage. Les valeurs prédites de cette régression logistique sont ensuite regroupées au moyen de méthodes de classification pour constituer les classes d'ajustement.

36. Le fait qu'une entreprise ait produit des Relevés 1 (Revenu Québec) indique qu'elle a des employés salariés.

À l'intérieur de ces classes, il est donc possible de poser des hypothèses concernant le nombre d'inadmissibles parmi les non-répondants. Ces hypothèses sont nécessaires aux calculs des taux de réponse subséquents.

L'étape suivante consiste à ajuster le poids des répondants pour tenir compte de la non-réponse au sondage. Les mêmes étapes ont été effectuées pour la détermination des classes d'ajustement tant pour la non-réponse que pour l'admissibilité, mais en considérant la propension à répondre plutôt que la propension à être admissible. En plus de la classe de pondération constituée des coopératives connues pour avoir des filiales³⁷, les caractéristiques retenues pour constituer les classes d'ajustement de la non-réponse sont :

- Pour les OBNL du « noyau » :
 - classe du nombre d'employés (variable auxiliaire) ;
 - être un centre de la petite enfance (CPE) ou non ;
 - masse salariale selon l'information fournie à l'ISQ par Revenu Québec (3 catégories de masse salariale : manquante, nulle ou positive) ;
 - région administrative.
- Pour les OBNL « à statut incertain » :
 - être radié d'office au REQ en mars 2018 ;
 - masse salariale selon l'information fournie à l'ISQ par Revenu Québec (3 catégories de masse salariale : manquante, nulle ou positive) ;
 - région administrative.
- Pour les coopératives et mutuelles :
 - catégorie de code SCIAN ;
 - classe du nombre d'employés (variable auxiliaire) ;
 - classe de revenu (variable auxiliaire) ;
 - présence d'au moins un Relevé 1 (information fournie par Revenu Québec) ;
 - région administrative.

Le poids final des répondants admissibles est divisé par le taux de réponse propre à chaque classe de pondération (k) :

$$P_1 = \frac{P_0}{T_{Rk}} \quad (4)$$

où le taux de réponse par classe de pondération (k) se calcule ainsi :

$$T_{Rk} = \frac{\sum_{i \in R(k)} P_0(k)}{\sum_{i \in R(k) \cup NR(k)} P_0(k)} \quad (5)$$

où la signification des variables est la suivante :

P_0 = poids initial (inverse de la probabilité de sélection) ;

P_1 = poids ajusté pour la non-réponse ;

k = classe de pondération pour la non-réponse ;

T_{Rk} = taux de réponse par classe de pondération k ;

$i \in R(k)$ = unités de l'ensemble des répondants de la classe de pondération k ;

$i \in R(k) \cup NR(k)$ = unités de l'ensemble des répondants et des non-répondants³⁸ de la classe de pondération k .

À la suite de ces opérations, la somme des poids est conservée et donne donc 23 899, et celle parmi les répondants admissibles est de 11 157.

37. Cela permet d'éviter de trop augmenter leur poids (et, en conséquence, les estimations), puisqu'il est peu probable qu'elles représentent plusieurs autres coopératives.

38. Le poids des non-répondants a été modifié pour tenir compte des hypothèses du nombre d'inadmissibles par classe d'admissibilité parmi les non-répondants.

A.7 MÉTHODE D'ESTIMATION ET TEST D'ASSOCIATION

Méthode d'estimation

Dans l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*, plusieurs estimations de proportions, de totaux, de moyennes et de ratios ont été produites. Les estimations ont été produites avec les données pondérées de façon à ce qu'elles puissent être inférées à la population visée. De plus, elles étaient accompagnées de marges d'erreur (la marge d'erreur est traitée dans la section « Qualité des résultats »). Les marges d'erreur ont été calculées à l'aide des logiciels spécialisés SAS et SUDAAN, ce dernier logiciel permettant d'estimer correctement la variance en tenant compte de la pondération et du plan de sondage. Notons que l'adresse principale³⁹ de l'entreprise a été utilisée pour la production des estimations régionales.

Test d'association du khi-deux

Lorsqu'une variable a été croisée avec une autre, leur relation ou leur association a été mesurée par le test du khi-deux. La correction de Satterthwaite a été apportée comme ajustement à ce test afin que la complexité du plan de sondage soit prise en compte. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 % pour tous les tests.

A.8 QUALITÉ DES RÉSULTATS

Tout résultat tiré d'une enquête par échantillon ou d'une enquête par recensement est potentiellement entaché d'erreurs qui se répartissent en deux catégories : les erreurs attribuables à l'échantillonnage d'une part et les erreurs non attribuables à l'échantillonnage d'autre part.

► A.8.1 Erreurs attribuables à l'échantillonnage

Les erreurs attribuables à l'échantillonnage découlent du fait que seule une partie de la population visée est sondée par l'échantillon aléatoire. Ces erreurs sont contrôlables a priori par la définition du plan de sondage et la détermination de la taille de l'échantillon. De plus, elles sont quantifiables a posteriori et permettent de prendre en considération la variabilité des estimations produites lors de leur analyse. L'intervalle de confiance ainsi que le coefficient de variation (CV) sont des mesures permettant de quantifier les erreurs liées à l'échantillonnage.

L'intervalle de confiance

L'étendue de l'intervalle de confiance est l'une des mesures de la précision d'une estimation. Plus l'intervalle est court, plus la valeur du paramètre est circonscrite. L'intervalle de confiance associé à une proportion représente la zone d'incertitude liée à l'estimation. Cette zone d'incertitude est étroitement liée au niveau de confiance choisi. Ainsi, pour une proportion, un intervalle de confiance à un niveau de confiance de 95 % signifie que si on répétait l'enquête 100 fois et qu'à chaque reprise on estimait la proportion et on calculait son intervalle de confiance, 95 des 100 intervalles ainsi créés contiendraient la vraie valeur de la proportion dans la population.

Le coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV) est une autre mesure qui quantifie la précision associée à l'estimation d'un paramètre. Exprimé en pourcentage, le CV fournit une mesure relative de précision. Il se calcule de la façon suivante :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}} \quad (6)$$

39. Dans le cas où l'entreprise possède plusieurs établissements liés à un NEQ ou à l'entité visée, l'adresse du siège social a été utilisée.

Plus le CV est faible, plus l'estimation est précise. À l'inverse, un CV élevé commande la prudence lors de l'interprétation des résultats. Pour cette enquête, les estimations produites se sont vu attribuer une cote, soit :

- A pour un CV de 0 % à 5 % ; excellente précision ;
- B pour un CV de 5 % à 10 % ; très bonne précision ;
- C pour un CV de 10 % à 15 % ; bonne précision ;
- D pour un CV de 15 % à 25 % ; précision passable ;
- E pour un CV de plus de 25 % ; faible précision.

Dans la publication *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016*, afin d'alléger la présentation des résultats, l'indication du degré de précision se fait à l'aide du barème suivant :

- Sans mention : CV de 0 % à 15 % ;
- * : CV de 15 % à 25 %, ce qui représente une estimation à interpréter avec prudence ;
- ** : CV de plus de 25 %, ce qui représente une estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Notons au passage que les estimations marquées des symboles « * » ou « ** » ne devraient pas être présentées hors contexte à moins d'être accompagnées d'une mention de leur imprécision.

Dans le cadre du *Portrait statistique 2016*, les revenus et le nombre de salariés par région administrative figuraient parmi les estimations les plus attendues. Or les CV obtenus pour ces estimations sont généralement inférieurs à 15 % et donc les objectifs de qualité des estimations ont été atteints.

► A.8.2 Erreurs non attribuables à l'échantillonnage

Les erreurs non attribuables à l'échantillonnage peuvent altérer la qualité des résultats. Celles-ci sont de différents types : biais en raison de la non-réponse (globale et partielle), surcouverture ou sous-couverture de la population cible, questions difficiles à interpréter, erreurs de saisie ou réponses fausses données (volontairement ou non) par les répondants.

Parmi les diverses sources d'erreurs non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure sans contredit la non-réponse, autant globale que partielle, car elle peut induire des biais dans les résultats. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais est grand, les non-répondants pouvant posséder des caractéristiques différentes de celles des répondants. C'est pourquoi il est important de limiter le plus possible toute forme de non-réponse et de l'étudier au regard des biais qu'elle aura potentiellement induits dans les résultats.

La non-réponse globale

Comme on le voit au tableau A.3, le taux de réponse à l'enquête varie selon les types d'entreprises. C'est pourquoi il est judicieux d'appliquer un ajustement de la non-réponse selon certaines variables auxiliaires dépendamment de la strate. En considérant ce facteur dans l'ajustement des poids, on contrôle mieux les effets négatifs les plus importants de la non-réponse globale. Ainsi, le risque potentiel de biais dans les résultats est grandement diminué.

La non-réponse partielle

En plus de la non-réponse globale (le fait de ne pas répondre à l'enquête), il peut exister de la non-réponse propre à chaque question, qu'on appelle non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une question donnée). En effet, certaines entreprises omettent de fournir une réponse à certaines questions, soit parce qu'elles refusent de répondre ou parce qu'elles ignorent la réponse. Cette non-réponse n'est pas à prendre à la légère, car elle peut entraîner des biais dans les estimations, les non-répondants à une question donnée pouvant posséder des caractéristiques qui leur sont propres. Par conséquent, plus la non-réponse à une question est importante, plus le risque de biais relatif à l'estimation produite à partir de cette question est grand.

Le taux de non-réponse partielle à une question se définit comme le rapport entre le nombre d'entreprises n'ayant pas répondu à la question et le nombre d'entreprises qui devaient y répondre. En général, lorsque le taux de non-réponse partielle est inférieur à 5 % et que les estimations concernent des proportions, il n'est pas nécessaire de recourir à un ajustement de la pondération ou à de l'imputation pour la question concernée. Lorsque la proportion qui nous intéresse porte sur un phénomène rare, un taux de non-réponse partielle de 5 % peut avoir des

conséquences non négligeables et il faut alors interpréter les résultats avec prudence. Dans le cas de la présente enquête, le taux de non-réponse partielle est inférieur à 5 % des répondants pour toutes les questions.

Par ailleurs, afin de diminuer le biais des estimations de totaux et de moyennes découlant de la non-réponse partielle, une imputation a été réalisée sur toutes les questions affectées par de la non-réponse partielle.

Les imputations

Dans le cadre de cette enquête, l'imputation par ratio, l'imputation par donneur et l'imputation par déduction (avec informations auxiliaires) ont été utilisées. Mentionnons que l'imputation entraîne une sous-estimation de la variance échantillonnale, ce qui a comme conséquence de sous-estimer la marge d'erreur et de créer ainsi des intervalles de confiance plus petits que ce qu'ils sont en réalité. Il faut donc être prudent avec les estimations de variables pour lesquelles le taux d'imputation est élevé.

Notons que le nombre de membres et d'adhérents a fait l'objet de plus de 20 % d'imputation (imputation multiple) : ce fort niveau d'imputation a pu être pris en compte dans la variance et il est donc reflété dans la cote de fiabilité de l'estimation, laquelle cote s'est avérée bonne. D'autres résultats présentés dans certains tableaux du *Portrait statistique 2016* ont aussi fait l'objet de plus de 20 % d'imputation. Dans les tableaux en question, les résultats ayant nécessité 20 % ou plus d'imputation sont accompagnés d'une note à cet effet.

Imputation par régression : Ce type d'imputation consiste à remplacer les valeurs manquantes par des valeurs prédites selon un modèle de régression linéaire. La modélisation a été réalisée parmi les entreprises de même type (OBNL du « noyau », OBNL « à statut incertain » ou coopératives et mutuelles), en excluant, s'il y avait lieu, les valeurs extrêmes. La relation obtenue lors de la modélisation entre la variable auxiliaire et la valeur manquante est appliquée pour réaliser l'imputation. Dans le cadre de cette enquête, ce type d'imputation a été nécessaire pour plusieurs variables⁴⁰.

Imputation par donneur : L'imputation par donneur a été réalisée à partir des réponses fournies par d'autres organisations ayant des caractéristiques semblables. Ces organisations étaient sélectionnées aléatoirement. Cette méthode a été utilisée pour l'imputation des variables suivantes : catégorie de provenance de la clientèle, catégorie de marché hors Québec, nombre de membres, mode de désignation des administrateurs et règle concernant l'actif en cas de fermeture.

Autres types d'imputations : À la suite de validations, il est arrivé que des erreurs de saisie aient été détectées, principalement pour des valeurs trop grandes, mais également pour des valeurs trop petites. Un fichier obtenu de Revenu Québec ainsi que les données sur les chiffres d'affaires présentes pour les coopératives dans la base de sondage ont été des outils importants pour détecter ces valeurs aberrantes et les corriger. De plus, dans le fichier de Revenu Québec, une variable indiquant la part des revenus générés au Québec était disponible, ce qui a également été utile pour corriger quelques valeurs aberrantes obtenues relativement aux montants des revenus, de l'actif, de la valeur des propriétés et du passif.

Par ailleurs, de l'information disponible dans Internet et dans le REQ a également été utilisée pour déduire certaines valeurs manquantes, notamment en ce qui concernait l'année de constitution, le nombre de membres, la répartition hommes-femmes parmi les administrateurs et le nombre de bénévoles. En outre, lorsque possible, des entreprises qui avaient coché l'option « Autre » dans une question à choix multiples ont été recodées dans d'autres options de réponse.

Notons que parmi les répondants, 12 ont globalisé dans un seul questionnaire les données de plus d'une entreprise. Voici comment ces cas ont été traités : pour les questions catégoriques et les réponses fournies en pourcentage, la réponse globale a été reportée dans chacun des questionnaires des entreprises concernées. Pour les réponses en chiffres (telles que celles portant sur les revenus de l'entreprise ou le nombre d'employés), celles-ci ont été réparties dans chacun des questionnaires des entreprises touchées en fonction du nombre d'employés (obtenu au moyen de la base de sondage, du REQ, du fichier fourni par Revenu Québec ou d'une information trouvée sur le site Web de l'entreprise).

40. Montant des revenus, nombre de membres, montant des dépenses de rémunération, montant de l'actif, valeur des propriétés, montant du passif, nombre d'administrateurs de 35 ans ou moins, nombre de salariés de 35 ans ou moins, et nombre d'heures de bénévolat.

Les biais liés à la base de sondage

Bien qu'efficace, la base de sondage comporte quelques limites. D'une part, plusieurs entreprises ont été exclues d'emblée de l'enquête pour des motifs fort valables, mais on peut supposer que certaines se seraient néanmoins révélées admissibles si elles avaient été sondées. C'est le cas, notamment, des OBNL « à statut incertain » sans employés ou des entreprises portant un mauvais code d'activité (CAE) dans le REQ. De plus, il est possible que de nouvelles entreprises se soient créées et aient eu un exercice financier durant la période visée par l'enquête, mais n'aient été présentes ni dans les listes fournies par divers ministères et organismes ni dans le REQ, dont la dernière mise à jour datait de mars 2016 (une mise à jour des renseignements a été faite à l'aide du fichier du REQ de mars 2017, mais pas concernant la liste des entreprises présentes, car une telle mise à jour aurait requis de refaire plusieurs étapes de fabrication de la base de sondage). Ce phénomène est connu sous le nom de « sous-couverture de la population étudiée par la base de sondage ».

D'autre part, la base de sondage contient des entreprises qui ont cessé leurs activités. La cessation des activités tend à être plus fréquente chez les entreprises de petite taille, comme on l'observe dans la base de sondage. Ce phénomène est connu sous le nom de « surcouverture ». Un ajustement des poids a cependant permis de contrôler cet aspect.

Ces deux phénomènes liés à la couverture font qu'il est difficile de connaître la taille exacte de la population étudiée. Bien entendu, on peut faire des hypothèses : dans certaines enquêtes, il est possible de déceler toutes les unités échantillonnées qui ne sont pas admissibles et d'extrapoler ce résultat à l'ensemble de la population étudiée. Dans la présente enquête, il n'a pas été possible de déterminer le statut de toutes les entreprises, plus précisément, pour les cas de non-réponse. Il fallait donc faire l'hypothèse suivante : parmi ces cas se trouvent un certain nombre de cas admissibles et un certain nombre de cas inadmissibles. Ces nombres ont pu être estimés à l'intérieur de chaque classe du modèle d'ajustement pour l'admissibilité à l'aide de la répartition des entreprises dont le statut était connu. Par la détermination d'un nombre de non-répondants admissibles, il a été possible de donner un poids aux répondants pour que ceux-ci représentent tous les cas admissibles de l'échantillon. De cette façon, une estimation de la population admissible à l'enquête est produite.

L'interprétation des questions

En général, les répondants ont semblé bien comprendre les questions posées, et les réponses fournies étaient pertinentes. Toutefois, les questions portant sur le nombre de bénévoles, et particulièrement sur la répartition hommes-femmes parmi ceux-ci, ainsi que sur le nombre d'heures de bénévolat ont semblé être des difficiles à répondre. De plus, certains répondants ont indiqué le nombre d'heures de bénévolat par semaine, alors qu'on demandait de l'indiquer par année. Dans les cas où une telle erreur a été constatée, l'ISQ a modifié le nombre d'heures déclaré en le reportant sur une base annuelle. Toutefois, il est possible que d'autres répondants aient fait la même erreur sans qu'il ait pu être possible de la détecter.

Les erreurs de saisie

Tout au long de la collecte des données auprès des entreprises, des contrôles de qualité ont été effectués afin que l'on s'assure du respect des normes de confidentialité et de qualité de l'ISQ. Lorsque le répondant choisissait de répondre par téléphone, la collecte des données était réalisée à l'aide d'un logiciel de type ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur). Ce logiciel permet d'effectuer les sauts de questions de façon automatique, de sorte que selon la réponse donnée à une question, le participant n'ait pas à répondre qu'aux questions subséquentes le concernant. L'intervieweur doit valider la réponse saisie pour chaque question avant de passer à la question suivante. Lors de l'entrevue, des validations permettaient de vérifier la cohérence entre certaines questions, notamment pour que le total associé à une certaine question soit égal ou inférieur à la valeur correspondant à une autre question ou pour que la valeur associée à une question respecte une certaine logique de grandeur par rapport à une autre.

Les mêmes règles de validation interactives étaient programmées dans le questionnaire Web. En cas de rejet de la validation, le répondant était invité à corriger une ou plusieurs réponses ou à fournir une explication.

Grâce à toutes ces précautions, il n'y a pas lieu de craindre outre mesure que des erreurs de saisie aient biaisé les résultats.

Les réponses fausses

Il n'existe pas de moyen absolu de valider la véracité de toutes les réponses reçues dans le cadre de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles*. Aucun indice ne permet de croire que des entreprises ont sciemment fourni des informations fausses lors de l'enquête. Toutefois, une question portant sur l'existence ou non de filiales détenues par l'entreprise s'est révélée susceptible d'engendrer des réponses erronées. En effet, certaines entreprises ont mentionné ne pas avoir de filiale(s), alors que l'ISQ a trouvé une information contraire dans le REQ ou sur le site Web de l'entreprise. L'ISQ a pu corriger les informations déclarées, mais on doit faire le constat qu'il existe, pour une raison ou pour une autre, une difficulté ou une réticence à répondre à cette question⁴¹.

► A.8.3 Appréciation de la qualité globale

En tenant compte des mises en garde des sections précédentes, on peut conclure que le potentiel analytique des résultats de l'enquête est d'une bonne qualité. Une attention particulière est recommandée dans l'usage des résultats qui sont accompagnés d'une forte marge d'erreur ou lorsque le taux d'imputation associé à une question est élevé (les cellules touchées sont accompagnées d'une note dans les tableaux de résultats).

A.9 CONFIDENTIALITÉ

L'ISQ est tenu de protéger la confidentialité des renseignements fournis par les répondants à ses enquêtes. Les résultats statistiques figurant dans la publication *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016* ont donc été examinés à des fins de vérification de leur conformité aux normes de confidentialité. Lors d'un tel examen, on s'intéresse à deux types de contextes où il y a risque de divulgation : lorsqu'une cellule d'un tableau contient peu de répondants et lorsqu'il y a une grande contribution d'un petit nombre de répondants dans une estimation.

Dans le cadre de la présente enquête, les estimations qui présentaient un problème de confidentialité n'ont pas été diffusées. (Elles peuvent avoir été remplacées par la mention « X » dans un tableau ou encore le risque de divulgation peut avoir été éliminé par le regroupement de la catégorie à risque avec une autre.)

41. Dans le questionnaire, on demandait aussi de déclarer les revenus, le nombre de salariés, le passif et l'actif des filiales uniquement. Or, plusieurs entreprises ayant des filiales se sont montrées incapables d'isoler les données relatives aux filiales indépendamment des données relatives à l'entreprise mère. Cette incapacité a empêché la production d'estimations portant uniquement sur les filiales des entreprises d'économie sociale. Rappelons que dans les résultats que présente la publication *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016*, les revenus, le nombre de salariés, le passif et l'actif des filiales sont inclus dans les valeurs globales de l'économie sociale québécoise.

ANNEXE B – DESCRIPTION DES DOMAINES DE FINALITÉ SOCIALE

Domaine de finalité sociale	Description et exemples
Éducation, formation et services de garde	Offrir des services visant la transmission de connaissances et de compétences à la population en général ou à des clientèles particulières. Exploiter une école. Offrir des services spécialisés dans le domaine de l'éducation (orthopédagogie, aide aux devoirs, etc.). Offrir des services de formation ponctuelle ou continue; d'alphabétisation; d'initiation à l'informatique, à la gestion d'un budget familial, au numérique ou au Web, etc. Offrir des services de garde d'enfants, par exemple dans un centre de la petite enfance.
Habitation	Offrir des services ou des biens relatifs à l'habitation, comme du logement social et communautaire, des espaces locatifs, etc.
Santé et conditions de vie	Offrir des services visant la santé (physique ou mentale) de la population en général ou de clientèles particulières; favoriser l'accès aux services de santé; travailler à la prévention; offrir des soins, des produits, des équipements ou des ressources dans le domaine de la santé, par exemple : soins par des professionnels de la santé, maisons de soins palliatifs, services d'ambulance, etc. Offrir des services visant à améliorer les conditions de vie des individus ou des ménages, comme l'aide à domicile, les services funéraires, les ressources intermédiaires, les services aux clientèles vulnérables, les refuges pour victimes de violence, les maisons de transition, les centres de désintoxication, les services de répit, etc.
Loisirs et tourisme	Offrir des biens ou services liés au loisir ou au tourisme, par exemple : gérer des installations de loisirs; organiser des activités sportives ou culturelles de type amateur; offrir des cours ou ateliers dans diverses disciplines de loisir; exploiter une auberge, une base de plein air, un camp de vacances, une marina, etc.
Arts, culture et médias	Créer, produire ou diffuser des contenus artistiques ou culturels, comme des spectacles, des livres, des expositions, des festivals ou des films; offrir d'autres biens ou services de nature artistique ou culturelle. Préserver un patrimoine culturel par exemple en exploitant une société d'histoire ou un lieu historique; faire connaître un bien patrimonial, une pratique traditionnelle ou un patrimoine vivant. Informer la population par l'entremise d'un média par exemple en produisant un journal ou une revue; en exploitant une station de télévision, une radio communautaire ou un média Web.

Développement économique, soutien aux entreprises, mutualisation	Soutenir le développement économique d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique donnée. Soutenir les entreprises en leur offrant des services collectifs facilitant leurs activités de production ou de mise en marché; en offrant du réseautage, etc. Mutualiser des services ou des biens pour des membres individuels, des entreprises ou une communauté, par exemple en exploitant un service de prêt ou de location d'équipements ou de main-d'œuvre; en offrant de l'accès à un atelier de production; en entretenant un terrain ou une route privée au bénéfice d'un groupe de propriétaires, etc.
Soutien non financier	Offrir des services d'accompagnement, d'écoute ou d'autres formes de soutien non financier à des clientèles ciblées, par exemple les personnes âgées, les parents d'enfants malades, les immigrants. Exploiter, par exemple, une ligne d'écoute pour les jeunes ou les personnes dépressives, etc.
Services de proximité et agroalimentaires	Assurer à une collectivité l'accès à un service de proximité (par exemple un magasin général, un dépanneur, une station-service, une librairie) ou de télécommunications (Internet, câblodistribution, téléphonie). Produire ou offrir des biens ou des services relatifs à l'alimentation, comme les services de repas à domicile, les épiceries, les marchés publics, la restauration, les cuisines collectives, etc. Faire de la production agroalimentaire.
Finance	Offrir du financement, de l'aide financière ou des services financiers par exemple en exploitant une caisse populaire, une mutuelle d'assurance, etc.
Environnement et développement durable	Protéger l'environnement, par exemple en préservant, en aménageant, en entretenant un milieu naturel ou en y donnant accès; en exploitant des services de récupération, de recyclage, de gestion des matières résiduelles. Favoriser le développement durable; favoriser les pratiques écoresponsables des individus ou organisations, par exemple quant à l'exploitation des sols ou des milieux aquatiques, etc.
Employabilité et réinsertion	Favoriser l'intégration en emploi, l'employabilité ou la réinsertion sociale. Offrir des services facilitant la recherche d'emploi, la préparation à l'emploi, etc.
Travail	Offrir du travail, des emplois à ses membres. Exploiter une entreprise sous forme de coopérative de travail, de coopérative de travailleurs ou de coopérative de solidarité.
Autres finalités sociales	Promouvoir des intérêts non mentionnés dans les options précédentes, par exemple en favorisant l'échange de biens ou services sans contrepartie financière (comme dans les accorderies); en offrant des biens ou services favorisant la coopération internationale, le commerce équitable, etc.

ANNEXE C – DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Secteur d'activité économique	Codes SCIAN ¹ des types d'industries
Enseignement, services de garde et assistance sociale	611, 624
Habitation et location	531 à 533
Arts, culture et médias	511, 512, 515, 519, 711, 712
Loisirs et tourisme	713, 721
Commerce de détail, services de proximité et télécommunications	441 à 448, 451 à 454, 722 517, 518
Services professionnels	236 à 238, 541, 551, 561
Services à la personne	621 à 623, 811, 812
Finance et assurances	521 à 524, 526
Agroalimentaire et foresterie	111 à 115; 311, 312, 411 à 419
Transport et gestion de matières résiduelles	562, 481 à 488, 491 à 493
Secteur manufacturier	313 à 316, 321 à 327, 331 à 337, 339
Organisations civiques et sociales	813
Autres secteurs économiques	211 à 213, 221

1. Le SCIAN est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. On peut le consulter à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2017/v3/index.

L'Institut de la statistique du Québec livre dans cette publication le tout premier portrait statistique de l'économie sociale au Québec.

L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016 présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de milliers d'entreprises d'économie sociale : coopératives, mutuelles et organismes à but non lucratif ayant des activités marchandes.

Les statistiques résultant de cette enquête offrent une lecture nouvelle et cohérente de la contribution de l'économie sociale à la société québécoise. Cette publication traite aussi bien d'indicateurs de nature économique que de données relatives à la finalité sociale des entreprises.

Parmi les nombreuses statistiques dévoilées, notons celles sur le nombre d'entreprises composant l'univers de l'économie sociale au Québec, sur les revenus et sur l'emploi. Le portrait se décline en fonction des différentes régions du Québec et des divers secteurs d'activité économique (commerce de détail, agroalimentaire et foresterie, finance, etc.). Il est question, aussi, de la dimension associative des entreprises et des finalités sociales qu'elles poursuivent en matière d'habitation, de santé, d'employabilité, de développement durable ou de culture, par exemple.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation et de la précieuse collaboration des associations regroupant les forces vives de l'économie sociale au Québec.